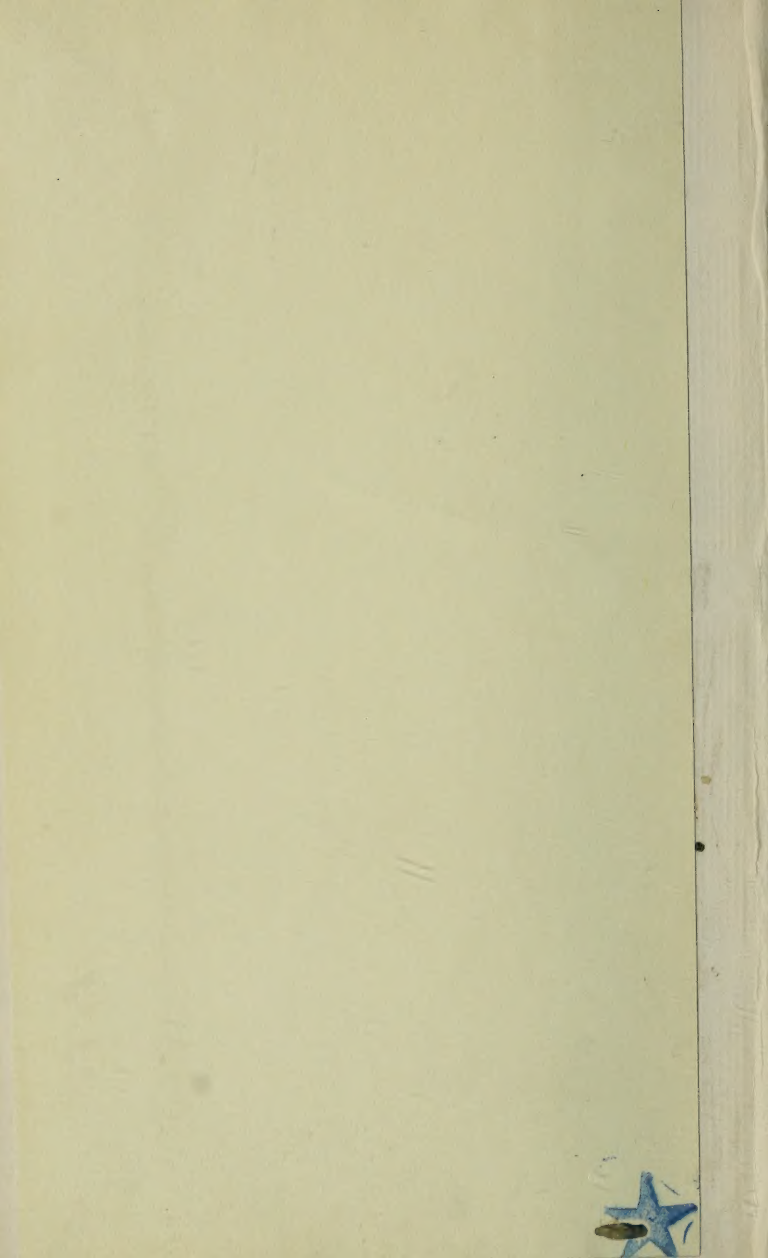


U d'/ of Ottawa
39003001927119



14/2/56



EXERCICES SPIRITUELS

DE

SAINT IGNACE DE LOYOLA

ANNOTÉS PAR

LE R. P. ROOTHAAN

ET TRADUITS PAR

LE P. PIERRE JENNESSEAUX

DIX-SEPTIÈME ÉDITION



PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE POUSSIELGUE
J. DE GIGORD, ÉDITEUR
RUE CASSETTE, 15

EXERCICES SPIRITUELS

DE

SAINT IGNACE DE LOYOLA

EXERCICES SPIRITUELS

DE

SAINT IGNACE DE LOYOLA

ANNOTÉS PAR

LE R. P. ROOTHAAN

Général de la Compagnie de Jésus

ET TRADUITS SUR LE TEXTE ESPAGNOL

PAR

LE P. PIERRE JENNESSEAUX

de la même Compagnie

AVEC DES MÉDITATIONS SUPPLÉMENTAIRES
DEUX LETTRES DE SAINT IGNACE
ET L'OPUSCULE DU R. P. ROOTHAAN SUR LA MANIÈRE DE MÉDITER

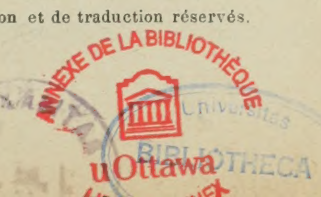
DIX-SEPTIÈME ÉDITION



PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE POUSSIELGUE
J. DE GIGORD, ÉDITEUR
RUE CASSETTE, 15

—

1913



PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

Nous n'entreprendrons point ici l'éloge du livre des *Exercices spirituels*. Les fruits qu'il a produits dans les âmes depuis plus de trois siècles sont connus. Quelle louange d'ailleurs ne pâlirait pas devant l'approbation solennelle dont cet ouvrage a été l'objet? Nous renvoyons donc nos lecteurs à la Bulle du pape Paul III, que l'on trouvera plus bas traduite intégralement, nous bornant à exposer dans cette courte Préface ce que requiert rigoureusement notre tâche modeste de traducteur.

Le but que l'on s'est proposé dans ce nouveau travail est commun à tous les traducteurs venus après d'autres, celui de donner

une version plus exacte que les précédentes : mérite facile, nous le reconnaissons sans peine, à celui qui vient le dernier.

Cependant. nous sommes obligé de le dire, nous n'avons trouvé qu'un faible secours dans les traductions françaises déjà existantes du livre des *Exercices*. Nous en avions deux sous les yeux, pour ne parler que des plus récentes : celle de l'abbé Clément, si souvent réimprimée depuis un siècle, et celle d'Avignon, 1836, qui n'est, à proprement parler, qu'une édition corrigée de la première. Mais ces deux traductions ont un défaut que l'on peut appeler capital, celui d'avoir été faites, non sur le texte espagnol, mais sur la version latine du P. André Frusius. Car, s'il est vrai que Frusius ne se soit point attaché à rendre littéralemnt le texte de saint Ignace, comme il l'avoue lui-même ; s'il est encore vrai que l'abbé Clément soit bien loin d'avoir rendu littéralement le latin de Frusius, comme il est facile de s'en convaincre ; les traductions françaises dont nous parlons

ne peuvent-elles pas se comparer avec justesse aux eaux d'un ruisseau, qui sont moins pures à mesure qu'elles s'éloignent de leur source?

C'est donc à la source même des *Exercices* que nous avons voulu remonter. Nous avons pensé que, pour reproduire fidèlement un auteur en notre langue, il fallait l'étudier dans la sienne. En conséquence, nous avions commencé notre travail sur une édition espagnole, publiée à Madrid en 1833. Mais, quelle que fût pour nous l'autorité de ce texte, l'édition de Rome, 1837, dont nous eûmes bientôt connaissance, devait avoir la préférence. Ce qui nous la rendait surtout recommandable, c'est l'inestimable avantage d'avoir été collationnée sur un manuscrit espagnol que l'on conserve à Rome dans les archives de la maison professe de la Compagnie de Jésus, et dont plusieurs corrections marginales, écrites de la main même de l'auteur des *Exercices*, attestent l'antiquité (1).

(1) La cinquième Congrégation générale donne à ce manuscrit le nom d'*autographe*, exemple qui a été suivi depuis.

Cette édition est le fruit des soins du R. P. Jean Roothaan (1), général de notre Compagnie. Pouvions-nous trop apprécier un travail commandé par le zèle, et soutenu par le sentiment religieux qu'inspiraient à l'éditeur des pages vénérées, dans lesquelles il présentait à ses enfants des paroles qui sont pour eux deux fois celles d'un père?

Nous sommes encore redevables au zèle du même Père d'une traduction latine, dans laquelle il reproduit littéralement, et avec la plus scrupuleuse exactitude, le manuscrit que nous venons de citer. Nous y avons eu recours dans nos doutes, et nous aimons à recon-

(1) Né à Amsterdam le 23 novembre 1785, Jean Roothaan entra dans la Compagnie de Jésus, en Russie, le 18 juin 1804; fut élu général de son ordre le 9 juillet 1829, et mourut à Rome le 8 mai 1853, après avoir donné pendant son gouvernement, qui fut long et difficile, des preuves constantes d'une vigilance toute paternelle, d'une rare prudence et d'une haute sagesse. A peine connut-il le livre des *Exercices spirituels*, qu'il saisit toute la portée des enseignements qu'il renferme : aussi l'étudia-t-il toute sa vie. Il n'avait point d'autre école d'ascétisme que ce livre; il y trouvait le texte ordinaire de ses entretiens spirituels et la matière de ses exhortations. Il donna une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il portait à l'œuvre de saint Ignace en voulant, malgré les occupations multipliées de son emploi, corriger cette traduction de sa propre main, travail qu'il ne termina que six mois avant sa mort.

naître que, presque sans exception, ils ont été dissipés à cette lumière. Cinq éditions de cette version ont été publiées à Rome de 1835 à 1854 ; les quatre dernières sont accompagnées de notes qui répandent un grand jour sur l'esprit et l'usage des *Exercices* : nous en donnons aussi la traduction. Celles qui se rapportaient moins directement à l'explication du texte ont été omises dans cette édition. D'un autre côté, on a cru devoir en ajouter un petit nombre qui ont paru nécessaires ou utiles : elles seront toujours entre crochets [ ] pour éviter la confusion.

Après tout, l'intelligence du texte de saint Ignace n'a pas été le côté le plus ardu de notre travail. Un séjour de trois ans dans la capitale de l'Espagne nous avait donné de l'idiome castillan une connaissance plus que suffisante pour comprendre un ouvrage ascétique écrit sans recherche, et que, par goût autant que par devoir, nous méditions depuis tant d'années. Mais les Saints ont non-seulement leurs pensées, ils ont un style qui leur

est propre. La conviction de leur entendement, la persuasion de leur volonté, la dévotion de leur cœur, se répandent et se manifestent dans toutes leurs paroles. Or, il arrive que ce qu'il y a de plus précieux et de plus délicat dans leurs écrits est précisément le plus difficile à conserver, le plus facile à perdre et à laisser échapper dans une traduction. De plus, les *Exercices spirituels* sont un livre tout pratique; et c'est une vérité constante, qu'il a toujours produit plus de fruits à mesure que l'on s'est plus rapproché de ses méthodes, que l'on a mieux suivi la pensée et pesé les expressions même de l'auteur. Des raisons aussi fortes nous ont engagé à ne toucher qu'avec respect à l'œuvre de notre Père, et à la reproduire aussi littéralement que nous le permettait notre langue. Nous n'avons point hésité à sacrifier une élégance hors de propos à l'exactitude la plus sévère; et en cela nous n'avons nulle crainte d'encourir le blâme des hommes sérieux. Or, c'est à eux surtout, pour ne pas dire à eux

seuls, que se recommande cet ouvrage. L'importance des sujets qu'il traite, la concision avec laquelle il les présente, exigent de la part de ceux qui en font usage une étude plus que superficielle : il veut moins être lu que médité.

Nous disons plus : il demande, généralement parlant, une explication orale. Ce serait donc se tromper grandement de s'imaginer que chacun puisse, à l'aide de cette traduction et de ces notes, faire soi-même, sans le secours d'un directeur, les Exercices spirituels. Saint Ignace, dès le début de son livre, nous montre un maître et un disciple; celui qui *donne les Exercices*, et celui qui les *reçoit*. C'est aussi la pensée de l'auteur des Notes, et il la développe longuement dans la première. Cependant, malgré la vérité de cette observation, les personnes sérieuses qui liront et méditeront dans le recueillement cet ouvrage, ne sauraient manquer, sans faire à proprement parler les *Exercices*, de retirer de grands avantages des

enseignements spirituels qu'il renferme.

Puisse la bénédiction attachée au livre des Exercices, et aux différentes traductions qui en ont été données, se répandre sur la nôtre ! Entreprise dans les mêmes intentions et pour une même fin, puisse-t-elle produire les mêmes fruits dans les âmes, au plus grand service de Dieu, qui ne nous a créés que pour sa gloire et pour notre bonheur !

LETTRES APOSTOLIQUES

DU PAPE PAUL III,

CONTENANT L'APPROBATION ET LA RECOMMANDATION DU LIVRE DES EXERCICES.

PAUL III, PAPE,

POUR LA PERPÉTUELLE MÉMOIRE.

La charge qui nous a été confiée de Pasteur de tout le troupeau de Jésus-Christ, et l'amour de la gloire et de la louange de Dieu, nous font embrasser avec empressement tout ce qui peut être utile au salut des âmes et à leur avancement spirituel, et nous portent à écouter favorablement ceux qui nous adressent des vœux dont l'objet est d'entretenir et d'augmenter la piété dans les cœurs des fidèles. Nous venons d'apprendre de notre bien-aimé et illustre fils François de Borgia, duc de Gandie, que notre bien-aimé fils Ignace de Loyola, Su-

périeur-Général de la Compagnie de Jésus, établie par nous dans notre ville de Rome, et confirmée par notre autorité apostolique, avait composé des *Instructions* ou *Exercices spirituels*, puisés dans les saintes Écritures et dans les pratiques de la vie spirituelle, et redigés dans l'ordre le plus propre à toucher les âmes et produire en elles des fruits de piété. Le même François, duc de Gandie, nous a déclaré qu'il avait appris, non-seulement par les nombreux témoignages de la renommée, mais encore par sa propre expérience, à Barcelone, à Valence et à Gandie, combien ces *Exercices* étaient propres à procurer la consolation et l'avancement des âmes dans la perfection. En conséquence, il nous a fait supplier humblement qu'il nous plût, afin d'en multiplier et d'en étendre les fruits, et d'exciter dans le cœur d'un plus grand nombre de fidèles le désir de s'en servir avec plus de dévotion, de les faire examiner, et, si nous les trouvions dignes d'approbation et de louange, de les approuver, de les louer et de leur accorder notre protection et notre bienveillance apostolique. Nous avons donc fait examiner ces *Instructions* ou *Exercices* ; et, d'après les témoignages et les rapports de notre bien-aimé fils Jean, cardinal-prêtre du titre de Saint-Clément, évêque de Burgos et inquisiteur ; de notre vénérable frère Philippe, évêque de Saluces et vicaire spirituel général de notre ville de Rome, et de notre bien-aimé fils Gilles Foscarari, maître de notre Sacré-Palais, nous nous sommes convaincu qu'ils sont remplis de piété et de sainteté, et qu'ils sont et seront toujours très-utiles et très-salutaires à l'édification et à l'avancement spirituel des fidèles. Enfin, ayant justement égard aux fruits abondants qu'Ignace, et la Compagnie dont il est le fondateur, ne cessent de produire dans l'Église de Dieu, jusque chez les nations les plus éloignées, employant, comme un moyen

très-puissant, les mêmes *Exercices*, nous nous sommes rendu aux prières qui nous ont été adressées à cet effet ; et, de notre autorité apostolique, par la teneur des présentes, de notre science certaine, nous approuvons, nous louons, et nous confirmons, par cet écrit, ces *Instructions* ou *Exercices spirituels*, et tout ce qu'ils renferment ; exhortant dans le Seigneur, de tout notre pouvoir, les fidèles de l'un et de l'autre sexe, tous et chacun d'eux en particulier, à faire usage d'Exercices si remplis de piété, et à se former sur des enseignements si salutaires. Et nous permettons à quelque imprimeur que ce soit, choisi par Ignace, d'imprimer cet ouvrage librement, et sans qu'on puisse l'inquiéter ; en sorte cependant que, après la première édition, il ne soit plus permis, ni à lui, ni à quelque autre que ce soit, de le réimprimer sans le consentement du même Ignace ou de ses successeurs, sous peine d'excommunication, et d'une amende de 500 ducats, applicables aux œuvres pies. Et nous ordonnons à tous les Ordinaires et à chacun d'eux, et à toute personne revêtue des dignités ecclésiastiques, et à tous les Chanoines des églises cathédrales et métropolitaines, et aux vicaires spirituels des Ordinaires des mêmes églises, généraux ou officiaux, établis dans quelque lieu que ce soit, au nombre de deux ou un seul d'entre eux, soit par eux mêmes, soit par un ou plusieurs autres, de protéger efficacement, en ce qui regarde ces *Exercices spirituels*, tout membre de cette Compagnie, ou tout autre qui aurait les mêmes droits, afin qu'ils jouissent paisiblement, en vertu de notre autorité, de cette concession et de cette approbation : ne permettant pas qu'aucun d'eux soit inquiété par qui que ce soit contre la teneur des présentes ; réprimant la témérité des contradicteurs et des rebelles par les censures et les peines ecclésiastiques et par les autres voies de

droit convenables, sans appel, et invoquant, s'il est nécessaire, le secours du bras séculier. Nonobstant la défense de Boniface VIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, de faire comparaître les accusés à plus d'un jour de chemin de leur diocèse, et celle du concile général, de les citer à plus de deux, pourvu qu'on ne s'autorise pas des présentes pour les appeler à plus de trois : et nonobstant toute autre constitution ou ordonnance apostolique, ainsi que toute ordonnance contraire, quelle qu'elle puisse être, même le privilége accordé en général ou en particulier par le Saint-Siége, de ne pouvoir être interdit, suspendu, ou excommunié par des lettres apostoliques qui ne feraient pas mention pleine, expresse, et mot à mot de ce privilége. Et nous voulons que les copies des présentes, signées d'un notaire public, et munies du sceau de quelque prélat, ou personne constituée en dignité dans l'Église, obtiennent la même foi, et jouissent de la même autorité, en justice ou hors de justice, que les présentes, si elles étaient exhibées et montrées.

Donné à Rome, à Saint-Marc, sous l'anneau du Pêcheur, le dernier jour de juillet, l'an mil cinq cent quarante-huit ; de notre pontificat, le quatorzième.

Blo. El. Fulginen.

RAPPORTS DES EXAMINATEURS.

PREMIÈRE TRADUCTION (1)

Nous avons lu avec un grand plaisir tout ce qui est contenu dans ce volume ; et il nous semble que rien ne peut être plus utile au salut des âmes.

LE CARDINAL DE BURGOS.

Cet ouvrage est digne de tous les éloges, et il ne peut être que très-avantageux à ceux qui veulent vivre chrétiennement. Nous permettons qu'il soit imprimé.

PHILIPPE, *Vicaire de Rome.*

De si saints Exercices ne pourront être que très-utiles à tous ceux qui en feront une étude sérieuse. C'est donc avec le plus vif empressement qu'ils doivent être accueillis.

F. GILLES FOSCARARI,
Maître du Sacré-Palais.

(1) On présenta aux examinateurs romains deux traductions du livre des *Exercices*. L'une donnait non-seulement le sens, mais presque le mot à mot; l'autre, que l'on a livrée à l'impression de préférence, se bornait à rendre fidèlement le sens de l'auteur. On pria avec instance les mêmes examinateurs d'ajouter, de retrancher, de transposer, d'exercer li-

SECONDE TRADUCTION.

Nous avons lu avec beaucoup de satisfaction ces *Exercices spirituels*, et nous les croyons dignes de l'accueil et de l'estime de tous ceux qui font profession de vivre selon les maximes de notre sainte foi.

LE CARDINAL DE BURGOS.

Cet ouvrage est digne de tous les éloges, et il ne peut être que très-avantageux à ceux qui veulent vivre chrétiennement. Nous permettons qu'il soit imprimé.

PHILIPPE, *Vicaire de Rome.*

Comme la vie chrétienne ne peut se soutenir longtemps sans le secours de quelques exercices ou méditations spirituelles, selon la parole du Prophète : *Mon âme sera embrasée dans la méditation* (1) ; on ne peut, ce me semble, en trouver de plus utiles que les présentes, qui sont le fruit d'une longue expérience et de l'étude des saintes Écritures.

F. GILLES FOSCARARI,
Maître du Sacré-Palais.

brement leur censure : ils approuvèrent les deux versions sans y changer un seul mot, comme l'attestent les rapports qui se lisent dans les exemplaires originaux soumis à l'examen. (Préface de la première édition. Rome, 1548.)

(1) In meditatione meâ exardescet ignis. (*Ps.* XXXVIII, 4.)

INDULGENCE PLÉNIÈRE

ACCORDÉE AUX MEMBRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, ET A TOUTES LES PERSONNES QUI FERONT, PENDANT HUIT JOURS, LES EXERCICES SPIRITUELS DANS LES MAISONS OU COLLÉGES DE LA MÊME COMPAGNIE.

Cette indulgence a été accordée à perpétuité par Alexandre VII, dans son bref qui commence par ces paroles : *Cum sicut*, du 12 octobre 1657. Benoît XIV l'a étendue aux personnes qui ne feraient que cinq jours d'Exercices, et a permis de l'appliquer aux âmes du Purgatoire, par le bref *Quemadmodùm presbyteri*, du 15 juillet 1749. Par ceux du 29 mars 1753, *Quantùm secessus*, et du 16 mai de la même année, *Dedimus sanè*, il a renouvelé la même indulgence pour toutes les personnes qui feront, comme il a été dit, les mêmes Exercices au moins pendant cinq jours, sous la direction des Pères de la même Compagnie (1), et il a voulu qu'elle pût être gagnée par celles mêmes qui emploieront un our à l'exercice appelé *Préparation à la bonne mort*, pourvu que, s'étant confessées et ayant communié, elles visitent l'église ou la chapelle destinée à ces Exercices.

La même indulgence a été confirmée et renouvelée par notre très-saint Père le Pape Grégoire XVI, dans l'audience du 22 décembre 1832. Elle est la dixième du recueil signé par le cardinal Frosini, Préfet de la Sacrée-Congrégation des Indulgences.

(1) Dans quelque église, chapelle, séminaire, communauté religieuse, maison d'éducation que ce soit : de même pour l'exercice de la préparation à la bonne mort. (Brev. cit. *Dedimus sanè*.)

ORATIO AD CHRISTUM (1).

Anima Christi, sanctifica me.
Corpus Christi, salva me.
Sanguis Christi, inebria me.
Aqua lateris Christi, lava me.
Passio Christi, conforta me.
O bone Jesu, exaudi me :
Intra vulnera tua absconde me :
Ne permittas me separari a te :
Ab hoste maligno defende me ;
In horâ mortis meæ voca me,
Et jube me venire ad te,
Ut cum Sanctis tuis laudem te
In sæcula sæculorum. Amen.

PRIÈRE A JÉSUS-CHRIST.

Ame de Jésus-Christ, sanctifiez-moi.
Corps de Jésus-Christ, sauvez-moi.
Sang de Jésus-Christ, enivrez-moi.
Eau qui avez coulé du côté de Jésus-Christ,
purifiez-moi.
Passion de Jésus-Christ, fortifiez-moi.
Jésus, plein de bonté, exaucez-moi :
Dans vos plaies sacrées cachez-moi :
Ne permettez pas que je sois séparé de vous :
Contre la malice de l'ennemi défendez-moi,
A l'heure de ma mort appelez-moi,
Et faites que je vienne à vous,
Afin que, dans la compagnie des Saints,
Je vous loue dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(1) Saint Ignace recommande souvent, dans le cours des Exercices, de réciter cette prière avec l'Oraison dominicale et la Salutation angélique, dans l'ordre suivant : *Je vous salue, Marie*, à la très-sainte Vierge, afin qu'elle daigne intercéder pour nous auprès de son divin Fils : *Ame de Jésus-Christ*, à Notre-Seigneur, pour le prier d'être notre avocat auprès de son Père céleste ; l'*Oraison dominicale*, à Dieu le Père, pour obtenir de Celui qui est la source de tout bien, des grâces que nous ne lui demandons que par les mérites infinis de Jésus-Christ et l'intercession toute puissante de Marie.

EXERCICES SPIRITUELS

DE

SAINT IGNACE DE LOYOLA

ANNOTATIONS

Propres à faciliter l'intelligence des Exercices spirituels qui suivent : utiles à celui qui doit les donner, et à celui qui doit les recevoir (1).

Première annotation. Par ce mot, *Exercices spirituels*, on entend toute manière d'examiner sa

(1) On peut regarder ces annotations ou remarques comme une introduction aux Exercices. Saint Ignace, en les composant, avait en vue le double but exprimé dans ce titre : premièrement, de donner une notion préliminaire des Exercices, d'expliquer brièvement le sens qu'il attachait à ces mots, *Exercices spirituels*, d'en désigner la fin, les moyens, etc.; secondement, de tracer quelques avis généraux, pour la direction de ceux qui peuvent donner ou recevoir les Exercices, afin d'en rendre le succès plus certain et les fruits plus abondants.

D'après ce titre, dont notre bienheureux Père fait précéder ses annotations, on conçoit aisément que ce livre n'a pas été composé pour qu'on se contentât *de le lire*, ni même afin que *tous* indifféremment pussent l'étudier et le méditer. Ce titre indique clairement que celui qui fait les Exercices doit les *recevoir* d'un autre qui, les ayant faits lui-même, ait acquis par l'expérience l'art surnaturel de les *donner* à son tour. C'est

conscience (1), de méditer, de contempler, de prier vocalement et mentalement, et les autres opérations spirituelles dont nous parlerons dans la suite. En effet, comme se promener, marcher, courir, sont des exercices corporels : de même les différents modes de préparer et de disposer l'âme à se défaire de toutes ses affections déréglées, et après s'en être défait (2), à chercher et à trouver la volonté de Dieu dans le règlement de sa vie, en

aussi ce dont nous prévient, en termes formels, l'Avertissement placé au commencement de la première édition des Exercices : ce qui mérite d'être remarqué. Car c'est une voie que personne ne doit parcourir sans guide. L'inexpérience se trompe facilement dans l'application des principes, et ici toute erreur est dangereuse. La brièveté du livre de saint Ignace, et sa manière toute spéciale de procéder, demandent elles-mêmes un directeur qui l'explique.

(1) [*Toute manière.* — C'est une définition du mot *Exercices spirituels* pris dans son acception générale : si l'on veut définir les Exercices spirituels de saint Ignace en particulier, ce ne sera plus *toute manière*, ou une manière *quelconque* d'examiner sa conscience, etc. ; mais une manière *déterminée*, consistant dans l'ensemble des méthodes proposées et prescrites par saint Ignace ; en un mot ce ne sera plus en latin QUILIBET *modus,* mais QUIDAM *modus determinatus et certus.* Cette distinction est nécessaire.]

(2) *Et après s'en être défait.* — Cette répétition de la même pensée nous oblige à conclure que nous chercherons en vain la volonté de Dieu touchant la disposition ou le règlement de notre vie, si notre *premier soin* n'est de détruire nos affections déréglées. Car si nous ne nous appliquons avant tout à les déraciner de notre âme, *la lumière* pour connaître ce que Dieu veut, *la volonté* pour nous déterminer à l'entreprendre, nous manqueront ; *les forces* pour l'exécuter nous manqueront aussi. Mais quelles sont les affections que l'on doit appeler *déréglées?* Chacun pourra le comprendre en rappelant à sa mémoire les péchés dont il reconnaît qu'il s'est rendu coupable, et surtout

vue de son salut, s'appellent *Exercices spirituels*.

Deuxième annotation. Que celui qui explique à un autre le mode à tenir et l'ordre à suivre dans la méditation ou dans la contemplation, lui raconte fidèlement l'histoire qui doit faire le sujet de cette contemplation ou de cette méditation, se contentant d'en parcourir les points avec une exposition sommaire. Parce que, si la personne qui fait la contemplation, s'attachant au fond de la vérité historique, parvient, en raisonnant et en réfléchissant par elle-même, à découvrir quelque chose qui lui fasse un peu plus connaître ou goûter son

en jugeant de ses affections d'après les principes établis dans la *Méditation fondamentale*. En général, toute affection est *déréglée* qui n'a pas son principe dans *la foi* ou *la droite raison* : ou encore dont *la foi* ou *la droite raison* ne saurait approuver ou justifier le motif. Vous éprouvez en vous-même une affection quelconque : demandez-vous : *Pourquoi* suis-je dans la joie? *Pourquoi* suis-je dans la tristesse? *Pourquoi* est-ce que je désire ou que je crains ceci? *Pourquoi* est-ce que j'aime ou que je repousse cet objet? *Pourquoi* est-ce que je me sens porté à la colère ou à l'indignation? Et, sans vous contenter toujours d'une première réponse, cherchez encore la raison de votre réponse même, en vous adressant de nouveau la question *Pourquoi?* Et alors vous comprendrez facilement si votre affection est déréglée, ou si elle ne l'est pas.

Que l'on observe avec soin les degrés par lesquels nous conduisent les Exercices spirituels. Ils préparent l'âme; et, ce qui indique quelque chose de plus, ils la disposent : premièrement, *à déraciner les affections déréglées*; secondement, à *chercher* la volonté divine; troisièmement, à la *trouver*; quatrièmement, à *l'embrasser* et à la *suivre* dans un plan de vie, aussitôt qu'on l'aura trouvée : ce que n'hésitera pas à faire celui qui aura secoué le joug des affections déréglées. Et c'est ainsi qu'il assurera *le salut de son âme*, fin dernière des Exercices.

sujet, soit par le raisonnement propre, soit par la lumière divine qui éclaire son entendement, elle y trouvera plus de goût et plus de fruit spirituel, que si celui qui donne les Exercices lui eût développé fort au long tout ce que renfermait le sujet de sa méditation. Car ce n'est pas l'abondance de la science qui rassasie l'âme et la satisfait : c'est le sentiment et le goût intérieur des vérités qu'elle médite.

Troisième annotation. Comme dans tous les Exercices spirituels suivants nous faisons usage des actes de l'entendement en employant le raisonnement, et de ceux de la volonté en excitant en nous des affections, il est à remarquer que, dans les actes de la volonté, lorsque nous parlons vocalement ou mentalement à Dieu, notre Seigneur, ou à ses saints, il faut de notre part un plus grand respect que quand nous faisons usage de l'entendement par la réflexion (1).

(1) On comprend la justesse de cette remarque. Lorsque nous nous livrons aux actes de l'entendement par le raisonnement, c'est avec nous, c'est, pour m'exprimer de la sorte, avec notre esprit que nous parlons ; mais, dans les actes de la volonté, nous conversons avec Dieu ou avec les saints. Nous devons donc les regarder comme présents, comme étant auprès de nous, ou du moins comme nous contemplant du haut des cieux avec bonté, et par conséquent leur donner des marques plus sensibles du respect dont nous sommes pénétrés. Ce respect, disons-nous, doit être *plus profond* dans les actes de la volonté, mais il ne doit pas se borner au temps de ces actes. Pendant toute la méditation, même lorsque nous formons des raisonnements, nous devons nous souvenir que nous sommes d'une manière particulière en la présence de Dieu.

Quatrième annotation. Les exercices suivants se divisent en quatre parties : la première est la considération et la contemplation des péchés; la seconde, la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ jusqu'au dimanche des Rameaux inclusivement; la troisième, la passion du Sauveur; la quatrième, sa résurrection et son ascension, avec les trois manières de prier. Supposé que l'on y emploie quatre semaines, pour correspondre à cette division, il ne faut pas croire que chaque semaine doive nécessairement se composer de sept ou de huit jours. Car il arrive que, dans la première semaine, les uns sont plus lents que les autres à trouver ce qu'ils cherchent, c'est-à-dire

Ceux qui récitent l'Office divin ou les Heures canoniales pourront retirer de l'application de cette remarque un grand accroissement d'attention et de dévotion. Qu'ils distinguent pour cela les différentes parties qui composent l'Office divin. Les unes ne sont qu'une simple lecture : comme une narration, un sermon, une homélie; les autres sont une prière formelle qui s'adresse à Dieu ou aux saints. S'ils ajoutent à cette pratique celle de considérer distinctement la personne à laquelle se dirige cette prière, c'est-à-dire tantôt à Dieu le Père, tantôt au Fils, tantôt au Saint-Esprit, d'autres fois à Jésus-Christ comme médiateur, à la très-sainte Vierge, aux autres saints, ils seront eux-mêmes étonnés des accroissements de goût et de fruit spirituel qui accompagneront leurs généreux efforts. Et que personne ne s'imagine qu'il soit difficile de s'accoutumer, peu à peu et avec douceur, à ce recueillement et à cette attention intérieure, pourvu que l'on ait soin d'éviter la contention et le scrupule. Les paroles mêmes que l'Église a consacrées, et qu'elle met dans notre bouche, respirent ce respect que la prière commande : *Donnez, nous vous en conjurons. — Accordez-nous par votre bonté. — Nous vous en supplions humblement.* — « *Da quæsumus. — Concede propitius. — Te supplices exoramus...* » Les autres formules ne sont pas moins touchantes.

la contrition, la douleur, des larmes pour leurs péchés; que d'autres sont plus actifs et plus diligents; que d'autres sont plus agités et plus éprouvés par les mouvements des divers esprits: d'où il résulte qu'il faut quelquefois abréger, et d'autres fois prolonger cette semaine; j'en dis autant des suivantes, cherchant toujours à retirer le fruit propre de chacune d'elles. Mais ordinairement on terminera les Exercices en trente jours environ.

Cinquième annotation. Celui qui reçoit les Exercices gagnera beaucoup à y entrer avec un grand courage et une grande libéralité envers son Créateur et Seigneur (1), lui offrant toute sa volonté et toute sa liberté, afin que sa divine Majesté dispose (2) de sa personne et de tout ce qu'il a, selon sa très-sainte volonté (3).

(1) *Envers son Créateur et Seigneur.* — Noms qui ne conviennent qu'à Dieu seul, et que saint Ignace emploie très-souvent, parce que leur signification nous rappelle l'étroite obligation où nous sommes de servir, avec une générosité parfaite, un si grand maître. On peut faire à peu près la même remarque sur les mots suivants : *sa divine Majesté... selon sa très-sainte volonté.*

(2) *Dispose.* — Textuellement : *se serve.* Cette expression convient surtout aux instruments inanimés, qui, n'ayant point de volonté propre, ne résistent aucunement à ceux qui les emploient et leur obéissent en toutes choses. C'est avec de semblables dispositions que doit s'offrir à Dieu celui qui veut faire dans la vie intérieure de rapides progrès. N'est-il pas juste, en effet, que l'homme, à la seule pensée *de son Créateur et de son Seigneur,* au souvenir de sa *Majesté divine,* soit prêt à soumettre, en tout et sans restriction, sa volonté propre *à sa très-sainte et divine volonté?*

(3) Autant la disposition de l'âme que saint Ignace recommande dans cette annotation est avantageuse pour le retrai-

Sixième annotation. Quand celui qui donne les Exercices s'aperçoit qu'il ne survient dans l'âme de celui qui les reçoit aucun mouvement spirituel, soit de consolation, soit de désolation; qu'il ne ressent aucune touche des divers esprits (1); il doit l'inter-

tant, autant il faut l'expliquer avec soin et y porter avec instance tous ceux qui font les Exercices, soit en public, soit en particulier.

Or cette générosité d'une âme qui s'offre *sans réserve à la Majesté divine et se dévoue à l'entier accomplissement de toute la volonté de son Créateur et de son Seigneur*, renferme deux conditions : premièrement, le désir que notre entendement soit vivement éclairé : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse? « Domine, quid me vis facere? »* (Act. IX, 6) ; secondement, que la volonté embrasse tout ce que l'entendement aura compris : *Seigneur, enseignez-moi à faire votre volonté, parce que vous êtes mon Dieu : « Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu. »* (Ps. CXLII, 10.) Ces deux prières sont très-nécessaires. Et, quoique Dieu soit loin de ressembler au maître fâcheux qui, daignant à peine manifester sa volonté à son serviteur, s'emporte contre lui lorsqu'il ne l'a pas devinée, cependant, comme nous avons souvent refusé de connaître cette volonté sainte; comme, après l'avoir connue, nous avons souvent négligé de la suivre, que nous l'avons méprisée, il est juste maintenant que nous répétions sans cesse : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?* demandant ainsi pardon de notre aveuglement, de notre négligence, ou même de notre endurcissement passé.

(1) [*Aucune touche des divers esprits.* — Qu'il existe de bons et de mauvais esprits, ou de bons et de mauvais anges, et que ces bons et ces mauvais esprits aient le pouvoir d'agir et agissent réellement sur l'âme, l'imagination et les sens de l'homme, c'est une vérité de notre foi dont les personnes adonnées à la vie intérieure ne conservent pas toujours un souvenir assez pratique. Les plus grands obstacles à notre sainteté ne sont pas dans la nature de la perfection, ils sont surtout en nous-mêmes ; ils sont dans l'orgueil de notre esprit, dans les ténèbres volontaires de notre entendement, dans la faiblesse

roger avec soin sur les Exercices, lui demandant s'il les fait aux temps marqués, et comment il s'en acquitte. Il s'assurera de la même manière s'il observe exactement les additions, entrant dans des détails sur chacun de ces points. Il est parlé plus loin de la consolation et de la désolation, et aussi des additions.

Septième annotation. Si celui qui donne les Exercices voit que celui qui les reçoit est désolé et tenté, qu'il ne se montre à son égard ni dur ni âpre, mais doux et suave ; lui donnant du courage et des forces pour la suite, découvrant les ruses de l'ennemi de la nature humaine (1), et l'aidant à se

de notre volonté, dans la dureté de notre cœur, dans nos attachements, notre sensualité, notre paresse; mais, il faut le reconnaître, ils sont aussi dans la haine jurée de *l'ennemi de notre nature*, serpent insidieux, lion rugissant qui rôde sans cesse autour de nous pour nous surprendre et pour nous perdre. Or, la seule pensée que ces craintes qui préoccupent une âme pieuse, ce trouble qui la poursuit, cette tristesse qui l'abat, sont l'opération du mauvais esprit ou du démon (Discernement des esprits, 1re *semaine*, 2e *règle*), ne devrait-elle pas suffire pour la faire résister à ces mouvements avec la même vigilance, je dirais presque avec la même conscience qu'elle résisterait aux suggestions les plus criminelles; puisque les tentations contre la confiance en Dieu et contre la sainte joie ont le même auteur que les tentations contre la pureté et contre la foi?]

(1) *L'ennemi de la nature humaine.* — Expression qui nous révèle le véritable motif de la haine du démon envers les hommes. Ce qu'il hait en nous, c'est *notre nature,* qui est purement l'ouvrage des mains divines, et qui est élevée à la plus haute dignité dans la personne du Fils de Dieu. *Cet ennemi de la nature humaine* hait donc tout ce qui est dans l'homme un don de Dieu; et sa haine et son envie ne dé-

préparer et à se disposer à la consolation future.

Huitième annotation. Si celui qui donne les Exercices reconnaît dans celui qui les reçoit le besoin d'être instruit sur les désolations et les ruses de l'ennemi, ainsi que sur les consolations, il pourra lui expliquer, autant qu'il le jugera nécessaire, les règles de la première et de la seconde semaine, qui ont pour but de faire connaître les divers esprits.

Neuvième annotation. Si celui qui *s'exerce* (1) n'est point versé dans les choses spirituelles, et est tenté pendant les exercices de la première semaine d'une manière grossière et évidente, rencontrant,

sirent rien plus vivement que de le détruire. De là ces moyens perfides si constamment employés contre notre âme et contre notre corps. S'il ne peut nuire à l'un et à l'autre, il s'efforce de nuire à l'un des deux; et, s'il ne peut causer un mal réel, il s'efforce d'entraver notre marche et de multiplier devant nous les obstacles. Ces paroles, dont le saint fondateur se sert si souvent pour désigner le démon, peuvent fournir une ample matière à notre méditation. Il est l'ennemi de notre nature. Les monuments de son inimitié et de sa haine couvrent la terre : nous en éprouvons tous les jours des effets communs à tous les hommes et particuliers à nous-mêmes; et plaise à Dieu, lorsque l'ennemi nous attaque, qu'il nous trouve toujours accomplissant le précepte du Maître : *Veillez et priez!* — Motif de confiance ; c'est *notre nature*, c'est tout ce qui porte le sceau de la Divinité que *cet ennemi* poursuit en nous; c'est Dieu qu'il hait en nous encore plus que nous-mêmes : et nous pouvons nous écrier contre ses surprises et ses attaques : *Voici Seigneur, voici vos ennemis.* « *Quoniam ecce inimici tui, Deus.* » (Ps. LXXXII, 3.)

(1) [*Si celui qui* S'EXERCE. — Expression textuelle qui doit être conservée ainsi que les suivantes : *Donner, recevoir, faire les Exercices.*]

par exemple, dans la crainte du travail, dans la fausse honte et l'honneur selon le monde, etc., des obstacles qui l'empêchent d'aller en avant dans le service de Dieu, notre Seigneur; que celui qui donne les Exercices ne lui explique pas les règles du discernement des esprits de la seconde semaine: car, autant celles de la première semaine lui seront utiles, autant celles de la seconde lui seront nuisibles, parce que la matière qu'elles traitent est trop subtile et trop relevée pour qu'il la puisse comprendre.

Dixième annotation. Quand celui qui donne les Exercices remarque que celui qui les reçoit est combattu et tenté sous l'apparence du bien, c'est alors le moment de lui expliquer les règles de la seconde semaine, dont nous avons déjà parlé; parce que, ordinairement (1), l'ennemi de la nature humaine tente plus sous apparence de bien quand on s'exerce dans la vie illuminative, qui

(1) *Ordinairement*, etc. — C'est-à-dire qu'il en est ainsi non *toujours*, mais *le plus souvent*. Cette annotation se rapporte moins à la première ou à la seconde semaine des Exercices, qu'à l'état habituel de l'âme du retraitant. Car il n'est pas rare que ceux qui font les Exercices de la première semaine se trouvent, quant à leurs dispositions habituelles, dans la voie illuminative, et par conséquent aient besoin des règles de la seconde semaine, même dans la première. D'un autre côté, un assez grand nombre de ceux qui font les Exercices, même lorsqu'ils sont parvenus à la seconde semaine, ne sont nullement sortis de la voie purgative; ils sont encore sujets à des tentations grossières et palpables, et doivent toujours être dirigés par les règles de la première semaine. En général, les âmes sont *le plus souvent* tentées suivant le progrès qu'elles

correspond aux Exercices de la seconde semaine, que lorsqu'on est encore dans la vie purgative, qui correspond aux Exercices de la première semaine.

Onzième annotation. Il est avantageux à celui qui fait les Exercices de ne rien savoir dans la première semaine de ce qu'il doit faire dans la seconde, et de travailler dans l'une à obtenir la fin qu'il se propose, comme s'il ne devait rien trouver de bon dans l'autre.

Douzième annotation. Comme celui qui reçoit les Exercices doit employer une heure à chacun des cinq Exercices ou contemplations qui se font chaque jour, celui qui les donne aura grand soin de l'avertir de faire toujours en sorte que son esprit trouve le repos dans la pensée qu'il a consacré une heure entière à chaque Exercice, et plutôt plus que moins ; car l'ennemi a coutume (1) de mettre en usage toute son industrie pour nous faire abréger le temps que nous devons donner à la contemplation, à la méditation ou à l'oraison.

Treizième annotation. Il faut encore remarquer que si, dans le temps de la consolation, c'est

ont fait, selon le degré qu'elles ont atteint dans la vie spirituelle ; et il faut appliquer les règles de la première ou de la seconde semaine, selon la nature de leurs tentations, soit dans la première, soit dans la seconde, la troisième et la quatrième semaine des Exercices.

(1) Littéralement : *car l'ennemi n'a pas peu coutume...* — Ces mots ne signifient pas seulement que le démon nous attaque *souvent* sur ce point; ils marquent encore les *ruses* et les *efforts* employés par notre adversaire, pour nous faire abréger l'heure de l'Exercice.

chose facile et légère de donner à la contemplation une heure pleine, dans le temps de la désolation, au contraire, il est très-difficile de l'achever. Pour cette raison, celui qui s'exerce doit toujours, afin d'agir contre la désolation et de vaincre les tentations, persévérer un peu au delà de l'heure accomplie. Ainsi s'accoutumera-t-il, non-seulement à résister à l'ennemi, mais encore à le terrasser.

Quatorzième annotation. Si celui qui donne les Exercices voit que celui qui les reçoit est dans la consolation et dans une grande ferveur, il doit l'avertir de ne faire aucune promesse, aucun vœu indiscret et précipité; et plus il reconnaîtra qu'il est d'un caractère léger, plus il doit réitérer cet avertissement (1). Car, bien que l'on puisse avec raison porter quelqu'un à entrer dans un ordre religieux où il a intention de faire les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; et bien qu'une bonne action faite en vertu d'un vœu soit plus méritoire que celle que l'on fait sans vœu, on doit cependant considérer avec attention la condition et les qualités personnelles du sujet (2), ainsi que

(1) Selon le texte : *plus il doit le prévenir et l'avertir.* — Quand il s'agit d'un homme qui se fait remarquer par sa légèreté et son inconstance, il ne suffit pas de l'avoir une fois *prévenu* de se défier de lui-même; il faut l'avertir à plusieurs reprises, de peur que, dans un moment de ferveur, il ne fasse inconsidérément une promesse ou un vœu dont il soit exposé à se repentir.

(2) *Les qualités personnelles du sujet.* — Le mot *subjecto* ou *sugeto* employé par l'auteur désigne la nature entière de l'homme, et l'ensemble de ses dispositions physiques et mo-

la facilité ou la difficulté qu'il pourra trouver à accomplir ce qu'il voudrait promettre.

Quinzième annotation. Celui qui donne les Exercices ne doit point porter celui qui les reçoit à embrasser ou à promettre d'embrasser la pauvreté volontaire plutôt que l'état contraire, ni à choisir un état de vie plutôt qu'un autre. Car, quoique nous puissions licitement et méritoirement, hors du temps des Exercices, porter toutes les personnes qui paraissent avoir les dispositions nécessaires à choisir la continence, la virginité, l'état religieux et toute autre pratique de perfection évangélique; néanmoins, dans le temps même des Exercices, tandis que l'âme cherche la volonté divine, il est plus convenable et beaucoup mieux que le Créateur et Seigneur se communique lui-même à cette âme qui est toute à lui (1), l'attirant à son amour et à sa louange, et la disposant à suivre la voie dans laquelle elle pourra

rales. Il faut donc considérer le *sujet*, examiner ses qualités *personnelles*, afin d'être à même de porter un jugement droit de la personne considérée en elle-même. Quant à la *condition*, elle exprime les relations *extérieures* avec d'autres personnes, comme d'être père ou fils de famille, magistrat, riche, pauvre, etc.; qualités purement extérieures, qui ne sont pas inhérentes à la personne. Ce n'est qu'après avoir considéré attentivement ces deux choses, le *sujet* et la *condition du sujet*, que l'on pourra peser les avantages et les inconvénients d'un vœu, juger si l'exécution en sera facile ou difficile, si les difficultés sont ou non de nature à être surmontées, etc.

(1) *A l'âme qui est toute à lui*. — Mot à mot : à *son* âme dévouée. Terme de possession, qui marque le domaine absolu du Créateur.

mieux le servir dans la suite : de sorte que celui qui donne les Exercices ne doit ni pencher, ni incliner d'un côté ou de l'autre; mais, se tenant en équilibre comme la balance, laisser agir immédiatement le Créateur avec la créature, et la créature avec son Créateur et Seigneur.

Seizième annotation. A cette fin, c'est-à-dire pour que le Créateur et Seigneur opère plus efficacement en sa créature, il est important, si cette âme, peut-être, se sent affectionnée et portée à un objet d'une manière désordonnée (1), qu'elle emploie toutes ses forces pour tâcher de parvenir à ce qui est l'opposé de son affection désordonnée. Que si, par exemple, elle se sent portée à chercher et à posséder un emploi ou un bénéfice, non pour l'honneur et la gloire de Dieu, notre Seigneur, ni pour le salut spirituel des âmes, mais pour ses propres avantages et pour ses intérêts temporels, elle doit se porter à ce qui est contraire, et le demander à Dieu, notre Seigneur.

(1) *D'une manière désordonnée ou déréglée.* — Ce n'est pas assez, d'après cette annotation, que l'âme n'ait d'affection pour aucun objet *moins bon* en lui-même ; il faut de plus qu'elle n'ait aucune affection déréglée pour aucun objet *moins bon*, ou *bon*, ou même *excellent*. Car il peut se faire que nous ayons une affection *déréglée* pour un objet louable; par exemple, si nous le désirons pour une fin qui ne l'est pas, comme dans l'exemple cité par saint Ignace; ou encore si cet objet, quelque bon qu'il soit en lui-même, n'est pas utile pour la fin que l'on se propose ; ou enfin, si l'irréflexion, la précipitation, l'empressement naturel, l'anxiété, se mêlent à nos désirs : défauts nombreux, tous compris sous la dénomination générale d'affection *déréglée*.

Qu'elle fasse de vives instances dans ses prières et dans ses autres exercices spirituels, protestant qu'elle ne veut ni cet emploi ou ce bénéfice, ni aucune autre chose, à moins que Dieu, réglant ses désirs (1), ne change sa première affection; en sorte que la raison de désirer ou de posséder une chose ou une autre soit uniquement le service, l'honneur et la gloire de sa divine Majesté.

Dix-septième annotation. Il est très-utile que celui qui donne les Exercices, sans chercher à connaître les pensées et les péchés de celui qui les reçoit, soit fidèlement instruit des pensées et des mouvements divers que les différents esprits excitent en lui; afin que, selon son avancement plus ou moins grand, il puisse lui donner quelques Exercices spirituels convenables et conformes à la nécessité de son âme agitée.

Dix-huitième annotation. Il faut adapter les Exercices spirituels à la disposition des personnes qui veulent les faire, c'est-à-dire à leur âge, à leur science, à leur talent, et ne pas donner à celui qui est ignorant ou d'une complexion faible, des choses qu'il ne puisse pas supporter aisément, et dont il est incapable de profiter. On doit également consulter l'intention du retraitant, et, selon le désir qu'il aura de s'avancer dans le service de Dieu, lui donner ce qui est le plus convenable pour l'aider à obtenir le but qu'il se propose. Par

(1) *Si la divine Majesté, réglant ses désirs, ne change.....* — Le changement d'une affection déréglée est principalement l'œuvre de la grâce : il faut la demander avec instance.

conséquent, s'il ne veut que s'instruire de ses devoirs et parvenir à un certain degré de repos intérieur, on peut lui donner l'examen particulier, et ensuite l'examen général. Il consacrera en même temps une demi-heure le matin à la première manière de prier, sur les commandements et sur les péchés capitaux, etc. On lui recommandera aussi de se confesser tous les huit jours, et, s'il le peut, de recevoir le sacrement de l'Eucharistie tous les quinze jours, et mieux encore tous les huit jours, s'il en a la dévotion. Cette méthode convient surtout aux personnes simples ou sans études. On leur expliquera tous les commandements de Dieu et de l'Église, les péchés capitaux, ce qui regarde les cinq sens corporels et les œuvres de miséricorde. De même, si celui qui donne les Exercices reconnait que celui qui les reçoit a peu de fond (1) ou de capacité naturelle, et qu'on ne peut pas espérer de lui beaucoup de fruit, il est plus convenable de lui donner quelques-uns de ces Exercices faciles, jusqu'à ce qu'il fasse la confession de ses péchés. On lui donnera ensuite quelque méthode d'examen de conscience, et quelques règles à suivre pour se confesser plus souvent qu'il n'avait coutume de le faire, afin de conserver les fruits qu'il aura recueillis; mais on laisssera de côté les matières de l'élection et tous les Exercices qui sont hors de la première semaine; surtout quand on peut obtenir un plus grand fruit auprès

(1) *Peu de fond.* — Ainsi traduisons-nous l'expression espagnole *subiecto*, expliquée page 12.

d'autres personnes, et que le temps manque pour toutes.

Dix-neuvième annotation. S'il s'agit d'un homme retenu par un emploi public ou par des affaires auxquelles il ne peut se soustraire ; d'un homme qui ait de l'instruction, de l'intelligence, et qui puisse prendre une heure et demie chaque jour pour faire les Exercices (1), on lui expliquera d'abord pourquoi l'homme est créé; on pourra de même lui assigner une demi-heure pour s'occuper de l'examen particulier, puis de l'examen général, de la manière de se confesser et de recevoir le sacrement de l'Eucharistie. Il fera, durant trois jours, tous les matins, pendant l'espace d'une heure, la méditation du premier, du second et du troisième péché; et trois autres jours, à la même heure, la

(1) *Pour faire les Exercices.* — Tous les Exercices : car on peut les faire tout entiers en suivant fidèlement ce qui est prescrit dans cette annotation. C'est ainsi que les fit le P. Antoine Possevin, étant secrétaire de notre Compagnie sous le P. Éverard Mercurien. Son emploi ne lui laissait pas plus d'une heure et demie de libre tous les jours. Il employa quarante-sept jours consécutifs uniquement aux Exercices de la première semaine, sous la direction du P. Jacques Miron, qui les avait reçus de saint Ignace lui-même. Voici les paroles du P. Possevin ; c'est de lui qu'il parle à la troisième personne : « Pendant quarante-sept jours, il employa le temps que lui laissaient ses occupations, aux méditations de la première semaine. Ce temps aurait pu lui paraître long, si l'explication qui lui était donnée, je ne dis pas de chaque point, mais de chaque mot, n'avait été pour lui une sorte d'aiguillon qui le portait à tout examiner, à tout peser avec le plus grand soin. Il interrogeait le P. Miron et mettait par écrit ses développements et ses réponses. » (Annal. ms., Dec. I, lib. IV, cap. 6.

méditation sur les péchés personnels; et trois autres jours encore, à la même heure, la méditation des peines dues aux péchés. On lui donnera pour chacune de ces méditations les dix additions de la première semaine, et l'on conservera, pour la contemplation des mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la méthode qui est expliquée plus bas et au long dans le livre même des Exercices.

Vingtième annotation. Mais, si quelqu'un est plus libre d'affaires, et désire retirer des Exercices spirituels tout le fruit qu'il peut en recueillir, qu'on les lui donne tout entiers, gardant exactement l'ordre dans lequel ils sont ici développés. Et ordinairement il en retirera d'autant plus de profit, qu'il sera plus séparé de ses amis, de ses proches et de toute sollicitude terrestre, quittant, par exemple, son habitation ordinaire et choisissant une autre maison ou une autre chambre pour y habiter le plus à l'écart qu'il pourra, de manière qu'il soit en son pouvoir d'aller tous les jours à la messe et à vêpres sans crainte d'être dérangé par personne. Cette solitude lui procurera trois avantages spirituels, entre beaucoup d'autres. Premièrement, la séparation de ses amis, de ses proches, ainsi que de beaucoup d'affaires moins réglées, afin de mieux servir et louer Dieu, notre Seigneur, est d'un grand mérite devant la Majesté divine. Secondement, se trouvant ainsi seul avec lui-même, n'ayant plus l'esprit partagé entre plusieurs objets, mais réunissant toute sa sollicitude en un seul, qui est de servir son Créateur et d'être utile à son âme, il

fait usage de ses puissances naturelles plus librement pour chercher avec diligence ce qu'il désire avec tant d'ardeur. Troisièmement, plus notre âme se trouve seule et séparée des créatures, plus elle se rend apte à s'approcher de son Créateur et Seigneur et à s'unir à lui ; et plus elle s'approche effectivement de lui, plus elle se dispose à recevoir les grâces et les dons de sa divine et souveraine bonté.

EXERCICES SPIRITUELS

POUR SE VAINCRE SOI-MÊME ET RÉGLER SA VIE
SANS SE DÉTERMINER PAR AUCUNE AFFECTION DÉSORDONNÉE (1).

SUPPOSITION PRÉALABLE.

Afin que celui qui donne les Exercices et celui qui les reçoit se prêtent un mutuel secours, et retirent un plus grand profit spirituel, il faut présupposer que tout homme vraiment chrétien doit être plus disposé à justifier une proposition obscure du prochain qu'à la condamner. S'il ne peut la justifier, qu'il sache de lui comment il la comprend; et s'il la comprend mal, qu'il le corrige avec amour; et si cela ne suffit pas, qu'il cherche tous les moyens convenables pour le mettre dans la voie de la vérité et du salut.

(1) *Sans se déterminer.* — La sagesse et la discrétion de l'auteur des Exercices sont ici remarquables. Sa première rédaction avait été la suivante : *Et régler sa vie sans aucune affection qui soit déréglée.* Mais dans la suite cette expression ne lui parut pas assez mesurée; du moins lui sembla-t-il qu'elle pourrait être comprise ou expliquée peu discrètement. Qu'il est difficile, en effet, de rencontrer un homme d'un naturel assez heureux ou d'une vertu assez rare pour être exempt de *toute affection déréglée!* Il se corrigea donc lui-même, et mit en marge : *Sans se déterminer par aucune affection,* etc. Nouveau sens qui restreint l'absence d'affection désordonnée *au moment et à l'acte même de détermination,* et qui défend seulement, lorsqu'il s'agit de régler sa vie, ou de prendre une résolution quelconque, *de se déterminer* par une affection déréglée. Or, exiger ce qui, dans la pratique, est absolument nécessaire, c'est ce que personne ne peut taxer d'indiscrétion.

PREMIÈRE SEMAINE.

PRINCIPE ET FONDEMENT (1).

L'homme est créé pour louer, honorer et servi[r]

(1) *Principe et fondement.* — Principe *ou* fondement, disent d'anciennes traductions. Saint Ignace, en employant la conjonction *et*, prouve qu'il ne regardait pas ces deux termes comme synonymes. *Principe* a quelque chose de plus spéculatif. C'est du *principe* que l'auteur des Exercices va poser, qu'il déduira toutes les propositions particulières de son ouvrage; c'est ce *principe* qui pénétrera toute la substance des Exercices; et c'est à ce *principe* que tous les Exercices pourront se réduire. *Principe*, du reste, qu'il ne faut pas essayer de prouver à l'homme raisonnable, bien moins au chrétien, puisque la raison et la foi l'admettent comme premier principe. Quant à l'homme ignorant, ou au chrétien chancelant, on le leur prouvera comme on a coutume de prouver les principes, par les contradictions dans lesquelles tombent nécessairement ceux qui les nient, ou qui, dans le sujet que nous traitons, admettraient pour l'homme une autre fin quelconque. *Principe* qu'il faut examiner avec soin, méditer avec application, peser longtemps et attentivement, et se graver profondément dans l'esprit avec toutes ses conséquences. *Principe* qui est en même temps, dans la pratique, un *fondement* sur lequel s'appuie l'ensemble des Exercices, et repose tout l'édifice de la vie spirituelle. Car cette doctrine de la fin de l'homme est une vérité première, sur laquelle toutes les vérités dont on parlera dans la suite, et les vertus qui en sont les fruits, s'élèvent comme sur une base solide et inébranlable. — *Principe et fondement.* Celui qui vit sans ce *principe* est le jouet de ses passions, ou vit au hasard, tantôt bon, tantôt mauvais

Dieu, notre Seigneur, et, par ce moyen (1), sauver son âme. Et les autres choses qui sont sur la terre sont créées à cause de l'homme et pour l'aider dans la poursuite de la fin que Dieu lui a marquée en le créant. D'où il suit qu'il doit en faire usage autant qu'elles le conduisent vers sa fin, et qu'il doit s'en dégager (2) autant qu'elles l'en détournent. Pour cela, il est nécessaire de nous rendre (3) in-

selon les circonstances des objets, des temps, des lieux, des personnes. Sans ce *fondement* la vertu elle-même n'est point solide; et la vie, lors même qu'elle est bonne, est semblable à *une maison bâtie sur le sable*, dont on doit toujours craindre la ruine. La doctrine renfermée dans ce principe est applicable non-seulement au catholique, mais à tout homme, parce qu'il est homme, fût-il hérétique, schismatique, etc. Et il est impossible de la méditer sérieusement sans en reconnaître la vérité et s'avouer vaincu.

(1) *Et moyennant cela*, dit saint Ignace, c'est-à-dire moyennant l'accomplissement de ces trois devoirs, *sauver son âme*, et la sauver par ses propres efforts; car c'est à l'homme de sauver son âme. Les secours ne peuvent pas nous manquer de la part de Dieu : pourquoi nous a-t-il placés sur la terre? Notre fin dernière est une loi qu'il nous a imposée, et qu'il s'est imposée à lui-même; il est donc impossible qu'il laisse l'homme manquer des moyens nécessaires pour l'obtenir.

(2) *S'en dégager.* — Expression littérale, plus énergique que *s'en abstenir*. Tous les hommes ont quelque affection qui les attache, qui les lie au moins à un objet. Voulons-nous détruire cette affection, il ne suffit pas de *nous abstenir*, de ne point faire usage; il faut encore travailler à nous *dégager* de ce lien, à nous *détacher* entièrement de cet objet. Tel est, selon l'annotation première, p. 2, le premier fruit que l'on doit se proposer de retirer des Exercices.

(3) Textuellement : *de nous faire* (nous montrer) *indifférents*. — Non, *d'être* indifférents. *Être* indifférents, c'est la perfection vers laquelle on nous enseigne à tendre ; *nous faire* indifférents marque l'effort nécessaire pour y parvenir. Le

différents à l'égard de tous les objets créés, en tout ce qui est laissé au choix de notre libre arbitre et ne lui est pas défendu ; en sorte que, de notre côté, nous ne voulions pas plus la santé que la maladie, les richesses que la pauvreté, l'honneur que le mépris, une longue vie qu'une vie courte, et ainsi de

même verbe est employé dans la contemplation de la Naissance de Notre-Seigneur : *en me faisant*, c'est-à-dire me considérant, me regardant comme un *petit pauvre* ; et dans les règles 12e, 13e et 14e du discernement des esprits, où il est dit que *l'ennemi* imite, ressemble à, se conduit comme, et par conséquent *se fait*, etc. Expression qui, dans tous ces passages, peut se traduire par *se montrer*. Le sens de cette phrase sera donc : *Il est nécessaire que nous nous montrions indifférents*, c'est-à-dire que, sourds à la voix des sens, et nous surmontant nous-mêmes, nous nous comportions par rapport aux objets créés, qu'ils nous soient agréables ou non, *comme* si nous n'éprouvions à leur égard aucune répugnance ou aucune inclination. [Principe d'une application continuelle dans la vie spirituelle. Je veux *être* doux et patient ; or, je ne le suis pas : pour le devenir, je veux *dans la pratique*, indépendamment de mes répugnances et de mes goûts, *me conduire comme si* déjà je possédais la patience et la douceur ; je veux me montrer doux et patient.] Tels sont les efforts que nous devons faire sur nous-mêmes pour arriver à ce degré de perfection qui consiste à user ou à se priver de l'usage des créatures *en proportion exacte, ni plus ni moins*, de leur rapport avec notre fin dernière.

[*Nota*. On peut distinguer quatre sortes d'*indifférence* : indifférence d'*apathie*, indifférence d'*estime* ou d'*appréciation*, indifférence de *volonté*, indifférence de *goût* ou de *sentiment*. Il ne peut être question ici de la première, qui, bien loin d'être une vertu, serait indigne d'une créature raisonnable. L'indifférence de *goût* est désirable ; on peut et on doit y tendre, en mortifiant ses goûts naturels, et en les soumettant à la raison : mais elle n'est point nécessaire. Restent donc l'indifférence d'*estime* et l'indifférence de *volonté*, dont l'une suivrait toujours l'autre, si nous étions toujours conséquents, parce

tout le reste (1); désirant et choisissant uniquement ce qui nous conduit plus sûrement à la fin pour laquelle nous sommes créés.

qu'il est raisonnable que la volonté suive l'entendement; unies ensemble, elles constituent la véritable et sainte indifférence qui doit être le fruit de cette méditation fondamentale. — L'indifférence est nécessaire pour la *pureté de conscience*, pour la *liberté*, le *bonheur*, la *dignité de l'homme*.]

(1) *Et ainsi de tout le reste.* — Une infinité de détails se rapportent à ces quatre chefs, et la nécessité de l'indifférence s'étend à tous sans exception. Voyez l'explication de cette méditation.



EXPLICATION DE LA MÉDITATION FONDAMENTALE.

Il est de la plus haute importance de comprendre, selon toute l'étendue de nos forces, cette première méditation de saint Ignace, et comme *principe*, et comme *fondement*. Nous présenterons donc ici quelques réflexions, en forme d'explication et d'application, afin d'ouvrir en quelque sorte la voie à ceux que l'expérience ne peut encore aider de ses leçons. Cette explication pourra encore nous apprendre avec quelle scrupuleuse attention nous devons peser toutes les paroles du livre des Exercices. De grands sens y sont souvent cachés sous l'enveloppe de quelques mots peu apparents. Pénétrons ces sens par une méditation sérieuse ; mettons-les dans tout leur jour, et appliquons-les à notre conduite.

Remarquons d'abord que cet Exercice, désigné par les noms de *Principe* et de *Fondement*, est plutôt une *considération*, et a surtout pour but d'éclairer l'entendement ; mais rien n'empêche de le rédiger en forme de *méditation*, comme on a coutume de le faire, et de s'en servir pour émouvoir la volonté. Cependant le principal soin de celui qui fait les Exercices doit être de convaincre pleinement l'entendement de cette vérité première et fondamentale de la fin. Et ici, je ferai remarquer volontiers que la force des Exercices de notre saint fondateur consiste surtout dans cette plénitude de lumière qu'ils donnent à l'*entendement*. Partout c'est à ce point qu'ils visent ; ils veulent avant tout que le retraitant saisisse et comprenne clairement, pleinement et intimement la vérité qu'il médite, et qu'il en demeure tout à fait convaincu. Lorsque cette vérité s'est

une fois emparée de l'âme et l'a pénétrée, les affections de la volonté suivent d'elles-mêmes, et elles n'en sont que plus vraies et plus solides. Du reste, saint Ignace, qui nous avertit sans cesse de demander à Dieu sa grâce, ne sépare jamais celle de la volonté de celle de l'entendement.

Il faut donc, dès cette première considération ou méditation, recommander à celui qui commence les Exercices de demander à Dieu, avec de vives instances, la *lumière*, afin de comprendre à fond cette première vérité, et la *force* ou la volonté d'embrasser toutes les conclusions pratiques qui en découlent, et qui se présenteront à lui comme d'elles-mêmes, pourvu qu'il médite sérieusement. De même, qu'il demande la grâce de s'appliquer sincèrement et sans se faire illusion, à *lui*, à *lui seul*, cette vérité avec toutes ses conséquences : *Seigneur, faites-moi connaître ma fin, pour que je sache ce qui me manque :* « *Notum fac mihi, Domine, finem meum... ut sciam quid desit mihi.* » (*Ps.* XXXVIII, 5.) Car nous sommes véritablement dans les *ténèbres ;* et lorsque la lumière divine se montre à nos yeux, elle produit sur nous le même effet que la lumière du jour sur un homme, lorsque l'obscurité de la nuit commence à se dissiper. Le crépuscule lui fait apercevoir les plus grands objets, qu'il ne distingue pas encore d'une manière certaine; le jour augmente, il distingue clairement ces objets et même ceux qui sont plus petits; enfin un rayon de soleil pénètre dans son appartement, et il commence à découvrir une infinité d'atomes entièrement invisibles à une lumière moins vive. Ainsi la lumière divine a-t-elle coutume de nous éclairer, afin que nous voyions *ce qui nous manque :* « *Ut sciam quid desit mihi.* » Cependant il ne suffit pas que l'*entendement* soit éclairé, il faut encore que la torpeur de notre *volonté* soit excitée, que

sa faiblesse soit fortifiée : de là la nécessité de la prière pour obtenir cette double grâce.

I. — LA FIN DE L'HOMME.

L'HOMME EST CRÉÉ (pour cela, pour cette fin) POUR LOUER, HONORER ET SERVIR DIEU, NOTRE SEIGNEUR, ET PAR CE MOYEN (en le louant, en l'honorant, en le servant) SAUVER SON AME.

I. L'HOMME, de toutes les créatures visibles seul raisonnable, seul doué d'intelligence pour connaître, et de liberté pour choisir et embrasser ce qu'il veut ; *l'homme*, le plus noble de tous les objets créés qu'il nous est donné de contempler ; *l'homme*, terme universel ; donc tous, donc *moi-même*.

EST CRÉÉ. — *C'est lui qui nous a faits, nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes.* « *Ipse fecit nos, et non ipsi nos.* » *L'homme ;* moi encore, chef-d'œuvre visible de la toute-puissance de Dieu, dont la sagesse infinie ne peut rien tirer du néant sans se proposer une fin digne d'elle ; — qui ne peut s'empêcher de vouloir et d'exiger que cette créature qui lui appartient, qu'il a douée de raison et de liberté, tende vers la fin qu'il lui a marquée. Non, mon Dieu et mon Créateur ne peut se montrer indifférent à ce que je tende ou non vers ma fin ; il ne peut regarder d'un même œil mon obéissance et ma rébellion. Cette indifférence s'oppose directement à sa sagesse infinie et répugne à tous ses attributs.

POUR LOUER, HONORER ET SERVIR DIEU, NOTRE SEIGNEUR. — Le nom de Créateur appartient à Dieu *seul*, parce que *seul il est celui qui est :* « *Ego sum qui sum.* » (*Exod.* III, 14.) Source de tous les êtres, rien ne peut exister sans lui. Il est donc *le maître* de tout ce qui existe *et le nôtre :* il a donc sur toutes les créatures

un *domaine* souverain, inamissible ; un domaine que l'homme ne peut méconnaître sans crime et auquel ses efforts, aussi insensés que coupables, ne le soustrairont pas. C'est envers *ce Dieu et ce Seigneur* que l'homme a trois devoirs à remplir.

1. *Le louer.* — Tout ce qui nous environne et tout ce qui est en nous publie ses perfections admirables : pourrions-nous lui refuser nos louanges ? *Les cieux annoncent sa gloire... Mes os diront : Seigneur, qui est semblable à vous? O Dieu, notre Seigneur, que votre nom est admirable dans toute la terre! Que ma bouche soit remplie de vos louanges, et que tout le jour je chante votre gloire, je célèbre votre grandeur.* « *Cœli enarrant gloriam Dei.* (*Ps.* XVIII, 2.) *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi ?* (*Ps.* XXXIV, 10.) *Domine, Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra !* (*Ps.* VIII, 2.) *Repleatur os meum laude, ut cantem gloriam tuam, tota die magnitudinem tuam.* » (*Ps.* LXX, 8.)

2. *L'honorer*, ou textuellement, *le révérer.* — En lui rendant un culte intérieur et extérieur ; en me souvenant de sa présence en tout lieu. *Qui ne vous craindra, ô Roi des nations?* « *Quis non timebit te, o Rex gentium ?* » (*Jer.* X, 7.)

3. *Le servir.* — Me conserver dans une dépendance absolue de sa volonté en toutes choses ; partout et toujours faire mes actions de la manière qu'il le désire ; c'est en quoi consiste le *service de Dieu.* Car celui qui *sert* quelqu'un ne fait pas sa propre volonté, mais celle du maître qu'il sert. Ce devoir renferme : 1° l'observation des commandements de Dieu, obligation commune à tous ; 2° la fidélité à remplir les devoirs particuliers de son état ; 3° pour ceux qui n'ont pas encore fait choix d'un état de vie, et qui peuvent faire librement ce choix, de sérieuses réflexions sur une matière aussi impor-

tante ; 4° enfin la formation d'un règlement de vie qui comprenne et embrasse toutes nos pensées, toutes nos paroles, toutes nos actions, et les dirige, non d'une manière arbitraire, mais selon la volonté de Dieu, qui nous est manifestée par une autorité légitime, ou par les lumières et les inspirations divines, etc. *Servir Dieu*, c'est encore lui rendre de bons offices, dont il n'a pas besoin, mais qu'il mérite tant que nous lui rendions. Ces bons offices consistent dans l'exécution de tout ce que nous savons lui devoir être agréable. Sa bonté est si grande, qu'il daigne les accepter et les récompenser avec beaucoup de libéralité. Ainsi le *servent* ceux-là surtout qui emploient leurs soins et leurs forces à le faire *louer*, *révérer* et *servir* par un grand nombre d'autres, autant qu'il est en leur pouvoir.

II. Remarquez que, de ces trois devoirs envers Dieu considéré comme Créateur, le premier, celui de le *louer*, est le plus facile ; le second, qui consiste à l'*honorer* et à le *révérer*, n'est pas encore trop difficile ; mais le troisième, qui nous ordonne de le *servir*, rencontre d'immenses difficultés dans notre nature viciée par le péché. Le service de Dieu est sans doute capable de faire par lui-même la gloire et le bonheur de l'homme, puisque la volonté divine est toujours bonne, toujours parfaite en elle-même, et, pour la créature, toujours désirable. Cependant tel est notre aveuglement, que rarement notre *entendement* connaît clairement la volonté divine ; et, lorsque nous la connaissons suffisamment, telle est notre malice, que notre *volonté* rebelle refuse souvent de l'accomplir. L'homme ne veut dépendre que de lui-même. *Nos lèvres sont à nous ; quel est donc notre maître ?* répète-t-il avec les hommes impies dont parle le Roi-Prophète. « *Labia nostra a nobis sunt ; quis noster Dominus est ?* » (*Ps.* XI, 5) Dans toutes ses actions, dans

l'usage de toutes ses facultés, il affecte une liberté déréglée et une trompeuse indépendance. Voilà la source de tout le mal ; comme la source de tout le bonheur pour l'homme consiste à servir Dieu et à faire sa volonté. *Heureux ceux dont la voie est pure, ceux qui marchent dans la loi du Seigneur !* « *Beati immaculati in via qui ambulant in lege Domini !* » (*Ps.* CXVIII, 1.) Répétons donc avec instance : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?* « *Domine, quid me vis facere ?* » (*Act.* IX, 6.) Voilà pour la connaissance. — *Enseignez-moi à faire votre volonté.* « *Doce me facere voluntatem tuam.* (*Ps.* CXLII, 10.) Voilà pour la pratique.

Cette obligation de *servir Dieu* mérite donc de notre part la plus sérieuse attention. Car, premièrement, elle rencontre en nous de grands obstacles ; en second lieu, le service que nous devons à Dieu est de tous les instants et sans interruption. Car nous ne pouvons pas exercer sans cesse des actes de *louange* et de *respect :* des efforts aussi continus surpassent la faiblesse de notre nature. Mais sans cesse nous pouvons et nous devons *servir Dieu*, c'est-à-dire exécuter sa volonté. L'accomplissement de ce devoir essentiel s'étend à tous les moments de notre vie, même à ceux de notre sommeil, même à celui de la mort.

Après avoir attentivement médité ce triple devoir de l'homme envers son Créateur, considérons que, comme rien n'est plus *juste* dans son objet, rien aussi n'est plus *honorable* pour la créature intelligente. Quelque difficile que cette obligation puisse nous paraître quelquefois, grâce à la bonté divine, il est toujours *en notre pouvoir* de l'accomplir ; parce qu'il est toujours en notre pouvoir de tendre à notre fin, et que *rien hors de nous* ne saurait nous empêcher de l'atteindre, pas même le monde et l'enfer conjurés contre nous. Admirons donc la bonté

de notre Créateur, qui nous a prescrit une fin qu'il ne tient qu'à nous seuls d'obtenir : considération qui doit être pour nous une source de tranquillité, de sécurité et de paix, au milieu des vicissitudes de cette vie. Si je veux ne pas me manquer à moi-même, rien ne peut m'empêcher *de louer, d'honorer*, *de servir Dieu. Si je le veux, dès ce moment je suis l'ami de Dieu.* « *Amicus autem Dei esse si voluero, ecce nunc fio.* » (S. AUG. *Conf.* lib. VIII, c. VI.)

Une autre considération me *facilite* encore l'obligation de tendre à ma fin. Dieu ne ressemble pas aux hommes, et, dans les entreprises que je forme pour sa gloire, il n'exige pas de moi le succès ; il ne demande que la bonne volonté, et cette bonne volonté, par un don de la libéralité divine, dépend de moi tout entière. *Rien*, dit saint Augustin, *n'est si facile à la bonne volonté que la bonne volonté elle-même ; et cette bonne volonté suffit à Dieu.* « *Nihil enim tam facile est bonæ voluntati, quam ipsa sibi ; et hæc sufficit Deo.* » (S. AUG., *Serm.* IX, *de Verb. Domini.*)

Enfin tout ce qu'il peut y avoir de difficulté dans l'accomplissement de notre fin doit s'aplanir et disparaître en présence de l'*utilité* et de la *nécessité* de cette fin. Ecoutons l'auteur des Exercices :

III. ET PAR CE MOYEN (en accomplissant ces trois sortes de devoirs) SAUVER SON AME. — Qu'est-ce que sauver son âme? De quelle importance n'est-il pas pour moi de sauver mon âme? Que mettrai-je en comparaison avec ce bien incomparable? Quel travail ou quel sacrifice pourra me paraître difficile, ne devra me paraître facile, léger, doux, pour obtenir un si grand bien ; un bien dont la perte entraîne nécessairement après elle le plus grand de tous les maux? Car enfin, *si je ne* SAUVE *pas mon âme,*

je la PERDS *infailliblement*. Or, *perdre mon âme*, *c'est me damner pour toujours*. Il n'y a pas de milieu ; je ne puis m'arrêter entre le ciel et l'enfer ; il m'est impossible de ne pas *me perdre*, si je ne veux pas *me sauver*. Donc, souveraine *utilité*, souveraine *nécessité* de mon salut. Or, cette fin dernière, qui est la béatitude de l'homme et qui consiste à obtenir le souverain bien et à éviter le souverain mal, a une connexion nécessaire avec tout ce que nous venons d'expliquer. Ai-je été fidèle *à louer, à honorer, à servir Dieu ?* C'est de l'accomplissement de *ces devoirs* que dépend le salut de mon âme ; ce n'est, encore une fois, qu'*en les accomplissant* que je puis faire mon salut.

Et rien sans doute ne fait ressortir avec plus d'éclat la bonté et la générosité de mon Créateur, que d'avoir uni inséparablement la louange, le respect, le service que je lui dois, avec mon utilité souveraine et mon bonheur éternel.

Servir Dieu, condition préalable : *sauver mon âme*, conséquence nécessaire. *Servir Dieu*, c'est ma fin prochaine ; je dois l'accomplir en cette vie ; *sauver mon âme*, c'est ma fin dernière ; je la posséderai dans l'autre. Elle est donc vaine la sollicitude de ceux qui ne paraissent occupés que du salut de leur âme, qui ne veulent parler que du salut de leur âme, et qui ne se mettent que peu ou nullement en peine de *servir Dieu. Et par ce moyen sauver son âme*. Apportons au service de Dieu un cœur sincère ; et non-seulement espérons que nous obtiendrons notre salut de sa divine bonté, mais ayons-en une confiance ferme et inébranlable.

Ce n'est pas sans raison que l'on applique à la fin de l'homme ces paroles du Sauveur : *Une seule chose est nécessaire. « Unum est necessarium. »* (*Luc.* x, 42.) La fin de l'homme, c'est tout le bonheur de l'homme ; la fin

de l'homme, pour me servir des paroles du Sage, *c'est tout l'homme. « Hoc est enim omnis homo. »* (*Eccli.* XII, 13, Elle regarde tous les hommes, c'est une affaire qui est *personnelle* à chacun d'eux. L'homme seul peut se sauver, personne ne peut le sauver sans lui. *Une seule chose est nécessaire, « unum »*. Quelle que soit l'action que vous fassiez, si l'on vous demande : *Est-ce pour cela que vous êtes sur la terre ?* vous ne pouvez donner une réponse pleinement satisfaisante à cette question sans remonter immédiatement ou médiatement aux principes posés dans *la méditation fondamentale*. Car, si toutes vos actions ne se rapportent pas à cette véritable et unique fin de l'homme, ou elles sont absurdes, ou vous devez pouvoir leur assigner une fin ultérieure. Même pour les actions de leur nature utiles et nécessaires, les plus conformes à la probité, les plus saintes, si on vous fait la demande : *Est-ce pour cela que vous êtes sur la terre ?* par exemple, est-ce pour étudier ? est-ce pour écrire ? est-ce pour prier ? peut-être pourrez-vous répondre : *Oui, c'est* aussi pour cela. Mais ce n'est pas *absolument* pour cela. Car, si votre réponse était *absolument* vraie, il s'ensuivrait que l'action d'étudier, d'écrire, de prier, devrait être l'action de toute votre vie, que vous ne pourriez jamais la suspendre ; ce qu'il est impossible d'admettre pour aucune sorte d'action en particulier. Mais le *service de Dieu* regarde véritablement tous les instants de notre vie, et *la raison* du service de Dieu satisfait pleinement à cette question : *Est-ce pour cela que vous êtes sur la terre ?* J'ajoute même : Ce n'est pas seulement pour servir Dieu que *nous vivons* ; mais c'est encore pour le servir que *nous mourons. Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur*, dit l'Apôtre. « *Sive vivimus, sive morimur, Domini sumus.* » (*Rom.* XVI, 8.) Nous devons le servir en vivant, nous de-

vons le servir en mourant : *Une* SEULE *chose est nécessaire.*

L'application pratique de ce principe doit nécessairement varier selon la diversité des personnes. *Est-il du service de Dieu que je fasse cette action? Cette action peut-elle m'être utile pour la vie éternelle?* La réponse à ces questions dépendra d'une multitude de circonstances : de la position de celui qui fait les Exercices, du but qu'il se propose, des passions peut-être qui le combattent... Est-ce un prêtre, un religieux, un homme distingué par sa naissance, un savant, un marchand, un artisan, un soldat, un jeune homme, un vieillard, etc.? Tous d'abord, comme *hommes*, comme *chrétiens*, doivent *servir* Dieu : mais celui-ci a des obligations particulières à remplir *comme prêtre*, celui-là *comme religieux*, cet autre comme revêtu de telle dignité, chargé de tel emploi, etc. Champ vaste, espace immense ouvert à des considérations bien pratiques. *Seigneur*, *faites-moi connaître ma fin..., pour que je sache ce qui me manque.* « *Notum fac mihi*, *Domine*, *finem meum...*, *ut sciam quid desit mihi.* »

II. — LA FIN DES CRÉATURES.

ET LES AUTRES CHOSES (littéralement) QUI SONT SUR LA FACE DE LA TERRE SONT CRÉÉES POUR L'HOMME, ET POUR L'AIDER DANS LA POURSUITE DE LA FIN POUR LAQUELLE IL EST CRÉÉ.

1. ET LES AUTRES CHOSES QUI SONT SUR LA FACE DE LA TERRE. — Saint Ignace, comme il le fait voir dans la suite des Exercices, ne comprend pas seulement dans ces paroles les creatures proprement dites, comme sont les animaux, les plantes, les fruits, et tout ce qui est sur la terre : sa pensée s'étend encore à tout ce qui est et existe, de quelque manière que ce soit, hors de Dieu :

aux événements, aux vicissitudes humaines, et à tout ce que les hommes mettent au rang des biens et des maux. Nous ne trouverons pas, il est vrai, si nous remontons à l'état de justice originelle, que les maux aient été dans l'intention première du Créateur ; cependant, depuis la chute de l'homme, ils entrent dans le nouvel ordre de la Providence, et peuvent s'appeler objets *créés* ou *créatures*. Vous me direz : Tout ce que Dieu a créé est *bon*. Je l'avoue ; mais tout ce que Dieu a créé est, par sa nature d'objet fini, mélangé d'imperfections et de défauts dont il veut ou permet les suites. C'est dans ce sens que l'on doit entendre ces paroles de l'Ecriture : *Je suis le Seigneur, c'est moi qui forme les ténèbres et qui crée le mal* : « *Ego Dominus, creans tenebras, creans malum* » (*Is.* XLV, 6) ; et les phrases suivantes, si souvent répétées dans les livres saints et qui s'entendent des calamités même publiques, même des crimes des hommes : *J'amènerai sur eux*, etc. : « *Adducam super eos*, » etc. (*Jer.* XXXVI, 31.) *Cette parole est sortie de la bouche du Seigneur :* « *Factum est verbum istud a Domino* » (*Is.* XXVIII, 29) ; et tant d'autres passages semblables.

II. SONT CRÉÉES POUR L'HOMME.

1. POUR L'HOMME. — L'homme, dans la création du monde visible, est la fin du Créateur. Dieu a tout créé avant l'homme. Il a préparé à l'homme une demeure ; il lui a superbement meublé et magnifiquement orné un riche palais ; puis il a fait l'homme, aux ordres et au service duquel il a destiné et soumis toutes les créatures.

2. POUR L'HOMME. — L'homme pour Dieu, les créatures pour l'homme. Otez l'homme, faites disparaître du milieu des autres créatures, la seule qui soit tout à la fois corporelle et raisonnable, il n'y a plus pour le monde visible, pour l'être privé de mouvement comme

pour l'être privé de raison, de fin possible digne de la sagesse du Créateur.

3. Pour l'homme. — Donc elles pour l'homme, et non l'homme pour elles. L'homme est leur maître, et non leur esclave : il doit leur commander, non leur obéir. Plût à Dieu que les affections de l'homme, d'accord avec la nature, ne le privassent jamais de cette noble prérogative de prééminence sur les objets créés !

4. Pour l'homme. — Pour le servir ; pour servir *à ses besoins, à son utilité, à son plaisir même ;* mais aussi *à son occupation.* L'homme, matière et intelligence ; l'homme, animal raisonnable, a besoin de travail. Même dans l'état d'innocence, Dieu, par un effet de sa sagesse autant que de sa libéralité, avait placé Adam *dans le Paradis de délices, afin qu'il le cultivât et qu'il en fût le gardien.* Si les créatures, dans l'ordre actuel des choses, sévissent souvent contre les hommes coupables, *ces maux* n'en sont pas moins créés *pour l'homme,* créés pour lui fournir *l'occasion* de pratiquer la vertu. Or, quoi de plus utile et de plus nécessaire à l'homme après le péché ? surtout, la fin dernière des créatures étant :

De l'aider dans la poursuite de la fin pour laqelle il est créé.

De l'aider, premièrement, *à servir Dieu ici-bas,* fin *prochaine* de l'homme ; secondement, *à sauver son âme,* fin *dernière* de l'homme.

III. Or l'homme, dans l'usage des créatures, peut et doit répondre en trois manières à la fin que le Créateur lui a proposée, et qu'il s'est proposée à lui-même en les tirant toutes du néant.

La première manière est la *contemplation :* en s'élevant par la considération des créatures à la connaissance du Créateur ; à la connaissance de cette sagesse incréée, de cette puissance infinie, de cette bonté sans

bornes, de cette beauté sans imperfection, etc. C'est la pensée de l'Apôtre : *Ce qu'il y a d'invisible en Dieu est devenu visible par la connaissance que nous en donnent les* CRÉATURES : « *Invisibilia enim ipsius* PER EA QUÆ FACTA SUNT, *intellecta conspiciuntur.* » (*Rom.* I, 20.)

La seconde manière est *l'usage*. La règle de cet usage est la nécessité, l'utilité, une récréation honnête, l'exercice convenable des facultés de l'âme et du corps. Ajoutez l'exercice de la patience, s'il s'agit de supporter des choses pénibles à la nature.

La troisième manière est la *privation*, en nous abstenant de l'usage des biens délectables, par la vertu de tempérance et par la mortification.

De ces trois manières *de nous aider* des créatures pour obtenir notre fin, la première est sans contredit la plus *noble ;* la deuxième est *commune ;* la troisième dont l'application, dans l'état d'innocence, était si facile, et à ne considérer que la défense du Createur, se réduisait à si peu de chose, est devenue, dans l'état de nature déchue, d'une *nécessité* extrême, et devrait être, je ne dis pas fréquente, mais presque continuelle ; en sorte que si, dans la pratique, nous paraissions méconnaître *cette troisième manière* de faire servir les créatures à notre fin, nous manquerions infailliblement de fidélité et de modération dans la *deuxième*, et nous nous rendrions absolument incapables de la *première*. Car si, dans l'usage des creatures, l'homme n'est pas constamment maître de lui-même ; s'il ne refuse pas à la volonté propre et à l'inclination naturelle une partie de leurs demandes, il est hors de doute qu'il excédera les bornes de la tempérance, et que, loin de s'elever au Créateur par la considération ou par l'usage des créatures, il demeurera attaché à la matière, qui se changera pour lui en une fange, dans laquelle il s'enfoncera tous les jours

de plus en plus. *Si vous accordez à votre âme ses convoitises, elle vous rendra la joie de vos ennemis :* « *Si præstes animæ tuæ concupiscentias ejus, faciet te in gaudium inimicis tuis.* » (*Eccli.* XVIII, 31.)

Enfin, l'effet principal que doit produire en nous la *contemplation* des créatures, c'est de nous élever par la considération des biens et des maux visibles à la pensée des biens et des maux invisibles ; de nous faire regarder les objets visibles comme une *figure* des objets invisibles, et les choses présentes comme une *figure* des choses futures. *L'homme passe comme l'ombre et en* FIGURE, c'est la voix du prophète : « *Verumtamen in* IMAGINE *pertransit homo.* » (*Ps.* XXXVIII, 7.) *La* FIGURE *de ce monde passe,* c'est l'enseignement de l'Apôtre : « *Præterit* FIGURA *hujus mundi.* » (*I Cor.* VII, 31.)

C'est ainsi que tout ce qui est sur la terre doit être entre les mains de l'homme un instrument *à l'aide* duquel il s'efforce de tendre sans cesse vers la fin pour laquelle Dieu l'a créé. — Quel ample sujet de considération et d'application aux besoins personnels du retraitant !

III. — LE BON USAGE DES CRÉATURES.

D'OU IL SUIT QUE L'HOMME DOIT EN FAIRE USAGE (textuellement) AUTANT QU'ELLES L'AIDENT POUR SA FIN, ET QU'IL DOIT S'EN DÉGAGER AUTANT QU'ELLES SONT UN EMPÊCHEMENT A SA FIN.

1. Telle est la conséquence naturelle et rigoureuse qui découle du principe que nous venons de développer sur la fin des créatures. En effet, si toutes les créatures, sans exception, ont été créées *pour l'homme,* et *pour l'aider dans la poursuite de sa fin,* il est évident que le motif qui peut me porter à en user ou à m'en abstenir

doit se trouver dans la réponse à cette question : *Me sont-elles utiles ou non pour ma fin ?* Par conséquent, si je remarque que quelques-unes en particulier me sont véritablement utiles, je dois m'en servir *autant* qu'elles me sont utiles, NI PLUS NI MOINS ; si je remarque, au contraire, que quelques-unes me sont nuisibles, je dois m'en abstenir, je dois les repousser, je dois m'en dégager *autant* qu'elles me sont nuisibles, NI PLUS NI MOINS. Car telle est la nature des objets que nous appelons *moyens* ou *instruments ;* nous ne devons considérer en eux qu'une seule chose : s'ils sont, et jusqu'à quel point ils sont *moyens* ou *instruments* propres à la fin que nous nous proposons en les employant. S'ils n'ont pas cette aptitude, ce ne sont plus des *moyens*, ce ne sont plus des *instruments ;* et ils le seraient bien moins encore s'ils étaient positivement contraires à notre fin.

Principe de haute sagesse, dont l'application pratique règle véritablement et proprement toutes nos actions selon les lumières de la droite raison, parce qu'il nous fait toujours envisager comme *fin* ce qui est *fin*, et ce qui est *moyen* comme *moyen*, et seulement comme moyen. La fin que nous nous proposons une fois bien déterminée et bien comprise, nous ne devons plus ni désirer ni employer les *moyens* que par rapport à cette *fin*.

II. L'application de ce principe tout pratique est presque infinie. Et il est comme impossible de commencer à examiner sérieusement toutes les actions de sa vie à cette vive lumière, sans découvrir bientôt *un vrai désordre* dans toute sa conduite. L'homme considère si rarement, et se rappelle si peu cette *fin unique* de toutes les créatures ! Il interroge, il consulte avant tout *ses répugnances* et *ses goûts*. De là le dérèglement, de là les imperfections, de là les péchés. Car enfin, que cet objet *flatte* mes sens ou qu'il leur *répugne*, ce n'est

nullement une raison de l'embrasser ou de le repousser. Ce qui me *plaît* peut bien être, et sera très-souvent un obstacle à ma fin ; et ce qui me *déplaît* peut bien être, et sera très-souvent utile, quelquefois même la seule chose utile à ma fin. Mais non, nous n'embrassons que rarement ce qui répugne à nos sens ; le plus souvent nous le fuyons, nous l'avons en horreur ; nous désirons au contraire, nous recherchons avec empressement, nous embrassons avec passion ce qui leur est agréable, nous nous en servons, nous en jouissons même sans ordre comme sans mesure : ne cherchons pas ailleurs la source de tout le mal.

Cette application doit se faire diversement, selon la diversité des personnes. Elle regarde également, du reste, et l'homme mondain qui a besoin de sortir du bourbier du vice où il est plongé, et l'homme intérieur qui doit déraciner tout ce qui est en lui un obstacle à la perfection.

Quant aux paroles suivantes, vraiment remarquables, AUTANT QUE,... NI PLUS NI MOINS, elles sont l'expression de la perfection la plus élevée. Or cette perfection est vraiment digne de l'homme ; la raison seule la demande de l'homme, parce qu'il est *homme :* que dire du *chrétien*, du *religieux ?* Quel est donc celui qui, s'examinant d'après ce principe, ne commence enfin à découvrir tout ce qui lui manque ? *Seigneur, faites-moi connaître ma fin, pour que je sache ce qui me manque.* « *Notum fac mihi, Domine, finem meum, ut sciam quid desit mihi.* »

IV. — CONCLUSION PRATIQUE, OU MOYEN.

Littéralement : C'EST POURQUOI IL EST NÉCESSAIRE DE NOUS FAIRE INDIFFÉRENTS A TOUS LES OBJETS CRÉÉS, EN TOUT CE QUI EST LAISSÉ A LA LIBERTÉ DE NOTRE FRANC

ARBITRE, ET NE LUI EST PAS DÉFENDU, EN SORTE QUE, DE NOTRE CÔTÉ, NOUS NE VOULIONS PAS PLUS LA SANTÉ QUE LA MALADIE, LES RICHESSES QUE LA PAUVRETÉ, L'HONNEUR QUE LE MÉPRIS, UNE LONGUE VIE QU'UNE VIE COURTE, ET AINSI DE TOUT LE RESTE ; DÉSIRANT ET CHOISISSANT UNIQUEMENT CE QUI NOUS CONDUIT PLUS SUREMENT A LA FIN POUR LAQUELLE NOUS SOMMES CRÉÉS.

I. C'EST POURQUOI. — C'est-à-dire, afin de parvenir à faire un usage aussi parfaitement réglé des créatures, IL EST NÉCESSAIRE *de nous montrer, de nous rendre, de nous* FAIRE INDIFFÉRENTS POUR TOUTES LES CHOSES CRÉÉES. C'est ici la conclusion pratique et légitime de tout ce qui précède, et en même temps le *moyen* de parvenir à la perfection dont nous parlions il n'y a qu'un instant ; car ces paroles nous enseignent une disposition de l'âme, sans laquelle il nous serait absolument impossible d'observer la règle qui nous recommande d'*user* ou de *nous priver de l'usage* des créatures, AUTANT qu'elles sont un moyen ou un obstacle à notre fin, NI PLUS NI MOINS. Pour cela IL EST NÉCESSAIRE, remarquez le mot *nécessaire*, de nous montrer, de nous rendre, *de nous faire indifférents à l'égard de tous les objets créés.* Tous les objets créés, considérés en eux-mêmes, sont en effet indifférents, puisque tous peuvent également être nuisibles ou utiles à notre fin. C'est une vérité que la philosophie elle-même, sans autre secours que les lumières de la raison, a parfaitement comprise ; elle qui nous défend de donner aux objets visibles le nom de *biens* ou de *maux ;* elle qui les appelle ἀδιάφορα, *indifférents.* Mais les lumières de la foi nous ont rendu cette vérité tellement évidente, que si Dieu permettait à quelqu'un de choisir ce qu'il désire en lui adressant cette question : *De ces objets, lequel est le plus avantageux pour te conduire à ta fin dernière, qui est le salut de ton âme?*

nous ne comprenons pas que cet homme, s'il jouit de sa raison, puisse répondre autre chose que ces mots : *Je l'ignore, Seigneur, vous seul le savez.* Puisqu'il en est ainsi, il s'ensuit que rien ne peut être plus juste en soi, plus avantageux à notre salut, plus conforme à la vraie sagesse, que de nous montrer ENTIÈREMENT INDIFFÉRENTS à l'égard de TOUTES les créatures.

EN TOUT CE QUI EST LAISSÉ A LA LIBERTÉ DE NOTRE FRANC ARBITRE, ET NE LUI EST PAS DÉFENDU. — Ces paroles, qui règlent et limitent l'indifférence, sont nécessaires ; car, bien qu'il soit vrai de dire que tous les objets créés sont indifférents en *eux-mêmes*, cependant, relativement à nous, et dans des cas particuliers, il en est un grand nombre que nous devons éviter, que nous devons repousser de toutes nos forces ; comme il en est beaucoup d'autres que la loi divine, que notre emploi, que la justice, que la charité, nous obligent de conserver, et auxquels nous sommes tenus d'accorder ou de prodiguer nos soins. Les derniers de ces objets sont donc des biens par rapport à nous ; les premiers, des maux : et il n'est pas laissé à notre liberté d'être indifférents à l'égard des uns ni des autres. Aussitôt que la volonté de Dieu ordonne ou défend quelque chose, c'est pour nous un devoir rigoureux de vouloir avec le souverain Maître ce qu'il veut, et de ne vouloir pas ce qu'il ne veut pas. — Les paroles qui suivent DE NOTRE CÔTÉ, ont le même sens. Elles signifient : autant que cela est en nous, que cela dépend de nous, de notre volonté.

EN SORTE QUE, DE NOTRE CÔTÉ, NOUS NE VOULIONS PAS PLUS LA SANTÉ QUE LA MALADIE, LES RICHESSES QUE LA PAUVRETÉ, L'HONNEUR QUE LE MÉPRIS, UNE LONGUE VIE QU'UNE VIE COURTE. Saint Ignace en vient aux détails, et fait ici l'énumération de quatre chefs qui renferment

une multitude d'objets particuliers, auxquels nous devons appliquer cette doctrine de l'indifférence.

NOUS NE VOULIONS PAS PLUS. — Il s'agit ici d'une disposition de l'âme, d'une détermination libre de la volonté. L'auteur des Exercices pouvait se servir de l'expression suivante : NOUS NE RECHERCHIONS PAS PLUS : oui, en parlant *de la pauvreté* et *des richesses*, et même de l'*honneur* et de l'*ignominie*, qui, considérés en eux-mêmes, sont des objets indifférents. Mais la *santé* et la *maladie*, la *longueur* et la *brièveté* de la vie sont d'un autre ordre. La conservation de la santé et de la vie n'est point abandonnée à notre libre arbitre ; elle tombe sous un précepte formel, et il ne nous est nullement permis de RECHERCHER *la maladie ou d'*ABRÉGER *la durée de notre vie.* Cependant nous ne devons pas non plus VOULOIR *absolument la santé* plutôt que la maladie, ni une vie *longue* plutôt qu'une vie *courte.* Il faut toujours que, de notre côté, nous conservions cette disposition d'*indifférence* parfaite à l'égard de ces objets, comme à l'égard de tout ce qui n'est pas en notre pouvoir, mais dépend de la providence de Celui qui gouverne tout, et connaît seul ce qui doit nous conduire plus sûrement à notre dernière *fin*, ce qui peut nous *aider* ou nous *arrêter* davantage. Les *richesses* et les *honneurs* ont été sans doute pour quelques-uns une source de mérites et de bonnes œuvres ; mais, pour un très-grand nombre, ils ont été la cause de leur perte et de leur damnation éternelle. Les uns se sont sauvés par la voie de la *pauvreté* et des *ignominies ;* un très-grand nombre ont aussi trouvé leur salut dans la *maladie*, et *une mort prématurée* a ouvert le ciel à beaucoup d'élus : tandis qu'une *santé prospère* et de *longues années* ont été pour d'autres un moyen puissant d'étendre la gloire de Dieu, et d'acquérir des trésors immenses de mérites pour l'éternité. Quant à

nous qui, parmi tant de sentiers divers, ignorons lequel doit nous conduire plus directement et plus sûrement au salut, que nous reste-t-il à faire, si nous voulons agir avec sagesse, *qu'à ne vouloir pas* suivre l'un de préférence à l'autre, à nous abandonner à Dieu avec confiance, et avec une *indifférence* pleine et entière d'esprit et de volonté ? Soyons du reste bien persuadés que, s'il plaît au Seigneur de nous envoyer des adversités, elles seront pour nous la meilleure occasion de rendre à Dieu, d'une manière excellente et héroïque, ce triple devoir *de louange*, *de respect* et *de service*, et par conséquent un moyen puissant d'assurer *notre salut*.

Et ainsi de tout le reste. — La nécessité *de nous rendre indifférents* s'étend encore à tous les objets qui ne seraient pas renfermés dans les quatre chefs que nous venons de parcourir ; et il en est un très-grand nombre : *les talents et les dons de la nature* distribués avec plus ou moins d'égalité, *les dons surnaturels*, *les consolations et les désolations intérieures*, *la condition*, *le rang* que l'on occupe dans le monde, *l'habitation*, *l'emploi*, *les occupations de cet emploi*, *les personnes* avec lesquelles on est obligé de vivre, *leur caractère*, *leur conduite*, enfin tous *les événements heureux ou malheureux* ; et non-seulement ce qui nous touche nous-mêmes, mais encore ce qui regarde nos proches, *leur fortune*, les *changements* dans leurs affaires, *leur propre vie*, en un mot toutes les affaires *privées* ou *publiques* : tous ces objets, et une infinité d'autres, se trouvent compris dans ces paroles : *Et les autres choses qui sont sur la face de la terre* : et il est nécessaire que notre indifférence s'étende à tous, qu'ils soient agréables ou contraires à la nature, toujours comme il a été dit : *En ce qui est laissé à la liberté de notre franc arbitre, et ne lui est pas défendu.*

DÉSIRANT ET CHOISISSANT UNIQUEMENT CE QUI NOUS CONDUIT PLUS SUREMENT A LA FIN POUR LAQUELLE NOUS SOMMES CRÉÉS. *Le choix* est plus restreint que le *désir :* mais, soit que l'on puisse ou que l'on doive nécessairement *choisir,* comme il arrive tous les jours en beaucoup d'occasions ; soit que l'on ait seulement la liberté *de désirer,* la règle de la véritable sagesse est toujours la même, et nous commande toujours de considérer UNIQUEMENT ce qui nous est LE PLUS avantageux pour parvenir à notre fin.

II. Qui ne comprend maintenant l'étendue immense de l'application de cette doctrine, la perfection de sa pratique ? Et comme il arrive ordinairement que les objets qui nous *plaisent* naturellement nous conduisent *moins sûrement* à notre fin, et que ceux qui nous *déplaisent* nous y conduisent *plus sûrement,* avec quelle abondance de lumière ce seul principe ne nous montre-t-il pas la nécessité *de l'abnégation et de la mortification,* qui habituent notre volonté, même malgré elle, à s'abstenir, par amour pour la vertu, de ce qu'elle désire, et à embrasser ce qui lui répugne ? La philosophie, nous la citerons une seconde fois, a connu aussi cette doctrine : *Souffrir* et *s'abstenir,* nous dit-elle en son incisif langage : *Sustine* et *abstine.* Et ce serait bien en vain que sans la mortification l'on s'efforcerait de parvenir à *l'indifférence,* puisque c'est ou par la mortification seule, ou surtout par la mortification, que l'on peut *se faire,* se rendre, se montrer INDIFFÉRENT.

Ce n'est au reste qu'avec le secours de la grâce que nous pouvons accomplir ce que demande de nous cette méditation fondamentale. Quelque évidents que soient les principes qui doivent servir de règle de conduite à tout homme raisonnable, telle est la faiblesse de la volonté humaine, que jamais elle ne pourra s'y con-

former *dans la pratique,* sans la grâce de Jésus-Christ. C'est par cet avertissement que nous avons commencé cette explication, c'est par là que nous la terminerons, de peur que l'évidence même de ces vérités venant à produire en nous une présomption secrète, une triste expérience ne nous oblige d'avouer *que nous voyons et approuvons ce qui est parfait, et que nous suivons ce qui ne l'est pas : « Video meliora proboque ; deteriora sequor. »* Disons donc avec l'Église (Dim. dans l'Oct. de l'Épiph.) : *Seigneur, faites-nous la grâce de comprendre ce que nous devons faire, et donnez-nous la force de mettre en pratique ce que nous aurons compris. Nous vous le demandons par Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Ut ea quæ agenda sunt videant, et ad implenda quæ viderint, convolescant. Per Dominum nostrum Jesum Christum. »*

EXAMEN PARTICULIER

Il renferme trois temps et deux examens de conscience chaque jour.

Le premier temps est le matin. Aussitôt qu'on se lève, on doit se proposer de se tenir soigneusement en garde contre le péché (1) ou défaut

(1) Le *péché ou défaut particulier.* — La matière de l'examen particulier sera donc *les péchés* et *les défauts* ou imperfections quelconques. Tel est l'usage général parmi nous, et il remonte au temps de saint Ignace, comme le prouvent les histoires de la Compagnie. — On peut encore remarquer que toute la matière de l'examen particulier est renfermée dans trois pa-

particulier dont on veut se corriger et se défaire.

Le second temps est après le dîner. On commencera par demander à Dieu, notre Seigneur, ce que l'on désire (1), c'est-à-dire la grâce de s

roles que prononce le prêtre lorsqu'il offre la sainte hostie : *Pour mes* PÉCHÉS, *pour mes* OFFENSES, *pour mes* NÉGLIGENCES *sans nombre.*

1° *Les péchés.* — Tout péché ou faute proprement dite, grave ou légère, de pensée, de parole, d'action, ou même d'omission, dans lequel on a coutume de tomber plus souvent.

2° *Les offenses.* — Fautes moins proprement dites, ou involontaires, qu'il est aussi difficile à notre faiblesse d'éviter au milieu de tant de périls, qu'au voyageur le plus attentif de ne point heurter souvent malgré lui dans un chemin pénible et raboteux. Cependant le serviteur bon et fidèle, à l'aide de la vigilance chrétienne, et au moyen de l'examen particulier, peut et doit diminuer le nombre de ses offenses. Le Seigneur notre Dieu demande de nous *de la sollicitude dans son service,* nous dit le prophète : « *et sollicitum ambulare cum Deo tuo.* » (*Mich.* VI, 8.)

3° *Les négligences.* — Je n'entends pas ces négligences plus considérables qui vont jusqu'au péché d'omission ; mais celles qui se glissent ordinairement dans nos actions, et qui, sans en détruire tout le mérite, ne laissent pas de les rendre imparfaites et moins agréables à Dieu. Ces *négligences* sont vraiment *sans nombre,* soit que nous considérions le défaut de pureté et de force dans *l'intention,* soit que nous jetions les yeux sur une foule de *modes* ou *circonstances,* qui, ajoutées à nos actions, leur donneraient le lustre et la perfection que réclament tout à la fois et la grandeur du Dieu que nous servons, et la mesure des lumières qu'il communique à nos âmes. — Nous nous proposerons donc, au moyen de l'examen particulier : 1° de détruire les péchés ; 2° de détruire, ou du moins de diminuer les *offenses* : 3° de détruire, ou du moins de diminuer les *négligences,* par l'exercice fréquent des vertus qui doivent orner toutes nos actions et embellir toute notre vie.

(1) *Ce que l'on désire.* — Saint Ignace se sert souvent de cette expression lorsqu'il nous avertit de faire la demande de

souvenir combien de fois on est tombé dans ce péché ou défaut particulier, et celle de s'en corriger à l'avenir ; puis on fera le premier examen, en se demandant à soi-même un compte exact de ce point spécial, sur lequel on a résolu de se corriger et de se réformer. On parcourra donc chacune des heures de la matinée, que l'on peut aussi diviser en certains espaces de temps (1), selon l'ordre

la grâce particulière. Il semble vouloir nous recommander par là de penser sérieusement, avant la prière, *à ce que nous désirons actuellement obtenir* du Seigneur. Cette grâce spéciale consiste essentiellement, quel que soit son objet, en deux points : premièrement, une *lumière* qui nous fasse connaître nos chutes et nous en rappelle le souvenir ; secondement, un secours efficace pour nous en corriger dans la suite. *Ce n'est que par un don de la toute-puissance et de la miséricorde du Seigneur que ses fidèles peuvent le louer et le servir dignement.* Il faut donc, ainsi que le fait l'Église, dans l'Oraison du XIIe dimanche après la Pentecôte, lui demander la grâce *de ne point rencontrer d'obstacles dans notre course vers les divines promesses.* « *Omnipotens et misericors Deus, de cujus munere venit, ut tibi a fidelibus tuis digne et laudabiliter serviatur; tribue, quæsumus, nobis, ut ad promissiones tuas sine offensione curramus. Per Dominum nostrum Jesum Christum.* » — J'en ferai la remarque en terminant cette note : une chose certaine par elle-même, et dont la foi ne nous permet pas de douter, c'est que le plus grand obstacle peut-être au fruit solide de l'examen particulier est ordinairement *une secrète présomption,* ou qui nous reste entièrement cachée, ou qui ne nous est pas clairement connue, par un effet de laquelle nous établissons toute notre confiance dans nos bonnes résolutions et dans nos propres ressources. Or, l'Apôtre ne prend-il pas soin de nous avertir que toute notre *force vient de Dieu?* » *Sufficientia nostra ex Deo est.* » (*II Cor.* III, 5.)

(1) Littéralement : *D'heure en heure, d'un temps à un autre temps.* — Par *heures* ou par *temps*, l'examen peut encore se faire avec facilité en parcourant les unes après les autres les

des actions, en commençant depuis le moment du lever jusqu'à celui de l'examen présent; puis on marquera sur la première ligne de la lettre J (voy. p. 51) autant de points que l'on est tombé de fois dans ce péché ou défaut particulier. Enfin on prendra de nouveau la résolution de s'amender du premier au second examen.

Le troisième temps est après le souper. On fera le second examen, aussi d'heure en heure, en commençant depuis le premier, puis on marquera sur la seconde ligne de la même lettre J autant de points qu'on est tombé de fois dans le péché ou défaut particulier dont on travaille à se corriger.

QUATRE ADDITIONS

DONT L'OBSERVATION AIDERA A SE CORRIGER PLUS PROMPTEMENT DU PÉCHÉ OU DÉFAUT DE L'EXAMEN PARTICULIER.

Première addition. — Elle consiste, chaque fois que l'on tombe dans le péché ou défaut de l'examen particulier, à porter la main sur la poitrine en s'excitant intérieurement à la douleur; ce que l'on peut faire, même en présence de plusieurs, sans être remarqué.

Deuxième addition. — Comme la première ligne de la lettre J indique le premier examen, et la seconde le second, on observera le soir, en comparant la première et la seconde ligne, s'il y a amendement du premier au second examen.

[illegible] de tout le temps compris entre les deux examens, sans omettre les intervalles de temps entre les actions.

Troisième addition. — Comparer le second jour avec le premier, c'est-à-dire les deux examens du jour présent avec les deux du jour précédent, et voir si d'un jour à l'autre on s'est corrigé.

Quatrième addition. — Comparer également une semaine avec l'autre, et voir si, dans la semaine qui vient de s'écouler, le progrès a été plus notable que dans la semaine précédente.

Il faut remarquer que les premières lignes J, qui sont les plus longues, marquent le dimanche : les secondes, qui sont plus courtes, le lundi ; les troisièmes, le mardi ; et ainsi de suite (1).

J. ____
j. ____________________________________
j. ________________________________
j. ____________________________
j. ________________________
j. ____________________
j. ________________

(1) [Parce qu'il est juste, ajoute la Vulgate, que le nombre des fautes diminue en effet de jour en jour. — V. dans le *Combat spirituel* le ch. XVII, *De l'ordre qu'il faut garder dans le combat contre les passions et les vices* ; et le ch. XVI, *Que dès le matin le soldat chrétien doit se préparer au combat* ; et dans la *Perfection chrétienne* de Rodriguez, le *Traité de l'examen de conscience*. — L'examen *particulier* se combine le soir avec l'examen *général*. Avant midi, on peut se borner aux trois points indiqués par saint Ignace ; mais les personnes qui consacrent un quart d'heure entier à ce premier examen suivent ordinairement les cinq points de l'examen général, et ne

EXAMEN GÉNÉRAL

DE CONSCIENCE

POUR PURIFIER L'AME ET SE MIEUX CONFESSER.

Je suppose qu'il y a en moi trois sortes de pensées : les unes, proprement miennes, naissent de ma volonté et de ma liberté ; les autres viennent du dehors, et ont pour principe le bon ou le mauvais esprit (1).

laissent pas, tout en insistant sur le péché ou défaut particulier dont elles veulent se corriger, de s'examiner généralement sur toutes les fautes de la matinée. — Voyez à la fin du volume les *Notes supplémentaires*.]

(1) [*Examen général*. — Ou principes généraux sur l'examen de conscience qui doit se faire avant une confession générale, ou avant une confession ordinaire, ou même tous les soirs, comme on le verra ci-après dans la manière de faire l'examen général.]

Qu'il y a en moi. — Qu'il y a ; expression de l'autographe Il s'agit de pensées libres et réfléchies, et nullement de ces pensées rapides et momentanées qui *passent* en nous, mais qui ne *sont* pas en nous ; nullement de ces écarts de l'imagination, dans lesquels il n'y a aucune advertance de l'esprit, auxquels la volonté ne prend aucune part. *Qu'il y a en moi* ; saint Ignace, comme on peut l'observer encore, emploie volontiers la premiere personne. Cette manière de parler aide celui qui fait les Exercices à penser *à lui*, à s'appliquer les vérités qu'il médite, et à se dire à lui-même : *Tu es cet homme* : « *Tu es ille vir*. »

« [*Viennent du* DEHORS. — Cette expression se retrouve dans la seconde règle *des scrupules*, et elle est aussi juste que lumineuse. Pour peu que l'homme s'étudie sérieusement à con-

I. — DE LA PENSÉE.

On peut mériter en deux manières lorsqu une mauvaise pensée vient du dehors.

Premièrement, si, lorsque la pensée de commettre un péché mortel se présente, je lui résiste aussitôt, et qu'ainsi j'en triomphe.

Secondement, si, d'abord repoussée, cette mauvaise pensée revient une ou plusieurs fois, et que je lui résiste toujours, jusqu'à ce que je la chasse entièrement. Cette seconde manière est d'un plus grand mérite que la première.

On pèche véniellement, quand la pensée de pécher mortellement s'offrant à l'esprit, on lui prête l'oreille en s'y arrêtant quelques instants, ou lorsqu'on en reçoit quelque délectation sensuelle, ou lorsqu'on apporte quelque négligence à rejeter cette pensée.

On pèche mortellement en deux manières : la première, lorsque l'on consent à la mauvaise

naître ce qui se passe au fond de son âme, il discernera sans beaucoup de difficulté une pensée qui naît de son propre fonds, d'une pensée *qui vient du dehors*. Les pensées qui viennent du dehors sont suggérées par le bon ou par le mauvais esprit. Par le bon esprit, ce sont *des inspirations*; par le mauvais esprit, ce sont *des tentations* ou *des illusions*. L'homme spirituel examine donc toutes les pensées qui *sont* en lui, soit qu'elles lui appartiennent, soit qu'elles viennent *du dehors*; il suit avec docilité ce qui est bon, il repousse avec fidélité ce qui est mauvais, il déjoue par la prudence ce qui est fallacieux : *L'homme spirituel juge de tout*, dit saint Paul : « *Spiritualis autem judicat omnia.* » (*I Cor.* II, 15).]

pensée, avec l'intention de commettre ensuite le péché dont la pensée se présente, ou avec le désir de le commettre, si on le pouvait ; la seconde, quand on commet extérieurement ce péché.

Or le péché d'action est plus grave que le péché de pensée pour trois raisons : premièrement, à cause de la durée qui est plus longue ; secondement, à cause de l'affection désordonnée qui est plus forte ; troisièmement, à cause du dommage qui est plus grand pour les deux personnes (1).

II. — DE LA PAROLE.

On ne doit jurer ni par le Créateur ni par la créature qu'avec vérité, respect et nécessité. Il n'y a point nécessité d'affirmer avec serment toute vérité, mais celle-là seulement dont il doit résulter un avantage de quelque importance pour l'âme, pour le corps ou pour les biens temporels. On jure avec respect quand, en prononçant le nom de Dieu, Créateur et Seigneur de toutes choses, on se rappelle l'honneur et le respect qui lui sont dus.

Encore que dans le jurement fait en vain le péché soit plus grave quand on jure par le Créateur que quand on jure par la créature, il faut cependant remarquer qu'il est plus difficile de jurer avec les conditions requises, c'est-à-dire avec vé-

(1) *Pour les deux personnes*. C'est la traduction littérale ; et ce qui est dit plus haut de la *délectation sensuelle* prouve qu'il s'agit surtout en cet endroit de péchés contre le sixième commandement.

rité, nécessité et respect, par la créature que par le Créateur, pour les raisons suivantes :

Premièrement. — Lorsque nous voulons jurer (1) par quelque créature, la pensée de nommer la créature ne nous rend pas aussi attentifs ni aussi circonspects pour dire la vérité, ou pour l'affirmer avec nécessité, que la pensée de nommer le Seigneur et Créateur de toutes choses.

Secondement. — Il n'est pas aussi facile de rendre au Créateur un témoignage de vénération et de respect en jurant par la créature, qu'en jurant par le Créateur et Seigneur lui-même, et en prononçant son saint nom. En effet, la pensée de nommer Dieu, notre Seigneur, inspire par elle-même plus de vénération et de respect que la pensée de nommer un objet créé. Il suit de là qu'il est plus permis aux hommes parfaits qu'à ceux qui sont imparfaits de jurer par la créature, parce que les premiers, éclairés par la lumière qu'ils reçoivent dans la contemplation assidue des choses divines, peuvent plus facilement que les seconds méditer et contempler que Dieu, notre Seigneur, est dans toutes les créatures par son essence, par sa présence et par sa puissance ; et ainsi, en jurant par la créature, ils sont plus aptes et plus disposés à rendre un témoignage de vénération et de respect à leur Créateur et Seigneur.

Troisièmement. — En jurant fréquemment par

(1) *Lorsque nous voulons jurer...*, la pensée, ou *la volonté de nommer...* — Il s'agit ici de l'attention qui doit *précéder* e jurement, et non *l'accompagner* seulement.

les objets créés, les imparfaits sont plus exposés à l'idolâtrie que les parfaits (1).

Il ne faut dire aucune parole oiseuse. J'entends par parole oiseuse celle qui n'est utile ni à nous-mêmes ni au prochain, ou qui n'est point dirigée à cette fin. Toutes les fois donc qu'il doit résulter, ou que nous avons intention qu'il résulte de nos discours un avantage pour notre âme ou pour celle du prochain, pour notre corps ou pour nos biens temporels, ce n'est point une parole oiseuse, quand même nous parlerions de choses étrangères à notre profession : comme si, étant religieux, nous parlions de guerre ou de commerce. Mais, en général, toute parole dite avec une intention louable est méritoire, et toute parole proférée avec une intention coupable, ou seulement sans motif raisonnable, est un péché.

Gardez-vous de la détraction et des murmures. Manifester un péché mortel qui n'est pas encore public, c'est un péché mortel ; si le péché que vous révélez est véniel, vous commettez un péché véniel ; et si vous parlez des défauts d'autrui, vous découvrez votre propre défaut. Mais, supposé que vous ayez une intention droite, vous pouvez parler en deux circonstances des péchés ou des fautes de votre prochain : premièrement, quand le péché est connu publiquement, par exemple

(1) [Le serment qui se terminerait à la créature, sans se rapporter autrement au Créateur, serait un acte d'idolâtrie. Or, les imparfaits sont plus exposés que les parfaits à ne point rapporter au Créateur le jurement par la créature.]

lorsqu'il s'agit d'une personne de mauvaise vie, ou d'une sentence portée par un tribunal, ou d'une erreur publique qui empoisonne les âmes de ceux parmi les quels elle se propage ; secondement, quand le péché est secret, et que vous le révélez à une personne dans l'intention qu'elle aide celui qui l'a commis à sortir de son mauvais état, pourvu toutefois que vous ayez des raisons suffisantes de penser qu'elle pourra lui être utile (1).

III. — DE L'ACTION.

On doit s'examiner sur les commandements de Dieu et de l'Église et sur les ordres de ses supérieurs. Tout ce qui se fait contre quelqu'une de ces trois parties de nos obligations, selon son importance plus ou moins grande, est un péché plus ou moins grave. J'entends par ordres des supérieurs tout ce qui est revêtu de leur autorité, comme sont les diplômes accordés par les souverains pontifes, dans l'intention d'obtenir de Dieu le triomphe de l'Église sur les infidèles et la concorde entre les princes chrétiens, et autres concessions d'indulgences attachées à l'accomplissement de certaines œuvres, et surtout à la confession de ses péchés et à la sainte communion. Car ce n'est pas un péché léger d'être cause que les autres méprisent, ou de

(1) [Le P. Frusius ajoute ici l'alinéa suivant : On peut mettre au nombre des péchés de la langue les moqueries, les injures et autres semblables, dont celui qui donne les Exercices pourra faire un plus long détail, s'il le juge convenable.]

mépriser soi-même ces règlements et ces recommandations si saintes de nos premiers pasteurs.

MANIÈRE DE FAIRE L'EXAMEN GÉNÉRAL.

Il renferme cinq points.

Le premier point est de rendre grâces à Dieu, notre Seigneur, des bienfaits que nous avons reçus.

Le deuxième, de demander la grâce de connaître nos péchés et de les bannir de notre cœur.

Le troisième, de demander à notre âme un compte exact de notre conduite depuis l'heure du lever jusqu'au moment de l'examen, en parcourant successivement les heures de la journée, ou certains espaces de temps déterminés par l'ordre de nos actions. On s'examinera premièrement sur les pensées, puis sur les paroles, puis sur les actions, selon l'ordre indiqué dans l'examen particulier.

Le quatrième, de demander pardon de nos fautes à Dieu, notre Seigneur.

Le cinquième, de former la résolution de nous corriger avec le secours de sa grâce. Terminer par l'Oraison dominicale (1).

CONFESSION GÉNÉRALE ET COMMUNION.

Celui qui voudrait, sans y être obligé, faire une

(1) [L'Examen général doit se faire tous les soirs; c'est une pratique commune à toutes les personnes vraiment désireuses de leur avancement dans la vertu. — Voyez, à la fin du volume, les *Notes supplémentaires.*]

confession générale, y trouvera pendant les Exercices trois avantages entre beaucoup d'autres.

Premièrement. — Il est certain que celui qui se confesse tous les ans avec les dispositions requises n'est pas tenu à faire une confession générale dans le temps des Exercices ; cependant, en la faisant, il retirera un plus grand profit et un plus grand mérite spirituels, à cause de la douleur actuelle plus vive de tous les péchés et de tous les déréglements de sa vie.

Deuxièmement. — Durant le temps des Exercices, on acquiert de ses péchés et de leur malice une connaissance plus intime que dans tout autre temps où l'on s'adonnait moins sérieusement aux choses intérieures. Or, en obtenant alors cette connaissance plus claire et une douleur plus grande, l'âme retirera plus de profit spirituel et de mérite qu'elle n'eût pu le faire auparavant.

Troisièmement. — Le retraitant, ayant apporté au tribunal de la pénitence des dispositions plus parfaites, recevra par conséquent avec plus de fruit le très-saint Sacrement de l'autel, qui l'aidera non-seulement à ne point retomber dans le péché, mais encore à conserver et à augmenter la grâce qu'il a reçue. Le temps le plus convenable pour faire la confession générale est immédiatement après les Exercices de la première semaine.

PREMIER EXERCICE.

Le premier Exercice est la méditation selon les trois puissances de l'âme, sur le premier, le second et le troisième péché. Il renferme, après l'oraison préparatoire et deux préludes, trois points principaux et un colloque (1).

L'oraison préparatoire consiste à demander à Dieu, notre Seigneur, que toutes mes intentions, toutes mes actions et toutes mes opérations (2) soient dirigées uniquement au service et à la louange de sa divine Majesté.

(1) [*Sur le premier, le second et le troisième péché.* — Sur le *premier* péché, qui fut celui des anges rebelles; il a été commis dans le ciel : sur le *second* péché, qui fut celui de nos premiers parents; il a été commis par l'homme dans l'état d'innocence : sur le *troisième* péché, commis dans l'état de nature déchue, c'est-à-dire par un homme sujet à l'ignorance et à la concupiscence, mais toujours doué de la liberté. On comprend tout ce qu'il y a de grand et de vaste dans le sujet de cette première méditation, et on voit le sens que renferment ces mots si simples en apparence: *sur le premier, le second et le troisième péché.*] — Il renferme, après *l'oraison préparatoire, trois points...* L'oraison préparatoire et les préludes sont clairement séparés du corps de la méditation. Ils ne sont qu'une préparation à laquelle il ne faut pas accorder un temps trop considérable. — *Trois points principaux :* le mot espagnol que nous rendons par *principaux* signifie encore *importants* ou *capitaux*. Comme le sens ne peut pas être que ces points sont les *principaux* relativement à d'autres, puisqu'il n'y en a réellement que trois, le mot *principaux* semble devoir s'entendre de l'importance et de l'efficacité de ces mêmes points, relativement au but de la méditation. On peut dire aussi qu'ils sont *principaux*, parce qu'il est facile de les subdiviser en plusieurs autres, qu'ils renferment.

(2) *Toutes mes intentions, toutes mes actions et toutes mes opérations.* — Pendant une heure entière de méditation, que

Le premier prélude est la composition de lieu (1). Il faut remarquer ici que si le sujet de la contemplation ou de la méditation est une chose visible, comme dans la contemplation des mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce prélude consistera à me représenter, à l'aide de l'imagination, le lieu matériel où se trouve l'objet que je veux contempler ; par exemple le temple, la montagne où est Jésus-Christ ou Notre-Dame, selon le mystère que je choisis pour ma contemplation. Si le sujet de la méditation est une chose invisible, comme sont ici les péchés, la composition de lieu

d'intentions et de désirs, que d'actions, que d'opérations de l'esprit ou du corps! Il faut donc demander à Dieu dans l'oraison préparatoire que *toutes* lui soient consacrées. C'est ainsi que, selon le langage de la sainte Écriture, *nous glorifierons le Seigneur, nous crierons vers le Seigneur de tout notre cœur* : « *Confiteri Domino, — Clamare ad Dominum in toto corde suo.* » Mais l'accomplissement d'une action si sainte nous est impossible sans le secours de la grâce ; c'est un don de Dieu qu'il faut demander avec ferveur au commencement de la méditation, ou, en d'autres termes, dans l'oraison préparatoire. — Cette prière est toujours la même, quel que soit le sujet de la contemplation ou de la méditation. Au reste, si elle est efficace pour nous préparer à l'oraison, elle ne l'est pas moins pour sanctifier toutes les actions de notre vie. On pourra donc l'employer souvent dans le cours de la journée, et ce sera toujours avec le plus grand fruit.

(1) [*La composition du lieu.* — Expression admise par l'usage, et qui signifie la représentation mentale du lieu de la contemplation ou de la méditation. Saint Ignace dit : *La composition* EN VOYANT *le lieu*, et il se sert du mot de *composition*, que plusieurs ont rendu par *construction*, parce que c'est au retraitant lui-même à se faire cette représentation de la manière qui lui convient le plus. Nous conserverons donc toujours cette expression dans la suite.]

sera de voir des yeux de l'imagination et de considérer mon âme (1) emprisonnée dans ce corps mortel, et moi-même, c'est-à-dire mon corps et mon âme, dans cette vallée de larmes, comme exilé parmi les animaux privés de raison.

Le second prélude consiste à demander à Dieu, notre Seigneur, ce que je veux et ce que je désire.

(1) *De considérer* MON AME. — Il faut que je pense à *moi-même*, que je m'applique tout *à moi-même*. — Remarquez la justesse de ce prélude, et combien l'image qu'il nous présente est propre à faire naître en nous le *sentiment de la honte et de la confusion*, qui est le but spécial de cette méditation. Dès le prélude, l'homme se sent tout pénétré de la conscience de *sa dégradation*. Ce n'est point ainsi qu'il sortit des mains de son Créateur : le péché l'a réduit à ce triste état. Son corps a été créé immortel; et il est corruptible et mortel. L'âme se servait du corps comme d'un compagnon fidèle et obéissant; maintenant elle le trouve infidèle, perfide et rebelle. Elle est, en un sens véritable, dans ce corps comme dans *une prison*, et elle ne peut exercer librement ses opérations intellectuelles. Ce même corps est pour elle, non-seulement un lieu de détention, où elle est privée de la liberté, mais une *maison de force*, où elle est abreuvée d'amertume et accablée de travaux comme *une esclave*. De là ces soupirs des saints : *Qui me délivrera? « Quis me liberabit ? » Retirez mon âme de sa* PRISON : « *Educ de* CUSTODIA *animam meam.* » — De plus, le corps et l'âme, c'est-à-dire l'homme, créature intelligente, image de la Divinité, parmi les animaux, non plus comme dans le paradis terrestre où il leur commandait en maître et en souverain, mais comme un *exilé*, relégué pour ses crimes dans une terre lointaine, confondu avec la brute, comme s'il était son semblable. *Il a été comparé aux animaux privés de l'intelligence, il est devenu semblable à eux, « Comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis.* » (Ps. XLVIII, 13.) Voilà l'état de mon âme, voilà l'état de mon corps, voilà mon état après le péché. Ce prélude seul ne fournit-il pas à l'homme une matière abondante pour entrer dans la connaissance de lui-même et de sa misère ?

Cette demande doit être conforme au sujet de la méditation. Dans la contemplation de la Résurrection, par exemple, je demanderai la grâce de participer à la joie ineffable de Jésus-Christ glorieux ; dans celle de la Passion, je demanderai la douleur, les larmes, les souffrances, avec Jésus-Christ dans les tourments. Dans la méditation présente, je dois demander la honte et la confusion de moi-même (1), en considérant combien est grand le nombre de ceux qui sont en enfer pour un seul péché mortel (2), et combien de fois j'ai mérité d'être damné éternellement pour mes péchés sans nombre.

Avant chaque contemplation ou méditation, on doit faire exactement l'oraison préparatoire, qui est

(1) *Demander la honte et la confusion.* — C'est le fruit propre de cette méditation. Le péché a eu son principe dans l'*orgueil* ; c'est par l'*humiliation* que doit commencer notre conversion. — Pour exciter en nous ce sentiment de honte et de confusion, pour réprimer les saillies impétueuses de notre orgueil, rien de plus propre, rien de plus efficace que les réflexions qui nous sont présentées dans cet Exercice. Que n'ajoutent pas au premier prélude que nous avons expliqué, le premier et le troisième point, en obligeant le pécheur à se mettre, par la pensée, au-dessous de tout ce qu'il y a au monde de plus malheureux, de plus vil et de plus méprisable, les démons et les réprouvés ! Si la miséricorde divine a été plus grande envers nous qu'à leur égard, cette considération est moins capable de diminuer la confusion que doit produire en nous le souvenir de nos péchés, que de l'augmenter. Les colloques qui terminent cet Exercice et les suivants nous feront comprendre cette vérité.

(2) *Combien est grand le nombre de ceux...* — De ce nombre sont tous les mauvais anges. Ce serait altérer le sens de l'auteur que d'appliquer ces paroles exclusivement aux hommes.

toujours la même, et les deux préludes, qui varient de fois à autre, selon le sujet.

Le premier point sera d'exercer la mémoire, en me rappelant le premier péché, qui fut celui des Anges ; puis l'entendement, en réfléchissant sur le même péché ; puis enfin la volonté, en m'efforçant de me rappeler et de comprendre vivement cette première rébellion et ses suites, afin de me causer plus de honte et de confusion, en mettant mes péchés innombrables en comparaison avec le péché unique des Anges. Pour un seul péché ils ont été précipités en enfer; combien de fois l'ai-je mérité moi-même pour tous ceux que j'ai commis? Cet exercice de la mémoire sur le péché des Anges consiste donc à se remettre dans la pensée comment ils furent créés dans l'état d'innocence ; comment ils refusèrent de se servir de leur liberté (1) pour rendre à leur Créateur et Seigneur l'hommage et l'obéissance qui lui étaient dus ; comment, l'orgueil venant à s'emparer de leur esprit, ils passèrent de l'état de grâce à un état de malice, et furent précipités du ciel en enfer. Ensuite, l'entendement s'appliquera à réfléchir plus en détail sur le même sujet ; et, surtout, la volonté devra exciter en elle des affections en conséquence.

(1) Littéralement : *Ne voulant pas s'aider de leur liberté.* — Ces paroles méritent d'être remarquées. Il appartient à la créature raisonnable de *s'aider* en coopérant librement à la grâce divine. Les anges rebelles eux-mêmes ne manquèrent d'aucun secours de la part d'un Dieu bon et libéral : mais *ils se manquèrent* à eux-mêmes. C'est ainsi que quiconque pèche et périt, pèche et périt *par sa faute*, refusant *de s'aider soi-même.*

Le second point sera d'exercer, comme dans le premier, les trois puissances de l'âme sur le second péché, qui fut celui d'Adam et d'Ève : me rappelant à la mémoire comment, pour ce péché, ils firent une si longue pénitence, et quelle corruption il causa dans tout le genre humain : tant de millions d'hommes se précipitant depuis ce moment dans les enfers (1) ! — Cet exercice de la mémoire sur le péché de nos premiers parents consiste donc à se rappeler comment Adam ayant été créé dans la terre de Damas et placé dans le paradis terrestre, et Ève formée d'une de ses côtes, Dieu leur défendit de manger du fruit de l'arbre de la science ; comment, en ayant mangé et s'étant ainsi rendus coupables, ils furent couverts de tuniques de peau et chassés du paradis terrestre ; comment enfin, privés de la justice originelle qu'ils avaient perdue, ils passèrent toute leur vie dans de pénibles travaux et dans un continuel repentir. On réfléchira ensuite par le moyen de l'entendement, et l'on s'efforcera d'exercer la volonté, comme il a été dit dans le premier point.

Le troisième point sera de méditer de la même manière sur le troisième péché, le péché particulier d'un homme quelconque tombé en enfer pour

(1) Textuellement : *tant de gens marchant vers l'enfer !* — C'est-à-dire tant d'hommes vivant de telle sorte qu'ils finissent par tomber en *enfer*. La connexion qui existe dans le texte, entre ce membre de phrase et le précédent, donne clairement à entendre que la perte de tant d'âmes est une suite de cette dépravation du genre humain, conséquence elle-même de la prévarication de nos premiers pères.

ce seul péché mortel, considérant que des âmes sans nombre sont maintenant damnées pour des péchés moins multipliés que les miens. — Il faudra donc d'abord appliquer la mémoire à ce troisième péché particulier, et se représenter la grièveté et la malice du péché commis par l'homme contre son Créateur et Seigneur ; puis se convaincre, par le moyen de l'entendement, qu'ayant péché et s'étant révolté contre la Bonté infinie (1), cet homme a justement été condamné pour toujours. Enfin on terminera par les actes de la volonté, comme il a été dit plus haut.

Colloque (2). Me représentant Notre-Seigneur Jésus-Christ en croix devant moi, je lui demanderai

(1) Selon le texte : *En péchant et en agissant contre la bonté infinie.* — Si c'est dans l'acte même du péché que la mort surprenne le pécheur, qui s'étonnera qu'il soit condamné, même pour *un seul* péché mortel, même après le *premier* péché mortel ? Cette vérité effrayante devient palpable par la manière dont elle est ici présentée : *en péchant et en agissant* CONTRE LA BONTÉ INFINIE. Mais que ce soit dans l'acte même du péché, ou après cet acte, que le pécheur coupable d'un seul péché mortel, et persévérant dans sa volonté dépravée, soit cité au tribunal de Dieu, la raison est toujours la même. En effet, cet homme meurt d'une mort naturelle, ou est enlevé par une mort violente ; mais Dieu, pour éloigner de lui l'un ou l'autre de ces deux genres de mort, est-il obligé de déroger à l'ordre de la nature en faisant un miracle ? *Je vous jugerai dans l'état où je vous trouverai* : « *In quibus vos deprehendero, in eis et judicabo.* » Ce sont les paroles mêmes de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que la tradition nous a conservées. (Apud S. Justinum M. in Dialogo cum Tryphone, et Baronium sub ann. D. 34.)

(2) Tout ce colloque, comme la méditation elle-même, tend à exciter le sentiment de *la honte* et de *la confusion*.

dans un colloque comment, étant le Créateur de toutes choses, il en est venu jusqu'à se faire homme; comment, possédant la vie éternelle, il a daigné accepter une mort temporelle et la subir réellement pour mes péchés. Puis, me considérant moi-même (1), je me demanderai ce que j'ai fait pour Jésus-Christ, ce que je fais pour Jésus-Christ, ce que je dois faire pour Jésus-Christ. Et, le voyant ainsi attaché à la croix, je ferai les réflexions qui se présenteront à moi.

Le colloque est, à proprement parler, l'entretien d'un ami avec son ami, ou d'un esclave avec son seigneur. Tantôt il lui demande quelque grâce, tantôt il s'accuse d'une mauvaise action; il lui communique ses propres affaires, il lui demande conseil. Réciter en finissant : *Notre Père,* etc.

(1) L'ordre indiqué par saint Ignace dans ce colloque est donc : premièrement, de considérer *Jésus crucifié*; secondement, de jeter les yeux *sur soi-même*; troisièmement, d'exciter en moi, par cette double considération, des sentiments *de honte et de confusion*; mais aussi de me livrer au sentiment intime *d'une humble confiance* en la miséricorde infinie de Dieu, et *d'une amoureuse reconnaissance* envers sa bonté; puisque c'est à sa longanimité que je suis redevable de n'être pas pour jamais au nombre des victimes de sa justice : «*Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti.*» (Thren. III, 22.) Ce sentiment de la miséricorde divine n'est jamais oublié par l'auteur des Exercices, pas même lorsqu'il traite les sujets les plus effrayants. Voyez le colloque de la méditation de l'enfer, note 1, page 77.

DEUXIÈME EXERCICE.

Le deuxième Exercice est la méditation sur ses propres péchés. Il renferme, outre l'oraison préparatoire et les deux préludes, cinq points et un colloque.

L'oraison préparatoire sera la même.

Le premier prélude sera la même composition de lieu.

Le second prélude consiste à demander ce que l'on veut obtenir. Dans cette méditation, je demanderai une douleur intense et profonde (1), et des larmes pour pleurer mes péchés.

Le premier point est comme une revue générale. Je tâcherai donc de me souvenir de tous les péchés de ma vie, la repassant tout entière d'année en année, ou d'époque à époque. Pour cela, il me sera très-utile de me rappeler trois choses: premièrement, les lieux que j'ai habités; secondement, les relations que j'ai eues avec d'autres personnes; troisièmement, les emplois que j'ai exercés (2).

(1) *Profonde.* — Mot à mot, *accrue*, devenue grande par ses accroissements. Comme le fruit propre du premier Exercice était *la honte* et *la confusion*, celui du second est *la douleur* et *la contrition.*

(2) Cette considération de *tous* les péchés de toute la vie, simultanément rappelés à la mémoire, est sans doute de nature à convaincre quiconque fera cette méditation, qu'il est *un grand pécheur*, comme parle saint Ignace. (Voyez Addit. 2, et note 3, p. 79.) Il sera bon de distinguer *les péchés*, *les offenses* et *les négligences.* (Voyez Examen particulier, note 1, p. 47.) Et, indubitablement, *la voix* de notre vie nous apparaît-

Dans le second point, je pèserai mes péchés; c'est-à-dire que je considérerai la laideur et la malice intrinsèque de chaque péché mortel, supposé même qu'il ne soit pas défendu (1).

Dans le troisième, je considérerai qui je suis, en m'efforçant par diverses comparaisons de paraître de plus en plus petit à mes yeux. Premièrement (2), que suis-je en comparaison de tous les

tra pleine 1° *de la fange* de nos péchés, 2° *de la boue* de nos négligences, 3° *de la poussière* de nos défauts et de nos imperfections; et celui qui a les yeux du cœur éclairés découvrira, par une considération attentive, que cette poussière est infinie.

(1) A cause du *déréglement* qu'ils renferment, et de leur opposition avec la droite raison, quand même par impossible, lorsqu'il s'agit des préceptes de la loi naturelle, il n'existerait pas de loi prohibitive. N'est-il pas évident, par exemple, que le blasphème, le parjure, la calomnie, l'oppression de l'innocent, la trahison, la fomentation de la discorde, etc., ont en eux-mêmes quelque chose de honteux, de contraire à la rectitude naturelle, abstraction faite des lois qui les défendent et des châtiments qui sont la sanction de ces lois? Je dis plus, les péchés véniels, et même les imperfections, ne sont-ils pas, *considérés en eux-mêmes*, pleins de vanité, de folie, d'absurdité, et indignes de l'âme raisonnable et immortelle, indépendamment des lois et des châtiments?

(2) *Premièrement, deuxièmement, troisièmement*, etc. — Énumération par gradation. D'abord, tout ce qu'il y a de *bon* en moi s'évanouit et est réduit *à rien* par cette comparaison 1° avec les autres hommes, 2° avec les anges et les saints, 3° avec Dieu même. Ensuite le *mal* qui est en moi est mis à découvert sans ménagements, et dans toute sa laideur : 1° *la hideuse corruption de mon corps*, suite du vice de ma nature gâtée par le *péché originel* ; 2° une corruption plus dégradante encore dans l'âme : d'abord les passions mauvaises, ces sources empoisonnées de toutes les actions honteuses, ces *ulcères* infects de l'âme ; puis tant *de déréglements et de péchés actuels* com-

hommes? Deuxièmement, que sont tous les hommes en comparaison de tous les Anges et de tous les Saints du paradis? Troisièmement, que sont toutes les créatures en comparaison de Dieu? Donc moi seul, enfin, que puis-je être? Quatrièmement, je considérerai toute la corruption et toute l'infection de mon corps. Cinquièmement, je me regarderai comme un ulcère et un abcès d'où sont sortis tant de péchés, tant de crimes et tant de souillures honteuses.

Dans le quatrième point, je m'appliquerai à connaître Dieu, que j'ai offensé. Je m'aiderai de la considération de ses attributs, que je comparerai aux défauts contraires qui sont en moi : sa sagesse à mon ignorance (1), sa toute-puissance à ma faiblesse, sa justice à mon iniquité, sa bonté à ma malice.

Le cinquième point sera le cri d'étonnement d'une âme profondément émue (2). Je parcour-

mis avec délibération : ce qui devrait me faire regarder avec horreur de tous les hommes comme un lépreux ou un *pestiféré*.

(1) *Sa sagesse à mon ignorance.* — Considérer l'une après l'autre chaque perfection divine, la comparant avec le défaut contraire qui est en moi.

(2) Textuellement : *Sera une exclamation d'étonnement avec un sentiment* ACCRU, ou profond. — C'est, comme nous le faisions remarquer dans le second prélude, note 1, page 68, une douleur devenue *grande*, *forte*, *véhémente*, par ses accroissements. On peut donc considérer cette expression comme une métaphore tirée des eaux d'une rivière qui *s'accroissent* et qui *s'élèvent*. En effet, si l'on a examiné et médité sérieusement les vérités exposées dans les points précédents, il est comme impossible que l'on ne sente naître et s'accroître dans

rai toutes les créatures, leur demandant comment elles m'ont laissé la vie, comment elles ont concouru à me la conserver. Je demanderai aux Anges, qui sont le glaive de la justice divine, comment ils m'ont souffert et gardé, comment ils ont même prié pour moi ; aux Saints, comment ils ont aussi intercédé et prié pour moi. Je m'étonnerai que les cieux, le soleil, la lune, les étoiles et les éléments, les fruits de la terre, les oiseaux, les poissons et les animaux ; que toutes les créatures aient continué à me servir et ne se soient point élevées contre moi ; que la terre ne se soit pas entr'ouverte pour m'engloutir, creusant de nouveaux enfers où je devais brûler éternellement.

Je terminerai par un colloque, dans lequel j'exalterai la miséricorde de mon Dieu ; je lui rendrai grâces de m'avoir conservé la vie jusqu'à ce moment, et je prendrai la résolution de me corriger avec le secours de sa grâce. *Notre Père,* etc.

TROISIÈME EXERCICE.

Le troisième Exercice est la répétition du premier et du deuxième, terminée par trois colloques.

Après l'oraison préparatoire et les deux préludes, je répéterai le premier Exercice et le

son cœur des affections sans nombre, et surtout celles de *la crainte*, de *la confusion*, de *la douleur*, qui viendront *nourrir* et *augmenter* la source de nos larmes, ou du moins la vivacité de notre repentir.

deuxième (1), faisant une attention spéciale aux endroits qui m'auront fait éprouver plus de consolation ou de désolation, et que j'aurai médités avec plus de goût spirituel, m'y arrêtant quelque temps.

(1) *Le premier Exercice et le deuxième.* — Séparément et sans les confondre; c'est-à-dire, ne pas confondre en une seule les deux méditations précédentes, mais parcourir successivement les points de l'une et l'autre; premièrement ceux de la première, secondement ceux de la seconde. On ne restera pourtant pas le même temps sur tous les points; mais on consultera le goût ou le sentiment intérieur que l'on a éprouvé en les méditant la première fois.

[« L'usage de ces répétitions, dit le Directoire (ch. xv, n° 2), est très-utile. Car il arrive souvent, lorsque nous méditons un sujet pour la première fois, que l'entendement, se laissant aller à une curiosité naturelle, se repaît de la nouveauté des objets; mais lorsque, dans la suite, nous modérons la spéculation ou le travail de l'intelligence, la voie commence à s'ouvrir aux affections intérieures, dans lesquelles consiste principalement le fruit de la méditation. Il faut donc éviter, dans les répétitions, les raisonnements trop longs et trop multipliés; mais seulement se rappeler à la mémoire, se représenter, et comme parcourir les vérités que nous avons déjà méditées, en nous y arrêtant et en les goûtant par l'affection et la volonté. »

« Quant à ce qui est dit, continue le Directoire (n° 3), dans le livre des Exercices, première semaine, troisième Exercice, qu'il faut s'arrêter davantage aux endroits dans lesquels on aura éprouvé plus de consolation ou de désolation, cela signifie qu'il faut revenir, non-seulement sur les passages qui nous auront donné plus de lumière ou de ferveur, mais encore sur les points dans la méditation desquels nous n'aurions éprouvé que sécheresse; parce qu'il arrive souvent que ce sont ceux-là mêmes qui nous procurent une plus grande abondance de consolation. On peut même, surtout dans la première semaine, répéter deux fois le même sujet, si l'on y est porté par une grande consolation ou un bon mouvement spirituel. »]

Je ferai ensuite les trois colloques (1), de la manière suivante :

Le premier à Notre-Dame, pour qu'elle m'obtienne de son Fils et Seigneur trois grâces : la première, de connaître d'une connaissance intime mes péchés et d'en concevoir de l'horreur; la deuxième, de sentir le désordre de mes actions, afin que, le détestant, je me corrige et je règle ma conduite; la troisième, de connaître le monde (2),

(1) *Je ferai* ENSUITE *les trois colloques.* — Le moment de faire ces colloques n'est pas indifférent. Sans doute lorsqu'on se sent porté à les faire dans le cours de l'Exercice, on peut suivre l'attrait intérieur; mais ils sont toujours d'obligation *à la fin, que l'on s'y sente porté ou non.* La sécheresse spirituelle, loin d'être un motif pour les omettre, en est un pour les faire avec plus d'application et de fidélité.

(2) *De connaître le monde.* — Il faut désirer ardemment et demander instamment de connaître et d'avoir en horreur non-seulement *la malice du monde,* mais *la vanité* du monde, mais tout ce qui est compris dans ce mot, *le monde.* — Il y a dans ce triple colloque une gradation remarquable. On y demande d'une manière distincte *la connaissance,* puis *la haine,* premièrement *de ses péchés,* deuxièmement *du désordre* de ses actions, troisièmement *du monde* et de *sa vanité.* Ne confondons point ces trois choses. Dans la deuxième et la troisième, il s'agit moins *des péchés* que *des occasions* et *des causes* du péché. Car *le déréglement* ou *le désordre,* soit qu'il existe dans l'ensemble même de toute notre vie qui ne se rapporterait pas, autant qu'il est nécessaire, à notre fin; soit qu'il se rencontre dans la suite de nos actions, par le défaut d'ordre ou de règlement ; ou dans la manière de les faire, sans considérer la fin de chacune, et sans garder la modération convenable, est toujours la source d'un grand nombre de péchés. — Le monde encore, avec son *inconstance* et sa *légèreté,* et, ce qu'il y a de plus redoutable, avec *la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux* et *l'orgueil de la vie,* nous fascine les yeux, et est pour nous l'aliment de tous les vices,

afin que l'ayant en horreur, je m'éloigne de tout ce qui est vain et périssable. Terminer ce premier colloque par la *Salutation angélique.*

Le second au Fils (1), lui demandant les mêmes grâces et le priant de me les obtenir de son Père céleste. Terminer par la prière : *Ame de Jésus-Christ.*

Le troisième à Dieu le Père, lui demandant toujours les mêmes grâces, et le suppliant de me les accorder lui-même, lui qui est le Seigneur éternel de toutes choses. Je réciterai l'*Oraison dominicale.*

QUATRIÈME EXERCICE.

Le quatrième Exercice est un résumé du troisième.

Je dis un résumé (2), dans lequel l'entendement, sans s'egarer, réfléchit attentivement, en

la source et l'occasion de péchés innombrables. — On demande donc pour chacune des trois fins ou objets de ce colloque une double grâce : *lumière* pour l'entendement, afin de connaître; *mouvement* pieux de la volonté, afin d'abhorrer et de fuir. Saint Ignace avertit souvent de demander *cette double grâce*, et on ne peut le recommander assez.

(1) [*Le second au Fils.* — Considéré non comme Dieu, mais comme homme, notre médiateur et notre avocat, toujours vivant pour intercéder en notre faveur. (*Direct.* c. xv, n. 7.)]

(2) *Un résumé.* — Remarquez que le texte ne donne pas à cet Exercice le nom de *répétition.* C'est un Exercice distinct de la répétition précédente *qu'il résume.* Il ne faut donc pas répéter de nouveau, ou reprendre *point par point* le premier et le second Exercice, mais *résumer* ce qui nous a le plus touchés dans le troisième ; afin que, nous représentant vivement à l'esprit ces mêmes vérités et les méditant sans distraction, comme

se rappelant les vérités qu'il a contemplées dans les Exercices précédents. On terminera en faisant les trois mêmes colloques.

CINQUIÈME EXERCICE.

Le cinquième Exercice est la méditation de l'enfer. Il renferme, outre l'oraison préparatoire et les deux préludes, cinq points et un colloque.

L'oraison préparatoire comme à l'ordinaire.

Le premier prélude est la composition de lieu, qui consiste, dans cette méditation, à voir des yeux de l'imagination la longueur, la largeur et la profondeur de l'enfer.

Le second est la demande de la grâce que l'on veut obtenir. Ici je demanderai le sentiment intérieur des peines que souffrent les damnés, afin que, si mes fautes (1) me faisaient jamais oublier l'amour du Seigneur éternel, du moins la crainte des peines m'aidât à ne point tomber dans le péché (2).

sans effort, nous nous en trouvions pénétrés plus profondément ; et surtout que nous sentions dans nos cœurs une douleur toujours plus vive de nos péchés, et que nous nous confirmions de plus en plus dans la résolution de nous en corriger.

(1) *Mes fautes.* — Mes péchés, même véniels, même mes défauts *volontaires*, dont l'effet ordinaire est l'affaiblissement, puis l'oubli de l'amour divin, qui conduit au péché *mortel*. Et comme ce péché est le plus grand de tous les maux, nous demandons d'en être préservés, au moins par la crainte des châtiments. — Remarquez encore les derniers mots de ce prélude, où l'auteur des Exercices dit au nombre singulier, dans *le péché* ; voulant signifier, dans *aucun péché grave*.

(2) *M'aidât à ne point* TOMBER. — Le fruit propre que saint

Dans le premier point, je verrai des yeux de l'imagination ces feux immenses, et les âmes des réprouvés comme enfermées dans des corps de feu.

Dans le deuxième, j'entendrai, à l'aide de l'imagination, les gémissements, les cris, les clameurs, les blasphèmes contre Jésus-Christ Notre-Seigneur et contre tous les Saints.

Dans le troisième, je me figurerai que je respire la fumée, le soufre, l'odeur d'une sentine et de matières en putréfaction.

Dans le quatrième, je m'imaginerai goûter intérieurement des choses amères, comme les larmes, la tristesse, le ver de la conscience.

Dans le cinquième, je toucherai ces flammes vengeresses, m'efforçant de comprendre vivement comment elles environnent et brûlent les âmes des réprouvés.

Faisant un colloque avec Jésus-Christ Notre-Seigneur, je me rappellerai combien d'âmes sont en enfer (1) : les unes parce qu'elles n'ont pas cru

Ignace veut nous faire retirer de cet Exercice, c'est la résolution d'éviter le péché à l'avenir. — Ainsi trois causes se réunissent pour opérer la conversion entière : 1° *la honte*, fruit du premier Exercice ; 2° *la douleur*, fruit du second Exercice ; 3° *le propos* ferme et efficace de ne plus commettre le péché, fruit principal du dernier Exercice de cette journée.

(1) [D'après l'abbé Clément, *on se représentera, en se les rappelant* NOMMÉMENT *et* EN DÉTAIL *à la mémoire, tous ceux qu'on sait avoir été condamnés au supplice de l'enfer.* — Le sort éternel de l'homme ne peut se savoir avec certitude que par la révélation; et l'Écriture sainte ne nous fait connaître *nommément* qu'un très-petit nombre de réprouvés. Les expressions

à la venue du Sauveur, les autres parce qu'en y croyant elles n'ont pas agi selon ses commandements ; partageant ces âmes en trois classes : la première, celles qui se sont perdues avant sa venue; la deuxième, pendant sa vie ; la troisième, après sa vie en ce monde. Je lui rendrai grâces de ne m'avoir laissé tomber par la mort dans aucune de ces classes (1); me rappelant, au contraire,

de l'abbé Clément *nommément et en détail* se réduisent donc à bien peu de chose. L'auteur des Exercices nous présente ici un tableau bien autrement grand et terrible. C'est l'enfer tout entier, dans toute sa longueur et sa profondeur ; et, au milieu de ces flammes vengeresses, cette multitude effrayante d'infidèles et d'hérétiques, de mauvais juifs et de mauvais chrétiens, qui ont existé depuis le commencement du monde, et que nous devons nous représenter avec effroi comme en masse, sans en excepter un seul.]

(1) D'après le second prélude, le but de saint Ignace, en nous proposant la méditation de l'enfer, est moins, comme nous l'avons dit note 1, page précédente, d'exciter en nous la douleur d'avoir commis le péché, que de nous détourner, en nous en inspirant une vive horreur, de le commettre *dans la suite*. En effet, tout ce qu'il y a d'effrayant dans les considérations qu'il nous présente est plus propre de sa nature à nous porter au ferme propos qu'à la contrition. Je dis *de sa nature :* car ces châtiments terribles deviennent de puissants motifs de contrition même parfaite, si nous les considérons *comme un mal épouvantable* QUE NOUS AVONS MÉRITÉ, ET DONT LA BONTÉ INFINIE DE NOTRE DIEU NOUS A MISÉRICORDIEUSEMENT PRÉSERVÉS. Réflexion capable de nous faire éclater en transports d'admiration, de reconnaissance et d'amour ! Consultons notre cœur, et nous comprendrons que rien n'est plus efficace pour obtenir le fruit propre de cette première semaine, que la considération de *la miséricorde divine* sur nous ; sentiment dont nous nous trouverons d'autant plus intimement pénétrés, que nous serons descendus plus avant dans la considération des maux qui sont inhérents au péché, ou qui en sont la suite.

comment j'ai toujours été jusqu'ici l'objet de sa grande compassion et de sa grande miséricorde; et je terminerai en récitant l'*Oraison dominicale* (1).

Le premier Exercice se fera au milieu de la nuit; le deuxième, le matin, aussitôt après le lever; le troisième, avant ou après la messe, mais toujours avant le dîner; le quatrième, à l'heure de vêpres; le cinquième, une heure avant le souper. Ce règlement, tel ou à peu près tel que nous venons de l'indiquer, est le même pour les quatre semaines, autant que l'âge, la disposition et les forces de la personne qui fait les Exercices lui permettront d'en faire cinq, ou l'obligeront d'en diminuer le nombre.

ADDITIONS A OBSERVER

POUR MIEUX FAIRE LES EXERCICES ET TROUVER PLUS SUREMENT CE QUE L'ON DÉSIRE (2).

Première addition. — Après m'être couché, et avant de m'endormir, je penserai à l'heure à

(1) Si celui qui donne les Exercices croit devoir, pour le bien de ceux qu'il dirige, ajouter ici d'autres méditations, sur la mort, par exemple, sur les autres peines du péché, sur le jugement, etc., il est libre de le faire. Car il est certain que telle était la méthode de saint Ignace lui-même, ainsi que des premiers Pères de la Compagnie qu'il avait formés. Mais il faut les ajouter ici, en cet endroit même; non avant, mais après le cinquième Exercice, qui est la méditation de l'enfer. Ces cinq Exercices réunis forment un tout qu'il faut se garder de détruire. On trouvera après les additions les méditations dont il est parlé dans cette note.]

(2) On ne saurait dire de quelle importance sont ces addi-

laquelle je dois me lever, et pour quelle fin, et je résumerai pendant l'espace d'un *Ave Maria* l'Exercice que je dois faire.

Deuxième addition. — Lorsque je me réveillerai (1), j'éloignerai de mon esprit toute autre pensée, pour m'occuper de suite du sujet que je dois méditer dans le premier Exercice, qui se fait au milieu de la nuit, m'excitant à la confusion de mes péchés, si grands et si nombreux ; je me proposerai quelques comparaisons, par exemple celle d'un gentilhomme (2) qui se trouverait devant son roi et devant toute sa cour honteux et confus d'avoir grandement offensé celui dont il a d'abord reçu de nombreux bienfaits et des faveurs signalées. De même, dans le second Exercice, je me regarderai comme un grand pécheur (3), enchaîné, et sur le

tions, non-seulement pour le temps des Exercices, mais pour tous les temps, si nous voulons méditer comme il faut et avec fruit, et avancer dans la voie du Seigneur. Il est donc nécessaire de nous rendre ces enseignements familiers, en les mettant tous les jours en pratique. Or, c'est surtout pendant le temps des Exercices que nous pourrons acquérir cette habitude, qu'il faudra conserver ensuite toute la vie.

(1) *Lorsque je me réveillerai.* — Aussi souvent qu'il m'arrivera de me réveiller pendant la nuit, quand même l'heure de me lever pour la méditation ne serait pas encore venue.

(2) *Un gentilhomme.* — Littéralement *un chevalier*, titre qui ne se donne pas à un simple soldat, mais à un guerrier d'une naissance illustre, qui a embrassé volontairement le métier des armes. Or ces deux qualités de valeur et de noblesse rendent celui qui les possède plus susceptible de sentiment d'honneur et d'émulation, et par conséquent plus sensible *à la honte et à la confusion.*

(3) *Comme un grand pécheur.* — Pour faire naître dans son cœur le sentiment qui doit être le fruit du second Exercice,

point de comparaître devant le Juge suprême et éternel, m'aidant de la comparaison d'un criminel digne de mort, que l'on conduit chargé de fers devant son juge temporel : et, dans ces pensées ou d'autres semblables, selon la matière de l'Exercice, je prendrai mes vêtements.

Troisième addition. — Avant de commencer, je me tiendrai debout le temps de réciter l'Oraison dominicale, à un ou deux pas de l'endroit où je

il est nécessaire que chacun pense aux péchés de sa vie passée, comme s'il n'avait rien fait pour les expier. Il est vrai que peut-être ils ont été effacés par la pénitence ; je dis *peut-être*, car personne ne peut en être certain ; cependant nous devons nous considérer ici *tels que nous nous sommes faits par nos péchés et non tels que nous sommes peut-être devenus par la grâce*. La grâce est l'œuvre de la miséricorde divine ; le péché est tout entier notre œuvre. Or, on veut que nous méditions dans cet Exercice ce que nous sommes par nous-mêmes, ce qui est en nous notre ouvrage. Cette considération doit avoir une grande force sur l'esprit même de celui qui n'aurait à se reprocher que des fautes vénielles. Car il est certain qu'un seul péché véniel, commis avec délibération, mérite d'être puni par la soustraction des grâces du Ciel. Et vers quel précipice ne s'élance pas l'âme que la justice divine a privée d'un tel secours? Mais, s'il en est ainsi de celui qui n'a commis que des péchés véniels, que ne devra pas éprouver intérieurement celui qui a la certitude d'en avoir commis de mortels? N'eussions-nous abandonné qu'une seule fois la voie de votre service, ô mon Dieu, où aboutissions-nous si votre droite ne nous y eût ramenés miséricordieusement ? *Je vous rendrai donc, Seigneur, des actions de grâces de tout mon cœur, et je glorifierai à jamais votre nom, parce que votre miséricorde sur moi est grande, et que vous avez dé[illegible] mon âme des abîmes de l'enfer : « Confitebor tibi, Domine Deus meus, in toto corde meo, et glorificabo nomen tuum in æternum : quia misericordia tua magna est super me, et eruisti animam meam ex inferno inferiori. »* (Ps. LXXXV, 12.)

dois méditer, l'esprit élevé vers le ciel, et considérant comment Dieu, notre Seigneur, me regarde (1) ; puis je me prosternerai en m'humiliant devant lui.

Quatrième addition. — Je commencerai ma contemplation, tantôt à genoux, tantôt prosterné, tantôt étendu sur la terre, le visage vers le ciel, tantôt assis, tantôt debout; cherchant toujours à trouver ce que je désire. Et en cela j'observerai deux choses : premièrement, si je trouve ce que je désire à genoux ou prosterné, je ne chercherai pas une autre position; secondement, si j'éprouve dans un point de la méditation les sentiments que je voulais exciter en moi, je m'y arrêterai et m'y reposerai sans me mettre en peine de passer outre, jusqu'à ce que mon âme soit pleinement satisfaite.

Cinquième addition. — L'Exercice terminé, assis ou en me promenant, j'examinerai pendant un quart d'heure quel en a été le succès : s'il n'a

(1) Saint Ignace nous enseigne ici à faire un acte de *présence de Dieu*, qui doit précéder toute méditation et toute prière. Les efforts de l'imagination ne sont point nécessaires; il suffit que, par un acte de foi très-simple, nous comprenions *vivement* que Dieu est *présent*, qu'il nous *regarde*, qu'il est *attentif* à ce que nous allons faire, et que nous nous arrêtions quelque temps à cette pensée. Dans cette considération, la Majesté divine doit commander *notre respect*; sa bonté et sa miséricorde doivent exciter *notre confiance*; et non-seulement ces deux sentiments sont une excellente préparation à la prière, mais nous devons faire en sorte qu'ils accompagnent toujours la nôtre, et qu'ils en soient comme l'âme. DIEU ME REGARDE. Qu'est-ce que DIEU ? Et MOI, que suis-je ?

pas été heureux, j'en rechercherai attentivement la cause, et, l'ayant découverte, je m'exciterai au repentir, afin de me corriger dans la suite; s'il a été heureux, j'en rendrai grâces à Dieu, notre Seigneur, et me conduirai une autre fois de la même manière.

Sixième addition. — Je ne m'arrêterai volontairement à aucune pensée capable de me causer du contentement ou de la joie, comme serait le souvenir du ciel ou de la résurrection : car toute considération de cette nature m'empêcherait de ressentir de la peine et de la douleur, et de verser des larmes sur mes péchés. Je tâcherai, au contraire, de conserver toujours le désir d'éprouver de la douleur et du repentir, me rappelant plutôt à la mémoire la mort et le jugement.

Septième addition. — Pour la même raison, je me priverai entièrement de jour, fermant les fenêtres et les portes de l'appartement que j'occupe, tout le temps où je m'y trouverai, excepté lorsque je devrai réciter l'Office divin, lire et prendre mon repas.

Huitième addition. — Je m'abstiendrai de rire et de proférer aucune parole qui puisse porter à rire.

Neuvième addition. — Je veillerai sur mes yeux et ne les lèverai sur personne, excepté lorsqu'il me faudra parler à quelqu'un, en l'abordant ou en le quittant.

Dixième addition. — La dixieme addition regarde la pénitence, qui se divise en *intérieure* et *extérieure*. La pénitence intérieure consiste dans

la douleur de ses péchés, accompagnée d'un ferme propos de ne plus retomber dans ces mêmes péchés ni dans aucun autre. La pénitence extérieure est un fruit de la première, et consiste à se punir de ses fautes passées ; ce qui peut surtout se pratiquer en trois manières.

Premièrement, à l'égard de *la nourriture*. Sur quoi il faut remarquer que le retranchement du superflu n'est pas pénitence, mais tempérance. Il n'y a pénitence que lorsqu'on retranche quelque chose de ce que l'on pourrait prendre convenablement ; et dans ce sens, plus nous parvenons à retrancher, plus la pénitence est grande et louable, pourvu qu'elle n'aille pas jusqu'à ruiner les forces, et qu'elle n'altère par notablement la santé.

Deuxièmement, à l'égard du *sommeil*. Pour la manière de le prendre, remarquez encore que ce n'est pas pénitence de retrancher ce qui ne servirait qu'à flatter notre délicatesse et notre sensualité. Il n'y a pénitence que dans la privation d'une partie des objets dont nous pourrions convenablement user ; et, dans ce sens, plus on parviendra à retrancher, mieux on fera, pourvu qu'on n'altère point considérablement sa santé et qu'il ne s'ensuive pas une infirmité notable. Quant au temps à donner au *sommeil*, il ne faut ordinairement rien retrancher de ce qui est convenable, à moins qu'il ne s'agisse de corriger l'habitude vicieuse de dormir trop et d'arriver à une juste mesure (1).

(1) *D'arriver à une juste mesure.* — Une habitude se détruit

Troisièmement, à l'égard *du corps*. Elle consiste à lui faire souffrir une douleur sensible en portant des cilices, des cordes, des chaînes de fer sur la chair; en prenant des disciplines, ou en se faisant des plaies et en pratiquant d'autres genres d'austérités (1). Ce qui paraît le plus convenable et le moins dangereux en ce point, c'est que la

par une habitude contraire, comme on repousse un clou par un autre clou. *Conatus conatu, consuetudine consuetudo, quasi clavus clavo retundatur.* (Maximes de saint Ignace.)

(1) Ces paroles, qui nous étonnent peut-être, sont celles d'un saint, qui rapporte ce qu'ont fait presque tous les saints. Saint François de Sales, le plus doux des hommes, prenait des disciplines, même sanglantes. Sans doute la délicatesse et le sensualisme de notre siècle ont presque fait disparaître du milieu du monde les saintes et salutaires pratiques de la pénitence corporelle; cependant il y a toujours eu et il y aura toujours, je ne dis pas dans le cloître, mais dans le monde, des âmes d'élite désireuses de crucifier leur chair, par esprit de pénitence, de zèle pour le salut de leurs frères, d'amour envers l'Homme-Dieu qui a voulu être crucifié pour nous. L'exemple suivant est trop remarquable en ce genre pour ne point trouver ici sa place. — Vers l'année 1820, une fille de ferme de Bretagne se plaignait à son confesseur (le P. Leleu, de la Compagnie de Jésus) d'être gênée dans ses travaux par des instruments de pénitence qu'elle portait constamment sur elle depuis plus de vingt ans. Le confesseur lui dit qu'il voulait savoir quels étaient ces instruments de pénitence. Quelques jours après, sa pénitente lui apporta une plaque de fer-blanc hérissée de clous, de près de deux centimètres de long, rangés sur cinq ou sept lignes. Or cette personne portait quatre plaques semblables : l'une sur la poitrine, l'autre sur le dos, les deux autres sur les côtés, en sorte que ces quatre plaques se joignaient entièrement, et formaient, à la lettre, un corset de fer. Ce genre d'austérité lui avait été suggéré par un ancien prêtre, qui l'exerçait sur lui-même pour apaiser la colère de Dieu, irrité par les crimes de notre première révolution. Le nouveau confesseur, consi-

douleur ne soit sensible que dans la chair, et qu'elle ne pénètre pas jusqu'aux os ; de sorte que la pénitence cause de la douleur et non quelque infirmité. Aussi semble-t-il à propos de faire usage de disciplines faites de petites cordes qui causent extérieurement de la douleur, plutôt que d'employer un instrument qui puisse causer intérieurement une infirmité notable.

Première remarque. Les pénitences extérieures se pratiquent principalement (1) pour trois fins :

dérant l'âge et les travaux de cette courageuse fille, ne lui permit pas de continuer. — Voyez page suivante les fins principales pour lesquelles on peut pratiquer les pénitences extérieures.]

(1) *Principalement.* — Car on peut avoir en vue d'obtenir d'autres effets et d'autres fruits. Ceux qui sont indiqués dans cette remarque sont pourtant les principaux, et les autres fruits particuliers peuvent facilement se rapporter à l'un de ces trois. — La partie *inférieure* de l'âme. Textuellement : *toutes les parties inférieures ;* puisque le châtiment du corps est utile pour réprimer *toutes* les passions, quelle que puisse en être la source. — A se soumettre, *autant qu'il est possible ;* ou, selon le texte, à être *plus soumise*, car une soumission entière est difficile, pour ne pas dire ordinairement impossible dans cette vie. — Au reste, ce triple fruit de la pénitence extérieure nous prouve, jusqu'à l'évidence, que l'homme qui s'occupe sérieusement de son avancement spirituel, ne doit jamais être sans en pratiquer quelqu'une, puisque nous avons toujours quelqu'une des raisons proposées pour faire pénitence, quand nous ne les avons pas toutes. J'ajoute que l'usage de cette doctrine ne doit pas se restreindre au temps des Exercices, mais s'étendre à toute la vie, ainsi que la plupart des avis et des méthodes donnés par saint Ignace. C'est donc une erreur de croire que l'observation des additions et des autres points proposés dans ce livre regarde uniquement ce temps.

la première, pour la satisfaction des péchés que l'on a commis; la seconde, pour se vaincre soi-même, c'est-à-dire pour obliger la sensualité à obéir à la raison, et la partie *inférieure* de l'âme à se soumettre, autant qu'il est possible, à la partie *supérieure*; la troisième, pour obtenir de Dieu quelque grâce particulière que l'on désire, par exemple celle de ressentir intérieurement une vive douleur de ses péchés, de les pleurer amèrement, ou de verser des larmes sur les douleurs et les souffrances que Notre-Seigneur Jésus-Christ endura dans sa Passion, ou enfin la solution de quelque doute.

Deuxième remarque. La première et la deuxième addition ne regardent que les Exercices de la nuit et de l'aurore, et non ceux qui se font en d'autres temps. La quatrième addition ne s'observera jamais dans l'église ou en présence d'autres personnes, mais uniquement quand on est seul dans sa chambre ou ailleurs.

Troisième remarque. Quand celui qui fait les Exercices n'obtient pas ce qu'il désire, comme des larmes, des consolations, etc., il est souvent avantageux qu'il fasse quelque changement dans la nourriture, dans le coucher, ou dans le sommeil, et dans les autres manières de faire pénitence; qu'il modifie sa conduite, pratiquant des mortifications deux ou trois jours de suite, et les suspendant les deux ou trois jours suivants. Car quelques-uns ont besoin de faire plus de pénitences, et d'autres moins; et aussi parce que souvent

nous omettons les pratiques extérieures de pénitence par amour des sens, et par un jugement erroné qni nous fait croire faussement que nous ne pourrons les supporter sans causer à notre santé un tort considérable. Quelquefois, au contraire, nous faisons trop, ne consultant pas assez nos forces (1) ; et, comme Dieu, notre Seigneur, connaît infiniment mieux notre nature que nous ne la connaissons nous-mêmes, il daigne souvent, tandis que nous alternons de la sorte, nous faire connaître clairement ce qui nous est convenable.

Quatrième remarque. On se proposera, dans l'examen particulier, de corriger les défauts et les négligences commises, soit dans les Exercices, soit dans l'observation des additions. La matière de cet examen sera la même dans la seconde, la troisième et la quatrième semaine.

(1) [Littéralement : *pensant que le corps pourra le supporter*.

MÉDITATIONS SUPPLÉMENTAIRES (1)

LE JUGEMENT GÉNÉRAL,

OU LA FIN DU TEMPS ET LE COMMENCEMENT DE L'ÉTERNITÉ.

L'oraison préparatoire accoutumée.

Dans le premier prélude, je contemplerai tous les peuples rassemblés dans la vallée de Josaphat, et Jésus-Christ venant sur les nuées avec une grande puissance et une grande majesté.

Dans le second prélude, je demanderai une crainte salutaire du jugement, et la grâce de le prévenir en me jugeant moi-même.

Premier point. — Je me rappellerai avec frayeur quels doivent être les signes, avant-courreurs du jugement général.

1° *Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles : et sur la terre les peuples seront dans la consternation... Les hommes sécheront de frayeur dans l'attente des maux dont le monde entier sera menacé* (2).

2° La persécution de l'Antechrist sera plus

(1) Les trois premières méditations suivantes sont traduites du P. Petididier. On a profité, pour les autres, des richesses des anciens auteurs spirituels.

(2) Erunt signa in sole, et lunâ, et stellis, et in terris pressura gentium... Arescentibus hominibus præ timore, et expectatione quæ supervenient universo orbi. (*Luc.* XXI. 25, 26.)

cruelle que toutes celles qui l'auront précédée; et elle sera accompagnée de prodiges *capables de séduire, s'il était possible, même les élus; mais le nombre de ces jours sera abrégé en leur faveur*(1).

3° Le feu tombera soudainement du ciel; nul ne pourra s'y soustraire; l'embrasement sera universel.

4° La voix de l'Archange se mêlera aux sons effrayants et prolongés de la trompette (2) : Morts, levez-vous, venez au jugement.

5° A ce signal tous les morts sortiront du tombeau; mais dans un état différent, selon la diversité de leurs mérites (3).

6° Les bons et les méchants *seront rassemblés*, sans distinction, *dans la vallée de Josaphat* (4).

7° *Les anges viendront et ils sépareront les méchants du milieu des justes* (5), *comme le pasteur sépare les brebis d'avec les boucs* (6).

8° *Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans les cieux;* le Juge des vivants et des morts,

(1) Ita ut in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi... sed propter electos breviabuntur dies illi. (*Matth.* XXIV, 24, 22.)

(2) In voce Archangeli, et in tubâ Dei. (*I Thess.* IV, 15.)

(3) In momento, in ictu oculi, in novissimâ tubâ : canet enim tuba, et mortui resurgent. (*I Cor.* XV, 52.) — Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur. (*I Cor.* XV, 51.)

(4) Congregabo omnes gentes, et deducam eas in vallem Josaphat. (*Joel*, III, 2.)

(5) Exibunt Angeli, et separabunt malos de medio justorum. (*Matth.* XIII, 49.)

(6) Sicut pastor segregat oves ab hædis. (*Matth.* XXV, 32.)

environné des Anges, *viendra sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté* (1).

9° *A cette vue tous les peuples de la terre s'abandonneront aux pleurs et aux gémissements* (2) ; *et ils commenceront à dire aux montagnes : Tombez sur nous ; et aux collines : Couvrez-nous* (3).

Je me pénétrerai intimement de ces vérités, si capables de m'inspirer une juste crainte, et de me glacer d'effroi, *à la vue de Celui qui est assis sur le trône et de la colère de l'Agneau* (4).

SECOND POINT. Je considérerai l'examen qui suivra la résurrection des corps, et dont les principaux chefs seront :

I. — *La manifestation des consciences.*

1° *Les livres furent ouverts, et on jugea les morts d'après ce qui était écrit dans les livres, selon leurs œuvres* (5). Le livre général est la sagesse divine ; le livre spécial, la conscience de chacun. Dans ces deux livres seront inscrits tous les péchés, graves et légers, publics et secrets, pro-

(1) Et tunc parebit signum Filii hominis in cœlo... et videbunt Filium hominis venientem in nubibus cœli cum virtute multâ et majestate. (*Matth.* XXIV, 30.)

(2) Et tunc plangent omnes tribus terræ. (*Matth.* XXIV, 30.)

(3) Tunc incipient dicere montibus : Cadite super nos ; et collibus : Operite nos. (*Luc.* XXIII, 20.)

(4) A facie sedentis super thronum, et ab irâ Agni. (*Apoc.* VI, 16.)

(5) Et libri aperti sunt,... et judicati sunt mortui ex his quæ scripta erant in libris, secundum opera ipsorum. (*Apoc.* XX, 12.)

pres et étrangers. 2° On proclamera les devoirs de chaque profession ; c'est d'après cette règle que seront examinées toutes nos œuvres. 3° On demandera compte des grâces, des talents, des emplois... et l'on exigera davantage de celui qui aura plus reçu ; car il est juste que les fruits soient en rapport avec les dons (1).

II. — *Les reproches multipliés*, 1° des démons accusateurs : tel jour, à telle heure, en tel endroit, tu as fait telle action ; 2° des bons Anges, qui se plaindront de l'inutilité de leurs travaux : *Nous avons pris soin de Babylone; et elle n'a point été guérie; abandonnons-la* maintenant (2); 3° de nos saints patrons, de nos supérieurs, de nos égaux, qui nous mettront devant les yeux leurs commandements, leurs avis, leurs exemples; 4° de la conscience dévoilée à tous les hommes et forçant chacun à reconnaître des vices sur lesquels il avait toujours fermé les yeux : Nous sommes tes œuvres... c'est toi qui nous as faites... nous te suivrons, et nous ne te quitterons pas (3) ; 5° de Jésus-Christ nous adressant ces paroles : *Tu as fait ces choses, et j'ai gardé le silence. Tu as pensé faussement que je serais semblable à toi*, et que je laisserais tes crimes impunis; *mais je te*

(1) Cùm enim augentur dona, rationes etiam crescunt donorum. (S. Gregor. pap. *Homil.* 9. *in Evangel.*)

(2) Curavimus Babylonem, et non est sanata : derelinquamus eam. (*Jer.* LI, 9.)

(3) Quasi loquentia simul opera dicent : Tu nos egisti, opera tua sumus, non te deseremus. (S. Bern.)

reprendrai sévèrement, et j'exposerai tes œuvres devant toi (1). O honte! ô confusion!

III. — *Les comparaisons les plus capables de me confondre.* — 1° Comparaison avec les infidèles. Un grand nombre, s'il avaient eu les mêmes secours que moi, auraient embrassé la foi, et auraient conformé leurs mœurs à leur croyance. De là ces paroles du Sauveur : *Malheur à toi, Corozaïn* (2)! 2° Comparaison avec les pécheurs. Combien se seraient convertis sincèrement et auraient fait une pénitence salutaire, s'ils avaient reçu les grâces que Dieu a bien voulu m'accorder dans sa miséricorde! 3° Comparaison avec tant de personnes qui ont mené au milieu du monde une vie édifiante et irréprochable. 4° Comparaison avec ceux de mon état, qui, dans les mêmes circonstances, avec les mêmes moyens, sont devenus des saints. 5° Comparaison, en un mot, avec tous ceux qui auront reçu moins de grâces que moi, ou qui n'en ayant pas reçu davantage, auront cependant fait moins de mal ou plus de bien que moi. 6° Je dis plus : comparaison peut-être avec de grands saints, dont le principe de sainteté aura été la fidélité à de premières grâces qui m'ont été également offertes, et auxquelles j'ai résisté.

Malheureux pécheur! que pourrai-je répondre? Comment soutiendrai-je les regards et les reproches

(1) Hæc fecisti, et tacui. Existimasti iniquè quòd ero tuî similis : arguam te, et statuam contra faciem tuam. (*Ps.* XLIX, 21.)

(2) Væ tibi, Corozaïn... (*Matth.* XI, 21.)

de Jésus-Christ mon juge, moi qui tremble à l'aspect d'un homme irrité?

TROISIÈME POINT. Je méditerai la sentence que doit porter le Fils de Dieu, et contre les méchants, et en faveur des justes, qui seront punis ou récompensés selon leurs mérites.

1° J'entendrai d'abord la sentence en faveur des élus; puis la sentence contre les réprouvés. Sentence irrévocable; la louange et la consolation des justes, la confusion et le désespoir des méchants; la preuve éclatante de la bonté et de la justice de Dieu, la manifestation de sa providence : *et alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui est due* (1).

2° Ces deux sentences seront publiques et motivées : *Venez, les bénis de mon Père... Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger. Retirez-vous de moi, maudits... Car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger* (2). Et tous s'écrieront : *Vous êtes juste, Seigneur, et votre jugement est équitable* (3).

3° Aussitôt suivra inévitablement l'exécution de la sentence : *Et ceux-ci iront au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle* (4). C'est ainsi que

(1) Et tunc laus erit unicuique à Deo. (*I Cor.* IV, 5.)

(2) Venite, benedicti Patris mei... Esurivi enim, et dedistis mihi manducare. Discedite à me, maledicti... Esurivi enim, et non dedistis mihi manducare. (*Matth.* XXV, 34 et seqq.)

(3) Justus es, Domine, et rectum judicium tuum. (*Ps.* CXVIII, 137.)

(4) Et ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam. (*Matth.* XXV, 46.)

chacun recevra ce qui est dû aux actions bonnes ou mauvaises qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps (1).

FRUIT. D'un côté, espérance et ferveur; de l'autre, crainte et tremblement... Je serai nécessairement du nombre des uns ou des autres... mais du nombre desquels serai-je? Dieu le sait.

COLLOQUE. A mon juge, selon les sentiments dont je serai pénétré : *Juste juge... Dieu vengeur... accordez-moi le pardon de mes péchés, avant le jour du compte terrible.*

Juste judex ultionis,
Donum fac remissionis,
Ante diem rationis.

Pater. — Ave.

LE JUGEMENT PARTICULIER,

NON MOINS DÉCISIF ET BEAUCOUP PLUS PROCHAIN QUE LE JUGEMENT UNIVERSEL.

L'oraison préparatoire est la même.

Dans le premier prélude, je me considérerai comme un coupable chargé de chaînes devant le tribunal de Jésus-Christ, entre mon Ange gardien et le démon : *Car nous devons tous compa-*

(1) Ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum. (*II Cor.* v, 10.)

raître devant ce tribunal, nous dit l'apôtre saint Paul (1).

Dans le second prélude, je demanderai une crainte salutaire du jugement. Seigneur, *transpercez ma chair de votre crainte; car vos jugements ont rempli mon âme de frayeur* (2).

Premier point. Dans le premier point, je considérerai *les personnes* présentes à ce jugement.

I. *La personne du Juge.* — Ses divins attributs le rendent souverainement terrible pour le pécheur : 1° infiniment sage, il connaît tout...; 2° infiniment juste, il est incorruptible...; 3° infaillible et immuable, il ne révoque point ses arrêts...; 4° juge suprême, ses décisions sont sans appel... ; 5° tout-puissant, rien ne peut résister à sa volonté... ; 6° immense, on ne saurait éviter sa présence. *Où irai-je pour me soustraire* à la connaissance *de votre esprit? Où fuirai-je pour me cacher de votre visage* (3)?

Tandis qu'il en est temps encore, je veux apaiser mon juge, je veux me le rendre favorable. *Roi d'une majesté redoutable, juste Juge de tous les hommes, pardonnez-moi mes offenses avant le jour*, peut-être bien rapproché, *où vous me*

(1) Omnes enim nos manifestari oportet ante tribunal Christi. (*II Cor.* v, 10.)

(2) Confige timore tuo carnes meas; à judiciis enim tuis timui. (*Ps.* cxviii, 120.)

(3) Quò ibo à spiritu tuo? et quò à facie tuâ fugiam? (*Ps.* cxxxviii, 7.)

demanderez un compte exact de toutes mes œuvres (1).

II. *La personne du coupable.* — C'est moi... et non un autre à ma place... moi, saisi de frayeur... moi, couvert de confusion, abandonné de tous, seul avec mes œuvres, bonnes et mauvaises ; moi, *tremblant et gémissant comme un coupable* (2). — Que mes jugements, que mes affections, relativement à tout ce qui passe, et à ce qui demeure éternellement, seront alors différents ! *Ah ! s'il est vrai que l'homme juste sera à peine rassuré ; moi, coupable, que dirai-je, et qui invoquerai-je pour me défendre* (3) ?

III. *Les accusateurs.* — Le démon fera l'énumération de tous les péchés d'omission dont je me serai rendu coupable par ma négligence... ; de tous les péchés d'action que j'aurai commis à son instigation et par ma propre malice... ; de tous ceux que je n'aurai pas prévenus ou empêchés, bien que ce fût pour moi un devoir... ; de tous ceux dont j'aurai été l'occasion volontaire en tant de manières et dans tant de circonstances. — Mon bon Ange me reprochera ses conseils méprisés, ses inspirations repoussées, ses regards souillés par mes iniquités... — Les Anges gar-

(1) Rex tremendæ majestatis... Juste Judex ultionis, Donum fac remissionis, Ante diem rationis. (*Ecclesia.*)

(2) Ingemisco tanquam reus, Culpâ rubet vultus meus. (*Ecclesia.*)

(3) Quid sum, miser, tunc dicturus ? Quem patronum rogaturus, Cum vix justus sit securus ? (*Ecclesia.*)

diens de mes frères me reprocheront mes scandales qui, peut-être, auront causé la perte de plusieurs âmes, et en demanderont vengeance : *Levez vous, Seigneur, et jugez votre propre cause* (1).

Ne donnez pas lieu au démon de vous accuser (2). Puissiez-vous plutôt lui dire avec la même assurance que saint Martin : *Malheureux, tu ne trouveras rien à revendiquer en moi* (3). *Ne méprisez pas* non plus *l'Ange de Dieu ; car il ne vous pardonnera pas*, au dernier jour, *s'il vous trouve coupable* (4).

IV. *Des témoins irrécusables.* — 1° Les créatures, dont j'ai indignement abusé... ; 2° la sagesse divine .. ; 3° ma propre conscience. Ces témoins me mettront sous les yeux mes œuvres de ténèbres, me forceront de les reconnaître, et d'avouer ce que je voudrais inutilement nier ou me dissimuler à moi-même. Je veux écouter maintenant la voix de ma conscience, afin qu'elle ne s'élève pas alors contre moi pour me condamner : *Accordez-vous promptement avec votre adversaire, pendant que vous êtes avec lui dans le chemin, de peur qu'il ne vous livre au juge, et le juge au ministre de sa justice* (5).

(1) Exurge, Deus, judica causam tuam. (*Ps.* LXXIII, 23.)

(2) Nolite locum dare diabolo. (*Ephes.* IV, 27.)

(3) Quid astas, cruenta bestia? Nihil in me, funeste, reperies. (*Eccles.*)

(4) Observa eum, et audi vocem ejus, nec contemnendum putes, quia non dimittet cum peccaveris. (*Exod.* XXIII, 21.)

(5) Esto consentiens adversario tuo citò, dum es in viâ cum

SECOND POINT. Dans le second point, je considérerai l'*examen* qui aura lieu à ce jugement. — 1° Il sera exact... Tout sera pesé ; rien ne sera omis, pas même *une parole oiseuse* (1). On me demandera compte de ma dépense et de ma recette ; de tous les dons que j'aurai reçus ; des talents qui m'auront été confiés ; de tous les moments qui m'auront été accordés ; de tant d'occasions de faire le bien qui m'ont été offertes ; de tant de bonnes inspirations qui me sont venues d'en haut ; enfin, de toutes mes pensées, paroles, actions et omissions. O Chrétien ! O Religieux ! O Prêtre ! *rendez compte de votre administration* (2) ! de l'administration et de l'usage des sacrements ; de l'emploi des grâces ; des moyens de salut mis entre vos mains, pour vous et pour les autres, et que vous avez négligés, et dont peut-être vous avez abusé... — 2° Cet examen sera sévère. Toutes mes œuvres, et chacune d'elles en particulier, seront examinées en rigueur ; toutes seront mises dans la balance de la justice divine. On me demandera compte non-seulement de la substance de mes œuvres, mais des circonstances qui les ont accompagnées, de l'intention qui les a dirigées : *Quand le temps sera venu, je jugerai en toute justice* les

20 : ne forte tradat te adversarius judici, et judex tradat te ministro, et in carcerem mittaris. (*Matth.* v, 25.)

(1) Dico autem vobis, quoniam omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii. (*Matth.* XII, 36.)

(2) Redde rationem villicationis tuæ. (*Luc.* XVI, 2.)

justes eux-mêmes (1), dit le Seigneur ; à combien plus forte raison les pécheurs ! *En ce jour, je scruterai Jérusalem avec des flambeaux* (2) ; comment traiterai-je Babylone ?

Combien d'œuvres dans lesquelles je mettais ma confiance seront alors *réprouvées comme un argent faux* (3) ! Combien de péchés, que j'ignorais par une négligence coupable, s'échapperont des replis de ma conscience et s'élèveront contre moi ! Combien de fautes, que l'entraînement et la dissipation me faisaient regarder comme légères, paraîtront graves ! Combien, peut-être, que je croyais effacées, attesteront qu'elles existent encore tout entières quant à la peine ! *Malheureux que je suis, que dirai-je en ce moment...* (4) ?

Troisième point. Dans le troisième point je considérerai la *sentence* qui suivra immédiatement la connaissance de la cause.

Des deux sentences dont parle l'Écriture (5), l'une est infiniment désirable, l'autre infiniment redoutable. Je les mettrai toutes deux en parallèle avec leurs motifs. J'en méditerai les termes, l'intimation et l'exécution, qui auront lieu à l'instant même de ma mort.

(1) Cùm accepero tempus, ego justitias judicabo. (*Ps.* LXXIV, 3.)

(2) Et erit in tempore illo : scrutabor Jerusalem in lucernis. (*Sophon.* I, 12.)

(3) Argentum reprobum vocate eos, quia Dominus projecit illos. (*Jer.* VI, 30.)

(4) Quid sum miser tunc dicturus..? (*Ecclesia.*)

(5) *Matth.* XXV, 34, 41.

L'une ou l'autre de ces sentences m'attend nécessairement. Mais laquelle sera mon partage ? Je l'ignore... Cependant, je puis dire que c'est celle que je voudrai... *Le choix m'est donné* maintenant (1) ; bientôt il ne sera plus en mon pouvoir.

Pour mériter la sentence de condamnation, la chose est facile ; *la voie est large* (2) ; continue comme tu as commencé : va, cours où la nature et la concupiscence t'emportent.

Pour mériter la sentence favorable, le travail, la lutte, sont nécessaires. ***Fais*** d'abord *de dignes fruits de pénitence* (3) ; ensuite *efforce-toi d'entrer par la porte étroite* (4), et *marche* avec le petit nombre *dans la sainteté et la justice* chrétienne *tous les jours de ta vie* (5).

Colloque. Je terminerai par un colloque à mon Juge, ou plutôt à mon Sauveur : *Souvenez-vous, ô bon Jésus, que c'est pour moi que vous êtes venu sur la terre, et ne me perdez pas en ce grand jour !.. En me cherchant, vous vous êtes assis, épuisé de fatigue ; vous m'avez racheté en souffrant la mort sur la croix; que tant de travaux ne soient pas perdus !...*

Recordare, Jesu pie,
Quòd sum causa tuæ viæ :
Ne me perdas illâ die.

(1) Optio vobis datur, eligite hodiè quod placet. (*Jos.* XXIV, 15.)

(2) Lata porta, et spatiosa via est quæ ducit ad perditionem. (*Matth.* VII, 13.)

(3) Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ. (*Luc.* III, 8.)

(4) Intrate per angustam portam. (*Matth.* VII, 13.)

(5) In sanctitate et justitiâ coram ipso, omnibus diebus nostris. (*Luc.* I, 75.)

Quærens me, sedisti lassus,
Redemisti crucem passus :
Tantus labor non sit cassus !

Pater. — Ave.

Note. Entre cette méditation et la suivante on pourra réfléchir :

1° Sur la *proximité* du jugement particulier : *Insensé, cette nuit peut-être on te redemandera ton âme.*

2° Sur l'*imposant appareil* du jugement universel : *toutes les nations seront rassemblées.*

3° Sur l'*éternité de l'enfer,* châtiment permanent du péché. *Malheur, malheur,* trois fois *malheur : Væ, væ, væ !*

LA MORT

QUI DÉCIDE A LA FOIS DU JUGEMENT PARTICULIER, DU JUGEMENT GÉNÉRAL ET DE L'ÉTERNITÉ.

L'oraison préparatoire est toujours la même.

Premier prélude. Je me figurerai que je suis sur mon lit de mort, et je me représenterai toutes les circonstances de mes derniers moments.

Second prélude. Je demanderai à Dieu la grâce d'être vivement frappé de la pensée de la mort, afin de commencer à vivre maintenant comme je voudrais alors avoir vécu, et de mériter une fin précieuse devant lui. Seigneur, *éclairez mes yeux, de peur que je ne m'endorme un jour dans la*

mort, et que mon ennemi ne dise : J'ai prévalu contre lui (1).

Premier point. Idée et notion de la mort.

Qu'est-ce que mourir ? Je l'ai souvent entendu dire; j'en ai souvent été le témoin ; je ne l'ai peut-être jamais compris. Job me l'enseigne : *Lorsque l'homme est mort, et dépouillé, et consumé, je vous le demande, où est-il* (2)?

Mourir dit donc trois choses . 1° Un dépouillement absolu, universel, éternel de toutes choses. 2° La résolution du corps en pourriture, en poussière, et presque au néant dans le tombeau. 3° Le passage de l'âme à une autre vie, éternellement heureuse ou éternellement malheureuse. Quelle sera-t-elle pour moi? C'est un mystère.

Voilà ce que je méditerai avec crainte, ce que je considérerai avec tremblement, ce que je regarderai comme devant m'arriver certainement à moi et à tous les hommes. Voilà surtout ce que je m'efforcerai d'exécuter spirituellement en moi, afin de pouvoir dire avec l'Apôtre: *Je meurs chaque jour* (3), à tout et à moi-même.

Second point. Certitude de la mort.

La mort est-elle certaine ? Oui, rien de plus certain. 1° La foi me l'enseigne. *Il est arrêté que les*

(1) Illumina oculos meos ne unquàm obdormiam in morte; ne quandò dicat inimicus meus : Prævalui adversus eum. (*Ps*. XII, 4.)

(2) Homo verò cùm mortuus fuerit, et nudatus atque consumptus, ubi, quæso, est? (*Job*. XIV, 10.)

(3) Quotidiè morior. (*I Cor*. XV, 31.)

hommes meurent (1) tous, sans aucune exception. 2° La raison m'en convainc : tout composé d'éléments contraires doit enfin se dissoudre. C'est une loi générale de la nature : ce qui a reçu l'existence par voie de génération est sujet à la corruption. 3° L'expérience le confirme : je dis l'expérience constante de tous les siècles, comme celle de tous les jours : Qui d'entre les hommes a évité la mort ? 4° *Nous avons en nous une réponse de mort* (2) ; et cette faiblesse naturelle, que nous sentons et que nous portons avec nous-mêmes, nous avertit que nous avons contracté en naissant l'obligation de mourir.

La nécessité ou la certitude de la mort ne m'est-elle pas évidente ? Puis-je me refuser à tant de raisons, à de si puissants témoignages ? Pourquoi donc me comporter comme si je devais toujours vivre, comme si je ne devais jamais mourir ? Il est temps enfin d'être conséquent. Je veux que désormais ma conduite soit conforme à ma croyance ; je veux me dépouiller de toute affection désordonnée aux créatures et à moi-même ; je veux pouvoir répéter avec vérité ces paroles de saint Paul : *Je meurs chaque jour : « Quotidiè morior. »*

TROISIÈME POINT. Incertitude des circonstances de la mort.

Autant il est certain que je mourrai, autant il est incertain quand, où, comment, en quel état je

(1) Statutum est hominibus semel mori. (*Hebr.* IX, 27.)

(2) Sed ipsi in nobismetipsis responsum mortis habuimus. (*II Cor.* I, 9.)

mourrai. *Quand?* Sera-ce aujourd'hui, ou demain? dans dix jours, ou dans dix ans? Dieu le sait; je l'ignore. *Où?* Ici ou ailleurs? dans ma patrie ou dans un pays étranger? dans un lieu habité ou désert? Dieu le sait; je l'ignore. *Comment?* De mort naturelle ou violente? de maladie ou de vieillesse? subitement ou avec le temps de me reconnaître? Dieu le sait; je l'ignore. Enfin, *en quel état?* En état de grâce ou de péché? de ferveur ou de tiédeur? avec ou sans le secours des sacrements? Encore une fois, je l'ignore; Dieu seul le sait.

Quelle conclusion tirer de tout ceci? Celle que Jésus-Christ lui-même me suggère : *Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure* (1). Le jour, l'heure me sont cachés, afin que je sois prêt tous les jours, à toute heure. *Et vous, soyez donc prêts; car le Fils de l'homme viendra à l'heure où vous n'y penserez pas* (2). Jésus-Christ ne dit pas : *Préparez-vous;* mais : *Soyez prêts.* Eh bien, suis-je prêt? Et si je ne le suis pas aujourd'hui, comment le serai-je demain? Demain est un jour incertain, et j'ignore si je serai demain.

Quatrième point. On ne meurt qu'une fois.

La mort est un tribunal sans appel. Combien de fois mourrai-je? Une seule fois. Si je meurs bien cette fois, tout est gagné; si je meurs mal cette fois, tout est perdu sans ressource. *Au Midi ou vers*

(1) Vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam. (*Matth.* xxv, 13.)

(2) Et vos estote parati, quia quâ horâ non putatis Filius hominis veniet. (*Luc.* xii, 40.)

l'Aquilon, de quelque côté que l'arbre tombe, il restera (1). Le moment de la mort est un moment décisif, d'où dépend l'éternité, heureuse ou malheureuse. Se sauver ou se perdre une fois, c'est se sauver ou se perdre pour toujours (2)!... Si je pouvais mourir plusieurs fois, deux fois au moins, je pourrais la seconde fois mourir mieux que la première, je pourrais me repentir d'être mort en état de péché, comme on se repent d'avoir mené une vie coupable. Mais, puisqu'il est absolument certain que je ne mourrai qu'une seule fois, il ne faut rien négliger pour bien mourir cette fois.

Conclusion. 1° Bien vivre, c'est-à-dire vivre chrétiennement selon mon état : la mort est l'écho de la vie. 2° Demander souvent et avec instance la grâce d'une bonne mort, par l'intercession de la très-sainte Vierge, en récitant la Salutation angélique. 3° Penser souvent à la mort *comme prochaine*, comme pouvant me surprendre à chaque instant. 4° Examiner fréquemment si je voudrais mourir dans l'état où je suis. 5° Enfin, faire pendant la vie ce que je voudrais avoir fait à l'heure de la mort.

Colloque. A Jésus-Christ mourant sur la croix. Autant *il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant* (3), autant il est consolant de tomber

(1) Si ceciderit lignum ad Austrum aut ad Aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit. (*Eccle.* XI, 3.)

(2) Periisse semel æternum est!

(3) Horrendum est incidere in manus Dei viventis. (*Hebr.* X, 31.)

entre les mains d'un Dieu mourant, et mourant pour moi.

Pater. — Ave.

Remarque. On comprend tout ce que la méditation de la mort acquiert de force, lorsqu'elle vient après celle des autres grandes vérités, et spécialement après celle de l'enfer. Car on sait assez qu'il faut mourir, et l'on s'y résigne : la mort est une loi commune, il faut la subir. L'homme dénué des biens de la fortune redoute moins la mort; l'homme qui souffre la désire ; l'impie avoue que le temps est court, et il en conclut qu'il faut se hâter de jouir des biens présents (1). — Mais s'il est vrai qu'après la mort, qui peut se présenter à toute heure, il y a un jugement, un enfer, une éternité... tout change de face. C'est alors que la mort devient pour moi *ce moment* dont parle l'Apôtre, *ce clin d'œil* (2) qui décide de mon sort éternel, la porte du ciel ou de l'enfer.

SUR QUELQUES CIRCONSTANCES

QUI SUIVENT LA MORT.

(Par forme de contemplation et de considération.)

Oraison préparatoire. La même qu'à l'ordinaire.

Premier prélude. Je me représenterai sur son lit

(1) Fruamur bonis quæ sunt. (*Sap.* II, 6.)
(2) In momento, in ictu oculi. (*Cor* XV, 52.)

funèbre un homme qui vient de rendre le dernier soupir, et je demanderai à la mort des leçons.

Second prélude. Je demanderai à Dieu la grâce de comprendre vivement, à la vue de ces restes inanimés, la vérité de ces paroles de l'Ecclésiaste : *Vanité des vanités, et tout est vanité* (1), hors aimer Dieu et le servir lui seul.

PREMIER POINT. Circonstances qui suivent immédiatement la mort.

Je rends le dernier soupir; me voilà pâle, immobile, insensible. A l'instant même je deviens un objet d'horreur pour tous ceux qui m'entourent. On me couvre le visage d'un voile, et mes proches eux-mêmes me fuient. Ma garde est confiée à des mains étrangères. Ce sont elles qui m'enveloppent d'un suaire. Tant que ma dépouille mortelle sera dans la maison, il y régnera une sorte de stupeur. On regarde comme un devoir de piété l'empressement que l'on témoigne à me faire transporter à ma dernière demeure. — Qu'est-ce donc que la santé? Que sont les amitiés du monde? Que sont les jouissances des sens? *Tout*, absolument tout, *est vanité !*

La considération de ces premières circonstances me fera prendre deux résolutions. 1° Combattre cet amour déréglé des plaisirs sensuels qui ont donné tant de fois la mort à mon âme, et que saint Jean appelle la *concupiscence de la chair;* car ceux qui suivent les mouvements de la sensualité souil-

(1) Vanitas vanitatum, et omnia vanitas. (*Eccle.* I, 2.)

lent leur âme et perdent la grâce de Dieu. 2° Pratiquer la mortification chrétienne en privant mes sens de plusieurs choses permises, et en ne leur accordant qu'avec modération celles qui sont nécessaires, *portant toujours dans mon corps la mortification de Jésus, afin que la vie de Jésus paraisse aussi dans ce corps* (1).

SECOND POINT. Le lendemain de la mort.

A l'heure marquée, le cortége funèbre m'accompagne au pied des autels. On s'avance dans le silence et le recueillement... Quelques-uns me pleurent; mais si l'on descendait au fond des cœurs, on reconnaîtrait peut-être qu'il y a plus d'apparence que de sincérité dans les regrets. Les prêtres commencent les prières de l'Église : « Seigneur, donnez-lui le repos éternel ; et que le jour qui n'a pas de déclin brille à ses yeux (2). » Mais avant le jour de la lumière et du repos, il faut passer par la nuit de l'expiation et des souffrances, et, selon les paroles de l'Église, par le jour de la colère : *Dies iræ!* Il faut passer par ce jour de calamité, d'amertume et de misère : *Dies magna et amara valdè!* Enfin : « Que les âmes des fidèles, par la miséricorde de Dieu, reposent en paix (3). » C'est le souhait suprême du ministre de Jésus-Christ en terminant le sacri-

(1) Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes, ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris. (*Cor.* IV, 10.)

(2) Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis. (*Eccles.*)

(3) Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace. (*Eccles.*)

fice. Il le répète une dernière fois sur ma tombe : puis elle se ferme pour ne s'ouvrir qu'au grand jour qui fermera le temps et ouvrira l'éternité !

Que me sera-t-il permis d'emporter de mes biens, de mes richesses en sortant de ce monde? Quand j'aurais été le plus grand potentat de la terre, il ne me restera en ce dernier jour, comme au pauvre, qu'un linceul et un tombeau... Donc, 1° détachement des biens de ce monde ; déraciner de mon cœur cet amour des richesses que l'apôtre saint Jean nomme *la concupiscence des yeux ;* car Jésus-Christ a dit : *Malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation sur la terre* (1). *Qu'il est difficile à ceux qui ont des richesses d'entrer dans le royaume de Dieu! Les disciples étaient étonnés de ce discours; mais Jésus leur dit de nouveau : Mes enfants, qu'il est difficile à ceux qui mettent leur confiance dans les richesses d'entrer dans le royaume de Dieu ! Il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu* (2). 2° Amour de la pauvreté : c'est la première des béatitudes : *Bienheureux les pauvres d'esprit,* qui sont dégagés de toute affection pour les biens passagers, *parce que*

(1) Væ vobis divitibus : quia habetis consolationem vestram. (*Luc.* VI, 24.)

(2) Quàm difficile, qui pecunias habent, in regnum Dei introibunt! Discipuli autem obstupescebant in verbis ejus. At Jesus rursus respondens ait illis : Filioli, quàm difficile est, confidentes in pecuniis, in regnum Dei introire! Faciliùs est camelum per foramen acûs transire, quàm divitem intrare in regnum Dei. (*Marc.* X, 23-25.)

le royaume des cieux est à eux (1). Heureuse pauvreté qui nous assure dès ce monde la possession éternelle de tous les biens du ciel ! J'entrerai dans le sentiment du grand Apôtre. *Ayant de quoi nous nourrir et nous vêtir, nous devons être contents ; parce que ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans les piéges du démon, et en beaucoup de désirs inutiles et pernicieux qui précipitent les hommes dans l'abîme de la perdition et de la damnation ; car l'amour des richesses est la racine de tous les maux* (2).

TROISIÈME POINT. Quelque temps après la mort.

Les hommes n'ont plus de moi qu'un bien faible souvenir, s'ils ne m'ont entièrement oublié. Ils se sont habitués à se passer de moi. Je suis remplacé dans les postes que j'occupais, dans les emplois que j'exerçais. Toutefois, ce n'est là qu'un côté du tableau, et le plus supportable ; l'autre est justement dérobé aux regards des vivants. *Fils de l'homme*, soulève cette pierre tumulaire, *creuse la terre* (3). Hideux spectacle ! Ma tombe ne renferme plus que des membres qui se désunissent, que des chairs en putréfaction et fourmillantes de vers,

(1) Beati pauperes spiritu : quoniam ipsorum est regnum cœlorum. (*Matth.* v, 3.)

(2) Habentes autem alimenta et quibus tegamur, his contenti simus. Nam qui volunt divites fieri incidunt in tentationem et in laqueum diaboli, et desideria multa inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem. Radix enim omnium malorum est cupiditas. (*I Tim.* vi, 8-10.)

(3) Fili hominis, fode parietem. (*Ezech.* VIII, 8.)

que des ossements nageant dans la corruption ! Voilà ce qui reste d'un corps auquel j'ai sacrifié si souvent les intérêts de mon âme! un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue, et dont on ne peut occuper plus longtemps sa pensée sans horreur(1) : *Vanité des vanités, tout est vanité !*

Qu'est-ce donc que la mort? qu'est-ce donc qu'un tombeau ? L'orgueil convaincu de folie, l'enseignement le plus efficace de mon néant. Oh ! qu'il sied bien à la poussière de s'enorgueillir ! Donc, ***humilie-toi sous la main puissante de Dieu*** (2). Toutes ses menaces sont contre les orgueilleux, toutes ses promesses pour les humbles. *Dieu résiste aux superbes, et il donne sa grâce aux humbles* (3) ; *il dépose les puissants, et il exalte les humbles* (4) ; *il regarde* avec complaisance *ce qui est bas* et humble, *et il ne voit que de loin* et avec horreur *ce qui est élevé* (5). Du reste, ces bas sentiments de nous-mêmes sont tellement conformes à la raison, qu'ils sont nécessaires à notre bonheur. Le superbe et l'avare, dit un pieux auteur, n'ont jamais de repos ; mais le

(1) In nullum indè jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem. (Tertull., *De Resurr. carn.*, IV.)

(2) Humiliamini igitur sub potenti manu Dei. (*I Petr.* V, 6.)

(3) Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. (*Jacob.* IV, 6.)

(4) Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles. (*Luc.* I, 52.)

(5) Humilia respicit, et alta à longè cognoscit. (*Ps.* CXXXVII, 6.)

pauvre et l'humble vivent dans l'abondance de la paix (1).

Colloque. Demander à Dieu qu'il daigne par sa grâce détacher mon cœur de l'amour des choses visibles, et le porter tout entier vers les invisibles; car ceux qui suivent l'attrait de leurs sens souillent leur âme et perdent la grâce de Dieu (2).

Pater. — ***Ave.***

Nota. Après cette *méditation*, on lira très-utilement dans l'*Imitation de Jésus-Christ* les numéros 4 et 5 du premier chapitre du premier livre, ainsi que le chapitre 23 tout entier.

LE PÉCHÉ VÉNIEL (3).

L'oraison préparatoire ordinaire.

Premier prélude. Je me représenterai un homme

(1) Superbus et avarus numquàm quiescunt; pauper et humilis spiritu in multitudine pacis conversantur (*Imit.* lib. I, c. VI, n. 1.)

(2) Stude ergo cor tuum ab amore visibilium abstrahere et ad invisibilia te transferre. Nam sequentes suam sensualitatem, maculant conscientiam, et perdunt Dei gratiam. (*Imit.*, lib. I, c. I, n. 5.)

(3) On a cru devoir présenter dans une seule méditation tout ce qui regarde le péché véniel. Cependant, comme la matière est très-abondante, le retraitant pourra la partager en plusieurs exercices, ou se contenter de méditer un seul point, et de lire attentivement les deux autres. Cette remarque peut s'appliquer à d'autres sujets. Elle est du reste entièrement conforme à un avis que l'auteur des Exercices

encore vivant, il est vrai, mais couvert d'un grand nombre de légères blessures, affaibli par des maladies et chargé de chaînes.

Second prélude. Je demanderai à Dieu la grâce de connaître et de détester le péché véniel.

PREMIER POINT. Nature du péché véniel.

I. Le péché véniel est un déréglement volontaire de pensée, de parole ou d'action contraire à la loi de Dieu; déréglement toutefois qui ne va pas jusqu'à donner la mort à l'âme et la rendre digne de la damnation éternelle. Mais il a, du reste, la vraie nature du péché, il est essentiellement péché ou offense de la Majesté divine.

II. Le péché véniel est appelé léger par comparaison avec le péché mortel, qui est en effet beaucoup plus grave. Mais absolument parlant, et pris en soi, ce n'est pas un mal léger; car, après le péché mortel, c'est, au jugement de Dieu, et en réalité, le plus grand de tous les maux. Mal moral, d'un ordre supérieur à tous les maux de la nature; vrai mal de la créature raisonnable, qu'il vicie et qu'il corrompt.

III. Disons plus: puisque le péché véniel est une offense de Dieu, il est donc le mal de Dieu.. mal incomparablement plus grand que la désolation de

formule en ces termes, et qu'il n'est pas inutile de rappeler ici : « Si j'éprouve, dans un point de la méditation, les sentiments que je voulais exciter en moi, je m'y arrêterai et m'y reposerai, sans me mettre en peine de passer outre, jusqu'à ce que mon âme soit pleinement satisfaite. » (Première semaine, addit. 4, pag. 81.)

tous les peuples, que le renversement de tous les États, que l'anéantissement du ciel et de la terre, que le malheur éternel de tous les hommes et de tous les anges, qu'il ne serait pas permis d'empêcher, dit saint Anselme, par l'offense la plus légère (1).

Voilà les vérités que la foi et la droite raison m'enseignent : m'y suis-je conformé jusqu'ici dans la pratique? Quelle sera ma conduite dans la suite? Continuerai-je à commettre le péché véniel avec cette facilité funeste, et à le regarder comme un mal léger?

SECOND POINT. Effets du péché véniel.

I. Le premier effet du péché véniel, celui qu'il produit plus directement, c'est la souillure de l'âme. Il ne détruit pas en elle la grâce habituelle, mais il lui imprime une tache qui ternit sa beauté; il est à l'âme ce qu'un ulcère est au corps. Nous ne croyons pas, dit saint Augustin, que ces péchés donnent la mort à l'âme; néanmoins ils la couvrent comme d'une lèpre qui la rend entièrement difforme, et ne lui permet de recevoir que très-difficilement, ou avec une grande confusion, les embrassements de son céleste Époux (2).

(1) Fateri me necesse est, quia pro conservandâ totâ creatura, nihil deberem facere contra voluntatem Dei. (S. Anselm *Cur Deus homo*, lib. 1, c. xxi.)

(2) (Quibus peccatis minutis) licet occidi animam non credamus, tamen eam velut quibusdam pustulis, et quasi horrenda scabie replentia deformem faciunt, ut eam ad amplexus illius cœlestis Sponsi, aut vix, aut cum grandi confusione, venire permittant. (S. August. *Serm.* 41 *de Sanctis*).

II. Le second effet du péché véniel est de rendre nos bonnes œuvres moins agréables à Dieu. Car il les vicie dans leur principe et en elles-mêmes. 1° *Dans leur principe*, qui est le cœur de l'homme. Le péché véniel, surtout lorsqu'il est commis avec plus de délibération, n'imprime pas seulement une tache dans le cœur ; il y dépose encore un germe vicieux. Voyez un cœur entièrement détaché des créatures : il se propose dans ses actions des motifs surnaturels, ses intentions sont droites, ses affections pures, nobles, généreuses. Il accomplit sans peine le précepte de l'Apôtre : *Ne recherchez que les choses du ciel ; n'ayez de goût que pour les choses du ciel* (1). Voyez au contraire un cœur qui commet facilement le péché véniel : peu à peu ses voies deviennent moins droites, ses intentions moins simples, ses sentiments moins élevés, ses affections moins pures, plus communes et toutes languissantes. Dans ses actions et dans ses démarches, il ne se propose plus, pour l'ordinaire, que des motifs humains et terrestres ; et si quelquefois encore il est mu par des motifs surnaturels, ces motifs n'agissent que faiblement. De là cette plainte de l'auteur de l'*Imitation* : « Nous ne considérons point la bassesse de nos affections, et nous ne déplorons point tout ce qu'il y a en nous d'impur (2). » 2° *En elles-mêmes* ; par exemple lorsque nous prions

(1) Quæ sursùm sunt quærite... quæ sursùm sunt sapite. (*Coloss.* III, 1, 2.)

(2) Ubi jacent affectus nostri, non attendimus ; et quàm impura sint omnia, non deploramus. (*Imit.* lib. III, c. XXXI, n. 4.)

avec tiédeur, lorsque nous récitons l'office divin avec des distractions volontaires, lorsque nous célébrons ou que nous entendons la sainte Messe avec indévotion, lorsque nous communions sans recueillement intérieur, lorsque nous travaillons avec mécontentement, lorsque nous obéissons avec des répugnances que nous ne combattons pas, avec murmures... Qui n'est obligé de reconnaître que de semblables actions sont remplies de défauts? Et faut-il s'en étonner? L'arbre languit; comment produirait-il des fruits vermeils et savoureux? Quand nos affections intérieures sont corrompues, elles corrompent nécessairement nos actions, et dévoilent ainsi toute la faiblesse de notre âme. Les fruits d'une bonne vie ne croissent que dans un cœur pur (1).

Mais si le péché véniel rend nos bonnes œuvres moins agréables aux yeux de Dieu, il les rend par conséquent moins dignes de récompense ; il prive donc l'âme qui le commet de plusieurs degrés de grâce et de gloire qu'elle eût acquis par sa fidélité, et qu'elle perd par sa faute. Ainsi, un Dieu éternellement moins connu, éternellement moins aimé, éternellement moins glorifié, voilà les suites d'un seul péché véniel ; voilà les préjudices qu'il cause : puissé-je en comprendre aussi le danger!

III. Le troisième et le plus dangereux effet du

(1) Cùm ergo interior affectus noster multùm corruptus sit, necesse est ut actio sequens, index carentiæ interioris vigoris, corrumpatur. Ex puro corde procedit fructus bonæ vitæ. (*Imit.* lib. III, c. XXXI, n. 4.)

péché véniel, surtout lorsqu'il est commis avec plus de connaissance et de délibération, c'est qu'il dispose et conduit au péché mortel. 1° Par la liaison qu'il y a de l'un à l'autre, et par l'habitude du péché qu'il produit. Car, en commettant souvent des fautes légères, l'homme s'accoutume à agir contre les lumières de la raison, à passer sur l'indécence et la difformité d'une mauvaise action, à étouffer les remords de sa conscience, à craindre moins de déplaire à Dieu, jusqu'à ce qu'il perde peu à peu l'horreur du péché mortel. Le penchant au mal est toujours rapide ; il est difficile de se retenir sur la pente d'une montagne escarpée ; on court risque de ne s'arrêter qu'au fond de l'abîme. 2° Par la diminution ou même la privation des grâces spéciales qui soutenaient cette âme et la préservaient des grands péchés. En effet, le péché véniel refroidit nécessairement la ferveur de la charité; il obscurcit la lumière intérieure, il prive l'âme de la force, de la joie, de l'onction du Saint-Esprit ; il ôte le goût des choses célestes et attache à la créature; il augmente les ardeurs de la concupiscence ; il donne plus d'empire au démon sur notre âme, et parce qu'il s'enhardit à nous tenter, et parce que Dieu permet, en punition de nos infidélités, qu'il nous attaque avec plus de violence. 3° C'est la doctrine de l'Ecriture et des Pères : *Celui qui méprise les petites choses tombera peu à peu* et comme par degrés dans le précipice (1) ;

(1) Qui spernit modica, paulatim decidet. (*Eccli*, XIX, 1.)

c'est l'avertissement de l'Esprit-Saint: *Celui qui est infidèle dans les petites choses le sera aussi dans les grandes* (1); c'est la parole même du Sauveur. Evitons donc les moindres péchés, dit saint Jean Chrysostôme, puisqu'ils sont la source des plus grands; car celui qui s'habitue à dire de chaque péché: Mon salut n'y est point intéressé, tombera insensiblement dans les plus grands maux (2). Si nous négligeons de nous corriger des fautes légères, dit saint Grégoire, nous serons entraînés peu à peu à commettre sans rougir les plus grandes (3). Les paroles de saint Augustin ne sont ni moins formelles ni moins remarquables: « Ne méprisez pas les péchés véniels, par la raison qu'ils sont légers; mais craignez-les plutôt, parce qu'ils sont en grand nombre : car les fautes vénielles multipliées, lorsqu'on n'en fait aucun cas, conduisent à la mort (4). »

Des raisons aussi fortes, des autorités aussi im-

(1) Qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est. (*Luc.* XVI, 10.)

(2) Proptereà exhortor initio ut caveamus vel pusilla fugientes mala; nam magna ab his nascuntur. Etenim qui in unoquoque peccato dicere edoctus est : Non in hoc positum est salutis momentum, is pedetentim omnia pessumdabit. (S. Chrysost. *in Epist. ad Rom.*, c. VII.)

(3) Si curare parva negligimus, insensibiliter seducti, audenter etiàm majora perpetramus. (S. Gregor. *Moral.* lib. X, c. IX.)

(4) Noli illa contemnere, quia minora sunt; sed time, quia plura sunt. (S. August. *De decem chordis*, cap. XI.) — Quoniam minuta plura peccata, si negligantur, occidunt. (*Id. in Joan. Tract.* XII, n. 14.)

posantes, me font-elles comprendre le danger du péché véniel ?

TROISIÈME POINT. Châtiments du péché véniel.

I. Il est certain que Dieu ne peut s'empêcher, sans manquer à sa sainteté et à sa justice, de punir le péché véniel, même le plus léger, à moins que le pécheur ne le punisse lui-même par des peines volontaires ou volontairement acceptées, et souffertes avec patience, comme venant de la main de Dieu.

II. Dieu punit souvent le péché véniel dès cette vie par des châtiments sévères, comme le prouvent plusieurs exemples tirés de l'Ecriture sainte. Ainsi, la femme de Loth jette un regard sur les flammes qui dévorent deux villes coupables, et elle est changée en statue de sel (1); les Bethsamites considèrent l'Arche sainte contre la défense du Seigneur, et ils sont frappés de mort (2); Oza y porte la main, et il meurt (3); David se complaît dans la multitude de ses sujets, et soixante-dix mille sont enlevés par un fléau vengeur (4); dans le Nouveau Testament, Ananie et Saphire tombent morts aux pieds de saint Pierre pour un mensonge (5).

III. Mais c'est surtout en l'autre vie, c'est dans le purgatoire que Dieu punit le péché véniel selon la rigueur de sa justice. Descendons dans cette prison ténébreuse, et voyons ce que les âmes y

(1) *Gen.* XIX, 26. — (2) *I Reg.* VI, 19. — (3) *II Reg.* VI, 6. — (4) *II Reg.* XXIV, 15. — (5) *Act.* V.

souffrent : 1° La privation de Dieu, mal plus grand, de sa nature, que tous les maux temporels de ce monde, selon saint Thomas. Pour le concevoir, il faudrait comprendre Dieu lui-même et la véhémence du désir dont une âme dégagée de liens du corps est pressée de le posséder ; car il es son souverain bien, le bien infini, le bien pour lequel elle est créée, bien qui est sa plénitude, et dont la possession lui est justement différée. 2° La peine du feu, et d'un feu qui est le même que celui de l'enfer, selon l'Ange de l'école : C'est dans les mêmes flammes, dit il, que le juste est purifié dans le purgatoire, et que le réprouvé est tourmenté en enfer (1). S. Cyrille de Jérusalem est de ce sentiment, et dit que la peine du sens est égale en purgatoire et en enfer, sauf la durée (2).

Or nous sommes assurés que Dieu ne punit jamais par passion, qu'il n'exerce point de vengeance que sa justice ne règle et que sa miséricorde n'adoucisse... Ajoutons que ceux qu'il punit de la sorte sont ses amis, ses élus, ses enfants et les héritiers de son royaume... Enfin, ces flammes cruelles et cette privation de Dieu peuvent être le châtiment d'un seul de ces péchés que je commets si souvent, et dont j'ai si peu de repentir. — O pé-

(1) Ita quod idem ignis sit qui damnatos cruciat in inferno, et qui justos in purgatorio purgat. (S. Thom. IV. *Sentent.*, Dist. 21. quæst. 1, art. 1.)

(2) Pœnam sensus purgatorii esse æque gravem ac inferni, solumque in duratione differre. (Juxta Cyrillum Hierosolymit. Apud Suarez, tom. XIX, disput. 46, sect. 3.)

ché, léger selon le langage des hommes, que tu es un grand mal dans la réalité, et combien tu es à craindre !

Fruit. Recueillir de cette méditation une constante et vive horreur de tout péché véniel, au moins délibéré, de celui surtout 1° dans lequel je tombe plus fréquemment, 2° qui est en moi la source et la cause de plusieurs autres, 3° qui peut me conduire plus directement au péché mortel.

Résolution. Fuir le péché, même léger, comme l'aspect du serpent (1). Demander à Dieu cette grâce en faisant *les trois colloques* du troisième Exercice de la première semaine (page 73).

LA TIÉDEUR (2).

L'oraison préparatoire ordinaire.

Premier prélude. Je me représenterai Notre-Seigneur Jésus-Christ me découvrant son divin Cœur et me répétant ces paroles qu'il adressa un

(1) Quasi à facie colubri fuge peccata. (*Eccli.* XXI, 2.)

(2) Le sujet de cette méditation, comme celui de la méditation précédente, demande naturellement plus de développement que les grandes vérités. Celles-ci, en effet, frappent par elles-mêmes ; elles ont je ne sais quoi de saisissant qui s'empare de tout l'homme, pour peu que l'on cherche à s'en pénétrer. Il n'en est pas ainsi de la tiédeur et du péché véniel, dont on ne comprend la malice et le danger que par une suite de raisonnements. On ne sera donc pas étonné que ces deux méditations soient présentées plus longuement, et qu'elles aient peut-être, pour la forme, quelques rapports avec une lecture méditée.

jour à sa fidèle servante, la vénérable Marguerite-Marie : « Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné, jusqu'à s'épuiser et se consumer, pour leur témoigner son amour. » Et celles qu'il dit à ses disciples : *Je suis venu jeter sur la terre le feu* de l'amour divin, *et que désiré-je, sinon qu'il s'allume* dans tous les cœurs (1)?

Second prélude. Je demanderai à Notre-Seigneur, par son Cœur sacré, la grâce de n'être point sourd à des paroles si capables de m'embraser de son amour.

Premier point. De la nature, des signes et des causes de la tiédeur.

I. *Nature de la tiédeur.* — Il y a des rapports entre la tiédeur et le péché véniel ; mais il y a aussi entre l'une et l'autre deux différences essentielles. 1° La tiédeur est un état ; le péché véniel est un acte. 2° Le péché véniel est mauvais positivement. La tiédeur a deux éléments distincts, dont l'un seulement a une malice positive ; c'est la chute fréquente dans le péché véniel, ou l'affection à un certain péché, ou l'omission réfléchie et coupable des moyens de l'éviter ; l'autre élément n'est qu'une imperfection : c'est l'absence habituelle d'actes généreux, le dénûment de toute vertu solide, une fade médiocrité dans toutes les bonnes œuvres et dans la manière de s'acquitter des devoirs de son état. — Ces éclaircissements

(1) Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur ? (*Luc.* XII, 49.)

étaient nécessaires pour ôter aux âmes timorées tout sujet de confondre avec la tiédeur les sécheresses, les aridités et tout ce que l'on appelle, dans la vie spirituelle, état d'épreuve.

II. *Signes de la tiédeur.* — Ne faire aucun cas des péchés véniels et ne craindre que les mortels. S'acquitter de ses exercices spirituels par routine, par respect humain, avec dégoût et avec une négligence réfléchie et consentie. Prier habituellement sans attention, confesser ses fautes légères sans la résolution sérieuse de les éviter, communier sans dévotion et sans faire des efforts doux et modérés pour l'obtenir. Faire ses actions journalières sans intention, sans ordre, sans méthode. Se répandre au dehors, être rarement présent à soi-même, plus rarement encore avoir Dieu présent. Renoncer à l'exercice des grandes vertus, même de celles dont la pratique convient à notre état ou à notre position, se contenter d'un état de médiocrité, éviter le commerce de ceux qui travaillent avec ardeur à leur perfection, rechercher de préférence la compagnie de ceux qui sont plus dissipés, moins fervents et moins réguliers. Se former une conscience erronée, dont les directeurs et les supérieurs ont souvent blâmé le manque de délicatesse, et s'appuyer sur de faux principes pour imposer silence aux remords de sa conscience. Malgré l'usage, fréquent peut-être, des sacrements, ne pas laisser de nourrir intérieurement des aversions, des jalousies, des mouvements d'orgueil, des affections particulières et dangereuses,

un esprit d'aigreur, d'insubordination et de médisance qui se manifeste par des paroles mordantes et contentieuses; continuer à entretenir un secret amour-propre, qui, se mêlant à toutes nos actions, les corrompt et les infecte de son venin; enfin ne montrer que de la lâcheté pour tout ce qui est travail et abnégation de soi-même, et ne rechercher que ses aises, des consolations futiles et le repos.

Telles sont les marques certaines de la tiédeur; si je les reconnais en moi, je ne puis en douter, et je dois me l'avouer sans déguisement, je suis tiède.

III. *Causes de la tiédeur.* — Première cause de la tiédeur : faire les actions qui en sont les marques. — Seconde cause, souvent ignorée, mais bien réelle de la tiédeur : résister obstinément à la volonté ou au bon plaisir de Dieu clairement manifesté, au sujet d'une détermination importante pour notre sanctification; par exemple, être sourd à la voix de la grâce qui nous appelle à la vie religieuse; reculer indéfiniment devant le sacrifice d'une affection trop vive, qui est pour nous la source d'une foule d'imperfections; ne pas se résoudre à prendre un moyen que notre confesseur ou notre supérieur nous a recommandé comme l'unique remède à un penchant vicieux, à une occasion dangereuse; se refuser à la pratique d'un certain ensemble de bonnes œuvres que les circonstances semblent exiger de nous et d'où résulterait un grand bien. Car, dans tous ces cas, nous nous mettons, par notre manque de cor-

respondance à la grâce, en dehors des voies de la divine Providence pour suivre les nôtres; nous nous soustrayons à sa conduite paternelle pour nous conduire nous-mêmes, et nous nous rendons peu dignes des grâces de choix que sa bonté nous préparait. — Troisième cause, très-commune, de la tiédeur: mépriser les petites choses. Voilà par où l'on commence à dégénérer. On oublie, dans la pratique, qu'il n'y a rien de petit dans le service de Dieu ; que la perfection consiste le plus souvent dans les petites choses, car les grandes s'offrent rarement, et les autres sont de tous les jours et de tous les instants ; que c'est d'ailleurs une très-grande chose d'être continuellement fidèle dans les moindres ; et enfin que ce sont les petites victoires qui assurent les grands triomphes, selon la parole du Sauveur : *Celui qui est fidèle dans les petites choses le sera aussi dans les grandes* (1). — Oh ! si j'avais toujours eu dans les petites choses la même fidélité que dans les premières années de ma conversion !

SECOND POINT. Effets de la tiédeur.

I. La tiédeur produit les mêmes effets que le péché véniel, mais, pour ainsi parler, plus en grand, c'est-à-dire d'une manière plus désastreuse. Ainsi, elle souille l'âme, mais d'une souillure qui la rend plus difforme aux yeux de Dieu ; elle diminue le mérite de nos bonnes œuvres, mais les

(1) Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est. (*Luc.* XVI, 10.)

pertes qu'elle nous cause sont bien plus préjudiciables ; elle conduit au péché mortel, mais par une pente bien plus rapide et sur laquelle il est beaucoup plus difficile de s'arrêter.

II. Outre ces effets communs au péché véniel et à la tiédeur, il en est un particulier à celle-ci, et qui est beaucoup plus à craindre, c'est l'obstacle qu'elle oppose à la guérison de l'âme, et cela pour deux raisons.

1° En premier lieu, pour porter remède à un mal, il faut croire à son existence. Mais celui qui est tiède ignore qu'il est tiède ; au moins ne connait-il pas la gravité de son mal. En effet, quoique l'âme tiède s'acquitte avec une négligence notable de ses exercices spirituels, elle ne les abandonne pas entièrement ; elle fait de temps en temps quelques bonnes actions moins mal que de coutume ; le masque de la vertu qu'elle conserve encore l'empêche de comprendre le malheur de son état ; d'où il suit que la pensée, et surtout la nécessité d'en sortir, ne se présente pas même à son esprit. Aussi est-ce à l'âme tiède que Dieu adresse ce reproche dans l'Apocalypse : *Vous dites : Je suis riche, je suis comblé de biens, et je n'ai besoin de rien ; et vous ne savez pas que vous êtes pauvre, misérable, aveugle et nu* (1). L'aveuglement de l'âme est donc l'effet ordinaire de la tiédeur, et la première cause de la difficulté de sa guérison ; car re-

(1) Quia dicis : Quod dives sum, et locupletatus, et nullius egeo ; et nescis quia tu es miser, et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus. (*Apoc.* III, 17.)

connaître que l'on est tiède, c'est commencer à être fervent.

2° En second lieu, la tiédeur paralyse les remèdes les plus efficaces. Les méditations, les examens de conscience, les confessions, les communions, la célébration des saints mystères, les retraites, les récollections se font sans fruit, parce qu'ils se font avec langueur. Or, des œuvres saintes faites avec négligence ne sont point un remède pour l'âme. Les fautes que nous y commettons peuvent même aller jusqu'à nous attirer l'anathème de l'Esprit-Saint : *Maudit celui qui fait négligemment l'œuvre du Seigneur* (1) !

Une grâce de choix, une grâce forte et puissante pourrait encore, je l'avoue, réveiller cette âme languissante de son assoupissement. Mais, ici même, n'y a-t-il pas lieu de craindre que la paresse et la lâcheté de cette pauvre âme ne neutralisent ce souverain remède, et qu'il n'ait pas plus d'action sur elle qu'une pierre lancée, même avec force, contre un corps mou et sans résistance ? D'ailleurs, cet engourdissement de cœur, cette insensibilité de conscience, cette continuelle dissipation d'esprit, cette inattention à Dieu et à elle-même lui permettent-ils de remarquer les grâces excitantes que Dieu lui envoie ?

Tout est facile à Dieu : et il éprouve, ce semble, de la difficulté à changer un cœur tiède ; il ne sait

(1) Maledictus qui facit opus Domini fraudulenter ! (*Jer.* XLVIII, 10.)

comment le prendre ; il est sur le point de l'abandonner : *Je sais quelles sont vos œuvres ; je sais que vous n'êtes ni froid ni chaud : que n'êtes-vous ou froid ou chaud ! Mais parce que vous êtes tiède, et que vous n'êtes ni froid ni chaud, je suis près de vous vomir de ma bouche* (1). Et l'expérience faisait dire à saint Bernard : Vous verrez plus facilement un grand nombre de séculiers renoncer au vice et embrasser la vertu, qu'un seul religieux passer d'une vie tiède à une vie fervente (1). Il n'est pas rare, en effet, que de grands pécheurs se sentent vivement touchés et sincèrement convertis à la vue d'un crucifix, à la pensée du jugement, de l'enfer, de l'éternité ; tandis que celui qui est tiède, habitué à méditer sans ferveur les vérités éternelles, en est aussi peu touché que ne le sont de l'aspect de la mort ceux qui assistent tous les jours des mourants.

Tel est le mal de la tiédeur : il faut l'avouer, il est grand !... *Mais n'y a-t-il point de baume en Galaad? N'y a-t-il pas un médecin? Pourquoi donc ma blessure n'est-elle pas fermée* (3), et pourquoi

(1) Scio opera tua, quia neque frigidus es, neque calidus : utinam frigidus esses aut calidus ! Sed quia tepidus es, et nec frigidus nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo. (*Apoc.* III, 15, 16.)

(2) Multo facilius reperies multos sæculares converti ad bonum, quam unum quemquam de religiosis transire in melius. (S. Bernard. *Epist.* 96, *ad Richard. Abbatem Fontanum.*)

(3) Numquid resina non est in Galaad ? aut medicus non est ibi ? Quare igitur non est obducta cicatrix filiæ populi mei ? (*Jer.* VIII, 22.)

refuser plus longtemps d'entreprendre ma guerison?

Troisième point. Remèdes de la tiédeur.

Ils se réduisent à quatre : connaître, vouloir, agir, prier.

1° *Connaître.* Pour guérir une maladie, il faut la connaître; pour porter remède à la tiédeur, il faut reconnaître que l'on est tiède. Faites, Seigneur, que je me connaisse!

2° *Vouloir.* Cette condition est aussi rigoureusement requise que la première. C'est surtout dans l'œuvre de la sanctification de l'homme que Dieu exige la coopération de sa créature. Dieu qui vous a créé sans vous, dit saint Augustin, ne vous justifiera pas sans vous, c'est-à-dire sans votre volonté (1). Du reste, ce qui doit m'inspirer un grand courage, c'est que la volonté de l'homme, dans l'affaire dont il s'agit, n'est pas moins puissante que nécessaire. Aidé de la grâce divine, il n'y a rien de si difficile que je ne puisse entreprendre avec confiance et exécuter avec succès. Il m'est permis de répéter avec le grand Apôtre : *Je puis tout en celui qui me fortifie* (2).

3° *Agir.* L'action est la preuve certaine d'une bonne volonté. Mais que dois-je faire? Puisque les contraires se guérissent par les contraires, je dois détruire en moi les causes de la tiédeur en les attaquant par des principes tout opposés. Par

(1) Qui fecit te sine te, non te justificabit sine te (S. August., *Serm.* 15 *de Verb. Apost.*)

(2) Omnia possum in eo qui me confortat. (*Philipp.* IV, 13.

exemple : je dois reprendre tous les exercices dont l'omission m'a été si préjudiciable (1) ; je dois les faire avec toute l'exactitude, toute l'application et tout le soin dont je suis capable ; je dois ne manquer à aucun devoir de mon état, pas même aux moins importants en apparence, surmontant toutes les difficultés et m'élevant avec courage au-dessus de toutes les répugnances. — Outre ces remèdes généraux, en voici quelques-uns qui sont tout spéciaux : 1° tous les matins, une méditation fervente pendant un temps déterminé ; 2° dans la journée une lecture spirituelle d'un quart d'heure au moins dans un livre d'une doctrine solide ; 3° tous les soirs, l'examen de conscience, général et particulier ; 4° tous les mois, une heure environ de récollection ou de retour sur soi-même ; on peut partager ce temps entre la lecture, l'examen et la considération.

4° *Prier*. La prière est nécessaire, la prière est efficace. Mais, au lieu de nous arrêter à des vérités connues, il nous sera plus utile de considérer avec quelles instances Notre-Seigneur Jésus-Christ prie et conjure lui-même l'âme tiède de sortir enfin de son état déplorable et de revenir à son ancienne ferveur. Rien n'est plus touchant, rien n'est plus tendre que ses paroles. On sent que le Sauveur s'adresse à une âme qui n'a point encore encouru sa disgrâce, et qu'il regarde toujours comme une

(1) Prima opera fac : *Faites vos premières œuvres.* (*Apoc.* II, 5.)

épouse. *Je vous conseille,* lui dit-il (ce n'est point là le langage d'un maître), *je vous conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé par le feu pour vous enrichir, et des vêtements blancs pour vous habiller et pour cacher votre nudité ; appliquez-vous aussi un collyre sur les yeux, afin que vous voyiez l'état où vous êtes et ce que vous devez faire pour en sortir. Je reprends et je châtie ceux que j'aime. Animez-vous donc de zèle, et faites pénitence. Car me voici à la porte, et je frappe; si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je prendrai mon repas avec lui, et lui avec moi. Quiconque sera victorieux, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme j'ai été moi-même victorieux, et suis assis avec mon Père sur son trône* (1). — Comment ne point me rendre à des paroles si touchantes et à de si magnifiques promesses ?

Colloque. Le colloque au sacré Cœur de Jésus, pour lui demander la vigilance et la ferveur : « Accordez-moi toujours, Seigneur, la crainte et l'amour de votre saint nom : car vous ne cessez jamais de gouverner ceux que vous établissez

(1) Suadeo tibi emere à me aurum ignitum, probatum, ut locuples fias, et vestimentis albis induaris, et non appareat confusio nuditatis tuæ, et collyrio inunge oculos tuos, ut videas. Ego quos amo, arguo et castigo. Æmulare ergo et pœnitentiam age. Ecce sto ad ostium et pulso; si quis audierit vocem meam, et aperuerit mihi januam, intrabo ad illum, et cœnabo cum illo, et ipse mecum. Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo : sicut et ego vici et sedi cum Patre meo in throno ejus. (*Apoc.* III, 18-21.)

sur le fondement solide de votre divine charité (1). — Réciter la prière : *Ame de Jésus-Christ*, en s'arrêtant quelques secondes après chaque invocation et demande ; puis le *Pater* et l'*Ave*.

L'ENFANT PRODIGUE (2).

L'oraison préparatoire ordinaire.

Premier prélude. Je me représenterai l'endroit où le Prodigue est réduit à garder les pourceaux ; la voie publique où il reçoit les embrassements de son père ; la maison paternelle où il prend part à un splendide festin.

Second prélude. Je demanderai à Dieu la grâce d'imiter le repentir du Prodigue, et d'obtenir comme lui le pardon de tous mes péchés.

PREMIER POINT. Le départ et les égarements de l'Enfant Prodigue.

« Un homme avait deux fils (3). Le plus jeune « dit à son père : Mon père, donnez-moi la por- « tion de l'héritage qui doit m'appartenir ; et le « père leur partagea son bien. Et, peu de jours

(1) Sancti nominis tui, Domine, timorem pariter et amorem fac nos habere perpetuum, quia nunquam tua gubernatione destituis, quos in soliditate tuæ dilectionis instituis. (Eccles. *inf. Oct. Corp. Christi.*)

(2) On doit surtout s'attacher, dans cette méditation, à comprendre et à goûter les paroles de l'Évangile. Les explications qui suivent le texte n'ont d'autre but que de faciliter ce travail au Retraitant et de lui ouvrir la voie.

(3) *Luc.* xv, 11-32.

« après, le fils le plus jeune amassa tout ce qu'il « avait, s'en alla dans un pays éloigné, où il « dissipa tout son bien en excès et en débauches. »

Un homme avait deux fils. L'objet de cette parabole est de faire connaître toute l'étendue des miséricordes que Dieu exerce envers le pécheur qui revient à lui dans l'amertume et la sincérité de son cœur (1). Des deux fils, le plus jeune montre par quelle voie l'homme s'éloigne de Dieu, et par laquelle il doit y retourner. L'aîné, repris avec bonté par son père, nous apprend que, bien loin de nous affliger, nous devons nous réjouir du bon accueil que notre Père commun fait à nos frères, lorsqu'ils reviennent de leurs égarements. Tout se rapporte là ; et les autres circonstances ne sont qu'accessoires. Elles ont cependant des sens moraux. Voici ceux qu'on leur donne ordinairement :

Le pays lointain, c'est l'oubli de Dieu. La dissipation des biens paternels, c'est l'abus que fait le pécheur des dons naturels et surnaturels qu'il a reçus du Seigneur. L'Enfant prodigue, le pécheur abuse de tout, dissipe tout; la passion dit-elle jamais : C'est assez? « O jeunesse, fleur de l'âge, danger de l'âme! » s'écrie saint Augustin (2).

(1) Cette explication et les suivantes sont tirées de l'*Histoire de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par le P. de Ligny. Elles nous paraissent répondre à l'*exposition sommaire* que demande saint Ignace dans la seconde des vingt Annotations, page 3.

(2) O juvenes, flos ætatis, periculum mentis! (S. **Aug.** *Serm.* 246 *de Tempore.*)

Second point. Sa misère et son repentir.

« Après qu'il eut tout consumé, il survint une « grande famine en ce pays-là, et il commença « à être dans l'indigence. Il s'en alla donc, et « s'attacha à un des habitants du pays, qui l'en- « voya dans sa métairie garder les pourceaux. Et « il eût bien voulu se rassasier des gousses que « les pourceaux mangeaient, et personne ne lui « en donnait. Alors, étant rentré en lui-même, « il dit : Combien de mercenaires dans la mai- « son de mon père ont du pain en abondance ; « et moi, je meurs ici de faim ! Je me lèverai, et « j'irai vers mon père, et je lui dirai : Mon « père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous ; « je ne mérite plus d'être appelé votre fils ; trai- « tez-moi comme l'un de vos mercenaires. »

Il survint une grande famine...... — La famine et l'indigence, c'est ce vide immense qui se forme dans une âme créée pour Dieu seul, à laquelle tout manque, même au milieu de l'abondance, lorsque Dieu vient à lui manquer. Le maître auquel se donne le Prodigue, c'est le démon. A quelle servitude a-t-il abouti par une fausse liberté, au lieu de la douce liberté qui se trouve dans la servitude des enfants de Dieu ? Les pourceaux, ce sont ses infâmes passions, dont il est devenu le vil esclave ; et les gousses, ces misérables plaisirs auxquels il a tout sacrifié, qui manquent souvent à ses désirs, et qui sont toujours incapables de les satisfaire.

Combien de mercenaires... — Point de pécheur qui ne soupire lorsqu'il compare le malheur de

ses années criminelles avec le bonheur de ses années vertueuses. Que n'ajoute-t-il alors : Redevenons heureux !

TROISIÈME POINT. Son retour.

« Et, se levant, il vint vers son père. Comme « il était encore éloigné, son père l'aperçut, et, « touché de compassion, il accourut, se jeta à « son cou et le baisa. Mon père, lui dit le fils, « j'ai péché contre le Ciel et contre vous ; je ne « mérite plus d'être appelé votre fils. » Il n'acheva pas, soit que son père ne lui en laissât pas le temps, soit qu'il eût senti dans un si doux embrassement qu'il avait déjà obtenu plus que ce qu'il osait à peine demander. Ce bon père, plus pressé de faire grâce que le fils ne l'était de l'obtenir, dit aussitôt à ses serviteurs : « Apportez promptement la plus belle robe et l'en revêtez ; mettez-« lui un anneau au doigt et des souliers aux pieds. « Amenez aussi le veau gras, et tuez-le. Man-« geons et faisons grande chère, parce que mon « fils que voici était mort, et il est ressuscité ; il « était perdu, et il est retrouvé. Et ils commen-« cèrent à se réjouir en un festin. »

Et, se levant, il vint vers son père. — Il dit : Je partirai, et il partit ; j'irai, et il alla sans délibérer et sans différer. Combien de pécheurs disent comme lui : Je partirai et j'irai ! Les uns partent, les autres diffèrent. Voilà ce qui fait qu'il y a des pénitents et des impénitents ; des élus qui ont beaucoup péché, et des réprouvés qui se sont proposé mille fois de faire pénitence. *Ne tardez pas*

de vous convertir au Seigneur, et ne différez pas d'un jour à l'autre (1).

J'ai péché contre le Ciel et contre vous: 1° Contre le Ciel, c'est-à-dire contre le Dieu du ciel; contre les Anges et les Saints qui habitent le Ciel. Ils ressentent l'injure qui est faite à Dieu, comme des enfants bien nés celle qui est faite à leur père, et comme de fidèles sujets celle qui est faite à leur roi. 2° Contre vous. Tout le monde conçoit qu'un fils qui se comporte mal, quoiqu'il n'attaque pas directement son père, l'offense néanmoins par sa mauvaise conduite. Le fils rebelle qui dit : Quel mal cela fait-il à mon père? est un insolent qui ajoute l'outrage à l'injure; de même le pécheur qui dit : Quel mal mon péché fait-il à Dieu ? est un impie qui ajoute à l'iniquité le blasphème.

Apportez promptement la plus belle robe... — Selon divers interprètes, la robe précieuse c'est la première innocence. L'anneau est le gage du retour de l'Esprit-Saint dans un cœur d'où il avait été banni par le péché, et dans lequel il vient de rentrer avec la plénitude de ses dons et de ses grâces. Les souliers arment les pieds contre les pierres de scandale, et les défendent de la morsure du serpent infernal. Tous entendent par le festin du père de famille le banquet eucharistique, auquel le pécheur repentant est admis en signe

(1) Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem. (*Eccli.* v, 8.)

d'une parfaite réconciliation, et où il reçoit l'aliment nécessaire pour conserver la vie spirituelle qui vient de lui être miséricordieusement rendue.

QUATRIÈME POINT. Sentiment du fils aîné.

« Or, le fils aîné qui était dans les champs, « revenant et approchant de la maison, entendit « le son des instruments et le chœur de danse. Il « appela aussitôt un des serviteurs, et s'informa « de ce que c'était. Et le serviteur lui dit : Votre « frère est de retour, et votre père à fait tuer le « veau gras, parce qu'il l'a recouvré sain et sauf. « L'aîné en conçut de l'indignation, et il ne vou« lait point entrer. Son père sortit donc et se « mit à le prier. Mais il lui dit : Il y a tant d'an« nées que je vous sers, sans jamais avoir contre« venu à vos ordres, et jamais vous ne m'avez « donné un chevreau pour me réjouir avec mes « amis ; mais votre fils que voilà, qui a mangé « son bien avec des courtisanes, à peine est-il « de retour que vous faites tuer pour lui le veau « gras. Mon fils, lui dit son père, vous êtes tou« jours avec moi, et tout ce qui est à moi est à « vous. Mais il fallait bien faire un festin et nous « réjouir, parce que votre frère était mort, et il « est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé. »

L'aîné en conçut de l'indignation. — Des justes, animés d'un zèle trop ardent, peuvent prendre une espèce de scandale de la miséricorde que Dieu exerce envers les plus grands pécheurs. Ce qui pourrait arriver encore aujourd'hui devait être plus commun dans les premiers jours du

christianisme, entre le peuple ancien et le nouveau. La douceur de l'Évangile n'était pas connue alors comme elle l'a été depuis. Jésus-Christ commençait proprement à la faire connaître, et il n'était pas aisé d'en prendre l'esprit dans un temps où l'on ne respirait encore que la rigueur de l'ancienne loi. De là cette leçon que fit le Sauveur aux deux enfants du Tonnerre, lorsqu'ils voulurent foudroyer la ville infidèle qui avait refusé de le recevoir : *Vous ne savez pas,* leur dit-il, *à quel esprit vous appartenez* (1).

Mon fils, vous êtes toujours avec moi. — Un jour passé dans la maison de votre père, en sa compagnie, n'est-il pas préférable à mille ans passés dans la tente des pécheurs? Or, vous êtes toujours avec moi : comprenez donc votre bonheur. — Le bonheur solide du juste, c'est d'être avec Dieu : *Heureux, Seigneur, ceux qui habitent votre maison ; ils vous loueront à jamais* (2). Le souverain malheur du pécheur, c'est d'être éloigné de Dieu : *Ceux qui s'éloignent de vous périront* (3).

Tout ce qui est à moi est à vous. C'est-à-dire tout ce qui est ici est à votre disposition ; et vous n'avez pas raison de me reprocher de ne vous avoir pas donné ce que je vous ai laissé la liberté de prendre.

(1) Nescitis cujus spiritûs estis. (*Luc.* IX, 55.)
(2) Beati qui habitant in domo tuâ, Domine : in sæcula sæculorum laudabunt te. (*Ps.* LXXXIII, 5.)
(3) Qui elongant se à te peribunt (*Ps* LXXII, 27.)

Parce que votre frère que voici était mort... — Le Prodigue était mort dans le sens qu'il était perdu, et il est ressuscité dans le sens qu'il est retrouvé. A l'égard du pécheur pénitent, ces deux mots ont leur signification littérale. La grâce, ou la justice habituelle, est formellement la vie de l'âme, et sa perte en est la mort.

Colloque. Répéter avec un repentir animé d'un amour filial : *Mon père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous...* (1). *Je ne demande au Seigneur qu'une seule chose, et je la lui demanderai encore : c'est d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie* (2).

Pater. — Ave.

(1) Pater, peccavi in cœlum et coram te. (*Luc.* XV, 21.)

(2) Unam petii à Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ. (*Ps.* XXI, 4.)

NOTA. Celui qui penserait que la bonté de Dieu est représentée ici dans toute son étendue, prendrait une faible lueur pour le soleil dans son midi, et une goutte de rosée pour l'immensité des eaux de la mer. En effet, cette bonté du père du Prodigue, qui nous touche et nous attendrit quelquefois jusqu'aux larmes, n'est qu'une partie de la bonté de Dieu, et cette partie en est la moindre. C'est la miséricorde qui reçoit, ce n'est pas encore la grâce qui prévient ; c'est Dieu qui pardonne au pécheur pénitent, ce n'est pas encore Dieu qui recherche le pécheur ingrat et obstiné. Pour que l'image fût complète, et pour que Dieu y fût représenté tout entier, il faudrait que le père suivît son fils dans ses courses insensées ; qu'il allât le chercher jusque dans ces climats lointains où son libertinage l'avait égaré ; qu'il se présentât à lui au milieu de ses débauches et de ses misères, moins pour les lui reprocher que pour l'inviter au retour ; pour lui offrir sa maison, sa table et tous ses biens ; pour le presser, pour le con-

LA SAINTE COMMUNION.

L'oraison préparatoire ordinaire.

Premier prélude. Me rappeler que, dans quelques instants, je m'approcherai de la sainte table, où je recevrai mon Dieu caché sous les espèces sacramentelles et adoré par les Anges.

Second prélude. Demander une foi vive envers ce mystère, une tendre confiance, un respect profond, un ardent amour.

PREMIER POINT. Disposition fondamentale : *Une foi vive.*

Ceci est mon corps (1). Tel n'est pas le témoignage de mes yeux, de mon goût, du toucher. Mais, dans ce mystère, je ne dois consulter que l'ouïe, me dit l'Ange de l'école (2) ; et ce sens entend de la bouche même du Fils de Dieu cette puissante parole : *Ceci est mon corps.* Celui qui vient à toi, ô mon âme, est donc le Sauveur du monde, vrai Dieu et vrai homme, ton ami, ton frère, ton époux, ton protecteur et ton père. Sous

jurer de les accepter. Car telle est proprement la grâce *prévenante* : la voilà représentée trait pour trait. Mais c'était trop pour un père charnel, et la parabole poussée jusque-là aurait choqué la vraisemblance et peut-être la bienséance. Une pareille bonté n'appartient qu'au Père céleste, et il est digne d'elle de se signaler par des traits inimitables à toutes les tendresses de la nature et du sang.

(1) Hoc est corpus meum. (*Matth.* XXVI, 26.)

(2) Visus, tactus, gustus in te fallitur : sed auditu solo tutò creditur. (*Rhythmus S. Thomæ* : Adoro te devotè.)

ces faibles espèces est véritablement présent son corps très-pur, formé par l'opération du Saint-Esprit dans le sein de la plus pure des vierges. C'est le corps qui a guéri tant de malades par son attouchement (1), et sous la majesté duquel les flots se sont affermis (2). Il est uni à ce sang précieux qui a été répandu pour la rédemption de tous les hommes dans la circoncision, au jardin, au prétoire, sur le Calvaire. Il est uni à l'âme la plus belle, la plus sainte qui soit jamais sortie des mains du Tout-Puissant, et qui nous montre, avec plus d'évidence que toutes les créatures réunies, la sagesse, la puissance, la bonté du Créateur. Au corps, au sang et à l'âme de Jésus, est uni hypostatiquement, c'est-à-dire en unité de personne, le Verbe, qui est la seconde personne de la sainte Trinité. Ce n'est pas tout : où est le Fils qui vient pour te nourrir, là est le Père qui vient pour t'adopter, le Saint-Esprit pour te sanctifier. Tant de vérités consolantes et merveilleuses, les crois-tu? Je crois tout ce que le Fils de Dieu a dit ; rien n'est plus vrai que cette parole de vérité (3). *Oui, Seigneur, je crois ; mais fortifiez la faiblesse de ma foi* (4), et faites-moi

(1) Omnis turba quærebat eum tangere, quia virtus de illo exibat, et sanabat omnes. (*Luc.* VI, 19.)

(2) Venit ad eos (Jesus), ambulans super mare (*Matth.* XIV, 25.)

(3) Credo quidquid dixit Dei Filius : nihil hoc verbo veritatis verius. (*Rhythmus supra cit.*)

(4) Credo, Domine : adjuva incredulitatem meam. (*Marc.* IX, 23.)

comprendre les sentiments que cette vertu doit exciter dans mon âme en approchant de la table où je vous reçois.

SECOND POINT. Premier sentiment commandé par la foi : *la confiance.*

Puisque le Fils de Dieu a fait des choses si étonnantes, opéré tant de merveilles, surmonté tant d'obstacles pour s'unir à moi, pour me communiquer ses biens et ses trésors, quels avantages ne dois-je pas espérer de sa venue dans mon cœur ? Je suis dans l'aveuglement, il m'éclairera ; je suis faible, il me fortifiera : je suis pécheur, il me purifiera ; je suis attaqué de nombreux et puissants ennemis, il me défendra. Son âme, enrichie de toutes les vertus, enrichira et ornera mon âme dénuée de tout bien (1). Son corps sacré, doué d'impassibilité, de clarté, de subtilité et d'agilité, communiquera à mon corps enclin au mal une certaine impassibilité pour le péché, la clarté d'une vie exemplaire, la subtilité et l'agilité pour pratiquer les actes des plus héroïques vertus. Enfin, il répandra sur moi l'onction de la divinité. Voilà que les Anges du ciel, étonnés de cette merveille, diront avec vérité d'une chétive créature : *En elle habite la plénitude de la divinité*, non simplement par son opération et l'effusion de sa grâce, mais selon toute sa substance, et *corporellement* (2). Car, ce que le Verbe n'a pu faire

(1) De plenitudine ejus nos omnes accepimus. (*Joan.* I, 16.)

(2) In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter. (*Coloss.* II, 9.)

dans l'Incarnation que pour un seul, il l'étend à tous les hommes dans ce mystère d'amour, où il se communique et s'unit réellement et personnellement à tous ceux qui le reçoivent. Par cette union intime, il établit entre la créature, et par conséquent entre toi, ô mon âme, et l'adorable Trinité, les rapports les plus étroits et les plus honorables, puisque le Père ne dédaigne pas de t'appeler aujourd'hui sa fille ; le Verbe, sa sœur ; l'Esprit-Saint, son épouse.

J'agirai donc avec une entière confiance, et je ne craindrai point. Voici mon Dieu, mon Sauveur ; il est ma force, il est ma gloire, il est mon salut. Puise, ô mon âme, puise avec joie des eaux pures aux fontaines du Sauveur. Chante ses louanges, invoque son nom, publie parmi les peuples les inventions de son amour. Chante au Seigneur, parce qu'il a fait en ta faveur des choses magnifiques : annonce sa grandeur par toute la terre : tressaille d'allégresse, parce que le Grand, le Saint d'Israël est au milieu de toi (1).

TROISIÈME POINT. Second sentiment commandé par la foi : *le respect*.

(1) Ecce Deus Salvator meus, fiducialiter agam, et non timebo : quia fortitudo mea, et laus mea Dominus, et factus est mihi in salutem. Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. Et dicetis in illâ die : Confitemini Domino, et invocate nomen ejus : notas facite in populis adinventiones ejus : mementote quoniam excelsum est nomen ejus. Cantate Domino, quoniam magnificè fecit : annuntiate hoc in universâ terrâ. Exulta, et lauda, habitatio Sion, quia magnus in medio tuî Sanctus Israel. (*Is.* XII, 2-6.)

La confiance sans le respect serait témérité et présomption ; le respect sans la confiance serait une injure à la bonté divine. Mais le respect, si nous l'entendons bien, loin de diminuer notre confiance, la fortifiera, parce que ce dernier sentiment, lorsqu'il est accompagné d'un humble respect, est à l'abri de tout danger d'illusion, et peut être sans bornes. Efforçons-nous donc de ne participer au banquet divin que pénétrés d'un sentiment intime de notre néant et de la grandeur de Celui qui s'abaisse jusqu'à nous. Imitons l'humilité du centenier de l'Évangile, qui se regardait comme indigne de recevoir Jésus-Christ dans sa maison (1). Imitons le respect de Jean-Baptiste, qui, sanctifié dès le sein de sa mère par la présence du Sauveur, ne se jugeait pas digne de délier les cordons de ses souliers (2) ; qui ne consentit à le baptiser dans le Jourdain qu'après en avoir reçu le commandement de sa bouche (3). Que n'eût pas fait le saint Précurseur, et à quel degré d'abaissement ne se fût-il pas réduit, si Jésus eût voulu, non se faire baptiser par lui, ce qui n'est qu'un acte extérieur, mais entrer intimement dans son corps, comme il entre dans les nôtres. Imitons enfin les Chérubins et les Séra-

(1) Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum. (*Matth.* VIII, 8.)

(2) Ipse est.., cujus ego non sum dignus ut solvam ejus corrigiam calceamenti. (*Joan.* I, 27.)

(3) Ego à te debeo baptizari, et tu venis ad me ? (*Matth.* III, 14.)

phins, ces nobles et pures créatures, qui s'inclinent devant le tabernacle où réside le Dieu caché, avec des sentiments de respect et d'adoration que nos esprits ne peuvent comprendre, que nos langues ne sauraient exprimer.

O mon Sauveur et mon Dieu, qui ne laissez pas d'être le Roi des siècles, le Dieu saint, le Dieu juste, le Dieu puissant, le Dieu fort, parce qu'un voile vous dérobe à mes faibles yeux : que ma foi supplée au défaut de mes sens (1), et que je ne participe à vos ineffables mystères qu'avec le respect des Anges, qui, sur la terre au sacrement de nos autels, comme au ciel sur le trône de votre gloire, contemplent face à face et sans nuage votre divine Majesté.

QUATRIÈME POINT. Troisième sentiment commandé par la foi : *l'amour*.

Ce sentiment doit animer et vivifier tous les autres.

Dieu est amour, dit l'Apôtre bien-aimé (2). Le Sauveur vous l'a bien prouvé par tous les mystères de sa vie et de sa mort ; mais il ne l'a jamais montré avec plus de force que dans l'institution de ce divin Sacrement. *Comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin* (3). Notre-Seigneur, disent les Pères

(1) Præstet fides supplementum sensuum defectui. (*Hymn.* Pange lingua. *in fest. Corp. Christ.*)

(2) Deus charitas est. (*I Joan.* IV, 3.)

(3) Cùm dilexisset suos, qui erant in mundo, in finem dilexit eos. (*Joan.* XIII, 1.)

du concile de Trente, en quitter la terre pour s'en retourner à son Père, institua le sacrement de son corps et de son sang, où il montra l'incomparable affection qu'il porte à l'homme en répandant sur lui toutes les richesses de son amour, et en faisant de ce mystère l'abrégé de toutes se merveilles (1). Aussi le Docteur Angélique appelle-t-il la sainte Eucharistie le sacrement de l'amour (2). Pourrez-vous jamais, dit saint Bernard, concevoir par la pensée combien est grand ce Saint des saints, ce Sacrement des sacrements, cet Amour des amours et cette Douceur de toutes les douceurs (3) ? Mais ce qui me prouve d'une manière touchante les sentiments de Jésus, ce sont les opérations saintes et les fruits de salut qu'il se propose d'exercer et de produire lorsqu'il descend dans mon cœur. Il vient à moi en qualité de Sauveur, pour me pardonner mes offenses ; en qualité de Médecin, pour me guérir de mes maladies spirituelles ; en qualité de Maître, pour me montrer le chemin de la vérité et de la vertu ; comme le Grand Prêtre de la loi nouvelle, pour m'appliquer les mérites de son sang ; comme Pain vivant, pour

(1) Salvator noster, discessurus ex hoc mundo ad Patrem, Sacramentum hoc instituit, in quo divitias divini sui erga homines amoris velut effudit, memoriam faciens mirabilium suorum. (*Trid. sess.* XIII, c. 2.)

(2) Sacramentum charitatis. (S. Thom., *Op.* LVIII, c. XXV.)

(3) Potesne æstimare quale vel quantum sit hoc Sanctum sanctorum, et Sacramentum sacramentorum, Amor amorum, Dulcedo omnium dulcedinum ? (S.Bernard. *Serm. de excellent. SS. Sacram. et Sacerd. dignit.*, § 10.)

me nourrir et me fortifier ; comme Époux, pour s'unir étroitement à moi et me donner, ainsi qu'à l'Épouse des Cantiques, le baiser de paix ; enfin comme feu dévorant, pour consumer tout ce qu'il y a en moi de terrestre : car c'est bien à Jésus-Christ caché sous les voiles eucharistiques que l'on peut appliquer les paroles que saint Paul a prononcées dans un autre sens : *Notre Dieu est un Feu dévorant* (1). Ce qui a fait dire à saint Éphrem ces étonnantes paroles : Le Seigneur nous a donné du feu à manger et à boire dans ce sacrement (2).

S'il en est ainsi, reconnaissons que l'amour ne se paye que par l'amour, et courons à la table sainte avec les désirs brûlants de tant de saints amants du Sauveur, avec les doux et ardents transports de l'heureuse Mère de Jésus. Marie, nous dit dans un langage touchant le chancelier Gerson, contemplait la manière miraculeuse dont son divin Fils était présent dans ce sacrement, ce Fils qu'elle avait couvert des caresses et des baisers les plus doux lorsqu'elle le voyait sourire sur son sein. Elle pensait que la même chose lui était encore permise, non de la même manière, mais avec autant de mérites. Elle le baise donc, elle le touche, et, ce qu'elle n'aurait pu faire alors, elle

(1) Deus noster ignis consumens est. (*Hebr.* XII, 29.)

(2) Ignis immortalis sunt mysteria Christi... Ignem quippe et Spiritum manducandum atque bibendum præstitit nobis carne vestitis, corpus videlicet suum ac sanguinem. (S. Ephrem., *Adversus eos qui Filii Dei naturam curiosè scrutari nituntur.*)

se nourrit de son corps et de son sang, et reçoit ainsi la vie, puisqu'il a dit lui-même : « Celui qui me mange vivra en moi et par moi. » Vous eussiez regardé comme la plus signalée faveur, ô âme chrétienne, que la Vierge bienheureuse eût autrefois posé son divin Fils sur votre sein ; qu'elle vous eût permis de le couvrir de baisers : mais voilà que vous avez un bonheur plus admirable et plus méritoire (1).

Colloque. Appelez donc cet aimable Sauveur de tous vos vœux, et dites-lui : O Jésus, *mon âme vous a désiré pendant la nuit, et je me suis éveillé dès le point du jour pour vous chercher de toute l'étendue de mon cœur* (2). Heureuse, mille fois heureuse, l'âme qui peut vous recevoir dignement et goûter avec plénitude la joie de votre présence ! Qu'il est grand le Seigneur qu'elle reçoit ! Qu'il est aimable l'hôte qu'elle possède ! Que l'ami qui se donne à elle est doux et fidèle ! Que l'Époux qu'elle embrasse est digne d'être aimé ! Que le ciel et la terre se taisent devant vous, ô mon bien-aimé ! Que toutes les puissances de mon âme vous écoutent (3) ! *Venez, Seigneur*

(1) Sed habes hic rem suo miraculo et merito grandiorem. (Gerson, *Tract.* IX, *super* Magnificat, *part.* 3.)

(2) Anima mea desideravit te in nocte : sed et spiritu meo in præcordiis meis de mane vigilabo ad te. (*Is.* XXVI, 9.)

(3) O felix mens, et beata anima, quæ te Dominum Deum suum meretur devotè suscipere, et in tuâ susceptione spiritali gaudio repleri ! O quàm magnum suscipit Dominum, quàm dilectum inducit hospitem, quàm jucundum recipit socium,

Jésus, venez (1) ! — Prière : *Ame de Jésus-Christ.*

quàm fidelem acceptat amicum, quàm speciosum et nobilem amplectitur sponsum præ omnibus dilectis, et super omnia desiderabilia amandum ! Sileant à facis tuâ, dulcissime dilecte meus, cœlum et terra. (*Imit.* lib. IV, c. III, n. 4.)

(1) Amen. Veni, Domine Jesu. (*Apoc.* XXII, 20.)

SECONDE SEMAINE.

CONSIDÉRATION

L'APPEL D'UN ROI TEMPOREL, POUR AIDER A CONTEMPLER LA VIE DU ROI ÉTERNEL (1).

L'oraison préparatoire est la même qu'à l'ordinaire.

Le premier prélude est la composition de lieu. Il consistera ici à voir, des yeux de l'imagination, les synagogues, les bourgs et les villages que parcourait Notre-Seigneur Jésus-Christ en annonçant son Évangile.

Le second prélude consiste à demander la grâce que je veux obtenir. Ce sera ici de demander à Notre-Seigneur la grâce de n'être pas sourd à son appel, mais prompt et diligent à accomplir sa très-sainte volonté.

(1) Le titre de cet Exercice nous le présente comme *une préparation* à la contemplation de *la vie de Notre-Seigneur.* Il est en effet aux semaines suivantes ce que la *méditation fondamentale* est à la première semaine et à tous les Exercices. La seconde semaine ne commence donc, à proprement parler, qu'à la contemplation de l'Incarnation, qui est appelée, pour cette raison, *la première du premier jour.*

PREMIERE PARTIE.

Premier point. Je me représenterai un roi que la main de Dieu a choisi (1), et à qui tous les princes et tous les peuples chrétiens rendent respect et obéissance.

Second point. — Je m'imaginerai entendre ce même roi parlant à tous ses sujets, et leur disant: Ma volonté est de conquérir tout le pays des infidèles. Que celui qui voudra me suivre se contente de la même nourriture, de la même boisson, des

(1) *Un roi que la main de Dieu a choisi.* — Pour que cette similitude nous dispose plus efficacement à la contemplation de Jésus-Christ notre Roi, il est important de supposer que le roi qu'on nous propose, *quoique mortel*, a pour lui *l'élection divine*, comme saint Ignace le dit formellement; et, comme il le laisse à entendre, que c'est *par une inspiration divine* qu'il se prépare à cette expédition; *qu'une révélation divine* lui a promis la victoire; et que, *par une protection également divine*, ni la disette, ni les fatigues des marches, ni les hasards courus dans les combats, ni les travaux de tout genre, ni le sang même qui pourra couler des blessures des guerriers, rien en un mot ne sera capable de causer la mort à un seul d'entre eux, afin que tous ceux qui suivent ce roi protégé du ciel, *véritablement tous*, aient part aux fruits de la victoire, comme il est dit dans le second point. Et s'il est vrai que, je ne dis pas la certitude, mais la seule espérance de vaincre, toute douteuse qu'elle puisse être, enflamme l'esprit du soldat; quel sentiment, je le demande, ne devront pas faire naître dans nos cœurs tous les avantages dont nous venons de faire l'énumération? Sous la conduite d'un chef mortel, ils seraient inouïs, ils ne pourraient être que l'effet du plus évident des miracles; à la suite de Jésus-Christ, ils sont assurés; et nos expressions, quoi que nous puissions imaginer, seront toujours au-dessous de la vérité.

mêmes vêtements que moi. Qu'il travaille durant le jour, qu'il veille pendant la nuit, comme moi, afin de partager un jour avec moi, selon la mesure de ses travaux, les fruits dela victoire.

Troisième point. Je considérerai ce que devraient répondre de fidèles sujets à un roi si généreux et si bon, et combien celui qui n'accepterait pas de telles offres serait digne du mépris de tout le monde, et mériterait de passer pour le plus lâche des hommes (1).

SECONDE PARTIE.

La seconde partie de cet Exercice consiste à appliquer (2) à Jésus-Christ, notre Seigneur, les trois points de la parabole précédente.

Et quant au premier point, si l'appel d'un roi de la terre à ses sujets fait impression sur nos cœurs, combien plus vivement ne devons-nous pas

(1) Littéralement : *pour un lâche chevalier*. Cette expression désigne moins un soldat sans distinction qu'un personnage noble qui serait librement au service de son prince, et sur l'esprit duquel devrait agir puissamment le sentiment de l'honneur et de l'émulation. (2e Addition, note 2, page 79.)

(2) *A appliquer les trois points de la parabole précédente.* — Il ne faut omettre dans cette application *aucun point* ; mais comparer avec l'attention la plus sérieuse Roi avec Roi, expédition avec expédition, ennemis avec ennemis, travaux avec travaux, combats avec combats, victoire avec victoire, triomphe avec triomphe. Et nous verrons que, du côté de Jésus-Christ, tout est d'autant plus grand, que le divin l'emporte sur ce qui est humain, l'éternel sur le temporel ; c'est-à-dire que la différence est réellement infinie.

être touchés de voir Jésus-Christ, notre Seigneur, Roi éternel, et devant lui le monde entier, et chaque homme en particulier, qu'il appelle en disant : Ma volonté est de conquérir le monde entier, de soumettre tous mes ennemis, et d'entrer ainsi dans la gloire de mon Père. Que celui qui veut venir avec moi travaille avec moi ; qu'il me suive dans les fatigues, afin de me suivre aussi dans la gloire (1).

Je considérerai, dans le second point, que tout homme qui fait usage de son jugement et de sa raison ne peut pas balancer à s'offrir généreusement à tous les sacrifices et à tous les travaux.

Je considérerai, dans le troisième point, que tous ceux qui voudront s'attacher plus étroitement à Jésus-Christ (2), et se signaler au service

(1) [*Qu'il me suive dans les fatigues,* etc. — Au lieu de cette dernière phrase, on lit dans la version latine de Frusius, traduite par l'abbé Clément, les paroles suivantes : *Labori enim præmium respondebit : La récompense sera proportionnée au travail de chacun.* Cette pensée est juste, et nous la reproduisons volontiers, parce qu'elle peut servir à compléter le sens de saint Ignace ; mais c'est une substitution, non une traduction.

(2) *Ceux qui voudront s'attacher plus étroitement à Jésus-Christ, et se signaler...,* etc. Je supplie ici le lecteur de peser avec attention tous les mots de l'auteur des Exercices, afin de comprendre à fond le sens véritable d'un passage moins bien rendu par les traductions précédentes.

Pour *s'offrir tout entier* à Jésus-Christ, il suffit d'avoir un jugement sain et d'en faire usage ; nous l'avons vu dans le second point. Dans celui que nous entreprenons d'expliquer, il s'agit de ceux qui veulent *s'attacher plus étroitement* à Jésus-Christ, et *se distinguer, se signaler* dans tout ce qui est du

de leur Roi éternel et Seigneur universel, ne se contenteront pas de s'offrir à partager ses tra-

service de leur Seigneur et de leur roi. Ils doivent donc s'offrir à des travaux plus grands et plus nombreux que ne l'exige rigoureusement le service de Jésus-Christ de la part de tout homme qui possède, comme nous l'avons dit, un jugement sain, c'est-à-dire de tout homme raisonnable. Or, le moyen, pour ceux *qui le voudront*, de se disposer à ces travaux plus nombreux et plus grands, à ces services plus signalés, est *d'agir contre leur propre sensualité*, *contre leur amour charnel et mondain*, ne combattant pas seulement *la rébellion de la chair, des sens et de l'amour-propre ;* car lorsqu'il s'agit de *rébellion*, tout homme qui marche sous l'étendard de Jésus-Christ, tout homme *raisonnable* est tenu de combattre ; mais *agissant* encore directement *contre* toutes les inclinations de la sensualité, de l'amour-propre et de l'amour du monde ; les attaquant, même lorsque nous ne sommes pas obligés de le faire, par exemple quand ces inclinations nous portent à des actions d'ailleurs permises, et dans lesquelles il n'y a pas même apparence de rébellion. — Remarquez la force de l'expression textuelle *agir contre*, qui signifie plus que *résister ;* car en résistant, nous repoussons, il est vrai, l'attaque de nos ennemis ; mais en *agissant contre eux*, nous les attaquons nous-mêmes, afin d'affaiblir leurs forces ; et non-seulement nous veillons à notre propre conservation, mais nous faisons régner autour de nous la sécurité, en réduisant à l'inaction, autant qu'il nous est possible, un ennemi épuisé par de nombreuses défaites.

On trouvera dans ce troisième point des pensées que saint Ignace n'a point exprimées dans la parabole, mais qu'il a laissées à notre méditation en termes généraux : *Ce que doivent répondre de fidèles sujets.* En effet, dans l'application de la similitude qui se fait en cette seconde partie, le premier point répond tout à la fois au premier et au second point de la première partie ; et le second répond au troisième. Le troisième, qui parle *de services plus éclatants et plus signalés*, a donc été ajouté tout entier, *non pour tous, mais pour ceux qui*, non contents de s'acquitter envers leur prince des devoirs in-

vaux ; mais, agissant contre leur propre sensua-

dispensables de tout fidèle sujet, veulent encore *se signaler* à son service.

Or, dans la parabole proposée d'un roi de la terre, quels pourraient être ces éclatants et signalés services ? Ce serait, par exemple, si un sujet dévoué, résolu d'accompagner son roi dans l'expédition qu'il médite, engageait encore à son service tous les siens, et mettait à sa disposition tous ses biens pour favoriser le succès de son entreprise. Ce serait de se contenter du grade, quel qu'il fût, qui lui serait offert ; de s'exposer volontiers à tout ce qu'il y a dans la milice de plus pénible et de plus périlleux, de désirer avec ardeur, de rechercher avec empressement les postes les plus dangereux et les plus difficiles, *uniquement dans le but de plaire à son roi* ; et par une conséquence nécessaire, de prendre à la victoire, dont on suppose qu'il a déjà l'assurance, une plus grande part. Sentiments nobles, que l'auteur des Exercices a laissés avec raison à notre méditation, puisqu'ils doivent naître comme naturellement dans le cœur de tout sujet dévoué, appelé par un roi si généreux, et à de si avantageuses conditions.

Quant à l'application de cette parabole à Jésus-Christ, notre Roi, *les services éclatants et signalés* sont ceux qu'on lui offre dans le colloque. Pour que cette offrande soit sincère, il faut, comme nous l'avons dit plus haut, une mortification entière de *la sensualité*, de *l'amour-propre* et de *l'amour du monde* ; non-seulement dans les rencontres où il y aurait *rébellion* des sens, de l'amour-propre et de l'amour du monde ; car alors tout homme raisonnable est tenu de se mortifier et de se vaincre ; mais encore dans les actions qui ne seraient nullement défendues et dans lesquelles il n'y aurait *aucune rébellion*.

D'après ce que nous venons de dire, on comprendra facilement ce que la contemplation du *règne* ou de la *royauté* de Jésus-Christ, que l'on peut regarder comme un second fondement des Exercices, ajoute aux conséquences de la *méditation fondamentale*, base nécessaire et règle universelle de toutes nos actions. Le terme de la première méditation est *l'indifférence* universelle, sans distinction de ce qui est conforme

lité (1), contre l'amour de la chair et du monde, ils lui feront encore des offres d'une plus haute

ou contraire à nos penchants. Le terme de la contemplation présente est une *inclination plus grande* à tout ce que la nature n'embrasse qu'avec répugnance et repousse avec horreur. Et en effet, celui qui a le bonheur *d'avoir appris Jésus-Christ, Christum didicisse,* comme parle l'Apôtre, ne doit-il pas sentir qu'il ne lui est pas loisible de se contenter *de la seule indifférence ?* Comment, en voyant que son roi a choisi *la pauvreté et les mépris,* pourra-t-il se borner à être *indifférent* pour *les richesses* et *les honneurs ?* Comment, enflammé du désir d'imiter ce Roi anéanti *pour lui,* ne se sentira-t-il pas invinciblement porté à embrasser *comme lui* la pauvreté et le mépris ? Cette indifférence sera donc le partage de ceux qui du moins *ne veulent pas être insensés,* de tout homme usant de sa raison, et se gouvernant par un sens droit ; mais les sacrifices plus grands appartiennent aux imitateurs de Jésus-Christ, à ceux du moins qui veulent *se signaler* à la suite et au service de ce Roi.

(1) *Leur propre* SENSUALITÉ. Les *ennemis* dont il est parlé dans le premier point de cette contemplation, et que notre Roi veut *tous* soumettre, sont, comme personne ne l'ignore, le *démon,* la *chair* et le *monde.* Comment donc se fait-il que saint Ignace réduise enfin le combat à l'attaque *de la sensualité,* et *de l'amour charnel et mondain,* qui sont en nous-mêmes, sans faire mention du démon et du monde ? C'est que, comme *le royaume de Dieu est au dedans de nous,* de même notre ennemi principal *est au dedans de nous ;* et, si cet ennemi domestique est une fois terrassé et vaincu, ceux du dehors, qui sont le démon et le monde, auront difficilement prise sur nous.

Or, par la *sensualité,* j'entends les jouissances *des sens* et la liberté que l'on accorde, même dans les limites permises, aux yeux, aux oreilles, au goût, à l'odorat, au toucher, et aussi à la langue. Par *l'amour charnel,* j'entends l'amour *des aises du corps* en général ; l'amour *de la santé et de la vie ;* l'amour non purement spirituel, quoiqu'il ne soit pas défendu, *des parents, des amis et des autres.* Par *l'amour mondain,* j'entends l'amour des choses que *le monde aime,*

importance et d'un plus grand prix, en disant : Roi éternel et souverain Seigneur de toutes choses, je viens vous présenter mon offrande : aidé du secours de votre grâce, en présence de votre infinie bonté, sous les yeux de votre glorieuse Mère et de tous les Saints et Saintes de la cour céleste, je proteste que je désire, que je veux, et que c'est de ma part une détermination arrêtée, pourvu que (1) tels soient votre plus grand service et

comme sont les richesses, les honneurs, la vaine gloire, le faste, etc. — On peut encore entendre par *la sensualité*, toute *la nature*, soit *extérieurement*, soit *intérieurement*; et, dans ce sens, les subdivisions de la sensualité seraient *l'amour charnel*, qui regarde les sens extérieurs et les aises du corps, et *l'amour mondain*, qui est esclave de la vanité et de l'orgueil. — Agir contre *ces ennemis intérieurs*, même dans les choses où l'on ne voit point de péché, c'est le propre de ceux qui veulent s'attacher plus étroitement à Jésus-Christ Roi, et se signaler en tout ce qui est de son service.

Du reste, si nous ne nous efforçons pas de vaincre ces ennemis *dans les choses permises*, ils nous entraîneront facilement *à celles qui ne le sont pas... Le démon* et *le monde* se joindront à eux, et nous attaqueront, d'abord secrètement *par la ruse*, puis ouvertement *par la force*.

(1) *Pourvu que*. — Cette condition ainsi que la suivante : *Si votre tres-sainte Majesté*, est nécessaire, l'intention de celui qui fait ce colloque n'étant que de manifester *le désir* qui l'anime et la promptitude de sa volonté. Son désir est *sincère*, puisque, par cette *oblation* de lui-même, non-seulement *il consent* à supporter toutes les privations à la suite de Jésus-Christ, mais *il désire* de les supporter *réellement*; cependant il ne va pas au delà *du desir*, parce qu'il n'est pas encore censé connaître à quel état Dieu daigne l'appeler. Quant à ceux qui sont dans l'état religieux, la *double condition* que nous venons de mentionner n'a pas lieu à leur égard, à moins qu'il ne s'agisse de subir effectivement des travaux pénibles et des privations extraordinaires; et, pour ce dernier cas, ils doivent s'a-

votre plus grande gloire, vous imiter en supportant les injures, les opprobres, la pauvreté d'esprit et de cœur, et même la pauvreté réelle, si votre très-sainte Majesté veut me choisir et m'admettre à cet état de vie.

On fera cet Exercice deux fois dans la journée : le matin, en se levant, et une heure avant le dîner ou le souper (1).

Pendant la seconde semaine et les suivantes, il sera très-utile de lire de temps en temps quelques passages de l'*Imitation de Jésus-Christ,* des Évangiles et de la Vie des saints.

bandonner aux dispositions de la Providence, et se soumettre aux événements et aux accidents de la vie, par lesquels Dieu a coutume de manifester aux hommes ses volontés. C'est pour cette raison que saint Ignace dit : De vous imiter *en souffrant, en supportant* toutes les injures; non *en les cherchant.* Mais, pour *le désir* de ces mêmes travaux et de ces privations extraordinaires, il convient, je parle toujours du religieux, qu'il soit ardent et absolu. La sublimité de sa vocation et la sainteté de son état l'exigent; et, s'il n'est pas animé de ce désir, il sera difficile, pour ne pas dire impossible, que l'on dise de lui qu'il suit *sérieusement* Jésus-Christ. Que si la faiblesse et la corruption de notre nature sont en nous un obstacle à la vivacité et à l'ardeur de ces désirs, nous devons du moins, à l'exemple du Roi-Prophète, *désirer* de brûler d'aussi saintes flammes. *Mon âme, Seigneur, a souhaité de désirer vos justifications :* « *Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas.* » (*Ps.* CXVIII, 20.)

(1) Cette remarque de saint Ignace indique que l'on doit prendre, pour faire cette contemplation, un jour entre la première et la seconde semaine, hors de la série de la seconde semaine, dont elle ne fait partie qu'en tant qu'elle en est le fondement. Elle doit donc être considérée comme une seconde méditation *fondamentale.*

PREMIER JOUR.

PREMIÈRE CONTEMPLATION.

La première contemplation est celle de l'Incarnation : elle renferme l'oraison préparatoire, trois préludes, trois points et un colloque.

L'oraison préparatoire ordinaire.

Le premier prélude consiste à se rappeler l'histoire du mystère que l'on doit contempler. Ici, je me rappellerai comment les trois Personnes divines, contemplant la surface de la terre couverte d'hommes, et voyant que tous se précipitent en Enfer, décrètent, dans leur éternité, que la seconde Personne de l'auguste Trinité se fasse homme pour sauver le genre humain ; et comment ce mystère s'accomplit, lorsque dans la plénitude des temps l'archange Gabriel fut envoyé à Marie. (*V. les Mystères*) (1).

(1) On pourrait se demander pourquoi saint Ignace, qui renvoie de cet endroit à la série des Mystères placés à la fin des Exercices, propose et développe, dans cette contemplation et dans celle de la Nativité, trois points dans lesquels il recommande de considérer : premièrement, *les personnes*; secondement, *leurs paroles*; troisièmement, *leurs actions*. Le Directoire (chap. XIX, paragr. 5 et 6) répond à cette question et donne une méthode au moyen de laquelle l'homme le plus ignorant, pourvu qu'il ne manque pas de bonne volonté, peut, avec autant de facilité que de fruit, méditer sur les mystères de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voici ses paroles : « Ce qui nous est recommandé, nous dit-il, dans la méditation de l'Incarnation et de la Nativité, de contempler les personnes,

Le second prélude est la composition de lieu. Ici, je me représenterai l'immense étendue de la terre, peuplée de tant de nations diverses ; puis je considérerai en particulier la maison et la chambre de Notre-Dame dans la ville de Nazareth, en Galilée.

Le troisième prélude est la demande de ce que l'on veut obtenir. Dans la contemplation présente, je demanderai la connaissance intime du

d'écouter leurs paroles, de considérer leurs actions, doit s'entendre conformément à l'ordre suivi dans la série des Mystères. Il faut donc, il est vrai, considérer ces trois choses, les personnes, leurs paroles, leurs actions dans chacun des trois points, mais dans leur ordre naturel : et il n'est pas nécessaire de s'arrêter à voir d'abord toutes les personnes, puis à entendre toutes leurs paroles, puis à considérer toutes leurs actions. Ce mode, surtout dans quelques méditations, pourrait causer de la confusion. Saint Ignace a donc prétendu seulement donner une méthode générale, applicable à chaque point de la méditation, voulant que notre attention se portât d'abord sur les personnes dont il est question dans le point que nous méditons ; puis sur leurs paroles, si elles précèdent les actions, ou sur les actions, si elles précèdent les paroles. Le premier point ainsi terminé, on passera au second, en suivant la même méthode. » — « Au reste, ajoute le Directoire (paragr. 7), quoique dans cet endroit il ne soit fait mention que de trois points, il n'est nullement défendu d'en ajouter de supplémentaires, et de méditer, par exemple, sur les pensées et les affections intérieures des personnes, sur leurs vertus, et principalement de considérer le mode et la fin des mystères, leur cause, leurs effets, le temps et les autres circonstances, afin que la méditation soit plus féconde et les fruits plus abondants. » Donc, ce que dit l'auteur des Exercices, dans les points suivants, de la considération des personnes, de leurs paroles et de leurs actions, doit moins se regarder comme l'*ordre* que comme la *matière* de la méditation.

Seigneur qui s'est fait homme pour moi, afin de l'aimer avec plus d'ardeur et de le suivre avec plus de fidélité (1).

Il faut remarquer que l'oraison préparatoire doit se faire cette semaine et les suivantes telle qu'elle se trouve au commencement du premier Exercice de la première semaine, sans y rien changer. On fera de même les trois préludes, mais en les modifiant selon le sujet que l'on médite.

Dans le premier point, je verrai successivement les personnes. Premièrement, les hommes qui sont sur la terre, si divers (2) de costumes et

(1) Appliquons-nous à bien comprendre la *double grâce* que l'on nous enseigne à demander dans ce prélude, puisque nous devons la demander dans toutes les contemplations de cette semaine. Or, cette grâce si précieuse, c'est *de connaître* intimement, c'est *d'aimer* plus ardemment, c'est, conséquence nécessaire, *d'imiter* plus fidèlement Notre-Seigneur Jésus-Christ. La *connaissance intime* du Sauveur des hommes, *son amour* et *l'imitation* de ses vertus, tel est le but de cette semaine tout entière; tel est le fruit que nous devons nous efforcer de recueillir en méditant tous ces mystères.

(2) *Si divers*; littéralement: *en une si grande diversité.* — Gardons-nous de regarder cette énumération comme inutile, ou tout au plus comme propre à aider notre imagination. L'auteur des Exercices, en nous mettant sous les yeux cette variété d'hommes de toute espèce, *les uns blancs, les autres noirs*, etc., mais *tous* d'une même nature, mais *tous* créés pour une même fin, mais *tous* ayant un même Sauveur, le Fils de Dieu fait homme, veut nous embraser d'un zèle *universel*, et nous inspirer le désir d'être utiles à *tous* sans exception. — De même, la considération *de la paix et de la guerre*, *des folles joies et des pleurs*, nous met sous les yeux les vicissitudes de la vie humaine, les fruits amers des affections coupables, les tristes ef-

de visages : les uns blancs, les autres noirs ; les uns en paix, les autres en guerre ; les uns pleu-

fets du péché dans tout le genre humain, enfin toutes les misères des infortunés enfants d'un père rebelle : spectacle bien propre à nous faire sentir profondément combien grande a été la miséricorde de notre charitable Rédempteur, et combien elle nous était nécessaire! Saint Ignace, dans ces points ou il offre à notre contemplation *les personnes, leurs paroles, leurs actions*, nous dépeint les hommes tels qu'ils seraient sans le bienfait de la rédemption, tels hélas ! que sont encore un grand nombre, par la dépravation de leur esprit et de leur cœur; afin que, la vue de la grandeur du mal nous mettant à même de mieux connaître et d'apprécier plus justement ce bienfait, nous nous sentions plus efficacement portés à l'amour de notre Rédempteur. Si le saint auteur n'eût pas tracé lui-même, et assez au long, ce tableau de la dépravation de l'homme et des maux sans nombre du genre humain, il est assurément peu et très-peu de personnes à qui les points abrégés placés à la fin du livre des Exercices en eussent fait naître la pensée. Cependant, tout ce qui se trouve ici sort naturellement du premier point de la contemplation de l'Incarnation. On nous dit, en effet, de contempler l'Ange envoyé de Dieu à Marie pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation. De là la pensée de la rédemption du monde ; *du monde* plongé dans l'ignorance et assujetti aux passions les plus dégradantes, *du monde* dont je contemple *les personnes*, dont j'entends *les paroles*, dont je vois *les actions*.

« Le monde, me dirai-je à moi-même, c'est-à-dire les hommes. — Nous sommes tous les enfants d'un même père, — d'un père grand autrefois, mais que sa prévarication a détrôné, d'un père qui ne communique la vie qu'à des enfants dégénérés. — Dégradation déplorable ! Que serait-ce donc si un *Rédempteur* ne nous avait été donné !

« La Rédemption, il est vrai, a été promise dès le commencement du monde ; mais les hommes oublient bientôt leur Créateur. Ils oublient les châtiments du Ciel, — les eaux du déluge, le feu de Sodome. — Une famille est choisie pour être la dépositaire des promesses, et l'origine d'un peuple que Dieu appellera *son peuple*. — Mais, dans la suite des temps, com-

rant, les autres riant ; les uns sains, les autres malades ; les uns naissant et les autres mourant. Secondement, je verrai et je considérerai les trois Personnes de la sainte Trinité, assises sur le trône royal de la divine Majesté ; comme elles regardent tout cet univers et les nations (1) plon-

bien de fois le peuple *choisi* n'est-il pas un peuple *infidèle ?*

Maintenant même, après la naissance, la vie et la mort du *Sauveur,* quelle est la conduite des hommes? — Quelle est la nôtre?

« *Les uns en guerre.* — C'est la fureur, c'est la cruauté. — *Les autres jouissant de la paix.* — C'est l'oisiveté, c'est le luxe, c'est la volupté : désordres qui accompagnent ordinairement l'abondance des biens de la terre. Les uns *pleurant,* — et c'est le plus grand nombre; mais la plupart sans aucun mérite, et sans que leur attache au péché leur permette de trouver un remède à leur douleur. Les autres *riant,* — se livrant à des joies vaines, aux joies honteuses des plaisirs infâmes, des spectacles, des danses, des festins licencieux, de l'ivresse. Insensés *que le chagrin attend à la fin de leurs joies coupables* : « *Extrema gaudii luctus occupat.* » (Prov. XIV, 13.) Les uns *naissant* — dans la misère et dans les larmes; les autres *mourant* — dans la douleur, dans les angoisses, dans le désespoir; et, entre la naissance et la mort, ceux qui *vivent* méconnaissant leur premier *principe,* et oubliant leur dernière *fin*; occupés tout entiers à satisfaire leurs insatiables désirs. Tels sont les hommes qui couvrent la terre. Dans leur aveuglement et leur fureur, ils se précipitent vers l'abîme : et *moi-même,* vivant au milieu d'eux, je serais aveugle avec les aveugles, insensé avec les insensés, sans la miséricorde de mon Rédempteur!

Cette considération de la dépravation et des maux du genre humain est d'une utilité si grande que, quand bien même elle nous prendrait l'heure entière de cet Exercice, nous ne devrions nullement regretter notre temps et notre peine.

(1) *Les nations.* — Dieu voit donc *tous les hommes* en général, et *chacun d'eux* en particulier, vivant dans un si grand aveuglement et se précipitant dans les enfers. Oui, *tous et cha-*

gées dans un aveuglement profond, et comme elles voient les hommes mourir et descendre en Enfer.. Troisièmement, je verrai Notre-Dame (1) et l'Ange (2) qui la salue; puis je réfléchirai (3),

cun d'eux se précipitant en enfer; parce que, dans cet endroit, nous considérons les hommes abstraction faite du bienfait de la Rédemption, c'est-à-dire tels qu'ils seraient, tels qu'ils auraient dû être pendant la vie, et à la mort, et après la mort éternellement, si la bonté divine ne leur eût envoyé *un Sauveur.*

(1) *Notre-Dame,* — qui, plus que toutes les créatures, sut plaire au Très-Haut, toute pauvre et inconnue qu'elle était au monde, quoique fiancée à un ouvrier pauvre, et vivant méprisée du reste des Juifs, dans une petite ville de Galilée, *d'où il ne pouvait sortir rien de bon : « A Nazareth potest aliquid boni esse? »* (Joann. I, 46.) Mais combien ne nous paraît-elle pas digne de vénération celle qu'un Ange salue, celle que le Tout-Puissant honore, et honore de la sorte! Les services et les honneurs que les mortels peuvent rendre à cette Vierge seront-ils jamais comparables à l'honneur que Dieu même daigne lui faire? Il est vrai qu'elle fut troublée en entendant ses louanges, elle qui plus tard ne ressentira aucun trouble lorsque son divin Fils lui adressera des paroles dures en apparence. Mais l'Ange la rassure et lui dit : *Ne craignez point, ô Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu : « Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum. »* (Luc. I, 30.) O heureuse Marie!

(2) *L'Ange.* — Un des principaux chefs de la milice céleste ne regarde pas comme indigne de lui, ne juge pas au dessous de sa dignité, de porter un message à une vierge d'Israël quoique le résultat de cette ambassade soit l'exaltation, non de la nature angélique, mais de la nature humaine.

(3) *Je réfléchirai afin de tirer de l'utilité.* — Cette réflexion, qui sera toujours accompagnée ou suivie de quelque conclusion pratique, doit se faire à tous les points de la méditation, et même à toutes les divisions principales de chacun des points. Le *fruit* de ces réflexions peut varier à l'infini, et est différent selon l'état *actuel de la personne* qui fait la contem-

afin de tirer de l'utilité de cette considération.

Dans le second point j'écouterai les paroles : premièrement, des hommes qui sont sur la terre, comment ils parlent les uns avec les autres, com-

lation, c'est-à-dire selon qu'elle éprouve de la consolation ou e la désolation, de la joie ou de la tristesse, de la dévotion ou de l'aridité, une affection ou un besoin *quelconque*. Car, que l'âme commence à se purifier de ses vices, ou qu'elle s'exerce à la pratique des vertus, ou qu'elle aspire à l'union intime avec Dieu, elle doit toujours s'appliquer à recueillir le fruit propre à ses besoins dans chaque mystère. En effet, la détestation du péché, la connaissance de sa propre malice, la componction, la contrition, etc., l'humilité, la patience, l'obéissance, la douceur, le mépris du monde et de soi-même, etc.; enfin l'amour de Dieu, l'abandon de soi-même à la volonté divine en toute chose, la délectation de l'âme, de Dieu et en Dieu, l'admiration dans la contemplation de sa bonté, de sa sagesse, de tous ses attributs, etc., sont *autant de fruits* que l'on peut recueillir dans la méditation de chaque mystère; et chacun doit s'attacher à celui qui lui convient le plus et vers lequel il se sent plus porté par le mouvement de la grâce. C'est ainsi que l'oraison et la contemplation seront comme une manne *renfermant en elle tous les goûts et la saveur propre de tous les aliments* : « *Omne delectamentum in se habentem, et omnis saporis suavitatem.* » (Sap. XVI, 20.) — Pour tirer plus de fruit de la réflexion que saint Ignace nous recommande toujours de faire dans chaque point de la contemplation, il sera bon, après avoir considéré attentivement, et comme si l'on était présent à l'acomplissement du mystère, *les personnes, leurs paroles* et *leurs actions,* de s'adresser à soi-même les questions suivantes : *Qu'avez-vous à dire à tout ceci? Qui êtes-vous? Que dites-vous de vous-même?* et d'y répondre comme devant Dieu, sans se flatter, avec vérité, avec sincérité et même avec sévérité, comme s'il s'agissait, non de soi-même, mais d'un autre à qui l'on aurait le désir d'être utile selon Dieu. — Du reste, quel que soit le fruit particulier que l'on retire, il ne faut jamais oublier la fin spéciale de la méditation ou de la contemplation, c'est-à-dire la grâce que nous demandons dans e troisième prélude.

ment ils jurent et blasphèment (1), etc. ; secondement, des Personnes divines, disant : Opérons la Rédemption du genre humain, etc. ; troisièmement, de l'Ange et de Notre-Dame : et je réfléchirai sur ces discours pour en tirer du profit.

Dans le troisième point, je considérerai les actions : premièrement des hommes qui sont sur la terre ; ils s'attaquent, ils s'entre-tuent (2), ils tombent dans les Enfers, etc. ; secondement, des trois Personnes divines, qui opèrent la très-sainte Incarnation, etc. ; troisièmement, de l'Ange et de Notre-Dame : l'Ange s'acquitte de l'ambassade céleste, Marie s'humilie (3) et rend grâces à la

(1) *J'écouterai les paroles...* — « Les vérités, dit le Roi-Prophète, ont été altérées par les enfants des hommes. Chacun ne dit à son prochain que des choses vaines; leurs lèvres sont pleines de tromperie, et ils parlent avec un cœur double... Ils ont dit : Nous acquerrons de la gloire par nos discours, nos lèvres sont à nous ; qui donc est notre maître ? *Quoniam diminutæ sunt veritates à filiis hominum. Vana locuti sunt unusquisque ad proximum suum, labia dolosa, in corde et corde locuti sunt. Qui dixerunt : Linguam nostram magnificabimus, labia nostra à nobis sunt, quis noster Dominus est ?* » (Ps. xi.)

(2) *Ils s'attaquent, ils s'entre-tuent.* — *L'amour-propre* et *l'orgueil*, lorsqu'ils dominent dans un cœur, sont deux sources de *libertinage* et de *cruauté*. Tels sont, en effet, les vices ordinaires et caractéristiques de l'homme dégradé. Il y est d'ailleurs poussé par les efforts de *l'ennemi de la nature humaine*, qui, ne prenant conseil que de sa haine pour l'âme et pour le corps de l'homme, a consacré ces deux vices dans le culte rendu aux idoles : *Ils ont aimé la corruption et sont devenus abominables dans leurs voies : « Corrupti sunt et abominabiles facti sunt in studiis suis.* » (Ps. xiii, 1.)

(3) *S'humilie.* — Les paroles de la Vierge : *Voici la servante du Seigneur*, semblent moins exprimer la joie d'une si haute dignité que sa résignation à accepter un si pénible fardeau.

divine Majesté. Ensuite je réfléchirai pour tirer quelque utilité de chacune de ces circonstances.

Enfin, je ferai le colloque (1), en pensant à ce que je dois dire aux trois Personnes divines, au Verbe éternel incarné, à la Mère du Verbe et Notre-Dame ; et, selon le sentiment que j'éprouverai en moi-même, je demanderai tout ce qui peut m'aider à suivre de plus près et à imiter plus fidèlement Notre-Seigneur, comme s'il venait de s'incarner pour moi (2). Je terminerai en récitant l'Oraison dominicale.

En effet, la dignité de Mère de Dieu ne fut point ici-bas pour Marie un privilége, une exemption des maux de la vie ; mais plutôt une source de peines et de travaux. La Mère de l'Homme de douleurs, nous n'en pouvons douter, eut la perspective de toutes celles que son Fils devait souffrir un jour, et elle les unit, dans son acceptation, à la sublimité de la dignité qui lui était annoncée. C'est donc avec justice que nous pouvons lui adresser avec l'Église ces paroles de saint Augustin : « O heureuse Marie, qui pourrait assez chanter vos louanges et vous rendre de dignes actions de grâces, vous qui, par votre *merveilleux consentement*, avez sauvé le monde qui demeurait perdu sans vous ? *O beata Maria, quis tibi dignè valeat jura gratiarum ac laudum præconia rependere, quæ singulari tuo assensu mundo succurristi perdito ?* (*Serm.* 18, *de Sanctis.*)

(1) *Le colloque.* — Ce colloque doit répondre, par sa simplicité, à celle qui règne dans toute cette contemplation. Nous ferons remarquer que ces paroles de la Vulgate et de l'abbé Clément : *Je m'étudierai à trouver les termes les plus affectueux et les plus tendres*, ne sont nullement dans le texte de saint Ignace. Il veut sans doute que nous pensions à ce que nous devons dire, mais non de *quelle manière* ou *en quels termes* nous le dirons. Les paroles ne sont rien ; *le sentiment, le cœur* est tout.

(2) *Comme s'il venait de s'incarner pour moi.* — A l'heure, à l'instant même ; car il faut contempler ce mystère et tous

SECONDE CONTEMPLATION.

La seconde contemplation est la Nativité de Notre-Seigneur

L'oraison préparatoire ordinaire.

Le premier prélude est l'histoire du mystère. On se rappellera, dans la contemplation présente, comment Notre-Dame, dans le neuvième mois de sa grossesse, partit de Nazareth, assise, comme on peut pieusement le méditer (1), sur une ânesse, accompagnée de Joseph et d'une servante qui mènent un bœuf. Ils vont à Bethléhem payer le tribut imposé par César à tous les habitants de cette province. (*Voir les Mystères.*)

Le second prélude est la composition de lieu.

les autres comme s'ils s'opéraient sous nos yeux. Ne méditons donc pas comme sur un action *passée*, sur un objet *éloigné*; mais que tout nous soit *actuel* et *présent.*

(1) *Comme on peut pieusement le méditer.* — Ces paroles sont en marge dans l'apographe, et écrites de la main même de saint Ignace. On voit assez qu'elles se rapportent aux diverses circonstances qu'il a voulu exprimer ici, et qu'on ne lit pas dans les saints Évangiles. — [*Qui mènent un bœuf.* — Chargé peut-être de quelque bagage. Cette manière de voyager est encore en usage dans certaines contrées de l'Orient, où le bœuf est employé, au besoin, comme bête de somme. On conçoit alors plus facilement comment ces deux animaux se trouvèrent dans l'étable de Bethléhem à la naissance de l'Enfant-Dieu, et le réchauffèrent de leur souffle, comme s'ils eussent reconnu en lui leur Créateur, selon ces paroles d'Isaïe : *Le bœuf a connu son possesseur, et l'âne la crèche de son maître ; mais Israël ne m'a point connu :* « *Cognovit bos possessorem suum et asinus præsepe domini sui ; Israel autem me non cognovit.* » (Is. I, 3.)]

Dans cette contemplation, je verrai des yeux de l'imagination le chemin de Nazareth à Bethléhem, considérant sa longueur, sa largeur. Est-il uni? Traverse-t-il des vallées? Est-il sur des collines? Je considérerai de même la grotte où naît le Sauveur. Est-elle grande ou petite? Est-elle haute ou basse? Comment est-elle préparée?

Le troisième prélude est entièrement le même que dans la contemplation précédente.

Dans le premier point, je verrai les personnes: Notre-Dame, Joseph, la servante, et l'Enfant Jésus lorsqu'il sera né (1). Je me tiendrai en leur présence comme un petit mendiant (2) et un petit esclave indigne de paraître devant eux. Je les considérerai, je les contemplerai, je les servirai dans leurs besoins avec tout l'empressement et tout le respect dont je suis capable, comme si je me trouvais présent. Ensuite je réfléchirai en moi-même pour tirer de là quelque profit.

Dans le second point, j'observerai, je remarquerai et je contemplerai (3) ce qu'ils disent; puis

(1) *Lorsqu'il sera né.* — Car, au commencement de la contemplation, il ne l'est pas encore.

(2) *Je me tiendrai en leur présence comme...* — Textuellement : ME FAISANT *un petit pauvre et un petit esclave indigne*, c'est-à-dire m'efforçant d'avoir ces sentiments. C'est ainsi que saint Ignace nous recommande, dans la méditation fondamentale, de nous *faire*, de nous *montrer* indifférents.

(3) *J'observerai, je remarquerai et je contemplerai.* — Dans le premier point, il nous est recommandé de *voir* les personnes; dans le troisième point, de *regarder*, de *considérer* leurs actions. Pourquoi dans ce second point, où il s'agit *de paroles*, ne nous dit-on pas, comme dans le mystère de l'In-

je réfléchirai en moi-même pour tirer quelque profit.

Dans le troisième point, je regarderai et je considérerai ce qu'ils font, comme ils ont voyagé, comme ils souffrent, afin que le Seigneur de toutes choses naisse (1) dans une extrême pau-

carnation, *de les écouter?* Cette difficulté peut, ce semble, se résoudre de la sorte : Les Evangélistes ne rapportent *aucune parole* qui ait été dite dans ce mystère; ce n'est donc qu'en s'attachant à *observer* les personnes, *en remarquant* et *en contemplant* leurs actions, que nous pourrons comme deviner ce qu'elles ont pu dire. Or, dans ce mystère de la crèche, on peut considérer avec beaucoup de fruit, non-seulement *ce que disent* les personnes, mais encore *ce qu'elles ne disent pas.* Elles ne se plaignent pas du tribut imposé par César, ni des refus des habitants de Bethléhem, etc. Elles gardent ordinairement *le silence* dans le voyage, elles le gardent dans l'étable...

(1) *Afin que le Seigneur naisse.* — Dans les desseins de la divine Providence, le voyage de Nazareth à Bethléhem, les peines, les fatigues de Marie et de Joseph, ont pour but de procurer à Jésus une naissance pauvre, AFIN *que le Seigneur naisse dans une extrême pauvreté*; elles doivent lui ouvrir cette carrière pénible de privations et de souffrances dont le terme sera le Calvaire. Les hommes ont coutume d'entreprendre des voyages pour se procurer des plaisirs, pour éviter des peines : Marie et Joseph quittent la maison de Nazareth, afin que le Sauveur des hommes paraisse dans le monde privé de tous les secours et environné de tous les maux qui accompagnent l'indigence. — La version Vulgate paraît nous inviter, en cet endroit, à une recherche trop spéculative *des causes* pour lesquelles le Maître de toutes choses a voulu naître dans une extrême pauvreté : mais la recherche de ces causes nous semble inopportune, et contraire à la pensée de saint Ignace, qui ne nous en présente qu'une seule : *tout cela* POUR MOI. C'est donc à *cette cause* que je dois surtout m'attacher dans la contemplation, afin d'en retirer, pour fruit spirituel, un amour plus ardent envers Jésus-Christ et un désir plus vif de l'imi-

vreté, et qu'après tant de travaux, après avoir enduré la faim, la soif, la chaleur, le froid, les injures et les affronts, il meure sur la Croix ; et tout cela pour moi. Et je réfléchirai pour tirer quelque profit spirituel.

Je terminerai par un colloque, comme dans la contemplation précédente (1), et je réciterai l'Oraison dominicale.

TROISIEME CONTEMPLATION.

La troisième contemplation est la répétition du premier et du second Exercice.

Après l'oraison préparatoire et les trois préludes, on fera la répétition du premier et du second Exercice, insistant toujours sur quelques passage principaux, dans la méditation desquels on aura reçu plus de lumières, senti plus de consolation ou de désolation intérieure ; et on terminera de même par un colloque suivi de l'Oraison dominicale.

Dans cette répétition et dans les suivantes, on gardera la même méthode que dans celles de la

ter : car tel est le but spécial de ces contemplations, et non une recherche étudiée *des causes,* qui sont du ressort de la théologie et de la spéculation,

(1) *Comme dans la contemplation précédente.* — Avis nécessaire pour nous empêcher de perdre de vue la fin particulière de ces contemplations, pour que nous marchions sans cesse vers ce but spécial de recueillir le fruit demandé dans le troisième prélude, c'est-à-dire *une connaissance plus intime, un amour plus grand* et *une imitation plus fidèle* de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

première semaine, changeant la matière et conservant la forme.

QUATRIÈME CONTEMPLATION.

La quatrième contemplation sera encore une répétition du premier et du second Exercice, et se fera de la même manière que la précédente.

CINQUIÈME CONTEMPLATION.

La cinquième contemplation sera l'application des cinq sens à la première et à la seconde contemplation (1).

Après l'oraison préparatoire et les trois pré-

(1) [Cet Exercice s'appelle *application des sens*, parce que l'âme y emploie le secours des sens intérieurs pour se pénétrer d'un mystère qu'elle a déjà médité par le moyen de ses facultés. Les yeux voient, les oreilles entendent, l'odorat aspire, le goût savoure, les mains, les lèvres touchent. Les divers sentiments de l'âme venant à se communiquer au corps, notre chair avec notre cœur tressaille d'allégresse, ou s'abîme, pénétrée de respect et de crainte, en présence du Dieu bon, mais trois fois saint : *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum.* (Ps. LXXXIII, 3.) L'Exercice de l'application des sens sera, d'après le Directoire (ch. XX, n. 4), spécialement utile en deux circonstances, et produira deux grands biens. Tantôt, l'âme incapable de se livrer à des spéculations plus profondes, se disposera peu à peu, par la vue des objets sensibles, à entrer dans des considérations plus relevées ; tantôt, au contraire, déjà toute pleine et toute fervente d'une dévotion qu'elle a puisée dans la connaissance des mystères les plus sublimes, elle descendra à la contemplation de ces objets matériels, et y rencontrera un aliment savoureux, une douce consolation, un fruit délicieux, provenant de l'abondance de l'amour qui la remplit, et fait que les moindres choses, un geste,

ludes, il sera utile (1) d'exercer les cinq sens de l'imagination sur les mystères de la première et de la seconde contemplation, de la manière suivante :

Dans le premier point, je verrai des yeux de l'imagination (2) les personnes, méditant et contemplant, dans le détail, les circonstances dans lesquelles elles se trouvent, et tâchant de tirer de cette vue quelque profit.

Dans le second point, j'entendrai, à l'aide de l'imagination, ce qu'elles disent ou peuvent dire, réfléchissant en moi-même pour en tirer quelque profit.

Dans le troisième, je m'imaginerai sentir, res-

un signe, sont pour elles d'un grand prix, et un accroissement intarissable de consolation et d'amour.]

(1) *Il sera utile.* — Personne ne doute qu'il n'eût recueilli de très-grands fruits spirituels, s'il lui eût été donné d'assister à la naissance du Sauveur et à l'accomplissement de ses autres mystères. Pensons donc que l'application des sens produira en nous quelques-uns de ces heureux effets, si nous y apportons une foi vive, un esprit attentif et diligent.

(2) *Je verrai.* — *Voir* marque moins d'application, et par conséquent plus de facilité et de douceur que *regarder*. Il faut quelquefois des efforts, et des efforts qui vont jusqu'à la fatigue, pour regarder : il n'en faut jamais pour voir. Cette remarque est d'autant plus nécessaire que l'Exercice de l'application des sens, dans l'intention de saint Ignace, doit exiger moins de contention. C'est pour cela qu'il le place toujours en dernier lieu, avant le souper et après tous les autres Exercices dans un moment où l'on peut et l'on doit croire que l'esprit du retraitant commence à se ressentir des fatigues de la journée. Il faut donc viser, par-dessus tout, à faire cette *application* avec douceur et sans aucune contention d'esprit.

pirer et goûter (1) la suavité et la douceur infinies de la Divinité, de l'âme, de ses vertus et de tout le reste, selon la personne que je contemple, réfléchissant en moi-même et m'efforçant d'en retirer de l'utilité.

Dans le quatrième, j'exercerai le sens du toucher (2), embrassant, par exemple, et baisant les endroits où marchent, où reposent les personnes que je contemple, tâchant toujours de le faire avec profit.

Je terminerai par un colloque, comme dans la première et la seconde contemplation, et par l'Oraison dominicale.

(1) *Respirer et goûter.* — Ces deux sens, que l'on réunit ici, se rapportent uniquement au sentiment ; mais le second, de plus près et plus immédiatement que le premier. Ce sentiment est, ou celui de la délectation et de l'amour spirituel, ou, dans le sens opposé, celui de l'horreur, de l'aversion, du dégoût, de la haine ; car nous pouvons appliquer ces deux sens intérieurs, non-seulement aux objets saints, mais encore aux objets contraires : dans cette méditation, par exemple, au monde, aux hommes du monde, à leurs crimes, aux châtiments qu'ils méritent ; et le sentiment que nous en éprouverons sera nécessairement celui que produirait sur nos sens corporels ce qu'il y a de plus infect et de plus amer.

(2) *Le sens du toucher.* — L'auteur des Exercices n'indique comme objet du toucher que *les lieux*, non les vêtements, moins encore les personnes. Si donc un mouvement de dévotion tendre portait une âme d'une grande pureté à donner aux personnes des témoignages plus affectueux de son amour, qu'elle se souvienne que cela ne doit se faire, selon le sage avertissement du Directoire (cap. XXI, n. 1), qu'avec un sentiment mêlé *de respect, de réserve* et *de crainte*. C'est alors qu'il faut se rappeler les paroles du Psalmiste : *Ils tomberont prosternés devant lui... et leur langue s'attachera à la terre ;* « *Coram illo procident... et terram lingent.* » (Ps. LXXI, 9.)

REMARQUES.

Premiere remarque. On aura soin, cette semaine et les suivantes, de ne lire aucun mystère que l'on ne doive contempler dans la journée ou à l'heure même, de peur que la considération de l'un ne nuise à celle de l'autre.

Deuxième remarque. Le premier Exercice, qui est la contemplation de l'Incarnation, se fera au milieu de la nuit; le second, au commencement du jour; le troisième, à l'heure de la messe; le quatrième, à l'heure de vêpres, et le cinquième, avant le souper. Chacun de ces Exercices durera une heure. Tel est l'ordre que l'on suivra désormais.

Troisième remarque. On fera attention que, si la personne qui fait les Exercices est d'un âge avancé ou d'une santé faible, ou, bien que robuste, si elle se trouve en quelque manière affaiblie par les Exercices de la première semaine; il sera mieux, cette seconde semaine, qu'elle s'abstienne, au moins quelquefois, de se lever au milieu de la nuit. Elle fera alors une contemplation le matin, une autre à l'heure de la messe, et une troisième (1) avant le dîner; puis une ré-

(1) *Une autre... et une troisième.* — Ces paroles prouvent évidemment que l'intention formelle de saint Ignace est que l'on fasse cinq Exercices, quand même on ne se lèverait pas au milieu de la nuit. Le défaut de clarté de la version Vulgate a donné lieu à quelques-uns d'en douter. Il est cependant regardé comme *utile quelquefois* de n'en faire que quatre, du second au quatrième jour inclusivement. Voyez note 4 p 177

pétition de ces trois Exercices à l'heure de vêpres, et l'application des sens avant le souper.

Quatrième remarque. Dans cette seconde semaine, on modifiera de la manière suivante la deuxième, la sixième, la septième et la dixième des additions de la première semain

Deuxième addition. Aussitôt que je serai réveillé, je me mettrai devant les yeux la contemplation que je dois faire, excitant en moi un vif désir de connaître davantage le Verbe incarné, pour le suivre de plus près et le servir avec plus de fidélité.

Sixième addition. Je rappellerai fréquemment à ma mémoire la vie et les mystères de Jésus-Christ, notre Seigneur, depuis son Incarnation jusqu'au mystère que je contemple actuellement.

Septième addition. Je choisirai la lumière ou les ténèbres ; je profiterai de la sérénité ou de l'obscurité du ciel, autant que j'espérerai en retirer de l'utilité pour trouver ce que je désire.

Dixième addition. Celui qui fait les Exercices doit s'efforcer de se conformer à la nature des mystères qu'il contemple ; car quelques-uns demandent des sentiments et des œuvres de pénitence, et d'autres ne les exigent pas. Enfin, on observera les dix additions avec beaucoup de soin.

Cinquième remarque. Dans les Exercices autres que celui du milieu de la nuit et du matin, on fera l'équivalent de la deuxième addition de la manière qui suit : quelques instants avant l'heure de l'Exercice que je suis sur le point de faire, je

me representerai où je vais et devant qui je dois paraître ; puis, je repasserai brièvement le sujet que je dois méditer ou contempler, et, après avoir fait la troisième addition (1), je commencerai mon Exercice.

SECOND JOUR.

La première contemplation du second jour sera la Présentation au temple (2) ; la seconde, la Fuite en Egypte comme en un lieu d'exil (3). On fera sur ces deux contemplations deux répétitions et l'application des sens, de la même manière que le jour précédent.

Quoique celui qui fait les Exercices ne manque ni de force corporelle ni de dispositions spirituelles, il lui sera quelquefois utile, pour trouver plus efficacement ce qu'il désire, de diminuer le nombre des Exercices depuis ce second jour jusqu'au quatrième inclusivement (4). Il pourra donc ne faire

(1) Voyez la troisième addition, ncte 1, p. 81.

(2) Voir *les Mystères*. — (3) *Ibid.*

(4) *Depuis ce second jour jusqu'au quatrième inclusivement.* — C'est donc ici que saint Ignace permet ou conseille de ne faire que quatre Exercices. Cette concession ne s'étend, comme on le voit, *qu'à trois jours*, elle n'est utile que *quelquefois*, et il y a *cinq Exercices* assignés pour ceux à qui elle ne le serait pas. Il ne faut donc pas la *généraliser*, moins encore l'étendre *à toute cette semaine et aux suivantes*, comme le fait, après Frusius, l'abbé Clément. (Voyez note 1, page 175.) Mais pourquoi l'auteur des Exercices permet ou conseille-t-il cet adoucissement pendant ces trois jours plutôt qu'en un autre temps ? Afin sans doute que l'esprit moins fatigué entreprenne avec plus de courage l'importante affaire de *l'élection*, qui commence le cinquième jour de cette semaine, c'est-à-dire immédiatement après les trois jours dont nous parlons.

qu'une contemplation le matin et une autre à l'heure de la messe. Il les répétera à l'heure de vêpres, et appliquera les sens avant le souper.

TROISIÈME JOUR.

Dans la première contemplation, on considérera comment l'Enfant Jésus était soumis à ses parents dans la maison de Nazareth (1); et dans la seconde, comment ils le retrouvèrent dans le temple (2). On fera également deux répétitions et l'application des sens.

PRÉLUDE POUR LA CONSIDÉRATION DES DIVERS ÉTATS DE VIE (3).

Nous venons de considérer l'exemple de Notre-eigneur Jésus-Christ dans deux états de vie :

(1) (*Voir les Mystères*). — Saint Ignace fait ici une légère inversion dans l'ordre de la narration évangélique. Voyez-en la raison dans la note suivante. — (2) *Ibid.*

(3) *Prélude pour la considération des divers états de vie.* — Tout ce qui touche à l'élection est de la plus haute importance. Il est donc nécessaire de se bien pénétrer du véritable sens de ce prélude. Le voici : « Après avoir considéré Notre-Seigneur Jésus-Christ comme modèle dans deux états : dans l'état *ordinaire*, lorsqu'il obéissait à ses parents ; dans l'état *non ordinaire*, mais plus parfait, lorsqu'il les quitta pour rester dans le temple, nous commencerons, etc. » Ce n'est pas sans raison que saint Ignace a pensé devoir intervertir légèrement en cet endroit l'ordre des paroles, et même des faits évangéliques Sans nuire à la vérité historique, il la dirige heureusement vers le but qu'il se propose. Ainsi, dans la première contemplation, il nous présente l'obéissance du Dieu-Enfant comme la forme de la vie commune : *Et il leur était soumis* : « *Et erat subditus illis* ; » puis, dans la seconde, sa séparation d'avec ses parents et sa demeure dans le temple, comme la forme de a vie parfaite : *L'enfant Jésus demeura à Jérusalem* : «*Remar-*

dans le premier, qui est celui de l'observation des commandements, lorsqu'il était sous l'obéissance de ses parents ; dans le second, qui est celui de la perfection évangélique, lorsqu'il resta dans le temple, abandonnant son père adoptif et sa mère selon la nature pour vaquer uniquement au service de son Père éternel.

Nous commencerons donc ici, tout en contemplant sa vie (1), à rechercher devant Dieu, et à lui demander avec instance la grâce de nous faire connaître en quel état ou genre de vie sa divine Majesté veut se servir de nous (2).

sit puer Jésus in Jerusalem. » C'est ainsi que la contemplation de ces deux mystères, proposés dans cet ordre, prépare les voies et dispose les esprits à entrer dans la considération des différents états ou genres de vie.

(1) *Tout en contemplant.* — Il ne faut donc pas interrompre la contemplation des mystères de Notre-Seigneur pour se livrer à l'examen de la vocation. Cet examen se doit faire, dans l'intention de saint Ignace, en continuant de contempler la vie de Jésus-Christ dans les mystères assignés pour les jours suivants. Or, afin de connaître l'état auquel Dieu nous appelle, nous devons faire deux choses : *rechercher* ou *examiner*, et *demander*. Il ne suffit pas de *rechercher*, il ne suffit pas de *demander*, il faut faire l'un et l'autre. Car Dieu veut que de notre côté nous fassions ce qui dépend de nous, que nous appliquions les puissances de notre âme à connaître ce qu'il convient que nous fassions pour le servir, et il veut en même temps que le sentiment de la défiance de nous-mêmes nous porte à implorer sa lumière et sa grâce, de peur que notre sens ne nous trompe, ce qui serait très-facile, même sous l'apparence du bien, si nous nous trouvions privés de la lumière divine, qu'il faut par conséquent demander avec instance dans une affaire aussi importante.

(2) *Veut se servir de nous.* — Car la volonté divine est de

Pour introduction à cet examen (1), nous découvrirons dans l'Exercice suivant, d'un côté, l'intention de Jésus-Christ, notre Seigneur, et, de l'autre, celle de l'ennemi de la nature humaine (2), et nous apprendrons ce que nous de-

nous employer à son service *comme instruments*. (Voyez annotation 5, note 2, page 6.)

(1) *Pour introduction à cet examen*. — Mot à mot : *Et ainsi, pour quelque introduction à ceci*, c'est-à-dire pour nous disposer en quelque manière *à rechercher* ou à examiner dans quel état Dieu veut se servir de nous, et à le lui *demander*, ou à implorer sur ce sujet *sa lumière et sa grâce*.

(2) *De l'ennemi de la nature humaine*. — Voyez annotation 7, note 1, page 8.

Nota. Ce que dit saint Ignace relativement au but de l'Exercice qui suit, et qui a pour titre : *De deux Etendards*, mérite une attention particulière. Il ne s'agit pas, dans cet Exercice, de délibérer si nous devons suivre Jésus-Christ ou Lucifer. Cette délibération, injurieuse à la personne du Sauveur, serait de la dernière inconvenance, absurde, intolérable, surtout en cet endroit. Quel est en effet celui qui, dans la première semaine, n'a pas voué pour jamais à l'exécration Lucifer et son étendard ? Qui n'a pas compris, dans la méditation *du règne de Jésus-Christ*, que le Verbe fait chair est l'unique chef que nous devons suivre ? Il ne s'agit donc nullement de cette question. Aussi l'auteur des Exercices se propose-t-il un tout autre but, celui de nous présenter *une introduction* pour nous disposer à l'examen d'un état de vie. C'est ce moyen qu'il appelle *un prélude* pour faire avec connaissance de cause *l'élection* ; un prélude dans lequel nous considérions, ou, pour me servir de l'expression textuelle, nous *voyions*, comme si nous l'avions réellement sous les yeux, d'un côté, l'*intention* de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; de l'autre, l'*intention* de Lucifer ou du démon. L'*intention* : ce mot signifie moins dans ce passage la *fin dernière* que Jésus-Christ d'un côté, et Lucifer de l'autre, se proposent, que les *moyens* par lesquels, ici, le Sauveur du monde veut conduire les hommes du salut ; là, l'ennemi de notre nature veut les entraîner à leur perte. Or

vons faire pour nous mettre en état de parvenir à la perfection, dans quelque état ou genre de vie que Dieu, notre Seigneur, nous aura donné de choisir.

les moyens de Lucifer et ceux de Jésus-Christ, exposés dans l'Exercice suivant, sont et doivent être en eux-mêmes *indifférents*. En effet, quiconque se dispose sérieusement à faire choix d'un état de vie est dans l'invariable résolution, on doit le supposer, d'embrasser ce qui est absolument bon, de rejeter ce qui est absolument mauvais. Cette disposition intérieure est un fruit nécessaire des Exercices de la première Semaine. J'ajoute que saint Ignace veut nous faire connaître *les ruses* de Lucifer ; or, ces moyens ne seraient pas *des ruses*, s'ils nous portaient évidemment et ouvertement au mal. — Cette considération de l'intention de Jésus-Christ et de l'intention contraire de Lucifer nous apprend comment *nous devons nous disposer*, c'est-à-dire quel courage nous devons concevoir, quelles maximes nous devons suivre, quels moyens nous devons prendre *pour nous rendre parfaits dans l'état que Dieu nous aura donné de choisir*, que ce soit ou non l'état de la perfection évangélique. Il sera assurément très-utile à tous d'avoir puisé dans cet Exercice le véritable esprit de Jésus-Christ, d'avoir appris à le connaître, de l'avoir comparé avec les ruses de Satan, quand même, à défaut d'une vocation plus élevée, on embrasserait, ou l'on aurait déjà irrévocablement embrassé l'état de vie que saint Ignace appelle *commun*, parce qu'il est celui de la majorité des hommes. La connaissance parfaite d'une doctrine si saine et si pure ne peut être, dans tous les états, que d'un puissant secours pour s'exercer à la pratique des vertus solides, et pour éviter les tentations, même cachées, ou *les ruses* de l'ennemi.

Si l'on compare cette méditation *de deux Etendards* avec celle *du Règne de Jésus-Christ*, on verra avec quelle méthode et quelle clarté saint Ignace nous conduit des propositions générales aux particulières, avec quelle douceur il nous invite à une connaissance toujours plus distincte de la perfection la plus sublime, et enfin avec quelle efficacité il nous porte à déployer tout notre courage pour l'embrasser.

QUATRIÈME JOUR

Méditation de deux Etendards (1), l'un de Jésus-Christ, notre Chef souverain et notre Seigneur; l'autre de Lucifer, ennemi mortel de la nature humaine.

L'oraison préparatoire est toujours la même.
Le premier prélude consiste à se rappeler le

(1) *De deux Etendards.* — Le texte espagnol, que nous avons pris à cœur de reproduire aussi fidèlement que possible, ne dit point : *des deux Etendards,* mais *de deux Etendards.* En voici peut-être les raisons : premièrement, ce n'est que par figure que cette méditation nous est proposée sous la forme *de deux Étendards.* Le sens serait donc : *méditation comme de deux étendards.* Secondement, et cette raison est la principale, cette méditation, dans l'intention de saint Ignace, est une introduction et une invitation à la perfection : c'est une esquisse de la vie sublime des conseils évangéliques, et spécialement de la vie apostolique, et par conséquent elle ne regarde pas simplement tous les hommes. Car quoique, *dans un sens plus étendu,* tous les hommes appartiennent à l'un des deux partis, à celui de Jésus-Christ ou à celui de Lucifer, cependant, *dans un sens plus strict,* tous les hommes, absolument parlant, ne *combattent* pas sous l'étendard de Jésus-Christ, ou sous celui de Lucifer. Il n'y a, d'un côté, que ceux qui suivent ouvertement Satan, et particulièrement les hommes impies qui, en qualité de ses satellites, conspirent par leurs actions et par leurs discours à la perte des âmes; de l'autre, que ceux qui ont choisi Jésus-Christ pour chef, et le suivent, non comme la plupart des hommes, se contentant de l'observation des préceptes, mais d'une manière parfaite, par la pratique des conseils évangéliques, et plus spécialement encore ceux qui, en qualité de ministres de Jésus-Christ, coopèrent au salut des âmes. — Nous ne nierons pas cependant que l'on ne puisse proposer cette méditation aux simples fidèles; car il est utile à tous ceux qui sont capables de la comprendre, de connaître les ruses du démon et le véritable esprit de Jésus-Christ

fait historique de la méditation. Ici c'est, d'un côté, Jésus-Christ qui appelle tous les hommes et veut les réunir sous son étendard ; de l'autre, c'est Lucifer qui les appelle sous le sien.

Le second prélude est la composition de lieu. Ici, on se représentera une vaste plaine près de Jérusalem, au milieu de laquelle se trouve Notre-Seigneur Jésus-Christ, Chef souverain de tous les hommes vertueux, et une autre plaine près de Babylone, où est Lucifer, le chef (1) des ennemis.

Le troisième prélude consiste à demander ce que je veux obtenir. Dans cet Exercice ce sera, premièrement, la connaissance des ruses du chef des méchants et le secours dont j'ai besoin pour m'en défendre ; secondement, la connaissance de la véritable vie, qui nous est montrée par le Chef souverain et légitime, et la grâce nécessaire pour l'imiter (2).

opposé à l'esprit du monde; afin que ceux qui ont déjà embrassé, ou qui se décideraient à embrasser un autre état que celui de la perfection, puissent acquérir la perfection propre de leur état. (Voir le *Nota* précédent.)

(1) *Le chef des ennemis.* — Saint Ignace donne à Lucifer le nom de *chef*, et à Jésus-Christ celui de *capitaine général.* Le premier titre ne marque pas toujours un pouvoir très-étendu : on dit le *chef de la famille*; de plus, il se prend quelquefois en mauvaise part : *un chef de secte, de faction, de voleurs.* Le second, au contraire, n'est jamais employé que dans un sens honorable; il suppose toujours, dans la personne qui en est revêtue, une autorité légitime, et désigne un chef suprême militaire. [Nous regrettons de n'avoir pu conserver cette distinction dans notre traduction.]

(2) Puisque cette méditation est, dans l'intention de l'auteur des Exercices, une invitation à la vie parfaite et surtout à la

Dans le premier point, je me représenterai le chef du parti ennemi dans cette vaste campagne de Babylone, assis dans une chaire élevée, toute de feu et de fumée (1), sous des traits horribles et d'un aspect épouvantable.

vie apostolique, on se demandera peut-être pourquoi il ne nous ordonne pas de demander aussi dans ce prélude *le zèle des âmes*. Je réponds, premièrement, que cette méditation est en effet *une invitation* à la vie apostolique, mais qu'elle n'est pas proposée uniquement à ceux qui sont appelés à la vie apostolique; qu'elle est même, par sa destination première, *une introduction à l'élection*, ou à la réforme de l'état de vie que l'on a déjà embrassé. (Voyez le *Nota*, page 180.) Secondement, il est vrai qu'en faisant cette méditation, on se sentira ordinairement *embrasé de zèle pour le salut des âmes*; cependant *le fruit prochain, immédiat*, que nous devons demander est ici, comme dans les Exercices précédents, *cette double grâce de l'entendement et de la volonté* : grâce *de lumière*, qui nous fait comprendre la vérité que nous méditons ; *grâce de force*, qui nous fait haïr ou aimer, rejeter ou embrasser un objet. Quant au fruit spécial de la méditation présente, déjà renfermé dans la demande du troisième prélude, il est plus clairement exprimé dans le colloque, et c'est *l'amour de la pauvreté et des mépris*, parce que cette disposition est nécessaire à tous ceux qui désirent faire une bonne élection, ou se disposer, par la réforme de leur vie, à acquérir la perfection dans l'état qu'ils auraient ou devraient embrasser, surtout si cet état était celui de la vie apostolique. — C'est une belle pensée de saint Ignace, d'opposer *aux ruses* de Satan la *véritable vie*, dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Car toutes les promesses de Lucifer sont *séductions et artifices*; elles conduisent *à la mort*. Mais Jésus-Christ est *la vérité et la vie*, et ses promesses ne nous sont offertes qu'*afin*, ce sont les paroles mêmes du Sauveur, *que nous y trouvions la vie et une abondante vie* : « *Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant.* » (Joann. x, 10.)

(1) *Dans une chair élevée, toute de feu et de fumée.* — Le trône du chef des démons est *de feu et de fumée*. Rien de stable, point de véritable grandeur ; mais agitation perpétuelle,

Dans le second point, je considérerai comment il appelle autour de lui des démons innombrables; comme il les répand, les uns dans une ville (1), les autres dans une autre, et ainsi dans tout l'univers, n'oubliant aucune province, aucun lieu, aucune condition, aucune personne en particulier.

Dans le troisième point, j'écouterai le discours qu'il leur adresse, comme il leur ordonne avec menaces (2) de jeter des filets et des chaînes. Ils

ténèbres épaisses, troubles sans fin ; peinture fidèle *de l'esprit mauvais tel qu'il est*, mais non *tel qu'il se manifeste* aux hommes. *Irréconciliable ennemi de notre nature*, il prend les dehors *d'un ami*, il dissimule ses desseins *perfides*, il étale l'apparence trompeuse des richesses, des honneurs, et le reste. Mais, quelque habile qu'il soit dans l'art de feindre, il se trahit lui-même par les effets que ses opérations secrètes produisent dans les âmes. Ces effets sont en harmonie avec le portrait du séducteur. *Babylone*, c'est la ville de confusion ; *un trône*, c'est l'orgueil ; *le feu*, c'est l'agitation incessante ; *la fumée*, ce sont les ténèbres ; l'ensemble, c'est *l'horreur*, et l'horreur qui va jusqu'à la *terreur* : expressions qu'il ne faut pas confondre. Le portrait de Jésus-Christ est bien différent. Confrontez avec ce passage les règles du discernement des esprits. (*Voir ci-après.*)

(1) *Les uns dans une ville.* — Cette énumération marque bien le zèle *diabolique* de Lucifer à distribuer ses émissaires *innombrables* dans *tous* les endroits de l'univers, son attention *calculée* à tenter *tous* les hommes, et non-seulement à n'en oublier aucune classe, mais à ne laisser échapper individuellement personne dans toutes les classes. En sorte qu'il n'est rigoureusement aucun homme, dans quelque état, dans quelque endroit du monde que ce puisse être, qui ne doive être continuellement sur ses gardes, et veiller sans cesse sur lui-même.

(2) *Comme il leur ordonne avec menaces.* — Textuellement, comme il les *admoneste*. Ce mot paraît exprimer la rage de

doivent tenter les hommes, en leur inspirant d'abord le désir des richesses, comme il fait le plus souvent lui-même, afin de les conduire plus facilement à l'amour du vain honneur du monde, et de là à un orgueil sans bornes (1). De sorte que

Lucifer et la dureté de son commandement. C'est ainsi qu'il convient au chef des démons de parler à ses sujets. Il est vrai que déjà le désir de nuire est allumé dans leurs cœurs par une haine implacable; mais Lucifer ne dit jamais : *C'est assez.* Il enflamme donc de plus en plus ce désir par des remontrances et des menaces.

Vous voyez dans Lucifer un tyran : il convoque tumultueusement une assemblée, — il prépare des filets et des chaînes, — il harangue avec dureté ses suppôts, — il leur ordonne de tenter tous les hommes; tout respire la tyrannie et la violence. Jésus-Christ au contraire est un Roi pacifique; ses paroles, sa démarche, ses traits, tout en lui est aimable. (V. note 1, p. 189.)

(1) *Un orgueil sans bornes.* — Textuellement : *Un grand orgueil*, un orgueil *accru*, devenu grand par de nouveaux accroissements. (Note 1, p. 68.) L'ancienne version *ms.* porte un orgueil *arrogant.* L'orgueil est donc le dernier degré, ou le *terme* de la tentation. Le second degré n'est pas, à proprement parler, le désir *immodéré* des honneurs du monde : ce désir *immodéré* dit trop, et ne se distingue pas assez de l'orgueil; c'est un désir simplement, *un certain désir du vain honneur du monde*, désir que les *richesses*, ou le premier degré de tentation, font naître naturellement dans nos cœurs. Le moyen de séduction employé par Lucifer consiste donc à nous porter au désir plus ou moins vif, à la recherche plus ou moins empressée d'objets en eux-mêmes *indifférents*, tels que sont *les richesses et les honneurs*, mais dont la passion est toujours *dangereuse* et souvent *mortelle*. Car il est certain que quiconque se laissera dominer par cette passion, dans quelque état qu'il se trouve, éprouvera bientôt dans son cœur, comme ayant placé sa tente dans le camp de Lucifer, le trouble, les ténèbres, l'agitation, la confusion, l'effroi. S'il est dans l'état de perfection, il l'abandonnera; s'il est dans l'état ordinaire, *jamais* il

le premier degré de la tentation, ce sont les ri chesses; le second, les honneurs; le troisième, l'orgueil; et de ces trois degrés il porte les hommes à tous les autres vices.

A l'opposé, on se représentera également le Chef souverain et véritable, qui est Jésus-Christ, notre Seigneur.

Dans le premier point, je considérerai comment Jésus-Christ, notre Seigneur, se tient en un lieu humble, dans une vaste plaine des environs de Jérusalem, beau et plein de grâce.

Dans le second point, je considérerai comment le Seigneur du monde entier choisit un si grand nombre de personnes, les Apôtres, les disciples

n'y deviendra parfait. C'est donc avec justesse que saint Ignace donne *aux richesses et aux honneurs* les noms *de filets* et *de chaînes*. — De plus, Lucifer nous montre ces *biens passagers et trompeurs* sous l'apparence de biens *véritables*; et, quoiqu'il ne soit nullement en son pouvoir de les donner aux mortels, ou de leur en faciliter l'acquisition, il ne laisse pas d'exciter en eux un désir qui devient enfin si vif, une soif si ardente de ces biens, qu'ils se persuadent, pour leur tourment, qu'ils ne peuvent manquer d'obtenir bientôt l'objet de leurs vœux les plus passionnés, pourvu qu'ils ne se manquent pas à eux-mêmes. — Que celui qui fera cet Exercice considère attentivement l'étrange aveuglement des hommes. L'expérience funeste de tant de siècles, attestée par les monuments les plus authentiques, des millions d'infortunés que Satan a séduits et trompés, ne suffisent pas pour leur faire connaître ses artifices. Sans cesse ils continuent à désirer et à poursuivre ces biens *trompeurs* comme les seuls véritables, souvent *sans succès*, et sans autre résultat que de se laisser envelopper *dans les filets et dans les chaînes* de leur ennemi, qui les entraîne à leur perte éternelle.

et tant d'autres (1), et comment il les envoie dans tout l'univers répandre sa doctrine sacrée parmi les hommes de tous les âges et de toutes les conditions.

Dans le troisième, j'écouterai le discours que Jésus-Christ, notre Seigneur, adresse à tous ses serviteurs et à tous ses amis qu'il envoie à cette expédition (2). Il leur recommande d'aider tous

(1) *Les Apôtres, les disciples...* — Saint Ignace ne fait pas mention des bons anges que Jésus-Christ envoie pour exercer auprès des hommes un ministère de salut, et que nous pouvons croire, sans aucun doute, plus nombreux que les émissaires de Satan. Il est vrai que, s'il en était parlé dans cet endroit, le second point de cette seconde partie répondrait d'une manière plus complète au second point de la première; mais le but direct de cet Exercice ne le demandait pas. Cependant, rien ne nous empêche d'opposer la mission des bons anges à celle des mauvais anges : cette considération est toute de nature à augmenter le courage des hommes apostoliques. On pourra de même, dans le second point de la première partie, se représenter combien il se trouve parmi les hommes d'affidés de Satan, d'auxiliaires des démons dans leur expédition vraiment infernale. Mais, si nous méditons sur les anges que Notre-Seigneur envoie travailler au salut des âmes, il faudra se rappeler et leur appliquer ce qui a été dit des mauvais anges dans la première partie, qu'ils sont envoyés à *tous* les hommes, en sorte que *pas un seul* ne soit privé de leur secours; ce que saint Ignace ne pouvait dire en ne parlant que des hommes choisis par Jésus-Christ pour cette entreprise. Cette observation est nécessaire, afin de repousser jusqu'à la première idée d'une pensée que l'on ne peut pas même envisager, et qui représenterait le démon plus actif à perdre les hommes que le Fils de Dieu à les sauver.

(2) *Expédition.* — Terme de guerre, aussi bien que celui de *journée* qui est textuel. L'ancienne version *ms.* dit *légation* ou *ambassade.* [*Nous sommes les ambassadeurs de Jésus-Christ, et c'est Dieu qui vous parle par notre bouche,* écrivait saint Paul

les hommes (1), en les attirant premièrement à une entière pauvreté (2) spirituelle, et non moins

aux Corinthiens : *Pro Christo* LEGATIONE *fungimur, tanquam Deo exhortante per nos.* (II Cor. v, 20.)]

(1) *Il leur recommande.* — Langage bien en rapport avec *la douceur* du Sauveur des hommes ; il pouvait *ordonner*, il *recommande.* — Et plus bas : *de les attirer.* Comment? Avec douceur, par la persuasion. Les satellites de Lucifer, qui ne présentent aux hommes que les amorces séduisantes des sens, les prennent comme des animaux privés de raison, dans des piéges, des filets, des chaînes; mais les disciples de Jésus-Christ, qui ont pour but d'éloigner les hommes des objets sensibles, pour les porter aux choses spirituelles, doivent les *attirer* et les persuader par la raison. Mais quels seront leurs arguments? Ils leur exposeront les principes de la méditation fondamentale, les méditations de la première semaine, et surtout ils leur développeront les raisons que l'on peut tirer des Exercices que nous avons déjà médités dans cette seconde semaine, sur la personne et les exemples du Sauveur.

Voyez, du reste, un contraste frappant entre le portrait de Jésus-Christ et celui de Lucifer. Lucifer est *horrible* et *épouvantable* ; Jésus-Christ est *beau* et *aimable*. Celui-là *convoque tumultueusement* ses satellites ; celui-ci *choisit avec calme* des disciples et des amis. Celui-là *disperse* les siens ; celui-ci les *envoie*. Celui-là avertit *avec menaces, commande de tenter*, veut que l'on prépare *des filets* et *des chaînes* ; celui-ci *recommande* de vouloir aider tous les hommes, en les persuadant *par la douceur.* — De quel doux éclat ne brillent pas la *bénignité* et *l'humanité* du Sauveur, mises en parallèle avec la tyrannie de Lucifer? On peut le dire, saint Ignace ne s'est pas contenté de nous donner une idée parfaitement juste de l'esprit de Lucifer et de celui de Jésus-Christ : il nous en a fait deux tableaux.

(2) *A une entière pauvreté.* — Saint Ignace s'attache à nous recommander de porter *tous les hommes* à une parfaite pauvreté spirituelle, comme il prescrit, dans le colloque, à celui qui fait les Exercices, de la demander. La parole du Seigneur est véritable : *Si quelqu'un d'entre vous ne renonce pas*, au moins d'affection, *à tout ce qu'il possède*, absolument à tout,

à la pauvreté réelle, si (1) la divine Majesté l'a pour agréable et veut les appeler à cet état ; secondement, au désir des opprobres et des mépris, parce que de ces deux choses naît l'humilité. De sorte qu'il y a, comme au troisième point précédent, trois degrés ; le premier, la pauvreté opposée aux richesses ; le second, les opprobres et le mépris opposés à l'honneur du monde ; le troisième, l'humilité opposée à l'orgueil ; et de ces trois degrés ils porteront les hommes à toutes les autres vertus.

sans excepter aucune chose à laquelle le cœur puisse conserver quelque attache, *il ne peut être mon disciple.* « *Sic ergo omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus.* » (Luc. XIV, 33.)

La pauvreté parfaite, au moins d'esprit, est l'unique préservatif, la seule défense assurée contre la séduction des richesses. Il ne suffit pas de n'être point avare, il faut *haïr l'avarice*, dit l'Écriture, si vous ne voulez pas, au moment de la tentation, et dans les occasions dangereuses, demeurer pris à ce piége de Satan. — De plus, cette méditation est comme une introduction à la vie apostolique; or il est souverainement important que celui qui se sent appelé à un genre de vie aussi sublime, ait une idée bien juste de la doctrine de Jésus-Christ sur la pauvreté *parfaite*, au moins affective; et qu'il se persuade que si cette vertu est nécessaire à tous les hommes, elle ne l'est à personne plus qu'à lui; que par conséquent il ne doit respirer qu'elle, et s'en pénétrer tout entier. Sans elle, personne ne peut être *le disciple* de Jésus-Christ, comment pourrait-on en être l'*apôtre?*

(1) *Si la divine Majesté l'a pour agréable.* — Ici encore, ainsi que dans le colloque, la demande de la pauvreté actuelle ou effective est conditionnelle. L'élection n'est pas encore faite, et par conséquent la vocation divine n'est pas encore censée connue. (Voyez *Règne de Jésus-Christ,* note 1, page 157.)

Dans un premier colloque, je demanderai à Notre-Dame, qu'elle m'obtienne de son Fils et Seigneur la grâce (1) d'être reçu sous son étendard : premièrement, par la parfaite pauvreté spirituelle, et même, si la divine Majesté l'a pour agréable, et veut me choisir et m'admettre à cet état, par la pauvreté réelle; secondement, en souffrant les opprobres et les injures (2), afin de

(1) Dans la contemplation du règne de Jésus-Christ, *nous nous offrons* à la pauvreté et au mépris; ici nous les demandons comme une grâce.

(2) Pourquoi ne nous enseigne-t-on à demander dans ce colloque que les deux premiers degrés de la perfection, *la pauvreté et les mépris* ? Pourquoi ne demandons-nous pas aussi le troisième, ou *l'humilité?* Je réponds que l'humilité est un fruit qui croît sur le mépris et la pauvreté. Or, et cette remarque n'est pas sans importance, l'humilité est pour celui qui la possède le bien le plus doux; mais il n'en est pas de même de l'exercice de la pauvreté et du mépris qui conduit à l'humilité. Rien au contraire ne répugne à notre nature comme la pratique de ces deux vertus. C'est par conséquent sur la demande de ces deux vertus que nous devons surtout insister. Il nous est plus nécessaire de demander et de pratiquer *les moyens* de la vertu, je veux dire de souffrir *la pauvreté*, et d'endurer *les mépris*, que de désirer et de demander *la fin*, ou la vertu elle-même, c'est-à-dire l'humilité. Et, en général, il n'est point de voie plus efficace pour acquérir la perfection d'une vertu que d'estimer, que de rechercher, que d'aimer, et à raison de cette estime et de cet amour, de demander à Dieu *le travail* qui doit nous mettre en possession de cette vertu, plutôt que *la vertu* elle-même; *les combats* plutôt que *la victoire*. J'ajoute que les pieux désirs de la vertu sont souvent sujets à l'illusion, jamais le désir *des combats* nécessaires pour devenir vertueux. Rien donc de plus sage que l'avis qui nous est donné dans ce colloque par le saint auteur des Exercices.

l'imiter en cela plus parfaitement, pourvu que je puisse les souffrir sans péché de la part du prochain, et sans déplaisir de sa divine Majesté. Je terminerai ce colloque par la Salutation angélique.

Dans le second colloque, je m'adresserai à Notre Seigneur Jésus-Christ, pour qu'il m'obtienne de Dieu le Père la même grâce, et je réciterai la prière : *Ame de Jésus-Christ.*

Dans le troisième colloque, je demanderai la même grâce à Dieu le Père, le suppliant de me l'accorder lui-même, et je réciterai l'Oraison dominicale.

Cet Exercice se fera une première fois au milieu de la nuit, et une seconde fois le matin. On en fera deux répétitions : l'une à l'heure de la messe, et l'autre à l'heure de vêpres (1), toujours en finissant par les trois colloques à Notre-Dame, au Fils et au Père. L'exercice suivant, appelé *des trois classes*, se fera avant le souper.

LE MÊME JOUR ON FERA LA MÉDITATION DE TROIS CLASSES D'HOMMES (2), POUR SE DÉTERMINER A SUIVRE LA PLUS PARFAITE.

L'oraison préparatoire ordinaire.

Le premier prélude est l'histoire qui doit ser-

(1) [Cet Exercice doit donc se faire *quatre fois* dans la journée, et toujours en finissant par les trois colloques. On peut juger par là de l'importance qu'y attachait saint Ignace.]

(2) *De trois classes d'hommes. — De trois binaires d'hommes,*

vir de base à la méditation. Nous supposons ici trois classes d'hommes composées chacune de deux personnes. Toutes les trois ont acquis (1)

disent le texte espagnol et l'ancienne version *ms.*; et plus bas le mot de *classes* est toujours rendu par *binaire*. Il s'agit donc de *classes* dont chacune est composée *de deux*; [et comme l'exemple est tiré du commerce, ce sont deux *associés* : cette précision sert à fixer l'imagination.] — Le but de cette méditation est de vaincre la répugnance de la volonté, et de se préserver de l'illusion de croire que l'on a tout fait parce que l'on a éprouvé quelque pieux désir. L'exemple proposé par saint Ignace se rapporte au premier degré de tentation, ou à l'amour des richesses, parce qu'il s'agit ici de délibérer sur le choix de l'état de pauvreté. Mais on peut, et l'on doit consulter le besoin spirituel de celui qui fait les Exercices, et appliquer cette méditation à toute affection déréglée.

[On peut de même, dit le Directoire (ch. XXIX, n. 7), se servir d'autres comparaisons, et supposer, par exemple, trois malades. Tous trois désirent recouvrer la santé. Le premier ne veut employer aucun remède, à cause de leur amertume; il ne peut surtout supporter l'idée de l'amputation, à cause de la douleur. Le second consent à faire usage des secours de la médecine, pourvu qu'ils ne lui causent pas une trop vive répugnance. Le troisième s'abandonne sans réserve aux médecins, et non-seulement ne redoute point la diète, mais ne craint ni le fer ni le feu, si ces moyens violents sont nécessaires.]

(1) [*Ont acquis dix mille ducats.* — D'une manière légitime, fait remarquer le Directoire (ch. XXIX, n. 4). Autrement, il ne pourrait pas être question de conserver la somme dont il s'agit. Le défaut peut donc avoir été un désir trop vif du gain, ou toute autre affection humaine et vicieuse.

Cette méditation semble, au premier abord, présenter la difficulté suivante : Comment se fait-il que l'auteur des Exercices, en ne supposant qu'un simple defaut *de pureté d'intention,* parle non-seulement d'un certain trouble de l'âme, mais encore formellement d'obstacle au salut? A cette ob-

dix mille ducats, sans se proposer purement et uniquement le motif de l'amour de Dieu. Et elles veulent se sauver et trouver Dieu, notre Seigneur, dans la paix, en se déchargeant d'un poids qui les arrête, et en surmontant l'obstacle qu'elles

jection, je réponds que saint Ignace suppose *une affection déréglée,* et qu'une affection déréglée peut être un obstacle au salut, non toujours directement et par elle-même, mais par voie de conséquence. En effet, dans la pensée de l'auteur des Exercices, cette méditation est, avec la précédente, une *introduction* (p. 180) ou préparation à l'élection. Or une condition essentielle et indispensable pour faire une bonne élection est *l'indifférence*, à laquelle est directement opposée *toute* affection déréglée. Il ne s'agit pas de savoir jusqu'à quel point elle est déréglée, il suffit qu'elle le soit *à quelque degré*; car dès lors il n'y a plus *indifférence,* et par conséquent plus d'assurance de faire une bonne élection. Mais en ne faisant pas bien l'élection, on court risque de manquer à sa vocation; en manquant à sa vocation, on expose son salut; donc saint Ignace suppose avec raison qu'une affection déréglée peut être un obstacle au salut.

La même méditation conserverait toute sa force quand il ne s'agirait point de l'élection, mais seulement de *la Réforme à introduire dans l'etat de vie que l'on a embrassé,* ou simplement *des bonnes résolutions.* Car une affection déréglée est toujours 1° un poids qui *appesantit l'âme « aggravans animam* ; » un poids qui retarde ou arrête ses progrès : *Enfants des hommes, jusques à quand aurez-vous le cœur pesant? pourquoi aimez-vous la vanité? « Filii hominum, usquequò gravi corde? ut quid diligitis vanitatem? »* (Psalm. IV, 3.) Elle est de plus 2° un obstacle à la paix intérieure : Lorsque l'homme désire quelque chose d'une manière déréglée, aussitôt il ressent du trouble en lui-même. (*Imit.* l. I, ch. 6.) Enfin, elle peut être 3° un empêchement au salut comme il a été expliqué plus haut; car *celui qui est infidèle dans les petites choses, le sera aussi*, ou du moins s'expose à le devenir *dans les grandes* : « *Qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est.* (Luc. XVI, 10.)]

rencontrent à leur dessein dans l'affection au bien qu'elles ont acquis.

Le second prélude est la composition de lieu. Ici, je me considérerai moi-même en présence de Dieu, notre Seigneur, et de tous les Saints, dans la disposition de désirer et de connaître ce qui sera le plus agréable à sa divine volonté.

Le troisième prélude est la demande de ce que l'on veut obtenir. Ici, je demanderai la grâce de choisir ce qui sera en effet le plus glorieux à la divine Majesté, et le plus avantageux au salut de mon âme.

La première classe voudrait se défaire de l'affection qu'elle éprouve pour le bien qu'elle possède, afin de trouver Dieu, notre Seigneur, dans la paix, et de pouvoir opérer son salut ; mais elle n'emploie de fait aucun moyen avant l'heure de la mort.

La seconde classe veut détruire cette affection ; mais elle le veut à la condition de conserver le bien acquis : elle voudrait amener Dieu à son désir, et elle ne peut se déterminer à quitter ce qu'elle possède pour aller à Dieu, quand même ce parti serait le meilleur pour elle.

La troisième classe veut aussi se dégager de cette affection, et elle le veut de telle sorte, qu'elle n'est pas plus portée à conserver la somme acquise qu'à ne la conserver pas. Elle ne consultera, pour la retenir ou pour s'en défaire, que le mouvement intérieur de la grâce, et ce qui lui paraîtra le meilleur pour le service et la louange de la di-

vine Majesté. En attendant, elle veut se conduire comme ayant tout abandonné de cœur, et s'efforce de ne désirer ni ce qu'elle possède ni aucun autre bien sur la terre que dans la seule considération du service de la Majesté divine ; en sorte que le désir de pouvoir mieux servir Dieu, notre Seigneur, sera son unique règle pour se déterminer à retenir le bien qu'elle a acquis ou à s'en dépouiller (1).

On terminera cet Exercice par les trois colloques de la contemplation des deux étendards.

Il faut remarquer (2) que, quand nous éprou-

(1) Ainsi, la première classe *voudrait* se dégager de l'affection déréglée; mais comme elle ne veut rien faire, rien sacrifier pour obtenir cette grâce, on ne peut pas dire qu'elle veuille véritablement: elle *voudrait*, mais elle *ne veut pas.* [Or ce n'est pas la *velléité* qui sauve, c'est la *volonté.*] — La seconde veut se dépouiller de cette affection ; elle est même disposée à employer quelques moyens : mais elle ne peut consentir à se défaire de l'objet de son affection : elle *veut,* mais imparfaitement. — La troisième classe veut absolument se défaire de l'affection au bien qu'elle possède ; et, pour y parvenir, elle est prête à l'abandonner *effectivement* ; et, en attendant que la volonté divine lui soit connue, elle abandonne tout de cœur : cette classe *veut* pleinement et parfaitement.

(2) *Il faut remarquer...* — Cette remarque est de la plus haute importance, et saint Ignace y renvoie souvent dans la suite. Elle nous présente un moyen de vaincre la *répugnance* que l'on éprouverait intérieurement à embrasser ce que l'on aurait reconnu comme le plus avantageux. Ce moyen, c'est de prier avec persévérance, c'est de demander même malgré nous, même quand nous craindrions d'être exaucés, de demander cependant, et de demander instamment, et de protester, contre notre répugnance naturelle, que nous sommes prêts à embrasser la volonté de Dieu, quelle qu'elle puisse

vons de la répugnance ou une affection contraire à la pauvreté actuelle, quand nous ne sommes pas dans une véritable indifférence entre la pauvreté et les richesses, il est très-utile, pour détruire cette affection déréglée, de demander dans les colloques, malgré les mouvements de la nature, que le Seigneur daigne nous appeler à ce genre de pauvreté, en lui protestant que nous le voulons, que nous le lui demandons, que nous l'en supplions, pourvu que ce soit pour la gloire et le service de sa divine Bonté.

CINQUIÈME JOUR.

Le sujet de la contemplation du cinquième jour est le départ de Jésus-Christ, notre Seigneur, de Nazareth pour le fleuve du Jourdain, et son Baptême par saint Jean (1).

Cette contemplation se fera une première fois au milieu de la nuit, et une seconde fois le matin.

être. Cette sorte de prière est aussi efficace que méritoire, et le Sauveur a daigné nous en donner l'exemple dans son agonie au Jardin des Olives. Il ne faut donc pas omettre ces trois colloques, sous prétexte que nous n'éprouvons pas en nous les désirs qu'ils expriment ; c'est au contraire une raison de les faire avec plus de constance et de fidélité, comme le recommande ici saint Ignace. — Voyez sur le même sujet la 16e des vingt annotations (page 14). Au reste, il faut recommander cette pratique avec d'autant plus d'instance, que, le plus souvent, ce qui fait l'objet de notre *répugnance* est précisément ce que Dieu demande de nous, pour que *nous le trouvions dans la paix*, comme il est dit dans le premier prélude.

(1) Voir ci-après *les Mystères*.

On en fera deux répétitions, l'une à l'heure de la messe, l'autre à l'heure de vêpres ; enfin l'application des sens avant le souper. Avant chacun des cinq Exercices, on fera toujours l'oraison préparatoire ordinaire et les trois préludes, selon ce qui est expliqué dans la contemplation de l'Incarnation et de la Naissance du Sauveur, et on les terminera par les trois colloques (1) des trois classes, en observant fidèlement la remarque qui suit cet Exercice.

L'examen particulier, après le dîner et après le souper, se fera sur les fautes et les négligences que l'on aura commises dans les Exercices du jour et dans la pratique des additions ; et de même les jours suivants.

SIXIÈME JOUR.

Le sujet de la contemplation du sixième jour sera commen Jésus-Christ, notre Seigneur, alla du Jourdain au désert, et ce qui s'y passa. On observera, en tout, ce qui est marqué au jour précédent (2).

(1) Que l'on ne passe pas légèrement sur cette recommandation de ne jamais omettre *les trois colloques*, et d'avoir toujours devant les yeux *la remarque* qui suit la méditation de. trois classes, et dont nous avons parlé dans la note précédente. — On pourrait se demander pourquoi saint Ignace, ici comme ailleurs, renvoie pour les colloques à la méditation *des trois classes,* qui renvoie elle-même à celle *des deux étendards,* où se trouvent au long ces colloques. Ne serait-ce pas pour saisir l'occasion de nous rappeler *la remarque* si importante qui est à la fin de *la méditation des trois classes,* et nous en recommander la pratique ?

(2) Voir *les Mystères.* — *On observera en tout.* — Même

SEPTIÈME JOUR.

Comment saint André et les autres Apôtres suivirent Jésus-Christ, notre Seigneur (1).

HUITIÈME JOUR.

Le Sermon sur la montagne, ou les huit Béatitudes (2).

NEUVIÈME JOUR.

Comment Notre-Seigneur Jésus-Christ apparut à ses disciples, marchant sur les flots (3).

DIXIÈME JOUR.

Comment le Seigneur prêchait dans le temple (4)

ONZIÈME JOUR.

La résurrection de Lazare (5).

DOUZIÈME JOUR

Du jour des Rameaux (6).

pour les trois colloques et la remarque qui suit la méditation des trois classes : ce qui doit s'entendre aussi des jours suivants.

(1) Voir *les Mystères*. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.* — (4) *Ibid.* — (5) *Ibid.* — (6) *Ibid.*

REMARQUES.

Première remarque. On peut, dans cette seconde semaine, selon le temps que l'on veut y employer et le profit spirituel que l'on en retire, multiplier ou diminuer le nombre des contemplations. Dans le premier cas, on ajoutera les mystères de la Visitation, de l'Adoration des Bergers, de la Circoncision, de l'Adoration des Mages, et ainsi des autres ; dans le second, on en retranchera plusieurs, même de ceux qui sont ici indiqués, puisqu'en les réunissant on ne s'est proposé que de présenter une introduction à la méditation des mystères du Sauveur, afin que l'on puisse les contempler ensuite d'une manière plus complète (1).

Deuxième remarque. La matière de l'élection

(1) On peut donc, à volonté, faire un choix parmi les mystères indiqués, et en méditer un nombre plus ou moins grand, puisqu'ils ne sont présentés ici que par manière d'introduction, afin de donner une méthode de contemplation dont on puisse acquérir un certain usage, et qui sera très-utile, soit dans les contemplations suivantes, soit après les Exercices, pour ceux qui ont l'habitude de faire tous les jours l'oraison mentale. Ainsi, que l'on médite pendant les Exercices mêmes plus ou moins de mystères, on pourra ensuite les contempler d'une manière *plus complète*, pourvu que l'on se pénètre bien de cette introduction et méthode qui consiste à contempler les mystères de la vie de Notre-Seigneur en considérant les personnes, leurs paroles et leurs actions, dans un certain ordre et avec une certaine suite, et en faisant les trois colloques et le reste, suivant le livre des Exercices

commencera à se traiter à la contemplation du depart de Notre-Seigneur de Nazareth pour le Jourdain, c'est-à-dire le cinquième jour inclusivement : ce qui doit se faire selon la méthode indiquée plus bas.

Troisième remarque. Avant d'entrer dans la matière de l'élection, il sera très-utile, pour s'affectionner (1) à la véritable doctrine de Notre Seigneur Jésus-Christ, de considérer attentivement les trois modes ou degrés d'humilité suivants, de s'en occuper souvent pendant le jour, en faisant les trois colloques, comme il est recommandé plus bas.

DES TROIS DEGRÉS D'HUMILITÉ (2)

Le premier degré d'humilité est nécessaire pour le salut éternel. Il consiste à m'abaisser et à m'hu-

(1) *Pour* S'AFFECTIONNER. — Pour que l'on parvienne à estimer *grandement* et à *vivement* aimer la véritable doctrine de Jésus-Christ. Telle est la force du mot espagnol *affectarse*. Remarquez le but spécial de cette considération sur *les trois degrés de l'humilité*, et voyez en quoi il diffère de celui de la méditation *des trois classes*. Dans la méditation *des trois classes*, il s'agissait surtout de la disposition de l'âme à éloigner *tout* obstacle; dans la présente, *des trois degrés d'humilité*, l'âme est appelée à se mettre généreusement à la suite de Jesus-Christ, et à l'imiter avec un grand cœur dans les choses les plus difficiles. Assurément rien n'est plus élevé, rien n'est plus parfait que *ce troisième degré d'humilité*, qui consiste dans une disposition de l'âme à choisir et à embrasser tout ce qu'il y a de plus sublime dans la perfection.

(2) Pourquoi *d'humilité?* Parce que, selon saint Augustin, l'orgueil est l'amour de soi-même jusqu'au mépris de Dieu; et

milier autant qu'il me sera possible et qu'il est nécessaire pour obéir en tout à la loi de Dieu, notre Seigneur : de sorte que, quand on m'offrirait le domaine de l'univers, quand on me menacerait de m'ôter la vie, je ne mette pas même en délibération (1) la possibilité de transgresser un commandement de Dieu ou des hommes, qui m'oblige sous peine de péché mortel.

Le second degré d'humilité est plus parfait que le premier. Il consiste à me trouver dans une entière indifférence de volonté et d'affection (2)

l'humilité est l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi-même. Tout vice est désigné par l'orgueil, toute vertu par l'humilité.]

(1) Littéralement : *Je ne sois pas à délibérer si je transgresserai...* — Il s'agit moins ici de l'*acte* que de l'*habitude*, ou *disposition* de l'âme. Car s'il s'agissait d'éviter *actuellement* le péché mortel, comment expliquer ces paroles, omises par la Vulgate, mais qui sont textuelles, *autant qu'il me sera possible?* Elles seraient au moins inutiles, puisqu'il est toujours *possible* d'éviter actuellement le péché mortel, et que jamais personne ne peut dire avec vérité : *Je ne puis m'empêcher de pécher mortellement.* Mais, comme il s'agit d'une soumission si entière à la loi divine que, dans les occasions les plus pressantes, je ne délibère pas même un seul instant avec la tentation, je puis désirer que telle soit ma disposition, *autant qu'il me sera possible.* J'ajouterai même que, bien que ce degré soit nécessaire au salut, et que par conséquent nous devrions tous être dans ce degré, chacun cependant doit penser et dire : *Autant qu'il me sera possible*; et non sans crainte et sans tremblement. Certes, saint Pierre avait le premier degré d'humilité, et il était dans *la disposition* que ce degré exige, et cette disposition lui faisait dire à Jésus-Christ : *Quand même il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai point.* Et cependant, dans l'*acte*, dans l'occasion et en présence du danger, il ne resta pas debout. — Ces réflexions doivent s'appliquer à bien plus forte raison au second degré.

(2) *Dans une entière indifférence...* — Littéralement : *A me*

entre les richesses et la pauvreté, les honneurs et les mépris, le désir d'une longue vie ou d'une vie

trouver en un tel point (dans une telle disposition... V. note précédente), *que je ne* VEUILLE ni ne M'AFFECTIONNE *pas plus*, etc — [Le second degré d'humilité établit donc l'homme dans cette *indifférence* universelle, qui est comme le résumé ou le *terme* de la méditation fondamentale ; et sa perfection consiste en ce qu'il met celui qui le possède dans une sorte d'impossibilité de commettre un péché véniel *délibéré*. Car comment celui qui a une indifférence entière pour les richesses, pour l'honneur, pour la vie, en viendrait-il à commettre un péché véniel délibéré? Pour quelle raison consentirait-il à le commettre, puisque c'est toujours pour la conservation ou l'augmentation de quelque bien temporel qui se rapporte à l'un des trois chefs ici énumérés, que l'homme consent à commettre le péché, soit mortel, soit véniel? S'il est indifférent pour les richesses, comment ne le sera-t-il pas pour une foule de petits objets sans importance, auxquels les âmes imparfaites s'attachent souvent d'une manière si futile? S'il est indifférent pour les honneurs, comment recherchera-t-il la vanité dans les petites choses? Et enfin, s'il est véritablement indifférent pour sa vie même, comment consentira-t-il à suivre la sensualité, quelque légère qu'elle soit, si elle est coupable? Donc, pour l'homme qui est établi dans le second degré d'humilité, il n'y a plus *de raison suffisante* pour consentir d'une manière pleinement délibérée à commettre un seul péché véniel. Aussi l'auteur des Exercices, après avoir posé l'indifférence comme le fond de ce degré, ajoute-il : *Et quand on voudrait m'ôter la vie, je n'en viendrais pas même à délibérer si je commettrai*, pour la sauver, *un péché véniel.* Et ces paroles : *De plus*, etc., littéralement : *et avec cela*, sont moins *une nouvelle condition constitutive* du second degré d'humilité, qu'*une conséquence rigoureuse* de la première et unique condition, qui est l'*indifférence*. (V. *Nota* sur l'indifférence, p. 24.) Disons donc que la perfection de ce second degré d'humilité est si grande, que l'on serait porté à croire, au premier abord, qu'il est impossible d'en imaginer une plus haute sur la terre, si l'on ne savait que saint Ignace nous en propose une incomparablement plus sublime, dans un troisième degré.]

courte, pourvu qu'il en revienne à Dieu une gloire égale et un égal avantage au salut de mon âme. De plus, quand il s'agirait de gagner le monde entier, ou de sauver ma propre vie, je ne balancerais pas à rejeter toute pensée de commettre à cette fin un seul péché véniel.

Le troisième degré d'humilité est très-parfait. Il renferme les deux premiers, et veut de plus, supposé que la louange et la gloire de la Majesté divine soient égales (1), que, pour imiter plus

(1) *Supposé que la louange et la gloire de la divine Majesté soient égales.* — Celui qui possède ou veut acquérir le troisième degré d'humilité, choisit *de fait* la pauvreté et les mépris, *pourvu* que la plus grande gloire de Dieu n'exige pas qu'il conserve ou accepte les richesses et les honneurs; ce qui peut arriver quelquefois. — Une application pratique pourra jeter une nouvelle lumière sur cette doctrine.

Paul est grièvement lésé en ses biens ou en son honneur.

Premièrement, en vertu et par la force intime *du premier degré d'humilité*, il ne voudra pour rien au monde revendiquer ses droits, s'il ne peut le faire sans commettre *un péché mortel.*

Secondement, en vertu et par la force intime *du second degré d'humilité*, il ne voudra pas même, pour tâcher de rentrer dans ses droits, commettre *un péché véniel.*

Troisièmement, en vertu et par la force intime *du troisième degré d'humilité*, il estimera ses dommages un gain en Jésus-Christ, et l'infamie un honneur; il ne fera aucune démarche, il supportera tout dans la joie et le silence, *pourvu que* la gloire de Dieu soit égale, c'est-à-dire pourvu que ni son emploi, ni sa position, ni aucune obligation quelconque n'exige qu'il fasse valoir ses droits. Si cette obligation existe, la gloire de Dieu cesse alors d'être égale; il aura donc recours à une légitime défense, sans manquer, par cette conduite, de fidélité au troisième degré d'humilité, pourvu qu'il conserve dans son cœur les sentiments purs d'une âme vraiment humble.

parfaitement Jésus-Christ, notre Seigneur, et me rendre de fait plus semblable à lui, je préfère, j'embrasse la pauvreté avec Jésus-Christ pauvre, plutôt que les richesses ; les opprobres avec Jésus-Christ rassasié d'opprobres, plutôt que les honneurs ; le désir d'être regardé comme un homme inutile et insensé, par amour pour Jésus-Christ, qui le premier a été regardé comme tel, plutôt que de passer pour un homme sage et prudent aux yeux du monde (1).

Il sera donc très-utile, pour celui qui désire obtenir ce troisième degré d'humilité (2), de faire

Et, si cette défense légitime demeure, comme il arrive souvent, sans résultat, il supportera ce nouveau revers, non-seulement avec patience, mais avec joie ; il se félicitera avec Jésus-Christ et en Jésus-Christ d'avoir été jugé digne d'un double opprobre, qu'il regardera comme une double gloire.

Au reste, pour le dire en passant, les deux premiers degrés d'humilité comprennent l'*indifférence* parfaite; ils suppposent l'attaque sérieuse *de la rébellion* de la chair, des sens, de l'amour-propre et de l'amour du monde ; mais pour le troisième degré, non content *de l'indifférence* et de la poursuite *de toute rébellion*, il veut absolument et en toute chose *agir contre* l'inclination de la nature, et cela *uniquement pour imiter plus parfaitement Jésus-Christ, notre Seigneur, et lui ressembler davantage*. L'humilité du troisième degré renferme donc un amour très-pur de JÉSUS ROI; c'est sur cet amour qu'elle repose comme sur une base inébranlable, et elle a une union bien étroite avec l'Exercice du Règne de Jésus-Christ, qui est, ainsi que nous l'avons fait remarquer en son lieu, comme le fondement des trois dernières semaines des Exercices. (Voyez le *Règne de Jésus-Christ*, 3e point de l'application, note 2, page 153 : D'après ce que nous venons de dire...)

(1) Quelle force et quelle onction dans ces rapprochements : *la pauvreté avec Jésus Christ pauvre !...* etc.

(2) *Pour celui qui désire.* — Saint Ignace ne propose pas les

les trois colloques de la méditation des trois classes (1), demandant à Notre-Seigneur qu'il veuille l'appeler à cette vertu dans un degré plus élevé et plus précieux que les deux premiers, afin de l'imiter et de le servir plus parfaitement, pourvu que le service et la louange de sa divine Majesté s'y trouvent également, ou davantage

DE L'ELECTION.

I. — PRÉLUDE, OU PRINCIPE FONDAMENTAL.

La première condition requise pour faire une

trois colloques indistinctement à tous, mais à ceux-là seuls *qui désirent* parvenir à cette parfaite humilité; à ceux qui, embrasés d'amour pour Jésus leur Roi, et épris de la beauté d'une si haute perfection, soupirent après elle et l'appellent de tous leurs vœux ; à ceux, en un mot, qui veulent, comme nous l'avons dit dans la contemplation du *Règne de Jésus-Christ, se signaler* au service du Chef divin, dont ils suivent l'étendard. Car cet état est un don spécial, *un don* vraiment *excellent, un don parfait*, un don d'*en haut*, que nous ne pouvons obtenir que par une humble et persévérante prière. Je dis plus : la prière et la demande, par le moyen des trois colloques, seront très-utiles sans doute, mais ne suffiront pas sans l'exercice de la vertu que nous demandons, et sans de glorieuses victoires remportées sur nous-mêmes. — Il faut encore que ceux qui désirent sincèrement parvenir à cette humilité sublime se souviennent que ce troisième degré, comme le dit expressément saint Ignace, suppose le premier et le second, afin que personne ne prétende, ou ne paraisse prétendre y aspirer sans travailler sérieusement à obtenir et à fidèlement pratiquer le premier et le second degré, ce qui serait se flatter vainement et se faire illusion.

(1) *Les trois colloques des trois classes.* — Voyez, note 1, page 198, pourquoi saint Ignace renvoie aux colloques des trois classes plutôt qu'à ceux des étendards.

bonne Élection est, de notre part, que l'œil de notre intention soit simple. Je ne dois considérer qu'une seule chose, la fin pour laquelle je suis créé. Or cette fin est la gloire de Dieu, notre Seigneur, et le salut de mon âme; donc, quelle que soit la chose que je me décide à choisir, ce doit être pour qu'elle m'aide à obtenir cette fin : me gardant de subordonner et d'attirer la fin au moyen, mais dirigeant le moyen vers la fin. Un grand nombre de personnes commencent souvent par se déterminer à embrasser l'état conjugal, par exemple, qui n'est qu'un moyen, puis à servir dans cet état Dieu, notre Seigneur, ce qui est notre fin. D'autres commencent également par prendre la résolution d'accepter des bénéfices ecclésiastiques, et elles pensent ensuite aux moyens de servir Dieu en possédant ces bénéfices. Aucune de ces personnes ne va droit à Dieu; mais toutes veulent que Dieu vienne droit à leurs affections déréglées; et, par conséquent, elles font de la fin le moyen, et du moyen la fin. Elles mettent en dernier lieu ce qu'elles devraient avoir premièrement en vue. Car nous devons en premier lieu nous proposer de servir Dieu, ce qui est notre fin; et, en second lieu, d'accepter un bénéfice ou de choisir l'état de mariage, si cela nous paraît plus convenable, ce qui est le moyen pour arriver à notre fin. Aucun motif ne doit donc me déterminer à choisir ou à rejeter tout ce qui est proprement moyen, que le service et la louange de Dieu, notre Seigneur, et le salut éternel de mon âme.

II. — DE LA NATURE DES OBJETS QUI PEUVENT ÊTRE LA MATIÈRE DE L'ÉLECTION.

(Quatre règles et une remarque.)

Première règle. Il est nécessaire que toutes les choses dont nous voulons faire Élection soient indifférentes ou bonnes en elle-mêmes, et admises dans l'Église catholique, notre sainte Mère. Elles ne peuvent donc jamais être mauvaises, ni contraires à ce que l'Église reçoit.

Seconde règle. Il est des choses qui rendent l'Élection *invariable*, comme sont le sacerdoce, le mariage, etc.; il en est d'autres qui la laissent *variable*, comme sont les bénéfices ecclésiastiques et les biens temporels, que l'on peut accepter et abandonner à volonté.

Troisième règle. Lorsqu'on a fait une Élection qui est, de sa nature, *invariable*, par exemple, lorsqu'on s'est engagé dans le mariage ou dans les ordres sacrés, il n'y a plus à y revenir, puisque le lien est essentiellement indissoluble. Si donc on n'a pas fait cette Élection avec maturité et sans affection déréglée, comme on le devait, il faut tâcher de s'en repentir, et mener une vie régulière dans l'état que l'on a choisi, bien que cette Élection ne soit pas, ce semble, une vocation divine, puisqu'elle s'est faite avec une intention oblique et avec affection déréglée. Beaucoup de personnes se trompent en prenant une Élection semblable pour une vocation divine : car la voca-

tion divine est toujours pure et sans souillure, sans mélange des inclinations de la chair et des sens, ni d'aucune autre affection désordonnée.

Quatrième règle. Si l'on a fait d'une manière sage et convenable, sans prendre conseil de la chair ni du monde, une Élection qui est en elle-même variable, il n'y a pas de raison pour faire de nouveau l'Élection. Il suffira de se perfectionner dans l'état que l'on a choisi, autant qu'on le pourra.

Remarque. Mais si cette Élection variable n'a pas été faite avec une intention droite et une affection réglée, il sera utile de la faire de nouveau, si on a le désir (1) de produire des fruits de salut abondants et très-agréables à la Majesté divine.

(1) *Il sera utile, si on a le désir.* — Ce n'est pas un commandement; c'est un conseil : *Si vous voulez être parfait.* — Il faut remarquer en outre qu'il est un grand nombre de personnes qui, sans avoir la faculté de choisir presque en aucune chose, n'auraient cependant rien à envier à personne sur ce point, si elles connaissaient leur bonheur. Car assurément celui-là est heureux dont toute la conduite, toutes les actions sont tellement déterminées par la nécessité ou par le commandement, qu'il n'a jamais besoin d'examiner ce qu'il doit faire. Et c'est pour cette raison que les pauvres se sauvent et se sanctifient plus facilement que les riches, les serviteurs plus facilement que les maîtres, les inférieurs plus facilement que les supérieurs ; parce que, sans parler de beaucoup d'autres avantages, ils ont moins à craindre le danger de se tromper dans la recherche de la volonté de Dieu à leur égard, puisqu'elle leur est suffisamment déclarée par le fait même de leur condition. Souvent les autres arrivent à peine, après beaucoup de réflexions, où ces chrétiens simples, humbles et petits aux yeux du monde, sont menés. sans s'en apercevoir.

III. — DE TROIS TEMPS OU CIRCONSTANCES DANS LESQUELS ON PEUT FAIRE UNE SAGE ET BONNE ÉLECTION.

Le premier temps est lorsque Dieu, notre Seigneur, meut et attire tellement la volonté, que, sans douter ni pouvoir douter, l'âme pieuse (1) suit ce qui lui est montré; comme le firent saint Paul et saint Matthieu, en suivant Jésus-Christ notre Seigneur.

Le second, lorsque l'âme reçoit beaucoup (2) de lumière et de connaissance, au moyen des consolations et des désolations intérieures qu'elle éprouve, et par l'expérience du discernement des esprits.

comme par une main étrangère. Les premiers sont dans la spéculation, les seconds dans la pratique. — Du reste, plus l'affaire de l'Élection est grave, plus celui qui a le pouvoir de choisir, joint à un ardent désir de son salut et de sa perfection, doit entreprendre cette tâche sérieusement et généreusement, s'il désire produire *des fruits remarquables*, à la plus grande gloire de Dieu.

(1) [*L'âme pieuse. — Devota : pieuse, dévouée, soumise.*]

(2) *Beaucoup de lumière. — Azaz* : mot vieilli, qui signifie graduellement, *assez*, *suffisamment*, *beaucoup*. L'ancienne version *ms.* adopte le dernier sens, et il paraît préférable. Une lumière passagère, un mouvement intérieur de consolation ou de désolation que l'on aura ressenti une première et même une seconde fois, ne suffisent pas. Il faut la réitération fréquente de ces mouvements intérieurs, afin de produire cette *abondance* de lumière et de clarté nécessaire pour conclure avec prudence l'Élection dans ce second temps. Aussi saint Ignace ne dit pas un *mouvement* de consolation, mais l'*expérience* des consolations et des désolations, ce qui suppose des touches fréquentes et non passagères dans l'âme.

Le troisième est tranquille. L'homme, considérant d'abord pourquoi il est créé, c'est-à-dire pour louer Dieu, notre Seigneur, et sauver son âme, et touché du désir d'obtenir cette fin, choisit comme moyen un état ou genre de vie parmi ceux que l'Église autorise, pour mieux travailler au service de son Seigneur et au salut de son âme. J'appelle temps tranquille celui où l'âme n'est pas agitée de divers esprits, et fait usage de ses puissances naturelles, librement et tranquillement.

Si l'Élection ne se fait pas dans le premier ou dans le second temps, voici deux manières de la faire dans le troisième.

IV. — PREMIER MODE POUR FAIRE UNE BONNE ET SAGE ÉLECTION.

(Il renferme six points.)

Premier point. Le premier point consiste à me représenter l'objet qui est la matière de l'Élection. C'est un emploi ou un bénéfice que je puis accepter ou refuser, ou toute autre chose qui tombe sous l'Élection variable (1).

(1) *Ou toute autre chose qui tombe sous l'Election* VARIABLE. — L'usage de ces règles ne doit donc pas se restreindre aux choses qui tombent sous l'Election *immuable* ou *invariable*, comme le choix d'un état de vie, etc. : il faut encore l'étendre à tous les objets sur lesquels nous pouvons avoir à délibérer. Ces deux modes d'Élection devraient être familiers à tout homme intérieur et animé du désir de la perfection ; ils devraient l'être surtout aux Supérieurs religieux, afin de diriger le gouvernement de leur communauté et celui de leur propre personne A LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU

SECOND POINT. Dans le second point, je dois me mettre devant les yeux la fin pour laquelle je suis créé, savoir : louer Dieu, notre Seigneur, et sauver mon âme. Je dois en outre (1) me trouver dans une entière indifférence, et sans aucune affection désordonnée ; de sorte que je ne sois pas plus porté ni affectionné à choisir l'objet proposé qu'à le laisser ; ni plus à le laisser qu'à le choisir ; gardant l'équilibre de la balance, et prêt à suivre le parti qui me semblera le plus propre à procurer la gloire de Dieu et le salut de mon âme.

TROISIÈME POINT. Dans le troisième point, je demanderai à Dieu, notre Seigneur, qu'il daigne toucher ma volonté, et mettre lui-même dans mon âme (2) ce que je dois faire, relativement au choix

(1) *Je dois en outre.* — Ce second point demande clairement, comme condition préalable et indispensable, sans laquelle il est impossible de faire une bonne Élection, premièrement, *la considération de la fin* ; secondement, *l'indifférence pour les moyens.* Dans la méditation fondamentale, il faut *se rendre*, il faut *se faire* indifférent ; ici, il faut *l'être*, il faut *se trouver* tel. Des efforts pour acquérir l'indifférence ne suffisent pas ; l'indifférence elle-même doit précéder toute bonne Élection.

(2) *Et mettre lui-même dans mon âme.* — Ces paroles, d'une admirable simplicité, ne signifient pas seulement *suggérer*, ou indiquer *à l'entendement* ; mais encore *amener la volonté* à désirer l'objet qu'il lui convient de choisir, faire que cet objet *soit au milieu de l'âme*, afin que l'âme, réunissant ses puissances, *l'entendement et la volonté*, se détermine à l'embrasser. L'auteur des Exercices développe sa pensée dans les lignes suivantes : réfléchissant... *afin de faire un choix...* Il veut, comme il le recommande si souvent, que nous demandions deux grâces : l'une de *lumière*, pour *examiner* avec maturité et fidélité, au moyen de l'entendement, ce que l'on

qui m'occupe, à sa plus grande louange et à sa plus grande gloire, réfléchissant de mon côté avec attention et fidélité, au moyen de l'entendement, afin de faire un choix conforme à sa très-sainte volonté et à son bon plaisir.

Quatrième point. Dans le quatrième point, je considérerai avec attention, d'un côté, l'utilité et les avantages qui doivent résulter pour moi de l'acceptation de cet emploi ou de ce bénéfice, sous le rapport unique de la louange de Dieu, notre Seigneur, et du salut de mon âme (1); et de

appelle *raisonner*; l'autre, de *pieuse motion* intérieure, pour *choisir*, avec le secours de la volonté, ce qui me paraîtra le meilleur. — *Conforme à la volonté de Dieu*, et non-seulement à *sa volonté*, mais à *son bon plaisir*; ce qui renferme une plus haute perfection. — La remarque suivante nous paraît mériter quelque attention. La version Vulgate traduit : *éclairer l'esprit* et *mouvoir la volonté*. C'est l'ordre naturel, saint Ignace le change : *toucher ma volonté et mettre dans mon âme*. Pourquoi cette différence? Peut-être parce que, dans les choses *surnaturelles*, la motion divine n'est pas seulement nécessaire *pour embrasser* ce que l'entendement montre comme le meilleur, mais qu'elle doit encore *précéder* la discussion ou l'examen, qui est l'œuvre de l'entendement. Car, si la volonté n'est d'abord prévenue et touchée par la grâce, l'application de l'entendement sera comme nécessairement défectueuse et sujette à l'erreur, parce qu'elle le sera à la légèreté ou à la passion.

(1) *Sous le rapport unique de la louange de Dieu*, etc. — Peut-on le dire plus clairement et l'inculquer avec plus de force? Quel motif devons-nous avoir devant les yeux lorsque nous recherchons, lorsque nous examinons, lorsque nous pesons les inconvénients et les avantages de telle ou telle Election? Uniquement celui de la gloire de Dieu et du salut de mon ame. Je n'aurai donc égard qu'aux avantages qui m'aident à obtenir cette double fin, et aux obstacles qui m'en

l'autre, je considérerai les inconvénients et les dangers. Ensuite j'examinerai, avec la même diligence, d'abord l'utilité et les avantages, puis les inconvénients et les dangers du refus.

Cinquième point. Dans le cinquième point, après avoir ainsi examiné la question sous ses divers points de vue, je considérerai de quel côté la raison incline davantage; et, ne suivant que sa lumière, sans consulter aucunement les sens, je fixerai mon choix sur la matière que je viens de discuter.

Sixième point. L'Élection ainsi terminée, je m'empresserai de me mettre en prière en la présence de Dieu, notre Seigneur, et de lui offrir le choix que je viens de faire, afin que sa divine Majesté daigne le recevoir et le confirmer (1), s'il est conforme à son plus grand service et à sa plus grande gloire.

V. — SECOND MODE POUR FAIRE UNE SAGE ET BONNE ÉLECTION.

(Il renferme quatre règles et une remarque.)

Première règle. L'amour qui me porte et me détermine à choisir tel objet doit venir d'en haut,

éloignent; et je ne considérerai les autres motifs, pour ou contre, qui s'offriraient à ma pensée, que sous le rapport qu'ils peuvent avoir avec cette même fin. Car, qu'un objet plaise ou non à la nature, qu'il flatte ou non les sens, cette raison doit être nulle, et ne peut influer aucunement par elle-même sur ma délibération.

(1) *Le recevoir et le confirmer, si...* Cette dernière condition est encore nécessaire. Nous pouvons avoir discuté notre Élection avec le dernier soin; cependant notre diligence ne nous met pas à l'abri de la possibilité de l'erreur ou de l'illusion.

et descendre de l'amour de Dieu même. Je dois donc, avant d'arrêter mon Élection, sentir intérieurement que l'affection plus ou moins grande que j'éprouve pour cet objet est uniquement en considération de mon Créateur et Seigneur.

Seconde règle. Je me représenterai un homme que je n'aie jamais vu ni connu (1); et, lui désirant toute la perfection dont il est capable, j'examinerai ce que je lui dirais de faire et de choisir pour la plus grande gloire de Dieu, notre Seigneur, et pour la plus grande perfection de son âme; puis, me donnant à moi-même les mêmes conseils, je ferai ce que je lui dirais de faire.

Troisième règle. Je considérerai, comme si j'étais à l'article de la mort, de quelle manière et avec quel soin je voudrais m'être conduit dans l'Élection présente; et, me réglant sur ce que je voudrais avoir fait alors, je le ferai fidèlement maintenant (2).

Quatrieme règle. Je considérerai avec attention

(1) *Un homme que je n'aie jamais vu ni connu.* — S'il s'agissait d'un ami, et surtout d'un ami intime, comme le supposent la version Vulgate de 1548 et l'abbé Clément : *Si quis mihi vir amicissimus : Si quelqu'un de mes plus intimes amis,* une affection trop humaine peut-être m'exposerait au danger de me tromper et de le tromper lui-même; mais envers un inconnu, envers un homme qui s'offre pour la première fois à mes regards, il m'est plus facile de me dégager de toute affection moins pure, et de n'avoir d'autre désir que celui de sa perfection.

(2) Textuellement : *Que je fasse en tout ma délibération en me réglant sur cette manière.*

quelles seront mes pensées au jour du jugement; je me demanderai comment je voudrais avoir délibéré dans l'Élection actuelle; et la règle que je voudrais alors avoir suivie est celle que je suivrai à cette heure, afin de me trouver en ce jour dans un entier contentement et dans une grande joie.

Remarque. Après avoir exactement observé ces quatre règles, et pourvu ainsi au repos et au salut éternel de mon âme, je ferai mon Élection et mon oblation à Dieu, notre Seigneur, comme il a été dit dans le sixième point du premier mode d'Élection.

VI. — DE L'AMENDEMENT PERSONNEL ET DE LA RÉFORME A INTRODUIRE DANS L'ÉTAT DE VIE QUE L'ON A EMBRASSÉ.

Quant aux personnes constituées en dignité dans l'Église ou engagées dans le mariage, il faut, abstraction faite de la grandeur ou de la médiocrité de leur fortune, tenir avec elles la conduite suivante. Lorsque le retraitant n'a pas la facilité, et surtout une volonté ferme (1) de faire l'Élection

(1) *Une volonté ferme.* Textuellement : *Une très-prompte volonté.* — Sans cette promptitude de volonté, c'est en vain que l'on entreprendrait une affaire aussi importante et aussi difficile que l'Élection. — [*Sous l'Élection variable.* — Par exemple : dois-je conserver ou abandonner tel emploi que j'exerce, tel poste que j'occupe, et qui, par sa nature, ne m'engage pas d'une manière irrévocable? Accepterai-je, dans la suite, de nouvelles charges, prétendrai-je à de nouvelles dignités, ou me contenterai-je de celles que je possède? Si le

sur certains points qui tombent sous l'Élection variable, il est très-utile, pour y suppléer, de lui suggérer quelques avis, de lui tracer quelques règles, qui l'aideront à réformer sa conduite personnelle, et sa manière d'être dans l'état de vie qu'il a embrassé. Ainsi, après s'être rappelé qu'il a été créé pour la gloire et la louange de Dieu, notre Seigneur, et pour le salut de son âme, il fera en sorte de rapporter toute sa conduite et son état de vie à cette double fin. Pour arriver à ce but, il réfléchira attentivement, à l'aide des Exercices précédents, et d'après les modes d'Élection que nous avons exposés, quelle doit être sa maison, et le nombre de ses domestiques; comment il doit les conduire et les gouverner; comment il est de son devoir de les instruire par ses discours et par ses exemples; de même, quelle partie de ses revenus il peut employer aux besoins de sa famille et de sa maison, et quelle autre il doit distribuer aux pauvres et consacrer aux bonnes œuvres. Et il ne doit en tout et pour tout cela ni vouloir, ni chercher autre chose que la plus grande louange et la plus grande gloire de Dieu, notre Seigneur : car il faut que chacun sache qu'il avancera dans les choses spirituelles à proportion qu'il se dépouillera de son amour-propre,

retraitant n'a pas *une très-prompte volonté* d'examiner et de décider par l'Élection ces points divers, ce qu'il serait plus parfait de faire, il est très-utile, pour suppléer à l'Élection, etc.]

de sa volonté propre, et de son propre intérêt (1).

(1) [Matière de la réforme ou des résolutions d'après le directoire. — Les passions non entièrement domptées, les mauvaises habitudes, les inclinations déréglées, par exemple, le désir de l'honneur et de l'estime, l'attachement à la volonté propre, aux aises du corps, etc. Les tentations qui viennent du dehors, surtout celles qui sont fortes et fréquentes, l'accomplissement des devoirs de son ét. l'emploi du temps, et enfin toutes les actions du jour que l'on désire régler, comme les repas, le sommeil, l'étude, les rapports avec le prochain, et ainsi de tout le reste.

Pour que cette réforme se fasse avec fruit, il est nécessaire que le retraitant s'efforce d'acquérir une grande connaissance de soi-même. Il jettera un regard attentif sur tout le passé, sur ses emplois, sur ses occupations; il considérera la multitude de ses manquements, leur gravité, à raison de son état, de ses obligations; enfin, il recherchera et examinera soigneusement les causes, l'origine, la racine de tant de maux. (Ch. x, n[os] 7, 8.)

Le même sujet d'après l'auteur de l'Imitation. (L. IV, ch. vii, n° 2.) Ce passage revient parfaitement au point qui nous occupe. On ne saurait le méditer avec trop d'attention. C'est un tableau achevé; il n'y manque aucun trait. Il est difficile de trouver en si peu de mots rien d'aussi complet, et qui marque une connaissance aussi parfaite du cœur inscrutable de l'homme, toujours attaché à la terre et fait pour le ciel.

En terminant cette importante matière de l'Élection et de la réforme, et en même temps cette seconde semaine des Exercices, si féconde en enseignements spirituels, nous appellerons l'attention du retraitant sur les dernières paroles que l'auteur des Exercices vient de nous faire entendre: *Que chacun sache qu'il avancera autant dans les choses spirituelles, qu'il se dépouillera de son amour-propre, de sa volonté propre et de son propre intérêt.*] Remarquez avec soin ce principe fondamental de la vie spirituelle, ce moyen unique d'acquérir la vertu solide et de vivre véritablement selon l'esprit. Observez et pesez ces deux mots qui sont corrélatifs : *autant que*; *tantùm quantùm*. Enfin, efforcez-vous de comprendre de plus

en plus pourquoi l'*unique but* des Exercices est, *quant à la pratique*, de porter celui qui s'y applique à la destruction de l'amour-propre, à la victoire sur soi-même, comme à leur fin prochaine et immédiate. C'est que, si le retraitant obtient cette fin prochaine des Exercices, qui est la victoire sur ses passions, il obtiendra comme nécessairement leur fin dernière, qui est la gloire de Dieu, son propre salut et sa perfection, et d'une manière d'autant plus pleine et plus parfaite, qu'il se sera d'abord livré à l'acquisition de la fin prochaine avec une volonté plus pleine et plus courageuse.

TROISIÈME SEMAINE.

PREMIER JOUR.

PREMIÈRE CONTEMPLATION.

La première contemplation se fera au milieu de la nuit, sur le voyage de Notre-Seigneur Jésus-Christ de Béthanie à Jérusalem, jusqu'à la dernière cène inclusivement (1). Elle renferme l'oraison préparatoire, trois préludes, six points et un colloque.

L'oraison preparatoire est la même que les semaines précédentes.

Le premier prélude consiste à se rappeler l'histoire du mystère. Dans la contemplation présente, on se rappellera comment Jésus-Christ, notre Seigneur, envoya de Béthanie à Jérusalem deux de ses disciples pour préparer la Cène ; comment il y alla lui-même ensuite avec les autres disciples ; comment, après la manducation de l'agneau pascal, à la fin du repas dont elle fut suivie, il leur lava les pieds, leur donna son très-saint corps et son précieux sang ; comment enfin il leur adressa le discours de la Cène, lorsque Judas fut sorti pour aller vendre son Seigneur.

Le second est la composition de lieu. Ici, il consistera à considérer le chemin de Béthanie à

(1) Voir *les Mystères*.

Jérusalem. Est-il large ou étroit ? uni ou raboteux ? De même, le lieu de la Cène. Est-il vaste ou resserré ? disposé de telle ou de toute autre manière ?

Le troisième est la demande de ce que l'on veut obtenir. Dans cette contemplation, je demanderai la tristesse, la douleur et la confusion ; puisque c'est pour mes péchés que le Seigneur va à sa Passion (1).

Dans le premier point, je verrai les personnes de la Cène ; puis, réfléchissant en moi-même, je m'efforcerai d'en retirer quelque profit.

Dans le second, j'entendrai ce qu'elles disent, et je tâcherai d'en retirer quelque utilité pour mon âme.

Dans le troisième, je regarderai ce qu'elles font, afin d'en retirer quelque fruit.

Dans le quatrième, je considérerai, selon le passage de la Passion que je contemple, ce que Jésus-Christ, notre Seigneur, souffre ou désire

(1) [*Que le Seigneur* VA A SA PASSION. Expression textuelle, touchante par sa simplicité. Lorsque le Sauveur fut mené tumultuairement par ses ennemis au sommet de la montagne d'où ils voulaient le précipiter, sachant que son heure n'était pas encore venue, il se retira de leurs mains, *et, passant au milieu d'eux,* IL S'EN ALLAIT : *Ipse autem, transiens per medium illorum,* IBAT. (Luc. IV. 30.) Mais c'est maintenant l'heure de ces mêmes ennemis et des puissances de ténèbres, et JÉSUS VA A SA PASSION. Dans les deux circonstances, c'est le même calme, la même dignité, la même obéissance à son Père céleste, le même amour pour les hommes : *Je ne boirai pas le calice que mon Père m'a donné? Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum?* (Joan. XVIII, 11.)]

souffrir en son Humanité. Ici, je commencerai à réunir toutes les forces de mon âme pour m'exciter à la douleur, à la tristesse et aux larmes ; ce que je ferai avec la même application dans les points suivants.

Dans le cinquième, je considérerai comment la Divinité reste cachée durant toute la Passion du Sauveur. Elle pourrait détruire ses ennemis, et elle ne le fait pas ; et elle abandonne aux plus cruels tourments la très-sainte Humanité qui lui est unie.

Dans le sixième, je considérerai que le Sauveur endure toutes ses souffrances pour mes péchés ; et je me demanderai ce que je dois faire et souffrir pour lui (1).

Je terminerai par un colloque à Jésus-Christ, notre Seigneur, et par l'Oraison dominicale.

Il faut remarquer, comme nous l'avons déjà dit en partie, que dans les colloques nous devons,

(1) Il faut se rappeler ici la remarque faite à propos des mystères de la seconde semaine, note 1, page 159. Cette division *des personnes, de leurs paroles, de leurs actions*, avons-nous dit, marque moins l'*ordre* que la *matière* de la méditation. Nous en dirons autant des points particuliers à la semaine présente. Quoiqu'ils soient placés après les autres, il ne s'ensuit pas qu'il faille les renvoyer à la fin de la contemplation ; ils doivent, au contraire, *accompagner* la considération des personnes, de leurs paroles et de leurs actions. Il faut que nous les ayons toujours sous la main, dans le cours de chaque contemplation, et que nous y recourions sans cesse. Ils nous aideront efficacement à recueillir le fruit propre de la semaine que nous commençons, je veux dire la douleur des souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

soit pour le raisonnement, soit pour les demandes, consulter le sujet de la méditation et nos dispositions présentes. J'éprouve, par exemple, des tentations ou des consolations ; je désire obtenir telle ou telle vertu ; j'ai dessein d'embrasser tel parti ou tel autre ; je veux m'exciter à la tristesse ou à la joie, selon le mystère que je contemple ; dans ces suppositions et dans toutes les autres, mes demandes doivent toujours se rapporter à certains points particuliers que je désire plus vivement obtenir. On peut se contenter d'un seul colloque, que l'on adressera à Jésus-Christ, notre Seigneur, ou en faire trois, si le sujet de la méditation ou la dévotion y porte : l'un à la très-sainte Vierge, l'autre à son divin Fils, le troisième à Dieu le Père, comme il est dit dans la seconde semaine à la fin de la méditation des deux étendards, en observant ce qui est marqué dans la note qui suit l'Exercice des trois classes(1).

(1) [*Dans la note qui suit l'Exercice des trois classes.* — C'est-à-dire dans l'alinéa qui commence par ces mots : *Il faut remarquer*, page 196. Voyez aussi la note 2 de la même page.]
Saint Ignace, comme on le voit, nous trace dans cette première contemplation la méthode que nous devons suivre dans toutes les contemplations de cette semaine. S'il le fait un peu brièvement, c'est que les points qui ont pour objet la contemplation des personnes, de leurs paroles et leurs actions, ont été suffisamment développés dans le premier Exercice de la seconde semaine. Nous y renvoyons donc, ainsi qu'aux notes qui s'y rapportent, surtout à la troisième de la page 164. La suite du texte n'offre point de difficultés, pourvu qu'on le considère et qu'on l'examine avec attention. Tout ce qui est dit ici sur les colloques ne doit point se lire à la légère, ni se

SECONDE CONTEMPLATION.

La seconde contemplation, celle du matin, se fera sur les faits qui se sont passés depuis la fin de la Cène jusqu'au Jardin inclusivement. — Voir les *Mystères*.

L'oraison préparatoire ordinaire.

Le premier prélude est un précis de l'histoire. Ici, je me rappellerai comment Jésus-Christ, notre Seigneur, descendit avec ses onze disciples de la montagne de Sion, où il venait de célébrer la Cène, dans la vallée de Josaphat. Il en laisse huit dans un endroit de la vallée, et les trois autres dans une partie du Jardin; et, se mettant en prière, il répand une sueur comme de gouttes de sang (1). Il fait par trois fois une prière à son Père; il réveille ses trois disciples; ses ennemis tombent à sa voix; Judas lui donne le baiser de

parcourir superficiellement. Ces détails sont d'une extrême justesse et d'une grande utilité; et, si l'on réunit le paragraphe présent à celui qui suit immédiatement le colloque du premier Exercice de la première semaine, page 66, on aura sur cette matière une doctrine complète, qui sera très-utile à tous ceux qui font journellement usage des colloques dans la méditation du matin.

(1) [*Une sueur comme de gouttes de sang.* — Ce qui doit s'entendre d'une véritable sueur de sang, selon l'opinion commune. *Toto corpore sanguis exibat*, dit saint Augustin. In Ps. XCIII, 19. *Ita Ecclesia ejus habet martyres; per totum corpus ejus fusus est sanguis* : Le sang sortait de tout le corps de Jésus-Christ; ainsi l'Église a ses martyrs, et tout son corps a été arrosé de leur sang. Voyez la dissertation de dom Calmet sur la sueur de sang de Jésus-Christ. (Bible de Vence, t. XIX.)]

paix (1) ; saint Pierre abat une oreille à Malchus ; Jésus la lui remet en place ; il est pris comme un malfaiteur ; on le conduit, en descendant la vallée, et ensuite en remontant la côte, à la maison d'Anne.

Le second est de voir le lieu de la contemplation. Ici, je considérerai le chemin de la montagne de Sion à la vallée de Josaphat ; de même le Jardin ; sa longueur, sa largeur, sa disposition, comme l'imagination me le représentera.

Le troisième est de demander ce que je veux obtenir. Ce qu'il est convenable de demander dans la Passion, c'est la douleur avec Jésus-Christ dans la douleur ; le brisement de l'âme avec Jésus-Christ brisé dans son âme et dans son corps ; des larmes, et le sentiment intérieur de tant de maux que Jésus-Christ a soufferts pour moi.

REMARQUES.

Première remarque. Après l'oraison préparatoire et les trois préludes, on suivra, dans cette seconde contemplation, le même ordre pour les points et le colloque que dans la première. A l'heure de la messe et de vêpres, on fera deux répétitions de l'une et de l'autre, et l'application des sens avant le souper ; commençant par l'o-

(1) [Le baiser de Judas doit, ce semble, précéder le renversement des ennemis du Sauveur : on pourra le supposer dans la contemplation.

raison préparatoire et les préludes, selon le sujet de la contemplation, suivant ce qui a été recommandé et expliqué dans la seconde semaine. (Contemplations du premier jour.)

Deuxième remarque. Autant que l'âge, les forces et les dispositions de la personne qui fait les Exercices le permettront, elle fera chaque jour les cinq Exercices, ou moins.

Troisième remarque. Dans cette troisième semaine, on modifiera de la manière suivante la deuxième et la sixième addition.

Deuxième addition. Aussitôt que je serai réveillé, je me représenterai où je vais, et pourquoi ; je résumerai brièvement le sujet de ma contemplation ; et, selon le mystère que je vais contempler (1), je m'efforcerai en me levant et en m'habillant de m'exciter intérieurement à la douleur et à la tristesse, à la vue des douleurs sans nombre et des souffrances incompréhensibles de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Sixième addition. Je ne chercherai point à m'entretenir de pensées consolantes, quoique bonnes et saintes, comme seraient celles de la Résur-

(1) *Et selon le mystère...* Cet avertissement n'est pas inutile. Il faut, il est vrai, s'exciter à la douleur dans tous les mystères; mais cette douleur doit varier selon la nature des souffrances du Sauveur. Dans certains mystères il faudra surtout contempler ses douleurs intérieures; dans d'autres, ses douleurs extérieures; dans ceux-ci, ses angoisses et sa tristesse jusqu'à la mort, dans ceux-là, ses ignominies; dans d'autres enfin, la grandeur de ses tourments. Mais, dans JÉSUS *crucifié*, tout se réunit au suprême degré!

rection et du Ciel ; mais je m'exciterai plutôt à la douleur, à la tristesse, à l'affliction de l'âme ; rappelant souvent à ma mémoire les travaux, les fatigues et les douleurs que Notre-Seigneur Jésus-Christ endura depuis le moment de sa naissance jusqu'au mystère de la Passion que je médite maintenant.

Quatrième remarque. L'examen particulier se fera sur les Exercices et les additions présentes, comme la semaine précédente.

SECOND JOUR.

La contemplation du milieu de la nuit se fera sur ce qui s'est passé depuis la sortie du Jardin jusqu'à la maison d'Anne inclusivement (1) (voyez *les Mystères)* ; et celle du matin, depuis la maison d'Anne jusqu'à la maison de Caïphe inclusivement (voyez *les Mystères*) ; et ensuite les deux répétitions et l'application des sens, comme il a été dit.

TROISIÈME JOUR.

Au milieu de la nuit, de la maison de Caïphe au Prétoire inclusivement (voyez *les Mystères*) ; le matin, du Prétoire au palais d'Hérode inclusivement (voyez *les Mystères*) ; et ensuite les répétitions et l'application des sens, de la manière déjà dite.

(1) *Depuis le Jardin jusqu'à la maison d'Anne...* — Saint Ignace ne manque pas ici, comme en plusieurs autres passages des Exercices, de faire entrer dans la contemplation *les marches laborieuses* du Sauveur. On le traîne d'un lieu à un autre, de tribunal en tribunal ; et partout des *souffrances* et des *ignominies* : deux circonstances que nous devons considérer avec une spéciale attention.

QUATRIÈME JOUR.

Au milieu de la nuit, sur le renvoi d'Hérode à Pilate jusqu'à la moitié des Mystères qui se sont passés dans la maison de Pilate (voyez *les Mystères*) ; dans l'Exercice du matin, les autres Mystères qui se sont passés au Prétoire ; puis les répétitions et l'application des sens, comme il est dit.

CINQUIÈME JOUR.

Au milieu de la nuit, ce qui se passa depuis la maison de Pilate jusqu'au Crucifiement du Sauveur (voyez *les Mystères*) ; et le matin, depuis qu'il fut élevé en Croix jusqu'à ce qu'il rendit le dernier soupir (voyez *les Mystères*) ; ensuite les deux répétitions et l'application des sens.

SIXIEME JOUR.

Au milieu de la nuit, depuis la descente de Croix jusqu'au Sépulcre exclusivement (voyez *les Mystères*) ; et le matin, depuis le Sépulcre inclusivement jusqu'à la maison où se retira Notre-Dame, lorsque son Fils fut enseveli (1).

(1) [Les deux répétitions et l'application des sens ne sont pas indiquées comme les jours précédents. Il est hors de doute que l'on peut faire ces trois Exercices à l'ordinaire. Peut-être aussi pourrait-on les omettre avec quelque utilité, entièrement ou en partie, et passer plus de temps devant le Saint-Sacrement ; faisant, vers l'heure de la seconde répétition, l'exercice si utile et si touchant du *Chemin de la Croix* ; récitant sur le soir, selon la seconde manière de prier, le *Vexilla Regis*, le *Pange lingua gloriosi lauream certaminis*, le *Stabat Mater*, ou la partie de l'office du Vendredi-Saint qui, dans le Missel, commence par ces mots : *Popule meus, quid feci tibi?* ou enfin entrer dès ce jour dans cet esprit de recueillement et de contemplation *prolongée* dont il est parlé au jour suivant.]

SEPTIÈME JOUR.

La contemplation de toute la Passion dans l'Exercice du milieu de la nuit, et dans celui du matin ; et au lieu des deux répétitions et de l'application des sens, on considérera tout le jour, autant qu'on le pourra, comment le très-sacré corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ resta séparé de son âme ; où et comment il fut enseveli. On considérera de même, d'un côté, la solitude de Notre-Dame, plongée dans une grande douleur et dans une grande affliction ; et, de l'autre, l'isolement et la tristesse des disciples.

Remarque. Supposé que l'on veuille accorder plus de temps aux contemplations sur la Passion, on prendra pour chaque Exercice un plus petit nombre de mystères ; par exemple, pour la première contemplation, la Cène seulement ; pour la seconde, le Lavement des pieds ; pour la troisième, l'Institution du sacrement de l'Eucharistie ; pour la quatrième, le discours du Sauveur après la Cène ; et ainsi des autres contemplations, jusqu'à la fin de la Passion. Lorsqu'on l'aura terminée, on pourra prendre un jour entier pour repasser la première partie ; et un second jour pour la seconde ; et enfin un troisième pour toute la Passion. Au contraire, si l'on veut abréger, on peut prendre pour Exercice du milieu de la nuit la Cène tout entière ; pour celui du matin, le Jardin ; à l'heure de la messe, la maison d'Anne ; à l'heure de vêpres, la maison de Caïphe ; avant le souper, la maison de Pilate : omettant les répétitions et les applications des

sens, faisant chaque jour cinq Exercices distincts, et prenant pour chaque Exercice un nouveau mystère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La Passion ainsi méditée, on peut la repasser tout entière dans un seul jour, en un ou plusieurs Exercices, comme on jugera pouvoir en retirer plus de fruit.

RÈGLES DE LA TEMPÉRANCE (1).

Première règle. C'est moins dans l'usage du pain, que dans celui des autres mets, que nous devons pratiquer la tempérance. A l'égard d'une

(1) Saint Ignace paraît avoir placé ces règles à la fin de la troisième semaine à cause de la première contemplation, dont le sujet est la Cène (voy. *règle* 5) ; car elles n'ont pas de rapport plus direct avec cette semaine qu'avec les autres semaines des Exercices, ou même qu'avec toute notre vie. On pourrait ajouter que, la seconde semaine se trouvant si féconde en remarques et en additions, il convenait de renvoyer les moins pressées à la troisième. Les règles présentes s'appliquent, il est vrai, directement à la nourriture ; mais plusieurs d'entre elles renferment une doctrine dont on peut se servir très-utilement pour régler toutes ses actions et toutes les passions de l'âme ; l'orgueil, par exemple, et la colère, aussi efficacement que la gourmandise. Saint Ignace indique deux causes qui portent l'homme au dérèglement dans le manger, et il enseigne à les observer et à les combattre. Ces deux causes sont *l'appétit naturel* et *la tentation* du démon (Voyez *règles* 1, 3, 8). La méthode ici tracée peut donc et doit s'observer contre tout dérèglement quelconque ; et plusieurs des remèdes prescrits, surtout depuis la cinquième règle jusqu'à la fin, peuvent également s'employer contre toute affection déréglée qui a pour cause *l'appétit*, ou le mouvement de la partie basse de l'âme vers les objets sensibles, et *la tentation*.

nourriture aussi commune, il y a moins à craindre du côté de la tentation et du déréglement de l'appétit.

Deuxième règle. La tempérance doit se pratiquer dans le boire plutôt que dans l'usage du pain. Par conséquent, il faudra considérer avec attention ce qui est utile touchant la boisson, pour le prendre (1), et ce qui est nuisible pour le retrancher.

Troisième règle. A l'égard des autres aliments, on doit garder la tempérance la plus exacte et la plus absolue ; parce que l'appétit est plus prompt à se dérégler en ce point, comme la tentation, de son côté, nous porte davantage à rechercher ce qui peut flatter l'appétit. Or il y a deux manières de pratiquer la tempérance, et d'éviter le déréglement dans la nourriture. La première consiste à se contenter habituellement de mets communs et grossiers ; la seconde, à les prendre en petite quantité, s'ils sont délicats.

Quatrième règle. Pourvu que l'on ne s'expose pas au danger de tomber dans quelque infirmité, plus on retranchera de ce qu'on pourrait convenablement prendre, plus on parviendra promptement à connaître le milieu (2) que l'on doit

(1) [*Pour le prendre.* — Comme règle ordinaire, mais non absolue. Il est des exceptions conseillées par l'esprit de pénitence; il en est qui peuvent être dictées par l'esprit de charité.]

(2) *Le milieu.* — Entre l'excès et le défaut. C'est en toute matière le point le plus difficile à rencontrer; et dans les choses morales, c'est en ce point que se trouve la vertu. —

garder dans le boire et dans le manger, pour deux raisons : la première, parce que cette générosité de notre part nous dispose à recevoir souvent plus de lumières intérieures, de consolations célestes, d'inspirations divines, qui nous montrent clairement ce qui nous convient ; la seconde, parce que, supposé que cette abstinence volontaire ne nous laisse pas assez de forces de corps et d'esprit pour vaquer aux Exercices spirituels, nous pourrons facilement juger la juste mesure d'aliments que notre tempérament exige.

Cinquième règle. Pendant que nous prenons notre nourriture, considérons, comme si nous le voyions de nos yeux, Notre-Seigneur Jésus-Christ prenant lui-même sa nourriture avec ses Apôtres. Voyons comment il mange, comment il boit, comment il regarde, comment il parle ; et efforçons-nous de l'imiter. Que cette considération soit la principale occupation de notre entendement, de sorte que l'attention à la réfection corporelle ne soit que secondaire. Ainsi nous sera-t-il facile de mettre plus d'ordre et de modération (1) dans la manière de nous conduire et de nous gouverner pendant nos repas.

Cette générosité, etc. — Textuellement : *en s'aidant, et en se disposant ainsi.* L'auteur des Exercices veut toujours que l'homme *s'aide.*

(1) *Plus d'ordre et de modération.* — Textuellement : *un plus grand concert et ordre.* Remarquez aussi : *dans la manière de nous conduire et de nous gouverner.* La proposition prend ici plus d'étendue ; elle ne se borne plus à la seule manière de régler *matériellement* le repas. C'est qu'en effet

Sixième règle. D'autres fois, on pourra faire quelques réflexions sur la vie des Saints, s'occuper d'une pieuse pensée, ou d'une affaire spirituelle que l'on a en vue. L'esprit attaché à ces différents objets s'arrêtera moins au plaisir sensuel que peut causer la nourriture par le sens du goût.

Septième règle. Mais il faut par-dessus tout (1) se garder que l'esprit ne soit tout entier à l'action matérielle du repas, modérer la précipitation à laquelle nous porterait l'appétit, être maître de soi-même, relativement à la quantité de la nourriture et à la manière de la prendre.

Huitième règle (2). Afin de prévenir tout dé-

cette cinquième règle ne nous avertit pas seulement de considérer comment Jésus-Christ *mange,* comment il *boit*; mais comment il *regarde,* comment il *parle*; parce que la langue et les autres sens n'ont pas moins besoin que le goût d'être gardés et préservés de tout déréglement, tandis que nous sommes à table.

(1) *Par-dessus tout.* — Locution emphatique, mais employée à propos. Ce qu'il faut se proposer *par-dessus tout,* c'est que l'âme ne se répande pas; qu'elle ne soit jamais hors d'elle-même ; que toujours elle reste maîtresse de soi. Cette remarque est capitale par rapport à toutes nos affections, et c'est là le point où tout homme vertueux doit s'efforcer de parvenir par une vigilance assidue et par de glorieuses victoires.

(2) Le conseil suivant est d'une admirable sagesse, et, pour régler une affection désordonnée quelconque, d'une rare efficacité : 1° prévoir, dans le temps de calme, l'occasion, la cause d'où peut naître plus facilement le déréglement ; 2° *déterminer* d'avance *ce que l'on doit faire* au moment de la tentation, afin de n'y pas succomber, c'est-à-dire se proposer d'employer *tel et tel moyen* qui lui est contraire; 3° si au moment

réglement, il est très-utile, après le dîner ou après le souper, ou dans tout autre moment dans lequel l'appétit ne se fait pas sentir, de déterminer la quantité que l'on doit prendre au dîner ou au souper suivant. Que cette pratique s'observe tous les jours ; et, quelles que soient les attaques de la sensualité et de la tentation, que l'on se garde de passer la quantité prescrite. Je dis plus : si l'on veut vaincre entièrement tout appétit déréglé et toute tentation, et n'avoir rien à craindre des efforts de l'ennemi, que l'on prenne moins, lorsqu'on est tenté de prendre davantage.

même de la tentation on se sent plus vivement attaqué, agir contre elle *plus fortement* qu'on ne se l'était d'abord proposé. Se conduire de la sorte, ce n'est pas seulement *résister* à l'ennemi, c'est, pour me servir de l'expression énergique de saint Ignace, *le terrasser*. (Annot. 13, page 11.) C'est, dit-il encore dans la contemplation du Règne de Jésus-Christ, *agir contre* la sensualité, ce qui est plus que lui résister. (Voyez page 153, note 2.)

QUATRIÈME SEMAINE

PREMIER JOUR.

PREMIÈRE CONTEMPLATION.

Comment Jésus-Christ, notre Seigneur, apparut à Notre-Dame
(Voir *les Mystères.*)

L'oraison préparatoire ordinaire.

Le premier prélude est l'histoire de la contemplation (1). Ici, je me rappellerai comment, Jésus ayant rendu le dernier soupir sur la Croix, son corps resta séparé de son âme, sans cesser d'être uni à la Divinité; comment son âme bienheureuse (2), unie aussi à la Divinité, descendit aux

(1) Si l'on se borne pour ce premier Exercice à ce qui en est rapporté dans la série des mystères, le sujet pourra paraître stérile; mais, si l'on considère attentivement ce prélude, on y découvrira une matière abondante à la contemplation, dans la considération des personnes, de leurs paroles intérieures et extérieures, de leurs actions.

(2) *Son âme bienheureuse.* — Epithète parfaitement juste à cause de la circonstance. Ce ne fut qu'au moment où l'âme de Jésus-Christ se trouva séparée de son corps qu'elle commença à jouir de la béatitude pleine et intérieure qui lui était due : car quoique la béatitude, en vertu de l'union hypostatique, fût véritablement due, comme un bien propre, au corps et à l'âme du Sauveur, cependant *son corps mortel* fut dans un sens très-véritable, surtout pendant la Passion, *la prison de son âme.* (1re Sem., 1er Exerc., 1er prél.) Elle en sort, et la

Enfers, délivra les âmes des Justes (1) et revint au sépulcre ; comment enfin le Sauveur, étant ressuscité, apparut en corps et en âme à sa Mère bénie.

Le second est la composition de lieu. Dans la contemplation présente, je me représenterai la disposition du Saint-Sépulcre, et la maison où se trouve Notre-Dame ; considérant en particulier les appartements qui la composent, et spécialement la chambre et l'oratoire de la Mère du Sauveur.

Le troisième est la demande de ce que l'on veut obtenir. Dans cet Exercice, je demanderai la grâce de ressentir une vive allégresse et une joie intense (2) de la gloire et de la joie immense de Jésus-Christ, notre Seigneur.

mort est suivie immédiatement pour elle de la possession pleine et parfaite de la gloire. Ces signes dans le ciel, ces tremblements de terre qui suivirent le dernier soupir du Fils de Dieu, ne furent donc pas moins des trophées de son triomphe, que l'expression du deuil des créatures pleurant la mort du Rédempteur.

(1) *Les âmes des Justes.* — En ce moment, le Sauveur du monde les fait participer toutes et chacune en particulier à son triomphe et à sa gloire, autant qu'elles ont participé pendant leur vie à ses travaux. (*Règne de Jésus-Christ.*) Que d'actions héroïques, que d'exemples de patience et de courage, qui méritèrent aux Patriarches et aux Prophètes le titre glorieux de figures du Messie, reçoivent aujourd'hui de Jésus triomphateur leur récompense! Mais que dire de la Vierge Mère ? Plus que tout autre, elle participa aux travaux et aux douleurs de son divin Fils. Pour Marie donc, et pour les âme de tous les justes, quelle source abondante de consolation et de bonheur! (Voyez le cinquième point.)

(2) *De ressentir une vive allégresse.* — Textuellement : *la grâce d'être dans l'allégresse, et de me réjouir d'une manière intense de tant de gloire et de joie de Jésus-Christ, notre Seigneur.* — Remarquons la grâce que nous devons demander dans ce

Le premier, le second et le troisième point seront les mêmes que dans la contemplation de la Cène. (Pag. 221.)

prélude : celle *d'être dans l'allégresse, et de nous réjouir* EXTRÊMEMENT. De quel bonheur? DE LA GLOIRE ET DE LA JOIE DE NOTRE-SEIGNEUR RESSUSCITÉ. Contemplons Jésus-Christ, notre Chef, notre Roi, notre Bienfaiteur, notre Père *couronné de gloire et inondé d'une joie ineffable*. La véritable cause de notre joie doit être *notre amour pour lui*; amour pur, amour saint, qui est le fruit spécial de cette dernière semaine des Exercices. En effet, la contemplation de notre Roi, victorieux de ses ennemis, et se montrant à nous dans ce mystère, tel qu'il est, *la gloire du genre humain*, n'est-elle pas un puissant motif pour faire naître et augmenter dans notre esprit son estime, pour allumer de plus en plus dans nos cœurs son amour, et, avec l'estime et l'amour de Jésus, l'estime et l'amour de sa Croix, cause de son triomphe et de sa gloire! Cet *amour de Jésus-Christ*, que nous venons de signaler comme le fruit spécial de cette semaine, n'est donc pas un sentiment stérile; rien, au contraire, de plus efficace pour nous confirmer dans la résolution que nous avons prise de le suivre et de l'imiter; pour nous exciter surtout *à la joie* dans les travaux et les souffrances de cette vie mortelle, à l'exemple et pour l'amour de Celui *qui a souffert et qui est mort pour nous*. Ces mystères glorieux peuvent donc et doivent sans doute fortifier notre faiblesse, en nous donnant l'*espérance* de voir un jour se vérifier dans ses membres ce qui s'accomplit aujourd'hui dans notre Chef; mais ils nous commandent surtout de nous réjouir de la gloire de Jésus-Christ, *pour Jésus-Christ lui-même*, nous oubliant en quelque sorte un instant nous-mêmes et notre propre bonheur. Si nous nous conformons à cette doctrine, les travaux et les peines par lesquels Dieu veut assez souvent que nous soyons éprouvés, lors même que nous sommes tout entiers aux Exercices de cette quatrième semaine (ce qui arrive quelquefois même aux âmes les plus saintes dans les fêtes de l'année les plus touchantes et les plus solennelles), ne pourront nuire en aucune sorte au fruit solide de ces contemplations. La gloire et la joie de Jésus-Christ sont au-dessus des vicissitudes de ce monde, et la joie que nous

Dans le quatrième, je considérerai comment la Divinité, qui semblait se cacher dans la Passion, paraît et se manifeste dans la Résurrection par des effets de puissance et de sainteté qui n'appartiennent qu'à elle.

Dans le cinquième, je considérerai comment Notre-Seigneur Jésus-Christ exerce auprès des siens l'office de consolateur, le comparant à un ami qui console ses amis (1).

retirons de cette gloire et de cette joie participe à sa cause : elle est inaccessible au trouble, elle est inaltérable. C'est alors que nous pouvons penser et dire : « Le temps de me réjouir de mon propre bonheur n'est pas encore venu ; mais *il me suffit* que mon Chef et mon Roi soit en possession de sa joie et de sa gloire. » Ce sentiment d'une âme désintéressée, l'Eglise l'exprime dans le cantique des Anges, où elle dit en termes sublimes : *Nous vous rendons grâces* A CAUSE DE VOTRE GRANDE GLOIRE : *Gratias agimus tibi* PROPTER MAGNAM GLORIAM TUAM. Ce qui est véritablement et proprement *se réjouir* DANS LE SEIGNEUR, *gaudere* IN DOMINO. — Telle, nous devons le croire, fut la joie de Marie dans la Résurrection de son divin Fils. Et, après l'Ascension du Sauveur, la seule pensée de la gloire et de la joie dont il jouissait au Ciel répandait dans l'âme de cette sainte Mère des consolations abondantes, et l'aidait à supporter avec courage les privations longues et pénibles de son exil.

(1) *L'office de consolateur.* — Jésus ressuscité console tous les siens, et *par sa propre gloire* dont ils se réjouissent plus que de leur bonheur, et *par la félicité* dont il leur donne ou *la possession*, comme aux Justes et aux Patriarches dans les limbes, ou *l'espérance*, comme à sa très-sainte Mère, à ses disciples, et, en leur personne, à chacun de nous. Il nous est donc permis *de nous réjouir* dans notre exil : pour Jésus-Christ, parce qu'il est dans la gloire; pour nous-mêmes, parce que nos cœurs nourrissent l'espérance de la partager un jour. *Réjouissez-vous* DANS LE SEIGNEUR, nous dit l'Apôtre, *et que le*

Je terminerai par un ou plusieurs colloques conformes au sujet de la contemplation, et je réciterai l'Oraison dominicale (1).

REMARQUES.

Première remarque. Dans les contemplations suivantes on parcourra tous les mystères glorieux, depuis la Résurrection jusqu'à l'Ascension inclusivement, dans l'ordre marqué à la série des mystères, en gardant la même méthode que dans la semaine de la Passion. Cette première contemplation servira de modèle pour les autres ; les préludes seront en rapport avec le sujet de la contemplation ; les cinq points seront toujours les mêmes, ainsi que les additions, telles qu'elles se trouvent dans la quatrième de ces remarques. Quant aux répétitions, aux applications des sens, à la manière d'abréger ou de prolonger le temps que l'on veut consacrer à la contemplation des mystères de cette semaine, on peut faire tout ce qui a été dit dans la semaine de la Passion.

motif de votre joie soit VOTRE ESPÉRANCE, *Gaudete* IN DOMINO... SPE *gaudentes.* (Voyez, pour les deux derniers points de cette contemplation, la note de la page 222.)

(1) *L'Oraison dominicale.* — Saint Ignace, il est vrai, ne prescrit ici que l'Oraison dominicale : serait-il nécessaire de faire observer que l'on peut adresser à la très-sainte Vierge, dont on a contemplé le bonheur dans ce mystère, la prière de l'Eglise : *Regina cœli?* d'autant plus que l'auteur des Exercices permet de terminer cette contemplation par un ou plusieurs colloques.

Deuxième remarque. Communément parlant, c'est dans cette quatrième semaine, plutôt que dans les trois précédentes, que l'on peut se contenter de faire quatre Exercices au lieu de cinq : le premier, immédiatement après le lever ; le second, à l'heure de la messe ou avant le dîner, au lieu de la première répétition ; le troisième à l'heure de vêpres, au lieu de la seconde répétition ; le quatrième, qui sera une application des sens sur les trois Exercices du jour, avant le souper. On remarquera toujours les endroits les plus importants, qui auront excité en nous de plus vives motions intérieures, qui nous auront fait éprouver plus de goût spirituel, et l'on s'y arrêtera davantage (1).

(1) *De plus vives motions intérieures et plus de goût spirituel.* — Lorsque saint Ignace parle dans les semaines précédentes de répétitions, il renvoie toujours au troisième Exercice de la première semaine, où il en trace la méthode. Ici, il se contente de dire qu'il faut s'arrêter aux endroits où l'on aura ressenti *de plus grands mouvements intérieurs, et plus de goût spirituel,* sans parler des endroits où l'on aurait éprouvé *des peines intérieures, de la désolation.* Pourquoi cette différence ? Peut-être a-t-il jugé que le travail pénible de chercher ce que nous désirons, comme en creusant la terre, afin de trouver une source d'eau vive, convenait moins à cette semaine dans laquelle il nous invite à jouir suavement ou à profiter des consolations qui se présenteront d'elles-mêmes, ou plutôt à nous livrer à ce goût *spirituel,* qui n'est pas toujours *sensible,* de l'âme recueillie en la présence de son Créateur. Peut-être encore regarde-t-il comme bien difficile qu'au milieu de ces mystères de gloire, la désolation puisse entrer dans une âme qui vient les contempler avec la disposition convenable après trois semaines entières consacrées aux Exercices qui les précèdent.

Troisième remarque. Quoique dans toutes les contemplations on ait déterminé le nombre des points, par exemple : trois, cinq, etc., celui qui fait les Exercices (1) n'en a pas moins la liberté de les augmenter ou de les diminuer, selon qu'il le trouvera plus avantageux. Pour cela, il lui sera très-utile, avant de commencer une contemplation, de prévoir et de fixer en nombre certain (2) les points qui doivent la partager.

Quatrième remarque. Dans cette semaine, on modifiera de la manière suivante la deuxième, la sixième, la septième, et la dernière des dix additions.

Deuxième addition. Aussitôt que je me réveillerai, je me mettrai devant les yeux le sujet de la contemplation que je vais faire, avec le désir de me réjouir et de me pénétrer de la joie immense et de la vive allégresse que ressent Notre-Seigneur Jésus-Christ ressuscité.

Sixième addition. Je rappellerai à ma mémoire des pensées capables de faire naître dans mon

(1) *Celui qui fait les Exercices*, ou textuellement la personne *qui contemple*; peut-être parce que cette remarque est également utile à ceux qui s'adonnent à la contemplation, soit dans le temps des Exercices, soit hors de ce temps. La même remarque peut s'appliquer aux mystères de la seconde et de la troisième semaine, comme à ceux de la quatrième.

(2) *En nombre certain.* — Il faut prévoir et fixer le nombre des points de la contemplation, déterminer, autant que possible, le fruit spécial que l'on doit en retirer. C'est dans ce travail que consiste l'Exercice du soir, appelé *préparation de la méditation.*

cœur le contentement, la joie et l'allégresse spirituelle, comme serait la gloire du Ciel.

Septième addition. Je profiterai de la clarté du jour ou des agréments de la saison, comme de la fraîcheur en été (1), et en hiver de la chaleur du

(1) *En été.* — Le mot espagnol *verano* signifie à la fois l'été et le printemps, et embrasse tout le temps qui s'écoute depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'octobre. *De la fraîcheur* — du soir et du matin; de l'aspect riant des prairies, du parfum des fleurs. L'ancienne version *ms.* traduit : *des objets beaux et agréables.* Mais remarquons les paroles qui suivent : *en tant que l'âme pense que cela peut* L'AIDER... Souvenons-nous que ces objets ne sont que des *moyens*, et que les moyens doivent nous conduire à notre fin, que nous ne devons les employer qu'autant qu'ils doivent nous servir à obtenir notre fin, *et pas davantage* : il faut que la règle prescrite *par la méditation fondamentale* soit partout et toujours en viguenr. — Considérons aussi la fin que nous devons nous proposer dans cette semaine : *pour nous réjouir* EN NOTRE CRÉATEUR ET RÉDEMPTEUR. Loin de nous, surtout en ce moment, tout autre motif de joie. Nous touchons à la fin des Exercices; n'aspirons pas au repos, comme si nous touchions à la fin d'un long et pénible voyage. On ne saurait exprimer combien ce sentiment trop naturel et trop humain a été funeste à l'imprudence de plusieurs. Dans ces derniers jours où ils auraient dû redoubler de ferveur, ils se sont laissés aller au relâchement et à la tiédeur; ils ont commencé à perdre de vue ces pensées, ces mouvements salutaires qu'ils avaient conçus avec le secours de la grâce, non sans travail, dans les Exercices précédents. Mal funeste, mal destructif de toute perfection chrétienne et religieuse, et qu'il est si difficile de réparer!

NOTA. Ce qui suit, c'est-à-dire *la contemplation pour obtenir l'amour divin,* et *les trois manières de prier,* doit être regardé, d'après l'autographe, comme en dehors des quatre semaines des Exercices. Car, après les vingt annotations, on lit constamment dans l'autographe au haut de chaque page : *première semaine,* — *seconde semaine,* — *troisième semaine.* —

soleil ou de celle du feu, autant que par ce moyen mon âme pourra s'aider à se réjouir en son Créateur et en son Rédempteur.

quatrième remaine; — ce que nous avons suivi dans cette traduction. Mais, *à la contemplation de l'amour divin*, le titre de *quatrième semaine* disparaît, et n'est plus répété dans la suite.

Cependant ce n'est pas à tort que l'on a coutume de donner cette contemplation à la fin de la quatrième semaine, comme la conclusion et le couronnement des Exercices. On peut même assurer que nulle part elle ne trouvait plus convenablement sa place, et que dans aucun temps peut-être elle ne pourrait se faire avec plus d'avantage et plus de fruit. *L'amour de Dieu*, tel qu'il est enseigné dans cette contemplation, est le point le plus élevé et le terme le plus avancé de la perfection de cette vie. Elle devait donc être précédée de la méditation de la vie, de la mort et de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Jésus, et Jésus seul, est la voie qui nous conduit à Dieu et à son amour. *Personne ne vient à mon Père, si ce n'est par moi : Nemo venit ad Patrem, nisi per me. Je suis la porte; je suis la voie : Ego sum ostium; ego sum via.* Et comme nous ne pouvons arriver à Jésus que nos péchés, avant tout, ne soient effacés, que nos passions ne soient soumises et réglées, cette réforme a dû être nécessairement le premier de nos soins, et l'œuvre de la première semaine des Exercices. Car ce serait en vain que l'on aspirerait à l'amour, si l'on n'avait commencé par s'exercer courageusement à l'abnégation de soi-même. La voie que l'on a suivie est donc la voie droite, la voie véritable, pour parvenir enfin au terme si désirable de l'amour divin.

La doctrine de cette contemplation correspond parfaitement à celle de la *méditation fondamentale*, qui est la première des Exercices; avec cette différence que la méditation fondamentale étant censée donnée à ceux qui commencent, saint Ignace n'y parle pas même de cette *perfection* de l'amour de Dieu. Il se contente d'exposer que l'homme est créé *pour louer, honorer et servir* son Créateur ; et de disposer l'esprit de celui qui entreprend les Exercices à éloigner les obstacles qui pourraient s'opposer à cette fin. Mais dans cette contemplation de l'amour de Dieu, qui est pour les âmes

Dixième addition. Au lieu de m'adonner à la pénitence, je viserai à garder la tempérance et à tenir le milieu en toutes choses, à moins qu'il ne se rencontre des jeûnes de précepte, des abstinences commandées par l'Église; car ceux-ci doivent toujours s'observer, lorsqu'il n'y a point d'empêchement légitime.

CONTEMPLATION

POUR OBTENIR L'AMOUR DIVIN.

Commençons par reconnaître deux vérités : la première, que l'on doit faire consister l'amour dans les œuvres bien plus que dans les paroles (1); la seconde, que l'amour réside dans la communication mutuelle des biens (2). D'un côté,

pures et exercées, il passe à ce qu'il y a de plus relevé et de plus parfait dans *la louange, le respect et le service* que nous devons rendre à la divine Majesté.

[Le Directoire (c. xxxvi, n. 2) indique deux manières de faire cette contemplation : la première est de la commencer dès le second jour de la quatrième semaine, et d'y employer chaque jour une heure ou deux en continuant la contemplation des mystères de la Résurrection, à peu près comme il a été dit dans la seconde semaine en parlant de l'Election (voy. note 1, page 179); la seconde est de consacrer à ce sujet un jour entier ou deux après avoir terminé les mystères glorieux.]

(1) *Plus que dans les paroles.* — Ou dans des affections stériles et inefficaces; car les affections sont *des paroles* intérieures.

(2) *Dans la communication mutuelle des biens.* — Ce pas-

la personne qui aime donne et communique à celle qui est aimée ce qu'elle a, ou de ce qu'elle a, ou ce qu'elle peut donner et communiquer ; de l'autre, la personne qui est aimée agit de même à l'égard de celle qui l'aime. Si l'une a de la science, elle la communique à celle qui n'en a pas ; j'en dis autant des honneurs et des richesses, et réciproquement.

L'oraison préparatoire ordinaire.

Le premier prélude est la composition de lieu. Dans la contemplation présente, je me considérerai en la présence de Dieu, notre Seigneur, sous les yeux des Anges et des Saints qui intercèdent pour moi.

Le second est la demande de la grâce que l'on veut obtenir. Ici, je demanderai la connaissance intime (1) de tant de bienfaits que j'ai reçus de

sage mérite une attention toute spéciale. Telles sont les expressions de l'auteur des Exercices, qu'elles peuvent respectivement s'appliquer, avec la plus grande justesse, à l'amour de Dieu pour l'homme, et à l'amour de l'homme envers Dieu. *Que l'aimant* (textuellement) *communique à l'aimé, et de son côté l'aimé à l'aimant, ce qu'il a, ou de ce qu'il a, ou ce qu'il peut.* Ces paroles conviennent à Dieu *qui aime* : infini par sa nature, et ne pouvant communiquer à sa créature essentiellement limitée *tout ce qu'il a*, il lui communique *de ce qu'il a, ce qu'il peut*, selon la capacité de celui qui *est aimé*.

[Elles conviennent à l'homme *qui est aimé* : il est juste que la créature donne à son Créateur, l'homme à son Dieu, *ce qu'il a, tout ce qu'il a*. Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? Tout est à vous, Seigneur, je vous le rends. Et s'il n'a que son néant, il donne *ce qu'il peut* : expression naïve de bon vouloir et d'humilité.]

(1) *La connaissance intime.* — Ce sont encore les deux

Dieu, afin que, dans un vif sentiment de gratitude, je me consacre sans réserve au service et à l'amour de sa divine Majesté.

Dans le premier point (1), je rappellerai à ma

grâces que saint Ignace nous recommande partout de demander : premièrement, grâce *d'entendement* ou de lumière ; secondement, grâce *d'affection* ou de volonté, tendant à l'exécution du point spécial qui nous est manifesté par la lumière divine.

(1) La considération des quatre points suivants laisse quelquefois dans l'esprit de celui qui les médite une certaine confusion. Ils ne paraissent pas à tous assez distincts ; le second et le troisième semblent à quelques-uns rentrer l'un dans l'autre. Pour remédier à cet inconvénient, voici comment, d'après le texte même de saint Ignace, on doit diviser cette contemplation :

Dans le premier point, nous contemplons les bienfaits de Dieu *en général* : ceux que nous avons déjà reçus et que nous recevons encore, en tant que ces inappréciables bienfaits nous sont venus, nous viennent tous les jours et nous viendront éternellement de son amour infini pour nous, ainsi que nous en avons la ferme espérance.

Dans le second point, nous contemplons les mêmes bienfaits comme des dons de Dieu *réellement présent,* et dans les objets qui sont les preuves de sa libéralité envers nous, et dans nous-mêmes qui recevons ces bienfaits. En sorte que c'est, pour parler ainsi, Dieu *en personne* qui nous communique ses dons : ce qui en rehausse infiniment le prix et fait bien mieux ressortir son amour.

Dans le troisième point, ce n'est plus seulement Dieu présent, c'est Dieu *agissant et travaillant* en quelque sorte pour nous faire du bien, aidant les créatures à verser sur nous ses bienfaits, et nous aidant à les recevoir : marque de bonté toute spéciale dans quelque bienfaiteur qu'on la considère, mais qui en Dieu surtout passe toute conception et montre un amour véritablement infini. L'auteur de la nature donne, il est vrai, aux causes secondes des propriétés réelles ; mais il n'en est pas moins vrai que, par un concours actuel et efficace,

mémoire les bienfaits que j'ai reçus : ceux qui me sont communs avec tous les hommes, la créa-

il opère lui-même dans ces causes secondes pour nous prodiguer ses bienfaits.

J'ajoute que rien ne paraît nous empêcher d'appliquer ces deux derniers points à Dieu considéré spécialement *comme Rédempteur.*

Dans le second point, par exemple, nous penserions *à la présence* de Notre-Seigneur Jésus-Christ, soit visible en notre chair mortelle, lorsqu'*il parut sur la terre et qu'il conversa avec les hommes*: *Post hæc in terris visus est, et cum hominibus conversatus est* (Baruch. III, 38), soit invisible au Saint-Sacrement de l'autel.

Dans le troisième, nous méditerions sur *les travaux* sans nombre, sur les longues *souffrances* que le Fils de Dieu, Dieu lui-même, et Sauveur des hommes, a daigné supporter pour nous, puisque c'est pour *notre amour qu'il n'a point balancé à se livrer entre les mains de ses ennemis et à subir le supplice de la croix*: *Non dubitavit manibus tradi nocentium, et crucis subire tormentum.* (Liturg.)

Enfin, comme nous considérons dans le premier point tous les bienfaits de Dieu, passés, présents et à venir, temporels et éternels, nous pouvons de même rapporter ces deux derniers points, le second et le troisième, à la contemplation du bonheur du Ciel et des biens de la véritable et éternelle patrie Car l'auteur des Exercices se contente ordinairement d'indiquer les pensées, et il nous laisse le soin d'en tirer les conséquences. Or, de combien d'idées riches et fécondes peut être la source la magnifique pensée de Dieu *présent* et *travaillant* à notre bonheur, si nous l'appliquons aux joies solides et durables de l'éternité?

Quant au quatrième point, il ne présente aucune difficulté. On voit assez, au premier coup d'œil, combien il diffère des précédents. Il renferme le motif de l'amour pur et parfait, de l'amour de Dieu *pour lui seul,* et pour ses perfections infinies. Ce n'est pas sans raison que saint Ignace a renvoyé cet amour si relevé au dernier point. Le second et le troisième nous y disposent : ils aplanissent la voie en nous montrant Dieu *présent* et *agissant* dans les créatures; mais ils ne sépa-

tion, la rédemption, et ceux qui me sont particuliers; considérant très-affectueusement tout ce que Dieu notre Seigneur a fait pour moi (1), tout ce qu'il m'a donné de ce qu'il a, et combien il désire se donner lui-même à moi, autant qu'il le peut,

rent pas encore de l'idée de Dieu le bonheur de l'homme. Ainsi, on lit dans le second point ces paroles : *donnant, me donnant :* et dans le troisième : *pour moi.* Il était réservé au quatrième de faire abstraction de notre bien propre, pour ne nous présenter que le motif infiniment pur de la perfection absolue de Dieu, à la contemplation de laquelle nous sommes comme introduits par la considération des perfections finies que nous rencontrons dans les créatures, et qui ne sont, quelque dignes de notre admiration qu'elles puissent nous paraître, que des rayons ou des ruisseaux de cette perfection infinie.

Cette contemplation ainsi divisée, on trouvera facilement pour chaque point une source distincte de sentiments et d'affections, laquelle permettra de varier le colloque du premier point, comme l'insinue saint Ignace.

Au reste, l'auteur des Exercices a renfermé dans des points très-succincts une matière immense, pour ne pas dire infinie; et celui qui entreprendrait de la méditer avec un cœur pur et bien disposé, y consacrât-il cette vie mortelle tout entière, ne l'épuiserait jamais. C'est une veine que l'on nous indique: c'est *la source d'eau vive qui jaillit* JUSQU'A LA VIE ÉTERNELLE.

(1) *Tout ce que Dieu notre Seigneur a fait pour moi.* — La version Vulgate et l'abbé Clément ajoutent : *et souffert.* Ce mot ne se trouve ni dans l'autographe espagnol, ni dans l'ancienne version *ms.* Du reste, comme la considération du bienfait de la *rédemption* ne doit pas être exclue de ce premier point, le sens des paroles de saint Ignace : *a fait pour moi,* est naturellement : *en agissant et en souffrant pour moi.* Il faut cependant reconnaître que ce premier point nous rappelle les bienfaits de Dieu simplement et en général, en tant qu'ils sont *notre bien,* abstraction faite *de la manière* dont Dieu nous les a donnés, nous les donne et nous les donnera ensuite, comme il est dit dans la note précédente.

selon la disposition de sa divine Providence (1). Puis, faisant un retour sur moi-même, je me demanderai ce que la raison et la justice m'obligent de mon côté à offrir et à donner à sa divine Majesté, c'est-à-dire toutes les choses qui sont à moi, et moi-même avec elles ; et, comme une personne qui veut faire agréer un don, je dirai du fond de l'âme : Prenez, Seigneur, et recevez (2) toute

(1) *Autant qu'il le peut, selon...* — Ce qui doit surtout s'entendre de cet ordre de la Providence selon lequel Dieu exige la coopération libre de sa créature pour se communiquer à elle *autant qu'il le peut.*

(2) *Prenez, Seigneur, et recevez...* — [Quelle différence, pour le dire en passant, entre cette formule commune qui se trouve dans tous les livres de prières : *O Seigneur, daignez recevoir...* (traduction de la Vulgate par l'abbé Clément), et cet élan de l'âme : PRENEZ, Seigneur, et RECEVEZ !...] Arrêtons-nous spécialement, dans la considération de cette offrande, aux trois points suivants : *Prenez, Seigneur, et recevez. — Tout est à vous, — disposez-en selon toute votre volonté.*

Prenez, Seigneur, et recevez. — Cette oblation ne renferme pas seulement, comme on pourrait le croire d'après la Vulgate, la résolution de ne se servir des dons de Dieu, surtout des puissances de l'âme, *la mémoire, l'entendement et la volonté,* que selon son bon plaisir. Cette intention est louable, cette disposition est sainte; mais elle n'exprime pas tout le sens, pas même le sens propre, le sens principal de l'auteur des Exercices. Les paroles du texte supposent ce que nous venons de dire, et signifient quelque chose de plus, un *don* réel, une *offrande* dans toute la rigueur des termes ; et comme *offrande*, comme *don*, elles répondent à la pensée dominante de ce premier point, dans lequel nous considérons, d'un côté, Dieu *qui aime,* donnant *de ce qu'il a* à la créature qui est aimée de lui; et de l'autre côté, la créature *qui est aimée* de Dieu, s'efforçant de donner et d'offrir à son tour *ce qu'elle a* au Dieu qui l'aime.

Or les deux verbes *prendre* et *recevoir*, employés par saint

ma liberté, ma mémoire, mon entendement et toute ma volonté ; tout ce que j'ai et tout ce que je

Ignace, bien que le premier ait été supprimé par le P. Frusius et par ses traducteurs, paraissent, disons-nous, indiquer quelque chose de plus que le simple propos, quelque ferme qu'il soit, de faire un saint usage des dons que nous tenons de Dieu. En effet :

Je reçois ce qu'un autre m'offre de son plein gré, *je prends* ou *j'emporte* ce qui me plaît, sans que personne me le présente. Ces deux significations admises : « *Prenez*, Seigneur, « dit l'auteur des Exercices, *enlevez, emportez* selon votre « gré. Vous êtes le Maître : tout est à vous. Reprenant ce « vous m'avez donné, vous n'emportez pas ce qui m'appar- « tient, mais ce qui est toujours à vous, ce qui est toujours « demeuré vôtre. Vous êtes digne d'amour et de louange, et « lorsque vous donnez, et lorsque vous ôtez : *Le Seigneur « me l'a donné, le Seigneur me l'a ôté*; *que le nom du Sei- « gneur soit béni*. Je ne veux avoir que ce que vous voulez « que j'aie, et autant que vous le voulez. *Prenez*, Seigneur; « mais aussi *recevez* : car je vous offre de tout mon cœur « tout ce que je possède. » Ainsi, lorsque saint Ignace dit ces paroles : *Prenez*, Seigneur, *et recevez*, il ne se propose pas seulement de ne se servir des dons de Dieu que selon son bon plaisir; mais, de son propre mouvement, il fait au même Seigneur, autant qu'il le peut, cession de tous les biens qu'il a reçus de sa libéralité ; il les lui résigne, afin qu'il en dispose, en partie ou en totalité, uniquement selon son bon plaisir.

De même, un peu plus bas, il ne se contente pas de *remettre* ces biens à la volonté divine, afin qu'elle les *gouverne*, comme porte la Vulgate ; mais il dit : *Tout est vôtre*, et à double titre : parce que *vous me les avez donnés* et parce que, sans y être forcé, *je vous les rends* ; *disposez-en* donc *selon toute votre volonté*. Assurément ces paroles disent plus que les suivantes : *Je vous les remets, afin que vous les gouverniez* : car elles renferment une soumission pleine à cette volonté adorable, à laquelle il plaira peut-être un jour de nous *diminuer* ses dons, ou même de nous les *ôter* entièrement.

Or cette offrande, cette cession volontaire de tous les biens que nous avons reçus, de ceux mêmes qui nous constituent

possède. Vous me l'avez donné, Seigneur, je vous le rends ; tout est à vous, disposez-en selon votre

intrinsèquement, des puissances de notre âme, est assurément héroïque. Car, quoique les dons divins de la mémoire, de l'entendement, du libre arbitre, nous soient absolument nécessaires pour servir le Maître puissant et libéral de qui nous les tenons ; et que, par conséquent, nous ne puissions y renoncer sans renoncer, ce semble, au premier et au plus important de nos devoirs ; néanmoins, comme il arrive assez souvent que l'homme, et même les plus grands serviteurs de Dieu, se trouvent réduits, par les infirmités ou la vieillesse, à passer des années entières privés de ces nobles facultés ; qui pourra douter que l'on puisse faire cette offrande, bien qu'elle soit un acte de la résignation la plus héroïque et de l'amour le plus ardent, quand, librement et par amour, on se dévoue à l'humiliation profonde d'une nullité morale, pour le bon laisir de son Dieu et de son Créateur, content *de son amour et de sa grâce?*

Tel est le véritable sens de ce passage des Exercices ; telle est l'universalité de l'offrande qu'il exprime, la plus grande, la plus entière qu'il soit possible d'imaginer. Ce n'est qu'en entendant les paroles de saint Ignace dans le sens que nous venons de les expliquer, qu'elles correspondent entièrement à cette donation universelle, que toute cette contemplation, par un raisonnement légitime, nous porte à faire à la Bonté divine *de ses propres dons et de ses propres bienfaits*. Au reste, cette offrande de soi-même, une fois faite avec délibération et sans réserve, serait peut-être capable elle seule de réparer le malheur, autrement irréparable, de tomber dans l'état si digne de compassion dont nous parlions tout à l'heure, danger auquel notre condition humaine nous laissera toujours sujets.

Il faut enfin se rappeler que ce colloque, *Prenez*, et *recevez*, n'exprime pas une demande par laquelle nous prions Dieu de nous priver de ses biens en nous les retirant, mais une *offrande* ou un acte d'abandon parfait : ce sont les paroles d'un homme qui *offre* ses biens, qui s'*offre* lui-même, nous dit expressément saint Ignace.

Outre le sens du verbe *prendre*, que nous venons d'exposer au long dans l'explication de ce colloque, il ne semble pas

bon plaisir. Donnez-moi votre amour ; donnez-moi votre grâce : elle me suffit.

Dans le second point, je considérerai Dieu présent dans toutes les créatures. Il est dans les éléments, leur donnant l'être; dans les plantes, leur donnant la végétation ; dans les animaux, leur donnant le sentiment ; dans les hommes, leur donnant l'intelligence ; il est en moi-même de ces différentes manières, me donnant tout à la fois l'être, la vie, le sentiment et l'intelligence.

hors de propos d'en indiquer un second, qui nous paraît très-naturel, et qui est une conséquence de la considération des bienfaits divins. Après avoir médité ces bienfaits et ces dons, je fais un retour aur moi-même ; je me demande ce que je puis donner à Dieu en retour, et je m'écrie : PRENEZ, *Seigneur, tout ce que j'ai : tout est à vous.* Comme si, à la vue d'une si grande bonté, je m'écriais dans un transport d'admiration : *Que puis-je vous offrir qui déjà ne vous appartienne?* PRENEZ, *ô mon Dieu; et puisque votre infinie bonté veut qu'il me soit permis de vous offrir quelque chose,* RECEVEZ... Ce sens nous paraît exactement celui du texte espagnol, et il est parfaitement en rapport avec ce que dit saint Ignace, que cette offrande doit se faire à l'imitation d'une personne qui offre quelque chose à une autre *avec beaucoup d'affection.*

Enfin le mot *prenez* peut avoir un troisième sens. Je considère la perversité de mon cœur et sa ténacité; et m'indignant d'avoir été jusqu'ici, et de me sentir maintenant encore si avare envers Dieu, je lui dis : *Prenez, Seigneur, prenez vous-même tout ce que j'ai; prenez* ma propre personne, et rentrez dans vos droits, etc.

Ma liberté. — Non le libre arbitre que nous offrirons plus bas par ces mots, *toute ma volonté*; mais cette liberté, état de l'homme qui est maître de lui-même, et que nul obstacle extérieur n'empêche d'agir comme il lui plaît. — Nous pensons que l'on peut comprendre sous le nom de liberté la santé, l'honneur et la vie.

Il a fait plus : il a fait de moi son temple ; et, dans cette vue, il m'a créé à la ressemblance et à l'image de sa divine Majesté. Ici encore je ferai un retour sur moi-même, comme il a été dit dans le premier point, ou de toute autre manière qui me paraîtrait plus convenable (1) : ce qui doit s'observer dans les points suivants.

(1) *Ou de toute autre manière qui*, etc. — Saint Ignace donne assez à entendre que l'on peut trouver un sentiment différent de celui qu'il indique dans le premier point, et que ce second sentiment peut être *meilleur* que le premier, c'est-à-dire, plus en rapport avec le sujet du second point, qui est la considération de Dieu *présent*, de Dieu *habitant* dans toutes les créatures et dans moi-même. Ce sentiment répondra à ce nouveau bienfait, s'il m'excite *à me tenir* moi-même sous les yeux de Dieu, et *à me rappeler sans cesse sa présence : Providebam Dominum in conspectu meo semper* (Ps. xv, 8) ; — *à chercher* avec une foi vive, avec un saint empressement et de généreux efforts, *Dieu en toutes choses : Et in omnibus quærant Deum* (Sum. Reg. xvii) ; — *à considérer comme visible le Dieu invisible : Invisibilem enim tanquam videns sustinuit* (Hebr. xi, 27) ; — *à marcher et à me conserver avec soin, avec sollicitude devant lui : Sollicitum ambulare cum Deo* (Mich. vi, 8) ; — à régler avec toute la perfection possible mes pensées, mes paroles et mes œuvres, n'oubliant pas qu'elles ont Dieu présent pour examinateur et pour témoin ; — à me souvenir pratiquement de cette idée, grande et magnifique, que je suis le *temple* de Dieu; et que, par conséquent, je dois *le glorifier et le porter dans mon corps*, comme saint Paul le recommandait aux fidèles de Corinthe : *Glorificate, et portate Deum in corpore vestro* (1 Cor. vi, 20). Tels peuvent être les sentiments qu'il conviendra, dans ce second point, de s'efforcer de concevoir et d'offrir à Dieu *avec beaucoup d'affection*, pour répéter les termes de l'auteur des Exercices.

Si l'on désire encore faire entrer dans ce second point la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel, et dans nous-mêmes après la sainte commu-

Dans le troisième point, je considérerai Dieu agissant et travaillant pour moi dans tous les objets créés, puisqu'il est effectivement dans les cieux, dans les éléments, dans les plantes, dans les fruits, dans les animaux, etc., comme un agent, leur donnant et leur conservant l'être, la végétation, le sentiment, etc. Puis je ferai, comme dans les points précédents, un retour sur moi-même (1).

nion, on trouvera, dans la contemplation de ce mystère d'amour, une source nouvelle et abondante des sentiments les plus vifs et les plus affectueux.

(1) *Un retour sur moi-même.* — Et, selon l'avertissement de saint Ignace dans le second point, le faire *de la manière qu'il est dit dans le premier point, ou d'une autre qui me paraîtrait meilleure.* Le sentiment que doit nous suggérer la pensée de ce troisième point, je veux dire la contemplation de Dieu *agissant* et comme *travaillant* pour nous dans tous les objets créés, sera une résolution invariable de *travailler* et *d'agir* nous-mêmes pour Dieu ; afin que notre amour ne consiste pas dans une affection stérile, qui ajouterait peu à de simples paroles. Il est vrai que Dieu, agissant et travaillant en quelque sorte dans les créatures, le fait sans éprouver cette fatigue à laquelle nous sommes sujets, et qui ne peut l'atteindre comme être infini ; mais si nous considérons Notre-Seigneur Jésus-Christ *agissant* et *travaillant* pour nous pendant sa vie mortelle, la vue de ses *travaux* inouïs et de ses incomparables *douleurs* enflammera sans doute nos cœurs d'un désir efficace de *travailler* et de *souffrir* pour lui.

La contemplation de Dieu *agissant* dans toutes les créatures produira encore en nous l'effet suivant : elle nous apprendra à recevoir avec une foi vive, comme de la main de Dieu, tout ce qui peut nous arriver de contraire ou de favorable de la part des créatures, et à regarder tout ce que Dieu veut ou permet comme autant de dons et des bienfaits procédant de son amour infini pour nous : ce qui est d'ailleurs une vérité incontestable. *Arrivera-t-il dans la cité,* dit le prophète Amos,

Dans le quatrième point, je contemplerai que tous les biens et tous les dons descendent d'en haut : ma puissance limitée dérive de la puissance souveraine et infinie qui est au-dessus de moi ; de même la justice, la bonté, la compassion, la miséricorde, etc. ; comme les rayons émanent du soleil, comme les eaux découlent de leur source (1), etc. Ensuite, je réfléchirai sur moi-même (2), comme il a été dit, et je terminerai par un colloque suivi de l'Oraison dominicale

un mal qui ne vienne du Seigneur? Si erit malum in civitate quod Dominus non fecerit (III, 6)? *Mais nous savons*, reprend l'Apôtre, *que tout tourne à bien à ceux qui l'aiment* : *Scimus autem quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum* (Rom. VIII, 28). C'est donc un devoir pour nous de lui adresser des actions de grâces, en tout temps, en tout lieu et dans toutes les circonstances de la vie, et de témoigner ainsi notre reconnaissance au maître généreux, au tendre père duquel nous ne recevons que des bienfaits.

(1) *Comme les rayons... les eaux...*, etc. — Ces comparaisons sont remarquables par leur justesse; elles nous apprennent que tous les biens viennent *d'en haut et descendent du Père,* sans cesser de dépendre de lui. Que Dieu ferme sa main bienfaisante, et aussitôt le cours de ses dons est suspendu. C'est ainsi que les rayons dépendent du soleil et les eaux de leur source, non-seulement quant à leur origine, mais encore quant à leur durée.

(2) *Je réfléchirai sur moi-même.* — Il est évident que le sentiment qui correspond à ce quatrième point est celui de l'amour pur, ou de l'amour de Dieu *pour lui-même* et pour ses perfections infinies. Nous devons nous servir des perfections finies des créatures, comme d'autant de degrés, pour parvenir à la connaissance et à l'amour des perfections infinies du Créateur; puis nous *dépouillant, autant que possible, de l'amour de toutes les choses créées, diriger toutes nos affections vers le Créateur, l'aimant dans toutes les créatures, et toutes le créatures en lui, selon sa très-sainte et divine volonté.*

Nous ne pouvons mieux terminer cette féconde et admirable matière de l'amour divin qu'en répétant ce que nous avons indiqué dans le *nota* qui précède cet Exercice. *L'abnégation de nous-mêmes est une condition sine quâ non*, disent les philosophes, c'est-à-dire sans laquelle il est d'une *impossibilité absolue* d'arriver au but que nous marque cette contemplation. Ce qui nous engage à rappeler, en finissant, cette maxime toute divine de saint Ignace, à la pratique de laquelle il nous porte sans cesse dans tout le cours des Exercices : *Il faut que chacun sache qu'il avancera dans les voies spirituelles* (dont le terme est la perfection de l'amour divin) AUTANT *qu'il se dépouillera de son amour-propre, de sa volonté propre et de son propre intérêt.* (*IIe sem. Réforme*, page 218.)

DE TROIS MANIÈRES DE PRIER.

PREMIÈRE MANIÈRE.

1. — SUR LES COMMANDEMENTS DE DIEU.

La première manière de prier consiste à réfléchir sur les dix commandements de Dieu, les sept péchés capitaux, les trois puissances de l'âme et les cinq sens corporels. Aussi, est-ce plutôt un exercice spirituel très-utile à l'âme, et qui la dispose à offrir à Dieu une prière qui lui soit agréable, qu'une méthode ou manière de *faire oraison* proprement dite.

En premier lieu, on fera l'équivalent de la seconde addition de la seconde semaine (1). Cet Exercice préliminaire consiste à se reposer un peu l'esprit avant de commencer à prier, ce que je ferai assis ou en me promenant, comme il me semblera plus avantageux, considérant attentivement où je vais, et à quelle fin. Cette addition doit se faire au commencement de toutes les manières de prier (2).

(1) *De la seconde addition de la seconde semaine.* — C'est-à-dire l'addition dont il est parlé dans la cinquième *remarque*, après la cinquième contemplation du premier jour de la seconde semaine, page 176.

(2) *Au commencement de toutes les manières de prier.* —

Dans une prière préparatoire (1), je demanderai à Dieu, notre Seigneur, la grâce de connaître en quoi j'ai manqué aux dix commandements. Je lui demanderai aussi la grâce et le secours nécessaires pour me corriger à l'avenir, et l'intelligence parfaite de ses préceptes, afin de les garder plus fidèlement, à la plus grande gloire et à la plus grande louange de sa divine Majesté.

Puis, venant au premier commandement, je

Quoique cet avis regarde spécialement les trois manières de prier dont parle ici l'auteur des Exercices, on peut cependant l'appliquer à toute sorte de prière, soit vocale, soit mentale, soit longue, soit courte; et si on le met fidèlement en pratique avant de commencer à prier, on ne pourra manquer d'en tirer un grand profit spirituel. La sainteté de la prière demande de nous cette préparation, et nous avertit de ne point passer tumultueusement de nos occupations ordinaires ou peut-être vaines, à une action sublime qui nous met en rapport avec Dieu et avec ses Saints.

[Un homme de beaucoup d'expérience recommandait à quelques prêtres, auxquels il donnait les Exercices, d'écrire sur un papier de la grandeur d'une image, et de conserver dans leur bréviaire ces paroles : *Antequàm intrem in orationem, quiescat paululùm spiritus, considerando quò vadam, et ad quid : Avant de me mettre à prier, me reposer un peu l'esprit, considérant où je vais, et pourquoi.* Et il ajoutait que cet exercice de recueillement avant toute prière était si efficace, principalement pour des prêtres et des personnes religieuses, que seul il pouvait être la source des plus grandes grâces et d'une haute sainteté. L'expérience n'en est pas difficile; mais dans l'usage de ce moyen, comme de tout moyen de perfection, il faut de la constance. De quel bien solide peut être capable un esprit léger et changeant?]

(1) [Une *prière préparatoire.* — Ce n'est plus *l'oraison préparatoire ordinaire,* comme dans le cours des Exercices; mais *une prière préparatoire* qui change avec la matière de la considération.]

considérerai et j'examinerai comment je l'ai observé et en quoi je l'ai transgressé. Cet examen durera ordinairement (1) le temps de dire trois fois le *Pater* et trois fois l'*Ave Maria*. Si dans cet espace de temps je découvre des fautes, j'en demanderai pardon à Dieu, et je réciterai l'Oraison dominicale. Je ferai la même chose pour chacun des dix commandements.

Remarque. Lorsqu'on s'examine sur un commandement que l'on ne transgresse pas ordinairement, il n'est point nécessaire de s'y arrêter aussi longtemps. Mais, en général, on donnera plus ou moins de temps à la considération d'un précepte et à la recherche des fautes commises contre ce précepte, suivant que l'on se trouvera plus ou moins sujet à y manquer. Cette remarque s'applique également aux péchés capitaux.

Après avoir achevé l'examen sur tous les commandements, et m'être accusé moi-même devant Dieu, je lui demanderai la grâce et le secours qui me sont nécessaires pour me corriger à l'avenir, et je terminerai par un colloque à Dieu, notre

(1) *Ordinairement*. Mot à mot : *tenant pour règle*. — Il suffira *ordinairement, le plus souvent*, d'y employer ce temps ; mais quelquefois on pourra, on devra même l'abréger ou le prolonger, comme il est dit plus bas. — *Je demanderai à Dieu pardon*. Textuellement : *grâce et pardon* ; ou *pardon* et *rémission*. Le *pardon* s'accorde à la *coulpe*, la *rémission* à la *peine*. Remarquez encore que ce n'est pas *en récitant le Pater* que l'on doit demander pardon ; mais il faut *d'abord* demander pardon, *puis* réciter l'Oraison dominicale.

Seigneur, conformément à l'Exercice que je viens de faire (1).

II. — SUR LES PÉCHÉS CAPITAUX.

Après l'addition, on fera l'oraison préparatoire comme dans l'Exercice précédent. L'unique différence est qu'il s'agit ici de péchés que l'on doit éviter, et que là il s'agissait de commandements que l'on doit observer. On suivra, du reste, l'ordre que nous avons tracé ; on observera pour le temps la règle que nous avons donnée, et on terminera par un colloque.

Pour obtenir une connaissance plus claire des fautes que nous aurons commises, nous considérerons les vertus opposées aux sept péchés capitaux, et, afin que notre résolution de les éviter soit plus efficace, nous nous efforcerons, par de saints exercices, d'acquérir et de posséder les sept vertus contraires à ces vices.

III. — SUR LES TROIS PUISSANCES DE L'AME.

On suivra le même ordre et on gardera la même règle que pour les commandements, sans omettre l'addition, l'oraison préparatoire et le colloque.

(1) *Conformément à l'Exercice que je viens de faire.* — C'est-à-dire conformément au résultat de mon examen et aux dispositions actuelles de mon âme : *rendant grâces* à Dieu si, par sa miséricorde, il est quelque commandement sur lequel je

IV. — SUR LES CINQ SENS.

Pour les cinq sens corporels, la méthode est toujours la même ; la matière seule est changée.

Remarque. Celui qui, dans l'usage de ses sens, veut imiter Jésus-Christ, notre Seigneur, se recommandera dans l'oraison préparatoire à sa divine Majesté ; et, après s'être examiné sur chacun des sens, il récitera la Salutation angélique ou l'Oraison dominicale. Et celui qui, dans l'usage de ses sens, désire imiter Notre-Dame, la priera, dans l'oraison préparatoire, de lui obtenir cette grâce de son Fils et Seigneur, et, après l'examen de chaque sens, il récitera l'*Ave Maria.*

SECONDE MANIÈRE DE PRIER.

La seconde manière de prier consiste à peser attentivement la signification de chaque parole d'une prière.

L'addition de la première manière de prier doit se faire également dans la seconde.

L'oraison préparatoire sera relative à la per-

n'aie point de reproche à me faire ; *m'excitant au repentir* des fautes que j'ai commises contre plusieurs; *demandant la grâce et les secours qui me sont nécessaires* pour observer fidèlement ceux que je suis plus exposé à transgresser dans mon état, et *m'excitant* spécialement à la haine des péchés opposés à ces commandements.

sonne à laquelle s'adresse la prière que l'on va méditer.

Après l'addition et l'oraison préparatoire, à genoux ou assis (1), selon la disposition du corps et l'attrait de l'âme, les yeux fermés ou fixés en un même endroit, sans les laisser errer de côté et d'autre, on dira la première parole du *Pater*, et on s'arrêtera sur cette parole autant de temps que l'on trouvera (2) de significations, de comparaisons (3), de goût et de consolation intérieure

(1) *A genoux ou assis.* — Il ne sera pas inutile de faire sur ce passage la remarque que nous avons faite au commencement de la première manière de prier (note 2, p. 256). Ces deux points, recommandés par l'auteur des Exercices, de choisir une *position* en rapport *avec la disposition actuelle de l'âme ou du corps*, comme un moyen pour arriver à notre fin, et de tenir les yeux *fermés* ou *fixés en un endroit sans les laisser errer de côté et d'autre*, sont d'excellents *moyens* pour favoriser le succès de toute prière, quel qu'en soit le mode. Que l'on ne s'imagine donc pas qu'ils ne regardent que cette seconde manière de prier.

(2) *Autant de temps que l'on trouvera.* — Il faut *chercher*, et chercher avec soin, pour *trouver* enfin ce que l'on désire. Saint Ignace attache la plus grande importance à cette idée de *chercher*, de *considérer*. Il veut que l'on s'arrête *dans la considération*; et, si l'on trouve du goût, que ce soit *dans les considérations*. — [Lorsqu'une seule parole ne forme pas un sens, il faut en prendre plusieurs, comme *qui êtes aux cieux*, ou *que votre nom soit sanctifié*. Mais il est des mots qui peuvent être médités séparément, comme *Pater, noster* (Directoire, ch. XXXVII, n. 9.) En français même, que l'on sépare ou non les deux mots *Notre Père*, ils n'en présentent pas moins deux idées distinctes].

(3) *De comparaison.* — Les comparaisons ou les similitudes, quand elles se présentent dans l'oraison, sont ordinairement très-utiles, et pour le goût intérieur, et pour le progrès spirituel. Aussi voyons-nous qu'elles furent très-familières aux

dans la considération du titre de *Père*. On fera de même sur chaque parole de l'Oraison dominicale, ou de toute autre prière que l'on voudra méditer selon cette manière de prier.

Première règle. On emploiera une heure à méditer ainsi toute l'Oraison dominicale, et, après l'avoir terminée, on récitera vocalement ou mentalement, de la manière ordinaire, c'est-à-dire sans pauses, la Salutation angélique, le Symbole, la prière *Anima Christi* et le *Salve Regina*.

Deuxième règle. S'il arrive qu'une ou deux paroles fournissent, même pendant l'heure entière, une matière suffisante à la réflexion, et que l'on trouve à les méditer du goût et de la consolation spirituelle, on ne se mettra point en peine de passer outre ; mais, l'heure écoulée, on récitera de la manière ordinaire le reste de l'Oraison dominicale.

Troisième règle. Supposé que l'on se soit arrêté une heure entière sur une ou deux paroles de l'Oraison dominicale, le jour suivant (1), quand on

saints les plus adonnés à l'oraison. C'est même le plus souvent par cette voie que l'Esprit-Saint daigne spécialement éclairer et instruire les âmes. Il ne faut donc pas se contenter de les effleurer, mais s'attacher à découvrir avec le plus grand soin les différents rapports qui peuvent exister entre l'objet et le terme de la comparaison. Cette remarque sur les comparaisons et les similitudes doit s'appliquer, comme les précédentes, aux diverses sortes d'oraison mentale.

(1) [*Le jour suivant.* — Textuellement : *un autre jour*, ordinairement *le lendemain*, d'après les paroles de l'alinéa suivant : *de manière que pendant quelque temps on s'exerce toujours sur l'une de ces prières.*]

voudra reprendre la même prière, on dira de la manière ordinaire la parole, ou les paroles que l'on a déjà méditées ; puis on commencera à réfléchir sur celle qui suit immédiatement, comme il a été dit dans la seconde règle.

Première remarque. Après avoir terminé en un ou en plusieurs jours l'Oraison dominicale, on méditera, selon la même méthode, la Salutation angélique, et ensuite les autres prières (1), en sorte que l'on continue pendant quelque temps cet exercice sans interruption.

Seconde remarque. A la fin de l'oraison, on s'adressera à la personne que l'on a priée, et on lui demandera en peu de paroles les vertus ou les les grâces dont on éprouve un plus pressant besoin.

(1) [*Et ensuite les autres prières.* — Celles, ce semble, qui sont indiquées dans la première règle de cette seconde manière de prier. On peut cependant, d'après les paroles qui précèdent immédiatement la première de ces règles, méditer selon cette méthode les autres prières de l'Eglise : l'*Ave, maris stella,* le *Pange lingua*, le *Veni sancte* ou le *Veni creator Spiritus,* etc. ; et celles auxquelles on aurait plus de dévotion, comme le *Sub tuum*, le *Memorare,* et autres semblables. Un directeur expérimenté conseillait de méditer de la sorte les prières du matin et du soir, le *Benedicite,* les grâces, quelques endroits du Bréviaire, l'ordinaire de la messe surtout, et généralement toutes les prières que l'on récite souvent vocalement.]

TROISIÈME MANIERE DE PRIER.

La troisième manière de prier est comme en mesure (1).

L'addition sera la même que dans la première et la seconde manière de prier.

L'oraison préparatoire, comme dans la seconde manière de prier.

Cette troisième manière consiste donc à prier de cœur, et à dire de bouche, à chaque respiration ou soupir, une parole de l'Oraison dominicale ou d'une autre prière, de manière à ne prononcer qu'une seule parole entre une respiration et l'autre. Et l'espace de temps qui s'écoule d'une respiration à l'autre doit s'employer à considérer spécialement la signification de cette parole, ou l'excellence de la personne à laquelle la prière s'adresse, ou notre propre indignité, ou la différence entre tant de grandeur d'un côté, et de l'autre tant de bassesse. On prononcera de la même manière

(1) *En mesure.* — L'expression espagnole, *compas,* compas et diapason, signifie une mesure en général, et en particulier celle qui divise régulièrement les sons et en détermine la durée. Cette métaphore, empruntée à l'art musical, rattache à cette manière de prier une idée de pieuse harmonie, qui fait succéder un soupir à une pensée sainte, une respiration enflammée à un ardent désir ; réalisation touchante des paroles extatiques du Roi-Prophète : *Mon cœur et ma chair ont tressailli dans le Dieu vivant* : *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum.* (Ps. LXXXIII, 3.)

toutes les paroles du *Pater* ; puis on récitera les autres prières, c'est-à-dire l'*Ave Maria*, l'*Anima Christi*, le *Credo* et le *Salve Regina*, selon la manière ordinaire de prier.

Première règle. Le jour suivant, ou à une autre heure du même jour, où l'on désirerait prier de cette manière, on récitera la Salutation angélique en mesure, et les autres prières selon la manière ordinaire de prier, et ainsi des autres (1) que nous avons indiquées.

Seconde règle. Celui qui voudrait prier plus longtemps (2) selon cette troisième manière, peut réciter de suite plusieurs des prières marquées, ou même toutes ; mais toujours en ne proférant qu'une parole d'une respiration à l'autre, comme il a été expliqué.

(1) *Et ainsi des autres...* — Après avoir récité une fois, ou un jour, selon cette manière de prier, le *Pater noster*, on récitera la fois suivante l'*Ave Maria*, puis une autre fois l'*Anima Christi*, puis enfin les autres prières, de la même manière. L'auteur des Exercices suppose, dans cette règle, que l'on ne récite selon cette manière de prier qu'une prière chaque fois, puisqu'il avertit de réciter ensuite les autres *de la manière ordinaire*; [mais, dans la seconde règle, il permet d'en dire plusieurs, et même de les dire toutes. Il ne recommande pas non plus d'employer à cette manière de prier une heure entière ou un temps déterminé; mais on peut s'y exercer plusieurs fois le jour : *le jour suivant, ou à une autre heure du même jour.*]

(2) *Prier plus longtemps.* — Plus de temps qu'il n'en faut pour ne réciter, selon cette troisième manière, qu'une des prières indiquées.

LES

MYSTÈRES DE LA VIE DE JÉSUS-CHRIST

NOTRE SEIGNEUR

Remarque. Dans les mystères suivants, les paroles qui sont entre parenthèses sont de l'Évangile même, et non pas les autres. Chaque mystère sera ordinairement divisé en trois points, afin que l'on puisse les méditer et les contempler avec une plus grande facilité (1).

DE L'ANNONCIATION DE NOTRE-DAME.

— S. Luc. I. 26-38.

PREMIER POINT. L'archange Gabriel salue Notre-Dame et lui annonce la conception de Jésus-

(1) [1° Les parenthèses sont remplacées par des *guillemets* («), ou des *italiques*, ce qui est plus conforme à l'usage; 2° les passages de l'Évangile sont cités en latin et en français; 3° au lieu de marquer les endroits des chapitres par les lettres de l'alphabet, comme on le faisait autrefois, on indique ici les versets; 4° lorsque plusieurs Évangélistes ont traité le même sujet, nous les citons tous, en désignant par un trait (—) celui ou ceux auquels renvoie l'auteur des Exercices. Du reste, il serait plus utile, au lieu de consulter un ou plusieurs Évangélistes en particulier, de les voir tous réunis et combinés dans l'excellent ouvrage du P. de Ligny : *Histoire de la Vie de*

Christ, notre Seigneur : « L'Ange étant entré où était Marie, lui dit : Je vous salue, pleine de grâce ; vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils : *Ingressus Angelus ad eam, dixit : Ave gratiâ plena... Ecce concipies in utero, et paries filium.* »

SECOND POINT. L'Ange confirme ce qu'il a dit à Notre-Dame, en lui annonçant la conception de saint Jean-Baptiste : « Et voila qu'Élisabeth, votre parente, a conçu elle-même un fils dans sa vieillesse : *Et ecce Elisabeth, cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute suâ.* »

TROISIÈME POINT. Notre-Dame répond à l'Ange : « Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole : *Ecce ancilla Domini* ; *fiat mihi secundum verbum tuum.* »

DE LA VISITATION DE NOTRE-DAME A ÉLISABETH.

— S. Luc. I. 39-56.

PREMIER POINT. Notre-Dame visite Élisabeth ; et Jean-Baptiste, dans le sein de sa mère, connaît la présence de la Mère du Sauveur : « Et dès

Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ceux qui désireraient de plus amples développements, les trouveront dans les ouvrages suivants : *Méditations sur les Mystères de la Foi*, par le P. Louis Dupont ; *Nouvel Abrégé des Méditations du P. Louis Dupont*, ou *l'Art de méditer réduit dans une Pratique aisée*, par le P. Nicolas Frizon ; *Méditations selon la Méthode de saint Ignace, sur la Vie et sur les Mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, chez Perisse frères, Paris et Lyon.]

qu'Élisabeth s'entendit saluer par Marie, l'enfant tressaillit dans son sein ; et Élisabeth fut remplie du Saint-Esprit, et elle s'écria à haute voix : Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni : *Et factum est, ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus ; et repleta est Spiritu sancto Elisabeth. Et exclamavit voce magna, et dixit : Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui.* »

SECOND POINT. Notre-Dame répond par un cantique d'actions de grâces : « Mon âme glorifie le Seigneur : *Magnificat anima mea Dominum.* »

TROISIÈME POINT. « Marie demeura environ trois mois avec Élisabeth, puis elle s'en retourna dans sa maison : *Mansit autem Maria cum illâ quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam.* »

DE LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST, NOTRE SEIGNEUR.

— S. LUC. II, 1-14.

PREMIER POINT. Notre-Dame et Joseph son époux vont de Nazareth à Bethléhem : « Joseph partit de Galilée pour Bethléhem, afin de marquer sa soumission à César, avec Marie son épouse, qui était enceinte : *Ascendit autem et Joseph, à Galilæâ de civitate Nazareth, in civitatem David, quæ vocatur Bethlehem, eo quod esset de domo et familiâ David, ut profiteretur cum Mariâ desponsatâ sibi uxore prægnante.* »

SECOND POINT. « Elle enfanta son fils premier-

né, elle l'enveloppa de langes, et le coucha dans une crèche : *Et peperit filium suum primogenitum, et pannis eum involvit, et reclinavit eum in præsepio.* »

Troisième point. « Aussitôt une troupe nombreuse de la milice céleste se mit à louer Dieu en disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux : *Et subito facta est cum Angelo multitudo militiæ cœlestis, laudantium Deum, et dicentium : Gloria in altissimis Deo.* »

DE L'ADORATION DES PASTEURS.

— S. Luc. II. 8-20.

Premier point. La naissance de Jésus-Christ, notre Seigneur, est manifestée par un Ange aux bergers : « Je vous annonce une grande joie : aujourd'hui il vous est né un Sauveur : *Ecce evangelizo vobis gaudium magnum... quia natus est vobis hodie Salvator.* »

Second point. Les bergers vont à Bethléhem : « Ils allèrent en toute hâte, et trouvèrent Marie et Joseph, et l'enfant couché dans une crèche : *Et venerunt festinantes, et invenerunt Mariam, et Joseph, et infantem positum in præsepio.* »

Troisième point. « Les bergers s'en retournèrent glorifiant et louant le Seigneur : *Et reversi sunt pastores glorificantes et laudantes Deum.* »

DE LA CIRCONCISION.

— S. Luc. II. 21.

Premier point. On circoncit l'Enfant Jésus.

Second point. « On lui donna le nom de Jésus, nom que l'Ange avait révélé avant que l'Enfant fût conçu dans le sein de sa Mère : *Vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab Angelo, priusquàm in utero conciperetur.* »

Troisième point. On rend l'Enfant à sa Mère, touchée de compassion à la vue du sang que répandait son Fils.

DES TROIS ROIS MAGES.

— S. Matth. II. 1-12.

Premier point. Les trois Mages, guidés par l'étoile, viennent adorer Jésus, en disant : « Nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer : *Vidimus stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum.* »

Second point. Ils l'adorent et lui offrent des présents : « Et, se prosternant, ils l'adorèrent, et lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe : *Et procidentes adoraverunt eum ; et, apertis thesauris suis, obtulerunt ei munera, aurum, thus et myrrham.* »

Troisième point. « Et ayant été avertis en songe

de n'aller point retrouver Hérode, ils retournèrent en leur pays par un autre chemin : *Et responso accepto in somnis ne redirent ad Herodem, per aliam viam reversi sunt in regionem suam.* »

DE LA PURIFICATION DE NOTRE-DAME ET DE LA PRÉSENTATION DE L'ENFANT JÉSUS.

— S. Luc. II. 22-39.

PREMIER POINT. Marie et Joseph portent l'Enfant Jésus au temple pour le presenter au Seigneur en qualité de premier-né, et ils offrent pour lui « deux tourterelles ou deux jeunes colombes : *par turturum, aut duos pullos columbarum.* »

SECOND POINT. Siméon, venant au temple, « le prit entre ses bras, en disant : C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez aller en paix votre serviteur : *Et ipse accepit eum in ulnas suas, et benedixit Deum, et dixit : Nunc dimittis servum tuum in pace.* »

TROISIÈME POINT. « Anne étant survenue, elle louait le Seigneur, et parlait de cet Enfant à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël : *Et hæc* (Anna), *ipsâ horâ superveniens, confitebatur Domino, et loquebatur de illo omnibus qui expectabant redemptionem Israel.* »

DE LA FUITE EN ÉGYPT

— S. Matth. II. 13-15.

PREMIER POINT. Hérode, voulant faire mourir

l'Enfant Jésus, ordonne de massacrer les innocents ; mais, avant leur mort, l'Ange avertit Joseph de fuir en Égypte : « Levez-vous, prenez l'Enfant et sa Mère, et fuyez en Égypte : *Surge, et accipe Puerum, et Matrem ejus, et fuge in Ægyptum.* »

SECOND POINT. Joseph part pour l'Égypte : « Et, se levant pendant la nuit, il se retira en Égypte : *Qui consurgens accepit Puerum et Matrem ejus nocte, et secessit in Ægyptum.* »

TROISIÈME POINT. « Il y demeura jusqu'à la mort d'Hérode : *Et erat ibi usque ad obitum Herodis.* »

COMMENT JÉSUS-CHRIST, NOTRE SEIGNEUR, REVINT DE L'ÉGYPTE.

— S. Matth. II. 19-23.

PREMIER POINT. L'Ange avertit Joseph de retourner dans la terre d'Israël : « Levez-vous, prenez l'Enfant et sa Mère, et allez dans la terre d'Israël : *Surge, et accipe Puerum, et Matrem ejus, et vade in terram Israel.* »

SECOND POINT. « Et, se levant, il retourna dans la terre d'Israël : *Qui consurgens... venit in terram Israel.* »

TROISIÈME POINT. Comme Archélaüs, fils d'Hérode, régnait en Judée, il se retira à Nazareth.

DE LA VIE DE JÉSUS-CHRIST, NOTRE SEIGNEUR, DEPUIS DOUZE ANS JUSQU'A TRENTE (1).

S. Luc. II. 51, 52. — S. Marc. VI. 3.

PREMIER POINT. Il obéissait à ses parents : « Et il leur était soumis : *Et erat subditus illis.* »

SECOND POINT. « Il croissait en sagesse, en âge et en grâce : *Proficiebat sapientiâ, et ætate, et gratiâ.* »

TROISIÈME POINT. Il paraît qu'il exerça la profession de charpentier, comme semble l'indiquer saint Marc, dans le chapitre sixième : « N'est-ce pas là ce charpentier ? *Nonne hic est faber ?* »

DE LA VENUE DE JÉSUS-CHRIST AU TEMPLE A L'AGE DE DOUZE ANS.

S. Luc. II. 41-51.

PREMIER POINT. Jésus-Christ, notre Seigneur, âgé de douze ans, va de Nazareth à Jérusalem.

SECOND POINT. Jésus-Christ, notre Seigneur, ste à Jérusalem, sans que ses parents s'en aperoivent.

(1) L'auteur des Exercices change l'ordre des faits en plaçant cette contemplation avant la suivante. Nous en avons donné la raison page 178, note 3. La même contemplation n'est divisée qu'en deux points dans l'autographe, où les deux premiers se trouvent réunis en un seul. En la partageant en trois points, nous avons suivi l'exemple de l'ancienne version *ms.* et de plusieurs éditions espagnoles.

Troisième point. Trois jours s'étant écoulés, ils le trouvent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant ; et sa Mère lui ayant dit : « Mon Fils, pourquoi en avez-vous usé ainsi avec nous? *Fili, quid fecisti nobis sic*? » il répondit : « Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'emploie aux choses qui regardent mon Père? *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse?* »

COMMENT JÉSUS-CHRIST FUT BAPTISÉ.

S. Matth. III. 13-17. — S. Marc, I. 9-11. — S. Luc. III. 21-23.

Premier point. Jésus-Christ, notre Seigneur, après avoir dit adieu à sa Mère bénie, va de Nazareth au fleuve du Jourdain, où était saint Jean-Baptiste.

Second point. Jésus-Christ, notre Seigneur, est baptisé par saint Jean, qui se reconnaît indigne de ce ministère; mais Jésus lui dit : « Faites ceci maintenant; car c'est ainsi qu'il faut que nous accomplissions toute justice : *Sine modò; sic enim decet nos implere omnem justitiam.* »

Troisième point. L'Esprit-Saint descend sur lui ; et au même instant on entend une voix du ciel qui disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui.* »

COMMENT JÉSUS-CHRIST FUT TENTÉ

S. Matth. IV. 1-11. — S. Marc. I. 12, 13. — S. Luc. IV. 1-13.

PREMIER POINT. Après avoir été baptisé, Jésus se retira au désert, où il jeûna quarante jours et quarante nuits.

SECOND POINT. Il fut tenté trois fois par l'ennemi : « Le tentateur s'approchant, lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez que ces pierres se changent en pains. — Jetez-vous en bas. — Je vous donnerai toutes ces choses si, vous prosternant, vous m'adorez : *Et accedens tentator dixit ei : Si Filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant. — Mitte te deorsum. — Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me.* »

TROISIÈME POINT. « Les anges s'approchèrent, et ils le servaient : *Et ecce Angeli accesserunt, et ministrabant ei.* »

DE LA VOCATION DES APÔTRES (1).

PREMIER POINT. Il paraît que saint Pierre et saint André furent appelés trois fois : premièrement, à une certaine connaissance du Sauveur,

(1) [Voici, selon la Bible de Vence (t. XX), l'ordre des différentes vocations des Apôtres :

Première vocation de saint Pierre et de saint André.	S. Joan. I. 35-42.
Vocation de saint Philippe. . .	S. Joan. I. 43-51.

ce que nous apprend saint Jean dans le premier chapitre; secondement, à suivre Jésus-Christ en quelque manière, avec l'intention de retourner à ce qu'ils avaient abandonné, comme dit saint Luc dans le chapitre cinquième; troisièmement, à suivre Jésus-Christ, notre Seigneur, pour toujours, comme le rapportent saint Matthieu dans le quatrième chapitre, et saint Marc dans le premier.

SECOND POINT. Il appela (1) Philippe, comme il est marqué dans le premier chapitre de saint Jean; et Matthieu, comme le même apôtre le dit dans le neuvième chapitre.

TROISIÈME POINT. Il appela les autres Apôtres, de la vocation desquels il n'est pas fait mention spéciale dans l'Evangile.

On fera de plus les trois considérations suivantes :

Premièrement, combien les Apôtres étaient ignorants et de basse condition.

Seconde vocation de saint Pierre et de saint André.	S. Matth. IV. 18-20. S. Marc. I. 16-18.
(C'est la troisième selon notre texte.)	
Première vocation de saint Jacques et de saint Jean.	S. Matth. IV. 21, 22. S. Marc. I. 19, 20.
Seconde vocation de saint Jacques et de saint Jean, et troisième de saint Pierre (la seconde selon saint Ignace)..	S. Luc. V. 1-11.
Vocation de saint Matthieu. . .	S. Matth. IX. 9-13. S. Marc. II. 13-17. S. Luc. V. 27-32.

(1) Il appela les enfants de Zébédée, ajoute avec raison le P. Frusius, d'après S. Matthieu, IV, 21; et Philippe...

Secondement, la dignité à laquelle ils furent appelés avec tant de douceur.

Troisièmement, les dons et les grâces dont ils furent comblés, et par lesquels ils furent élevés au-dessus de tous les Pères du Nouveau et de l'Ancien Testament.

DU PREMIER MIRACLE DE NOTRE-SEIGNEUR AUX NOCES DE CANA, EN GALILÉE.

S. Joan. II. 1-11.

PREMIER POINT. Jésus-Christ, notre Seigneur, est invité aux noces de Cana avec ses disciples.

SECOND POINT. La Mère de Jésus déclare à son Fils le manque de vin : « Ils n'ont point de vin : *Vinum non habent.* » Et elle fait aux serviteurs ce commandement : « Faites tout ce qu'il vous dira : *Quodcumque dixerit vobis facite.* »

TROISIÈME POINT. Jésus change l'eau en vin : « Et il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui : *Et manifestavit gloriam suam, et crediderunt in eum discipuli ejus.* »

COMMENT JÉSUS-CHRIST CHASSA DU TEMPLE CEUX QUI Y VENDAIENT.

— S. Joan. II. 13-23 (1).

PREMIER POINT. Il chassa du temple, avec un fouet de corde, tous ceux qui y vendaient.

(1) [Jésus-Christ chassa deux fois ceux qui vendaient dans le temple. La première, après la première Pâque qui suivit

Second point. Il renversa les tables et l'argent des riches banquiers qui étaient dans le temple.

Troisième point. Il dit aux pauvres (1) qui vendaient des colombes : « Otez cela d'ici ; et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic : *Auferte ista hinc, et nolite facere domum Patris mei domum negotiationis.* »

DU DISCOURS QUE FIT JÉSUS-CHRIST SUR LA MONTAGNE.

S. Matth. v. vi. vii. — S. Luc. vi. 17-49.

Premier point. Il enseigne à ses bien-aimés disciples, séparés de la foule, les huit Béatitudes : « Bienheureux, leur dit-il, sont les pauvres d'esprit ; ceux qui sont doux ; ceux qui sont miséricordieux ; ceux qui pleurent ; ceux qui ont faim et soif de la justice ; ceux qui ont le cœur pur ; ceux qui sont pacifiques, et ceux qui souffrent persécution : *Beati pauperes spiritu, — mites, — misericordes, — qui lugent, — qui esuriunt et sitiunt justitiam, — mundo corde, — pacifici, — qui persecutionem patiuntur.* »

son baptême : c'est celle qui est rapportée ici par saint Jean. La seconde, avant la quatrième Pâque, est racontée par saint Matthieu, xxi. 12, 13 ; saint Marc. xi. 15-19 ; saint Luc, xix, 45-48.]

(1) Remarquez les épithètes de *riches* et de *pauvres* ajoutées avec tant de vraisemblance et d'onction par saint Ignace. Elles expliquent la différence de conduite du Sauveur : pourquoi il traite les premiers avec sévérité, les seconds avec plus de douceur.

Second point. Il les exhorte à bien user de leurs talents : « Que votre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et glorifient votre Père qui est dans le ciel : *Sic luceat lux vestra coràm hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum, qui in cœlis est.* »

Troisième point. Il se montre, non le transgresseur, mais le consommateur de la loi, en expliquant les préceptes contre l'homicide, la fornication, le parjure, et sur l'amour des ennemis. « Et moi je vous le dis, aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent : *Ego autem dico vobis : diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos.* »

COMMENT JÉSUS-CHRIST, NOTRE SEIGNEUR, APAISA UNE TEMPÊTE SUR LA MER DE GALILÉE.

S. Matth. VIII. 23-27. — S. Marc. IV. 35-40. — S. Luc. VII. 22-25.

Premier point. Jésus-Christ, notre Seigneur, étant endormi, il s'éleva sur la mer une grande tempête.

Second point. Ses disciples, effrayés, le réveillent. Il les reprend de leur peu de foi, en leur disant : « Hommes de peu de foi, pourquoi craignez-vous? *Quid timidi estis, modicæ fidei?* »

Troisième point. Il commande aux vents et à la mer, et aussitôt il se fait un grand calme. Les témoins de cette merveille, frappés d'étonnement,

s'écrient : « Quel est celui-ci à qui les vents et la mer obéissent? *Qualis est hic, quia venti et mare obediunt ei?* »

COMMENT JÉSUS-CHRIST MARCHA SUR LES EAUX.

S Matth. xiv. 22-33. — S. Marc. vi. 45-54. — S. Joan. v. 15-21

Premier point. Jésus-Christ, notre Seigneur, étant sur la montagne, ordonne à ses disciples de retourner à leur barque; et, ayant congédié la foule, il commença à prier seul.

Second point. La barque était battue par les flots; Jésus s'avance vers elle en marchant sur les eaux, et ses disciples pensent que c'est un fantôme.

Troisième point. Jésus-Christ leur dit : « C'est moi, ne craignez point : *Ego sum, nolite timere.* » Saint Pierre, par son ordre, s'élance vers lui et marche sur les eaux; mais, sa foi venant à chanceler, il commença à enfoncer. Jésus-Christ, notre Seigneur, le délivre de ce danger et le reprend de son peu de foi; ensuite il entra dans la barque, et le vent cessa.

COMMENT LES APÔTRES REÇOIVENT LA MISSION DE PRÊCHER.

S. Matth. x. 1-42 ; xi. 1. — S. Marc. vi. 7-13. — S. Luc. ix. 1-6

Premier point. Jésus-Christ appelle ses bien-aimés disciples, et leur donne le pouvoir de

chasser le démon des corps des hommes, et de guérir toutes les infirmités.

SECOND POINT. Il leur enseigne la prudence et la patience : « Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups; soyez donc prudents comme les serpents, et simples comme les colombes : *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum. Estote ergo prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ.* »

TROISIÈME POINT. Il leur explique de quelle manière ils doivent faire leurs voyages : « Ne possédez ni or ni argent; vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement : *Nolite possidere aurum, neque argentum;... gratis accepistis, gratis date.* » Il leur donne aussi la matière de leurs prédications : « Allez, prêchez, en disant que le royaume de Dieu est proche : *Euntes autem prædicate, dicentes : Quia appropinquavit regnum cœlorum.* »

DE LA CONVERSION DE MADELEINE.

— S. LUC VII. 36-50.

PREMIER POINT. Jésus étant à table chez un Pharisien, nommé Simon, Madeleine entre dans la salle du festin, portant un vase d'albâtre rempli de parfums.

SECOND POINT. « Et se tenant derrière Jésus, à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuyait avec ses cheveux, et elle baisait ses pieds, et elle les oignait de parfums :

Et stans retro secus pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, et capillis capitis sui tergebat, et osculabatur pedes ejus, et unguento ungebat. »

Troisième point. Comme le Pharisien accusait Madeleine, Jésus-Christ prend sa défense, en disant : « Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. — Et il dit à cette femme : Votre foi vous a sauvée; allez en paix : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum. — Dixit autem ad mulierem : Fides tua te salvam fecit, vade in pace.* »

COMMENT JÉSUS-CHRIST, NOTRE SEIGNEUR, DONNA A MANGER A CINQ MILLE HOMMES.

S. Matth. xiv. 13-21. — S. Marc. vi. 30-44. — S. Luc. ix, 10-17. S. Joan. vi. 1-14.

Premier point. Le soir étant venu, les disciples prient Jésus-Christ de renvoyer la multitude qui était avec lui.

Second point. Jésus-Christ, notre Seigneur, leur ordonne de lui apporter les pains qu'ils ont; et, ayant fait asseoir le peuple, il prend les pains, les bénit, les partage, et les donne à ses disciples qui les distribuent à la multitude.

Troisième point. « Tous en mangèrent et furent rassasiés ; et on emporta douze paniers pleins des morceaux qui étaient restés : *Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. Et tulerunt reliquias, duodecim cophinos fragmentorum plenos.* »

DE LA TRANSFIGURATION DE JÉSUS-CHRIST.

S. Matth. XVII. 1-9. — S. Marc. IX. 1-8. — S. Luc. IX. 28-36.

PREMIER POINT. Jésus-Christ, notre Seigneur, ayant pris avec lui ses disciples bien-aimés, Pierre, Jacques et Jean, « il se transfigura en leur présence; et son visage devint resplendissant comme le soleil; et ses vêtements, blancs comme la neige : *Et transfiguratus est ante eos. Et resplenduit facies ejus sicut sol; vestimenta autem ejus facta sunt alba sicut nix.* »

SECOND POINT. Il parlait avec Moïse et Élie.

TROISIÈME POINT. Saint Pierre veut élever trois tentes; une voix du ciel se fait entendre : « C'est là mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances : écoutez-le : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui : ipsum audite.* » Ses disciples, ayant entendu cette voix, tombèrent de crainte sur leur visage; et Jésus-Christ, notre Seigneur, les toucha, et leur dit : « Levez-vous, et ne craignez point. Ne dites à personne ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts : *Surgite, et nolite timere..... Nemini dixeritis visionem, donec Filius hominis à mortuis resurgat.* »

DE LA RÉSURRECTION DE LAZARE.

S. Joan. XI. 1-45.

PREMIER POINT. Marthe et Marie font savoir à

Jésus-Christ, notre Seigneur, la maladie de Lazare. Le Sauveur, l'ayant connue, s'arrêta encore deux jours au lieu où il était, afin de rendre le miracle qu'il voulait opérer plus évident.

SECOND POINT. Avant de ressusciter Lazare, il demande à l'une et à l'autre des deux sœurs qu'elles croient en lui : « Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra.:. Croyez-vous cela ? *Ego sum resurrectio et vita : qui crediderit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet... Credis hoc ?* »

TROISIÈME POINT. Il le ressuscite après avoir pleuré et fait une prière à son Père ; et il se sert, pour opérer ce prodige, d'un commandement : « Lazare, venez dehors : *Lazare, veni foras.* »

DU REPAS FAIT A BÉTHANIE.

S. Matth. XXVI. 6-13. — S. Marc. XIV. 3-9. — S. Joan. XII. 1-11.

PREMIER POINT. Le Seigneur assiste à un repas chez Simon le Lépreux, avec Lazare.

SECOND POINT. Marie répand sur la tête de Jésus un parfum précieux.

TROISIÈME POINT. Judas murmure en disant : « Pourquoi la perte de ce parfum ? *Ut quid perditio ista unguenti facta est ?* » Jésus excuse Madeleine de nouveau en disant : « Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ? C'est une bonne action qu'elle vient de faire à mon égard : *Quid*

molesti estis huic mulieri ? Opus enim bonum operata est in me. »

LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

S. Matth. XXI. 1-11. — S. Marc. XI 1-10. — S. Luc. XIX. 29-44. S. Joan. XII. 12-19.

PREMIER POINT. Le Seigneur envoie ses disciples chercher une ânesse et son ânon : « Détachez-les, leur dit-il, et amenez-les-moi ; et si quelqu'un vous dit quelque chose, dites-lui que le Seigneur en a besoin, et aussitôt il vous les laissera emmener : *Solvite, et adducite mihi. Et si quis vobis aliquid dixerit, dicite quia Dominus his opus habet : et confestim dimittet eos.* »

SECOND POINT. Il monte sur l'ânesse, que les Apôtres ont couverte de leurs vêtements.

TROISIÈME POINT. Les habitants sortent à sa rencontre, étendant sur le chemin leurs vêtements et des rameaux d'arbres, et disant : « Hosanna au Fils de David : béni soit celui qui vient au nom du Seigneur : Hosanna au plus haut des cieux : *Hosanna Filio David : benedictus qui venit in nomine Domini : Hosanna in altissimis.* »

DE LA PRÉDICATION DANS LE TEMPLE.

— S. Luc. XIX. 47, 48.

PREMIER POINT. « Il était chaque jour enseignant dans le temple : *Et erat docens quotidiè in templo.* »

Second point. Et, après avoir achevé ses discours, il retournait à Béthanie, parce qu'il n'y avait personne à Jérusalem qui osât le recevoir.

DE LA CÈNE.

S. Matth xxvi. 17-30. — S. Marc. xiv. 12-26. — S. Luc. xxii. 7-23. S. Joan. xiii. 1-30.

Premier point. Jésus mange l'agneau pascal avec ses douze Apôtres, et leur prédit sa mort : « Je vous dis, en vérité, que l'un de vous doit me trahir : *Amen dico vobis quia unus vestrûm me traditurus est.* »

Second point. Il lave les pieds à ses disciples, même à Judas, en commençant par saint Pierre. Mais cet apôtre, considérant la Majesté du Seigneur et sa propre bassesse, ne peut y consentir, et dit : « Seigneur, vous me lavez les pieds ! *Domine, tu mihi lavas pedes !* » Il ignorait que le Sauveur leur donnait en cela un exemple d'humilité : c'est pourquoi Jésus leur dit : « Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez aux autres ce que je vous ai fait à vous-mêmes : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodùm ego feci vobis, ità et vos faciatis.* »

Troisième point. Il institue le très-saint sacrement de l'Eucharistie, comme la plus grande marque de son amour, en disant : « Prenez et mangez : *Accipite et comedite.* » La Cène étant terminée, Judas sort pour vendre Jésus-Christ. notre Seigneur

DES MYSTÈRES QUI SE SONT ACCOMPLIS DEPUIS LA CÈNE JUSQU'AU JARDIN INCLUSIVEMENT (1).

S. Matth. XXVI. 3-46. — S. Marc. XIV. 27-42. — S. Luc. XXII. 24-46. S. Joan. XIII. 31-38; XIV. XV XVI. XVII. XVIII. 1, 2.

PREMIER POINT. Après la Cène et l'hymne d'action de grâces, le Seigneur s'avance vers le mont des Olives avec ses disciples, remplis de craintes Il en laisse huit à Gethsémani, en leur disant : « Demeurez ici tandis que je vais là pour prier : *Sedete hic, donec vadam illùc et orem.* »

SECOND POINT. Accompagné de saint Pierre, de saint Jacques et de saint Jean, il gagne le jardin, où il prie par trois fois en disant : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice passe loin de moi ; qu'il en soit cependant, non comme je le veux, mais comme vous le voulez. Et, étant réduit comme à l'agonie, il priait plus longuement : *Pater mi, si possibile est, transeat à me calix iste : verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu..... Et factus in agoniâ, prolixiùs orabat.* »

TROISIÈME POINT. Sa crainte devint si grande, qu'il disait : « Mon âme est triste jusqu'à la mort : *Tristis est anima mea usque ad mortem.* » Et il sua du sang en si grande abondance, que saint Luc

(1) *Depuis la Cène jusqu'au jardin inclusivement.* — Dans tous les mystères de la passion du Sauveur, saint Ignace se plaît à indiquer les divers trajets que fit Jésus souffrant. Nous avons déjà fait cette remarque au second jour de la troisième semaine. (Note 1. page 227.)

dit : « Il eut une sueur comme de gouttes de sang (1) qui coulait jusqu'à terre : *Et factus est sudor ejus, sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram.* » Ce qui suppose que ses vêtements en étaient tout imbibés.

DES MYSTÈRES QUI SE SONT ACCOMPLIS DEPUIS LE JARDIN JUSQU'A LA MAISON D'ANNE INCLUSIVEMENT.

S. Matth xxvi. 47-57. — S. Marc. xiv. 43-53. — S. Luc. xxii. 47-54. S. Joan. xviii. 3-24.

Premier point. Le Seigneur reçoit le baiser de Judas ; il se laisse prendre comme un voleur par les soldats, et leur dit : « Vous êtes venus à moi comme à un voleur avec des épées et des bâtons pour me prendre. J'étais tous les jours au milieu de vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point arrêté : *Tanquàm ad latronem existis cum gladiis et lignis comprehendere me. Quotidiè eram apud vos in templo docens, et non me tenuistis.* » Et à ces mots : « Qui cherchez-vous ? *Quem quæritis !* » ses ennemis tombent renversés.

Second point. Saint Pierre blesse un des serviteurs du pontife. Le Seigneur, plein de douceur, lui dit : « Remettez votre épée dans le fourreau : *Mitte gladium tuum in vaginam.* » Et il guérit la blessure du serviteur.

Troisième point. Jésus, abandonné de ses disciples, est conduit à Anne, où saint Pierre, qui l'a-

(1) [Voyez, sur ce passage, la seconde contemplation de la troisième semaine, note 1, page 224.]

vait suivi de loin, le renia une fois (1). Un valet donne un soufflet à Jésus-Christ, en lui disant : « Est-ce ainsi que vous répondez au grand prêtre ? « *Sic respondes pontifici ?* »

DES MYSTÈRES QUI SE SONT ACCOMPLIS DEPUIS LA MAISON D'ANNE JUSQU'A LA MAISON DE CAIPHE INCLUSIVEMENT.

— S. Matth. xxvi. 57-75. S. Marc. xiv. 53-72. S. Luc. xxii. 54-71. S. Joan. xviii. 24-27.

PREMIER POINT. Jésus est garrotté et conduit depuis la maison d'Anne jusqu'à celle de Caïphe, où saint Pierre le renia deux fois : mais le Seigneur l'ayant regardé, l'apôtre « sortit, et pleura amèrement : *Et egressus foràs Petrus, flevit amarè.* »

SECOND POINT. Jésus demeura lié toute la nuit.

TROISIÈME POINT. Et ceux qui le tenaient captif se moquaient de lui, et le frappaient, et lui voilaient le visage, et lui donnaient des soufflets, et lui disaient : » Christ, prophétise-nous ; qui est celui qui t'a frappé ? *Prophetiza nobis, Christe, quis est qui te percussit ?* » Et ils répétaient contre lui mille autres blasphèmes.

(1) [Saint Matthieu, saint Marc et saint Luc ne séparent pas, dans leur narration, le premier renoncement des deux suivants, et supposent que tous trois ont eu lieu dans la maison de Caïphe. Saint Jean semble mettre le premier chez Anne, sentiment embrassé par quelques interprètes, et par saint Augustin, que suit ici saint Ignace. (Voyez l'*Histoire de la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par le P. de Ligny, 3e partie, chap. xvi, note S.)]

DES MYSTÈRES QUI SE SONT ACCOMPLIS DEPUIS LA MAISON DE CAIPHE JUSQU'A CELLE DE PILATE INCLUSIVEMENT.

S. Matth. XXVII. 1-23. — S. Marc. XV. 1-14. — S. Luc. XXIII. 1-5
S. Jean. XVIII. 28-40.

PREMIER POINT. Toute la multitude des Juifs le conduit à Pilate et l'accuse devant lui, en disant : « Nous l'avons trouvé pervertissant notre nation et défendant de payer le tribut à César : *Hunc invenimus subvertentem gentem nostram, et prohibentem tributa dare Cæsari.* »

SECOND POINT. Pilate, après l'avoir examiné une première et une seconde fois, dit : « Je ne trouve en lui aucun sujet de condamnation : *Ego nullam invenio in eo causam.* »

TROISIÈME POINT. Barabbas, voleur insigne, lui est préféré. « Ils s'écrièrent tous ensemble : Ne délivrez point celui-ci, mais Barabbas : *Clamaverunt omnes, dicentes : Non hunc, sed Barabbam.* »

DES MYSTÈRES QUI SE SONT ACCOMPLIS DEPUIS LA MAISON DE PILATE JUSQU'A CELLE D'HÉRODE.

— S. Luc. XXIII. 6-12.

PREMIER POINT. Pilate, apprenant que Jésus est Galiléen, l'envoie à Hérode, tétrarque de Galilée.

SECOND POINT. Hérode, homme curieux, l'interroge longuement ; mais Jésus ne lui fait aucune réponse, quoique les scribes et les prêtres l'accusent constamment.

TROISIÈME POINT. Hérode, avec sa cour, le méprise, et le revêt d'une robe blanche.

DES MYSTÈRES QUI SE SONT ACCOMPLIS DEPUIS LA MAISON D'HÉRODE JUSQU'A CELLE DE PILATE.

S. Matth. XXVII. 24-30. — S. Marc. XV. 15-19. — S. Luc. XXIII. 12-23. — S. Joan. XIX. 1-11.

PREMIER POINT. Hérode le renvoie à Pilate, et ils deviennent amis ; car auparavant ils étaient ennemis.

SECOND POINT. Pilate prend Jésus et le fait flageller ; et les soldats font une couronne d'épines, et ils la posent sur sa tête, et ils le revêtent de pourpre, et ils s'approchent de lui, en disant : « Je vous salue, Roi des Juifs ; et ils lui donnaient des soufflets : *Ave, Rex Judæorum* ; *et dabant ei alapas.* »

TROISIÈME POINT. Pilate fait sortir Jésus et le montre au peuple : « Jésus sortit donc, portant une couronne d'épines et un manteau de pourpre, et Pilate leur dit : Voilà l'homme : *Exivit ergo Jesus, portans coronam spineam et purpuream vestimentum. Et dicit eis Pilatus ; Ecce homo.* » Et aussitôt que les pontifes le virent, ils s'écrièrent : « Crucifiez-le ! crucifiez-le ! *Crucifige, crucifige eum.* »

DES FAITS QUI SE SONT ACCOMPLIS DEPUIS LA MAISON DE PILATE JUSQU'AU CRUCIFIEMENT INCLUSIVEMENT.

S. Matth. XXVII. 31-38. — S. Marc. XV. 20-28. — S. Luc. XXIII. 24-38. — S. Joan. XIX. 12-22.

PREMIER POINT. Pilate, assis comme juge, livre Jésus aux Juifs pour qu'ils le crucifient. Ils l'avaient renié pour leur roi, en disant : « Nous n'avons point d'autre roi que César : *Non habemus regem, nisi Cæsarem.* »

SECOND POINT. Il portait sa croix sur ses épaules ; mais, comme il cédait sous le faix, Simon le Cyrénéen fut contraint de la porter après Jésus.

TROISIÈME POINT. Ils le crucifièrent entre deux voleurs, plaçant au haut de la croix cette inscription : « Jésus de Nazareth, Roi des Juifs : *Jesus Nazarenus, Rex Judæorum.* »

DES MYSTÈRES QUI SE SONT ACCOMPLIS SUR LA CROIX (1).

S. Matth. XXVII. 39-56. — S. Marc. XV. 29-41. — S. Luc. XXIII. 39-49. — S. Joan. XIX. 23-37.

PREMIER POINT. Jésus dit sept paroles sur la

(1) *Des mystères qui se sont accomplis sur la Croix.* — Saint Ignace change, dans cette contemplation, l'ordre des faits, afin d'offrir successivement, dans chacun des points, la considération des *personnes*, des *paroles*, des *actions*, qu'il recommande si souvent, et *celle des maux que le Seigneur endure*,

croix : il pria pour ceux qui le crucifiaient (1) ; il pardonna au bon larron ; il recommanda saint Jean à sa Mère, et sa mère à saint Jean ; il dit à haute voix : « J'ai soif : *Sitio* (2) ; » et les soldats lui donnèrent du fiel et du vinaigre ; il dit qu'il était abandonné ; il dit : « Tout est con-

selon le quatrième point général des contemplations de la troisième semaine. (Pag. 221.) Nous voyons donc, dans le premier point, la *personne*, qui est Jésus ; nous entendons ses *paroles*, nous sommes témoins de ses *souffrances*. Dans le second, les *choses inanimées*, comme *personnifiées*, paraissent *sensibles* aux maux du Fils de Dieu, et *expriment* à leur manière leur douleur. Dans le troisième, ce sont *les ennemis* de Jésus-Christ, leurs *paroles*, et le plus souvent leurs *blasphèmes*, leurs *actions* et leurs outrages. Enfin, la contemplation se termine à la blessure du Cœur de Jésus, et l'âme se repose dans ce Cœur sacré ouvert pour son amour. Le Cœur de Jésus est en effet un océan d'amour et de douleur. Ces deux sentiments ont dominé dans le Cœur de l'Homme-Dieu toute sa vie mortelle, mais surtout dans les mystères de sa Passion. Et ces deux mêmes sentiments, nous ne pouvons en douter, furent infiniment plus vifs dans ce Cœur divin, qu'ils ne peuvent le paraître dans les œuvres extérieures par lesquelles le Sauveur essaya de les manifester aux hommes.

(1) *Pour ceux qui le crucifiaient.* — Dans l'acte même du crucifiement, comme l'indique l'évangéliste saint Luc, qui rapporte seul cette parole : *Ils le crucifièrent... Et Jésus disait « : Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'il font : Crucifixerunt eum... Jesus autem dicebat : Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.* »

(2) *J'ai soif.* — D'après saint Jean, cette parole semble avoir été prononcée immédiatement avant celle-ci : *Tout est consommé.* L'acte d'obéissance exprimé par les mots suivants : *Ayant pris le vinaigre afin que l'Ecriture fût accomplie,* fut donc le dernier de la vie du Sauveur, après lequel il dit : *Tout est consommé.* Jésus paraît n'avoir dit qu'il était abandonné qu'après avoir comme renoncé, en faveur du disciple qu'il aimait, à sa propre Mère, qui lui restait seule sur la terre.

sommé : *Consummatum est* ; » il dit : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains · *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum.* »

SECOND POINT. Le soleil s'obscurcit, les pierres se fendirent, les sépulcres s'ouvrirent, le voile du temple se déchira en deux parties depuis le haut jusqu'en bas.

TROISIÈME POINT. Ses ennemis blasphèment contre lui en disant : « Ah ! toi qui détruis le temple de Dieu, descends de la Croix : *Vah ! qui destruis templum Dei... descende de cruce.* » Ses vêtements furent partagés ; son côté fut percé d'une lance ; et il en coula de l'eau et du sang.

DES MYSTÈRES QUI SE SONT ACCOMPLIS DEPUIS LA CROIX JUSQ'UAU SÉPULCRE INCLUSIVEMENT.

S. Matth. XXVII. 57-66. — S. Marc. XV. 42-47. — S. Luc. XXIII. 50-56. — S. Joan. XIX. 30-42.

PREMIER POINT. Jésus fut détaché de la croix par Joseph et Nicodème, en présence de sa Mère affligée.

SECOND POINT. Son corps fut porté au sépulcre, embaumé, et mis dans le tombeau.

TROISIÈME POINT. Des gardes y furent placés.

DE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST, NOTRE SEIGNEUR, ET DE SA PREMIÈRE APPARITION.

Jésus ressuscité apparut premièrement à la

Vierge Marie. Quoique l'Écriture n'en fasse pas mention, elle nous le donne assez à entendre, en disant qu'il apparut à tant d'autres. Elle suppose que nous avons l'intelligence, et que nous ne voulons pas mériter le reproche que le Sauveur fit un jour à ses Apôtres : « Êtes-vous encore sans intelligence ? *Adhuc et vos sine intellectu estis ?* »

DE LA SECONDE APPARITION.

S. Matth. XXVIII. 1-7. — S. Marc. XVI. 1-11. — S. Luc. XXIV. 1-11. S. Joan. XX. 1, 11-18.

PREMIER POINT. Marie Madeleine, Marie mère de Jacques, et Marie Salomé, vont de grand matin au sépulcre, en disant : « Qui nous ôtera la pierre de l'entrée du tombeau ? *Quis revolvet nobis lapidem ab ostio monumenti ?* »

SECOND POINT. Elles voient la pierre levée, et un Ange leur dit : « Vous cherchez Jésus de Nazareth ; il est ressuscité, il n'est plus ici : *Jesum quæritis Nazarenum ;... surrexit, non est hic.* »

TROISIÈME POINT. Il apparaît à Marie Madeleine, qui, après le départ de ses compagnes, est restée seule auprès du sépulcre.

DE LA TROISIÈME APPARITION.

S. Matth. XXVIII. 8-10.

PREMIER POINT. Les Marie sortent du lieu où était le sépulcre, avec crainte et avec une grande

joie, pour annoncer aux disciples la résurrection du Sauveur.

SECOND POINT. Jésus-Christ, notre Seigneur, leur apparaît dans le chemin, et leur dit : « Je vous salue : *Avete.* » Et elles s'approchent de lui, se jettent à ses pieds, et l'adorent.

TROISIÈME POINT. Jésus leur dit : « Ne craignez point. Allez, dites à mes frères qu'ils se rendent en Galilée ; c'est là qu'ils me verront : *Nolite timere ; ite, nuntiate fratribus meis ut eant in Galilæam, ibi me videbunt.* »

DE LA QUATRIÈME APPARITION.

S. Luc. XXIV. 12, 34. — S. Joan. XX. 1-10.

PREMIER POINT. Saint Pierre, ayant appris des saintes femmes que Jésus-Christ était ressuscité, se rend en toute hâte au tombeau.

SECOND POINT. Il entre dans le tombeau, il n'y voit que les linges dans lesquels a été enseveli le corps de Notre-Seigneur, et rien autre chose.

TROISIÈME POINT. Tandis que saint Pierre réfléchit sur cet événement, Jésus-Christ lui apparaît, ce qui plus tard fit dire aux autres Apôtres : « Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il a apparu à Simon : *Surrexit Dominus verè, et apparuit Simoni* (1).

(1) [Ces premières apparitions offrent quelques difficultés, qui semblent disparaître en supposant, avec le P. de Ligny, *Histoire de la Vie de Notre-Seigneur*, chap. XX. deux visites des

LA CINQUIÈME APPARITION.

S. Marc. XVI, 12-13. — S. Luc. XXIV, 13-35.

Premier point. Jésus-Christ apparaît aux disciples qui vont à Emmaüs en s'entretenant de lui.

Second point. Il leur adresse des reproches, et leur montre par les Écritures que le Christ devait mourir et ressusciter : « O hommes de peu de sens, et dont le cœur est lent à croire tout ce qu'ont annoncé les prophètes ! Ne fallait-il pas que le Christ souffrît de la sorte, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ? *O stulti et tardi corde ad credendum in omnibus quæ locuti sunt prophetæ ! Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam ?* »

Troisième point. Il cède à leurs prières, et demeure avec eux jusqu'au moment où, les ayant communiés, il disparut. Ceux-ci retournent à Jérusalem, et racontent aux disciples comment ils l'ont reconnu à la fraction du pain (1).

saintes femmes au tombeau. Du reste, il s'agit moins ici de l'accord de quelques circonstances que du fond même des vérités. Il est indubitable, — les Évangélistes en font foi, — que le Sauveur ressuscité apparut à Marie Madeleine, aux saintes femmes, au chef des Apôtres; chacune de ces apparitions est un fait détaché, une action complète; la contemplation peut donc en être aussi fructueuse que facile, abstraction faite de toute discussion..

(1) [Selon le texte espagnol: comment ils l'ont reconnu à la communion.]

DE LA SIXIÈME APPARITION.

S. Luc. XXIV. 36-45. S. Joan. — XX. 19-23.

Premier point. Les disciples réunis, excepté saint Thomas, se tenaient renfermés de peur des juifs.

Second point. Jésus leur apparaît, les portes étant fermées ; et, debout au milieu d'eux, il leur dit : « La paix soit avec vous : *Pax vobis.* »

Troisième point. Il leur donne l'Esprit-Saint, en leur disant : « Recevez le Saint-Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez : *Accipite Spiritum sanctum : quorum remiseritis peccata, remittuntur eis.* »

DE LA SEPTIÈME APPARITION.

S. Joan. XX. 24-29.

Premier point. Saint Thomas, qui était absent lors de l'apparition précédente, demeure incrédule, et dit : « Si je ne vois point, je ne croirai point : *Nisi videro... non credam.* »

Second point. Jésus leur apparaît à huit jours de là, les portes étant fermées, et dit à saint Thomas : « Portez ici votre doigt, et voyez, et ne soyez pas incrédule, mais fidèle : *Infer digitum tuum hùc, et vide,... et noli esse incredulus, sed fidelis.* »

Troisième point. Saint Thomas croit et dit : Mon Seigneur et mon Dieu ! *Dominus meus, et Deus meus !* Jésus-Christ lui dit : « Heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru : *Beati qui no viderunt, et crediderunt.* »

DE LA HUITIÈME APPARITION.

S. Joan. xxi. 1-25.

Premier point. Jésus apparaît à sept de ses disciples qui pêchaient. Ils n'avaient rien pris de toute la nuit ; mais ayant jeté le filet au commandement de leur maître, « ils ne pouvaient plus le tirer, tant il y avait de poissons : *Et jam non valebant illud trahere præ multitudine piscium.*

Second point. A ce miracle, saint Jean reconnut le Sauveur, et dit à saint Pierre : « C'est le Seigneur : *Dominus est.* » Et Pierre se jette à la mer et vient vers Jésus.

Troisième point. Il leur donne à manger un morceau de poisson rôti et un rayon de miel (1). Il recommande ses brebis à saint Pierre, après lui avoir demandé par trois fois s'il l'aimait, et

(1) *Un morceau de poisson rôti et un rayon de miel.* — Ces paroles sont de saint Luc, et se rapportent à la sixième apparition. Il faut donc dire que saint Ignace citant de mémoire, il lui est arrivé ce qui est arrivé plusieurs fois aux Pères de l'Église eux-mêmes, lorsqu'ils citent des passages de l'Écriture qu'ils n'ont point vérifiés.

il lui dit : « Paissez mes brebis : *Pasce oves meas.* »

DE LA NEUVIÈME APPARITION.

S. Matth. XXVIII. 16-20. — S. Marc. XVI. 14-18.

Premier point. Les disciples, par ordre du Seigneur, se rendent au mont Thabor.

Second point. Jésus leur apparaît, et leur dit : « Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre ; *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terrâ.* »

Troisième point. Il les envoie prêcher dans tout l'univers, en disant : « Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : *Euntes ergo, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritûs sancti.* »

DE LA DIXIÈME APPARITION.

— 1er Épître aux Corinthiens, XV. 6 (1).

« Ensuite il a été vu de plus de cinq cents frères assemblés : *Deindè visus est plus quàm quingentis fratribus simul.* »

(1) [Cette apparition ne semble pas être différente de la précédente ; ni même de celle qui est rapportée au chapitre XXVIII de saint Mathieu, versets 16 et 17 ; ces deux versets ne paraissent, selon le P. de Ligny, exprimer, avec les trois suivants, qu'une seule et même apparition.]

DE LA ONZIÈME APPARITION.

1re Epître aux Corinthiens, xv. 7.

« Ensuite il s'est fait voir à Jacques : *Deinde visus est Jacobo.* »

DE LA DOUZIÈME APPARITION.

Il apparut à Joseph d'Arimathie, comme on peut le méditer pieusement, et comme on le lit dans la vie des Saints.

DE LA TREIZIÈME APPARITION.

1re Epître aux Corinthiens, xv. 8.

Il apparut à saint Paul, après l'Ascension : « Enfin, après tous les autres, il s'est fait voir à moi qui ne suis qu'un avorton : *Novissimè autem omnium, tanquàm abortivo, visus est et mihi.* » Il apparut aussi en âme aux saints Pères des Limbes, et après les en avoir retirés, et avoir réuni son âme à son corps, il apparut souvent aux disciples et il conversait avec eux.

DE L'ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST, NOTRE SEIGNEUR.

Actes des Apôtres, I. 1-11.

PREMIER POINT. Jésus-Christ ayant apparu plusieurs fois à ses Apôtres pendant quarante

jours, leur donnant un grand nombre de preuves de sa réssurrection, opérant plusieurs miracles et leur parlant du royaume de Dieu, leur recommande d'attendre à Jérusalem l'Esprit-Saint promis.

SECOND POINT. Il les conduit au mont des Oliviers, où « ils le virent s'élever dans les airs ; et une nuée l'environna et le déroba à leurs yeux. *Videntibus illis elevatus est ; et nubes suscepit eum ab oculis eorum.* »

TROISIÈME POINT. Tandis qu'ils regardent vers le ciel, les Anges leur disent : « Hommes de Galilée, pourquoi demeurez-vous ici, regardant le ciel ? Ce Jésus, qui, du milieu de vous, s'est élevé dans le ciel, viendra un jour de la même manière que vous l'y avez vu monter : *Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cælum ? Hic Jesus, qui assumptus est à vobis in cælum, sic veniet, quemadmodùm vidistis eum euntem in cælum* (1).

(1) La dernière contemplation des mystères du Sauveur pouvait-elle se terminer plus heureusement que par ces paroles des Anges : *Hommes de Galilée... Ce Jésus?...* La pensée du jugement à venir doit être pour nous un motif puissant de ne pas nous contenter de la douceur de la contemplation, mais de faire avec courage des *œuvres* dignes de Jésus-Christ.

DISCERNEMENT DES ESPRITS

Règles propres à faire discerner et sentir, en quelque manière (1), les divers mouvements excités dans l'âme, soit par le bon esprit, afin de les recevoir ; soit par le mauvais, afin de les repousser. Elles conviennent particulièrement à la première semaine (2).

Première règle. A l'égard des personnes qui vont de péché mortel en péché mortel, la conduite ordinaire de l'ennemi est de leur proposer

(1) *A faire sentir et connaître en quelque manière.* — 1° *A faire sentir et connaître.* D'après le texte, les règles présentes ne doivent pas seulement nous faire *discerner* les divers mouvements intérieurs que nous éprouvons, mais encore nous les faire *sentir* ou observer. Combien de personnes ne *sentent* pas même, c'est à-dire ne remarquent pas les mouvements intérieurs qui se passent en elles, et n'y font aucune attention ! 2° *A faire sentir et connaître en quelque manière.* Ces règles sont véritablement *un* excellent moyen pour discerner les mouvements de l'âme ; mais ne croyons pas qu'elles soient le moyen unique. Saint Ignace lui-même nous tracera bientôt d'autres règles plus relevées et d'une touche plus délicate, lesquelles à leur tour ne nous dispenseront pas du besoin d'un don spécial de la grâce divine, et de la lumière d'en haut ; don que l'apôtre saint Paul désigne sous le nom de *discernement des esprits : discretio spirituum.* (I Cor. XII, 10.) Du reste, que personne ne pense que ces règles suffisent pour se conduire soi-même, sans les conseils d'un directeur.

(2) [*Elles conviennent particulièrement à la première semaine.* — Elles conviennent davantage à ceux qui sont dans les Exercices de la première semaine ; et, avec plus de justesse, à ceux dont l'état de l'âme ou les dispositions intérieures habituelles correspondent aux Exercices de la première semaine. (Voy. Règles du discernement des esprits pour la deuxième semaine, note 1, page 315, et la dixième annotation, note 1, page 10.]

des plaisirs apparents (1), leur occupant l'imagination de jouissances et de voluptés sensuelles, afin de les retenir et de les plonger plus avant dans leurs vices et dans leurs péchés. Le bon esprit, au contraire, agit en elles d'une manière opposée : il excite dans leur conscience le trouble et le remords, en leur faisant sentir les reproches de la raison.

Deuxième règle. Dans les personnes qui travaillent courageusement à se purifier de leurs péchés, et vont de bien en mieux dans le service de Dieu, notre Seigneur, le bon et le mauvais esprit opèrent en sens inverse de la règle

(1) *Des plaisirs apparents.* — Le démon étant le plus malheureux de tous les êtres, il ne peut nous offrir que des plaisirs *apparents*; irréconciliable ennemi de notre nature (annot. 7e, note 1, page 8), il ne veut, il ne peut vouloir que ce qui est pour lui un moyen de nuire à notre corps ou à notre âme, ou à l'un et à l'autre tout à la fois. Si donc il nous présente un objet délectable, il ne le sera qu'en *apparence*; ce sera un bien vain, artificiel, trompeur; et, en nous le proposant, son but unique est de nuire à notre âme ou de la perdre: c'est une doctrine dont nous ne pouvons pas douter.

L'auteur des Exercices expose dans ces deux premières règles, avec autant de sagacité que de clarté, les moyens divers dont se servent le bon et le mauvais esprit pour parvenir à leur fin. Cette fin est opposée, les moyens le seront aussi ; et de plus, ils seront en harmonie avec les dispositions de la personne à l'égard de laquelle ils sont employés. — Remarquez cependant que saint Ignace a choisi pour exemples les deux extrêmes : dans la première règle, c'est un pécheur qui s'abandonne au mal sans aucun frein; dans la seconde, c'est une âme pénitente ou innocente, pleine de ferveur. L'application de ces règles demanderait donc beaucoup de discernement et de discrétion, s'il s'agissait d'une âme tiède. Voyez ce qui a été dit note 1re, page précédente.

précédente. Car c'est le propre du mauvais esprit de leur causer de la tristesse et des tourments de conscience, d'élever devant elles des obstacles, de les troubler par des raisonnements faux, afin d'arrêter leurs progrès dans le chemin de la vertu (1) : au contraire, c'est le propre du bon esprit de leur donner du courage et des forces, de les consoler, de leur faire répandre des larmes, de leur envoyer de bonnes inspirations, et de les établir dans le calme ; leur facilitant la voie et levant devant elles tous les obstacles, afin qu'elles avancent de plus en plus dans le bien.

Troisième règle. De la consolation spirituelle. J'appelle consolation un mouvement intérieur qui est excité dans l'âme (2), par lequel elle commence à s'enflammer dans l'amour de son Créateur et Seigneur, et en vient à ne savoir plus aimer aucun objet créé sur la terre pour lui-même, mais uniquement dans le Créa-

(1) [*C'est le propre du mauvais esprit...* — Voyez la 6e des xx annotations, note 1, page 7.) — Saint Ignace traite plus au long le sujet important du discernement des esprits dans deux lettres qu'il écrivit à une religieuse de Barcelone : on les trouvera à la fin de ce volume traduites, comme les Exercices, sur le texte espagnol.]

(2) [*S'excite... vient à s'enflammer.* — Il y a dans le texte une gradation que nous nous sommes efforcé de conserver autant qu'il nous a été possible. Ce n'est d'abord qu'un léger mouvement, *quelque* mouvement, dit l'autographe, qui s'*excite*, qui *est causé* dans l'âme, et au moyen de ce mouvement *elle vient* progressivement à *s'enflammer* dans l'amour de son Créateur.

teur de toutes choses. La consolation fait encore répandre des larmes (1), qui portent à l'amour de son Seigneur l'âme touchée du regret de ses péchés, ou de la passion de Jésus-Christ, notre Seigneur, ou de toute autre considération qui se rapporte directement à son service et à sa louange. Enfin, j'appelle consolation toute augmention d'espérance, de foi et de charité, et toute joie intérieure qui appelle et attire l'âme aux choses célestes et au soin de son salut, la tranquillisant et la pacifiant dans son Créateur et Seigneur.

Quatrième règle. De la désolation spirituelle. J'appelle désolation le contraire de ce qui a été dit dans la troisième règle : les ténèbres et le trouble de l'âme, l'inclination aux choses basses et terrestres, les diverses agitations et tentations qui la portent à la défiance, et la laissent sans espérance et sans amour, triste, tiède, paresseuse, et comme séparée de son Créateur et Seigneur. Car comme la consolation est opposée à la désolation, les pensées que produit l'une sont nécessairement contraires à celles qui naissent de l'autre (2).

(1) *Répandre.* — Textuellement *jeter, lancer.* Ce sont des armes qui s'échappent avec impétuosité, et coulent en abondance. [C'est avec de telles larmes qu'il convient de pleurer ses péchés, *surtout* dans les Exercices de la première semaine.]

(2) [Des remarques sur cette admirable règle seraient inutiles; il faut la méditer. Nous dirons seulement que saint Ignace parle ici d'après sa propre expérience; car il dépeint

Cinquième règle. Il importe, au temps de la désolation, de ne faire aucun changement, mais de demeurer ferme et constant dans ses résolutions et dans la détermination où l'on était avant la désolation (1), ou au temps même de la consolation. Car, comme c'est ordinairement le bon esprit qui nous guide et nous conseille dans la consolation ; ainsi, dans la désolation, est-ce le mauvais esprit, sous l'inspiration duquel nous ne pouvons prendre un chemin qui nous conduise à une bonne fin.

Sixième règle. Quoique nous ne devions jamais changer nos résolutions au temps de la désolation, il est cependant très-utile de nous changer courageusement nous-mêmes (2), je veux

vivement un état d'épreuve, par lequel il plaît ordinairement à la divine Sagesse de faire passer les âmes fortes, pour les conduire à la perfection de son amour.]

(1) *Avant la désolation.* — Il ne faut jamais changer ses résolutions dans le temps de la désolation, non-seulement les résolutions que l'on aurait prises dans un moment où l'on éprouvait de la consolation *sensible*; mais encore celles que l'on aurait formées en un temps où l'âme était calme et tranquille.

(2) *Il est très-utile de nous changer courageusement nous-mêmes.* — Ainsi ce ne sont pas nos résolutions qu'il faut changer, c'est notre manière d'agir ; et ce changement doit se faire *courageusement* ; il doit se diriger *contre* la désolation, et il est très-utile pour la vaincre. Mais en quoi doit consister ce changement? En trois points que nous marque expressément saint Ignace. Nous devons : premièrement, *nous adonner davantage à la prière et à la méditation*; secondement, *nous examiner beaucoup nous-mêmes,* notre conscience, nos actions, toutes nos dispositions; troisièmement, *faire quelque chose de plus en fait de pénitences corporelles,* d'une maniere convenable à notre état et proportionnée à nos forces. La désola-

dire notre manière d'agir, et de la diriger tout entière contre les attaques de la désolation. Ainsi, il convient de donner plus de temps à la prière, de méditer avec plus d'attention, d'examiner plus sérieusement notre conscience, et de nous adonner davantage aux exercices convenables de pénitence.

Septième règle. Que celui qui est dans la désolation considère comment le Seigneur, pour l'éprouver, le laisse à ses puissances naturelles, afin qu'il résiste comme de lui-même aux diverses agitations et tentations de l'ennemi ; car il le peut avec le secours divin qui lui reste toujours, quoiqu'il ne le sente pas, parce que le Seigneur lui a soustrait cette ferveur sensible, cet amour ardent, cette grâce puissante, ne lui laissant que la grâce ordinaire, mais suffisante (1) pour le salut éternel.

tion nous porte à nous acquitter avec négligence de *l'oraison, de l'examen, des exercices de pénitence*; or, *il faut guérir les maladies de l'âme par leurs contraires.* Puissions-nous, lorsque la désolation nous presse, avoir promptement et fidèlement recours à des moyens si puissants et si efficaces ! Remarquons encore les expressions : *courageusement,... plus sérieusement,... nous adonner davantage.*

(1) *La grâce suffisante.* — Non-seulement qui *peut* suffire, mais qui *est* véritablement *suffisante* pour vaincre les tentations; car il ne s'agit pas ici de la grâce *suffisante* que les théologiens opposent à la grâce *efficace.* — On voit assez par la seconde partie de cette règle que saint Ignace, en disant dans la première que Dieu *laisse l'homme à ses puissances ou à ses forces naturelles*, c'est-à-dire ordinaires, n'exclut nullement la grâce surnaturelle, bien qu'il la suppose moins abondante.

Huitième règle. Que celui qui est dans la désolation travaille à se conserver dans la patience, vertu directement opposée aux attaques qui lui surviennent ; et qu'il espère qu'il sera bientôt consolé, pourvu qu'il emploie, comme nous l'avons dit dans la sixième règle, les moyens nécessaires pour vaincre la désolation (1).

Neuvième règle. La désolation a trois causes principales. Premièrement, elle peut être un châtiment. Notre tiédeur, notre paresse, notre négligence dans nos exercices de piété, éloignent de nous la consolation spirituelle. Secondement, elle est une épreuve. Dieu veut éprouver ce que nous pouvons, et jusqu'à quel point nous sommes capables de nous avancer dans son service et de travailler à sa gloire, privés de ces consolations abondantes et de ces faveurs spéciales (2). Troisièmement, elle est une leçon. Dieu veut nous donner la connaissance certaine, l'intelligence pratique, et le sentiment intime, qu'il ne dépend pas de nous de faire naître ou de conserver dans nos cœurs une dévotion tendre, un amour intense accompagné de larmes, ni aucune sorte de consolation spirituelle ; mais que tout est un don et une grâce de sa divine bonté ; il veut nous ap-

(1) *Pourvu qu'il emploie les moyens.* — Il est absolument nécessaire de recourir dans la désolation aux saints efforts dont il est parlé dans la règle sixième, si nous voulons avoir une espérance fondée d'être bientôt consolés.

(2) Textuellement : sans une si grande *solde* de consolations et de grâces abondantes.

prendre à ne point placer trop haut notre demeure (1), en permettant à notre esprit de s'élever et de se laisser aller à quelque mouvement d'orgueil ou de vaine gloire, nous attribuant à nous-mêmes les sentiments de la dévotion et les autres effets de la consolation spirituelle.

Dixième règle. Que celui qui est dans la consolation pense comment il se comportera au temps de la désolation, et qu'il fasse dès lors provision de courage pour le moment de l'épreuve.

Onzième règle. Qu'il s'efforce aussi de s'humilier et de s'abaisser autant qu'il lui est possible, pensant de combien peu de chose il est capable

(1) Textuellement : *Que nous ne placions pas notre nid en chose étrangère.* — Locution proverbiale que l'ancienne version *ms.* traduit : *afin que nous ne reposions en aucune chose étrangère.* Le sens est : afin que nous ne nous arrogions pas comme propre ce qui ne nous appartient nullement, et que nous ne nous croyions pas en sûreté là où nous n'avons pas lieu de nous y croire. Celui qui aurait fixé sa demeure dans une maison étrangère ne devrait-il pas craindre d'en être chassé, quand il semblera bon au maître de la maison de le faire? Remarquez encore l'expression suivante : *à quelque mouvement d'orgueil,* non au CRIME *de l'orgueil,* comme dit la Vulgate; non au PLUS MONSTRUEUX *orgueil,* suivant l'abbé Clément; pas même simplement à *l'orgueil*; mais, selon le texte de saint Ignace, à QUELQUE *orgueil.* Parce qu'un *léger* mouvement d'orgueil, une légère complaisance peut déplaire beaucoup à la Majesté divine, et souvent assez pour qu'elle nous prive justement de la consolation céleste. N'en doutons pas, ce qu'il y a de plus à craindre, de plus à éviter dans la consolation, c'est ce mouvement d'un esprit satisfait qui se regarde et se complaît en soi-même; c'est cette sécurité toujours trompeuse, toujours vaine, quand elle n'a pas pour fondement la *miséricorde unique* du Seigneur, *à qui seul* nous devons rapporter tous les biens que nous avons reçus.

au temps de la désolation, lorsqu'il est privé de la grâce sensible ou de la consolation. Au contraire, celui qui est dans la désolation se rappellera qu'il peut beaucoup avec la grâce ; qu'elle lui suffit pour résister à tous ses ennemis, pourvu qu'il s'appuie sur le secours de son Créateur et Seigneur.

Douzième règle. Notre ennemi ressemble à une femme : il en a la faiblesse et l'opiniâtreté (1). C'est le propre d'une femme, lorsqu'elle se dispute avec un homme, de perdre courage et de prendre la fuite aussitôt que celui-ci lui montre un visage ferme ; l'homme, au contraire, commence-t-il à craindre et à reculer, la colère, la vengeance et la férocité de cette femme s'accroissent et n'ont plus de mesure. De même, c'est le propre de l'ennemi de faiblir, de perdre courage et de prendre la fuite avec ses tentations, quand la personne qui s'exerce aux choses spirituelles montre beaucoup de fermeté contre le tentateur, et fait diamétralement le contraire de ce qui lui est suggéré (2). Au contraire, si la personne qui

(1) Littéralement : *Il est faible par force, et fort de volonté.* — Ces deux épithètes, en apparence contradictoires, nous tracent avec fidélité le portrait du démon. Il est faible *par force, malgré lui* ; car, bien que ses forces soient grandes, il peut être réprimé et contenu; et alors il devient faible *par force, et à son grand déplaisir.* Cependant il reste toujours fort par sa volonté perverse et par le désir de nuire : c'est absolument comme une méchante femme.

(2) L'ancienne version *ms.* ajoute en cet endroit : C'est pourquoi l'apôtre saint Jacques nous dit : *Résistez au démon,*

est tentée commence à craindre et à supporter l'attaque avec moins de courage, il n'est point de bête féroce sur la terre dont la cruauté égale la malice infernale avec laquelle cet ennemi de la nature humaine s'attache à poursuivre ses perfides desseins.

Treizième règle. Sa conduite est encore celle d'un séducteur : il demande le secret et ne redoute rien tant que d'être découvert. Un séducteur qui sollicite la fille d'un père honnête, ou la femme d'un homme d'honneur, veut que ses discours et ses insinuations restent secrets. Il craint vivement, au contraire, que la fille ne decouvre à son père, ou la femme à son mari, ses paroles trompeuses et son intention perverse ; il comprend facilement qu'il ne pourrait réussir dans ses coupables desseins. De même, quand l'ennemi de la nature humaine veut tromper une âme juste par ses ruses et ses artifices, il désire, il veut qu'elle l'écoute et qu'elle garde le secret. Mais si cette âme découvre tout à un confesseur éclairé, ou à une autre personne spirituelle qui connaisse les tromperies et les ruses de l'ennemi, il en reçoit

et il fuira loin de vous : *Resistite diabolo, et fugiet à vobis.* (Epistol. Cathol. IV. 7.) Et à la fin de cette même règle : C'est pourquoi Job dit avec justesse : *Il n'y a point de puissance sur la terre qu'on puisse comparer à la sienne* : *Non est super terram potestas quæ comparetur ei.* (Job, XLI, 24.) Ces textes ne se trouvent point dans l'espagnol ; mais leur insertion paraît avoir obtenu l'approbation de saint Ignace, puisqu'il s'est souvent servi de cette version. Aussi sont-ils très-propres à confirmer la doctrine exposée dans cette règle.

un grand déplaisir : car il sait que toute sa malice demeurera impuissante, du moment où ses tentatives seront découvertes et mises au grand jour.

Quatorzième règle. Enfin, il imite un capitaine (1) qui veut emporter une place où il espère faire un riche butin. Il asseoit son camp, il considère les forces et la disposition de cette place, et il l'attaque du côté le plus faible. Il en est ainsi de l'ennemi de la nature humaine. Il rôde sans cesse autour de nous ; il examine de toutes parts chacune de nos vertus théologales, cardinales et morales, et, lorsqu'il a découvert en nous l'endroit le plus faible et le moins pourvu des armes du salut, c'est par là qu'il nous attaque et qu'il tâche de remporter sur nous une pleine victoire (2).

(1) Littéralement : *Un* CHEF *qui veut vaincre et piller ce qu'il désire.* — *Un chef*, expression que l'on peut également appliquer à un chef de *voleurs*, comme nous l'avons fait observer dans la contemplation de deux Étendards. (2e sem., note 1, page 183.) Il semble, en effet, d'après le texte, que saint Ignace a plutôt voulu comparer le démon à un chef de parti qui attaque dans l'occasion et *pour voler ce qu'il désire*, qu'à un général qui fait une guerre légitime et régulière.

(2) [Textuellement : *et qu'il tâche de nous* PRENDRE. — De nous prendre par surprise, ou de nous emporter d'assaut comme une place forte, et de livrer notre âme au pillage comme une ville tombée au pouvoir de l'ennemi.]

AUTRES RÈGLES,

Qui traitent plus à fond la même matière du discernement des esprits. Elles conviennent surtout à la seconde semaine (1).

Première règle. C'est le propre de Dieu et de ses Anges, lorsqu'ils agissent dans une âme, d'en bannir le trouble et la tristesse que l'ennemi s'efforce d'y introduire, et d'y répandre la véritable allégresse et la vraie joie spirituelle. Au contraire, c'est le propre de l'ennemi de combattre cette joie (2) et cette consolation intérieure, par des raisons apparentes, des subtilités et de continuelles illusions.

(1) *Elles conviennent surtout...* — *Ordinairement,* non exclusivement et toujours. Ceci dépend moins de la semaine des Exercices où l'on se trouve, que des dispositions habituelles de l'âme, comme nous l'avons indiqué au commencement des règles précédentes, note 2, p. 304. (Voyez aussi annotation 10[e], note 1, page 10.)

(2) *De combattre cette joie.* — La joie spirituelle étant une des dispositions les plus avantageuses aux progrès de l'âme, il n'est pas étonnant que le démon mette tout en œuvre pour la combattre et pour faire naître le trouble dans l'âme qui s'est donnée à Dieu généreusement et sans retour. Il est notre ennemi : s'il prévoit qu'il ne sera pas facile de nous faire *consentir au mal*, il essayera du moins de mettre *des obstacles à notre avancement* spirituel ; il s'efforcera de nous *importuner* et de nous *lasser* dans notre voie. Il espère par là empêcher d'abord un plus grand bien, jusqu'à ce qu'ayant lassé notre patience, il nous fasse tomber dans le découragement, et enfin dans le péché. On voit qu'il s'agit ici d'une âme telle que la dépeint saint Ignace dans la seconde des premières règles de discernement des esprits, page 306.

Seconde règle. Il appartient à Dieu seul de donner de la consolation à l'âme sans cause précédente, parce qu'il n'appartient qu'au Créateur d'entrer dans l'âme, d'en sortir (1), et d'y exciter des mouvements intérieurs qui l'attirent tout entière à l'amour de sa divine Majesté. Je dis sans cause, c'est-à-dire sans aucun sentiment précédent ou connaissance préalable d'aucun objet qui ait pu faire naître cette consolation au moyen des actes de l'entendement et de la volonté (2).

Troisième règle. Lorsqu'une cause a précédé la consolation, le bon et le mauvais ange peuvent également en être l'auteur ; mais leur fin est bien différente. Le bon ange a toujours en vue le profit de l'âme, qu'il désire voir croître en grâce et monter de vertu en vertu (3). Le mauvais

(1) *D'entrer, de sortir...* — L'âme pieuse est une *demeure* dont Dieu est le maître. Il y entre, il en sort quand il lui plaît : c'est un bien qui est à lui. Cette comparaison est répétée dans la septième des règles présentes. (Page 319.)

(2) *Au moyen des actes de l'entendement et de la volonté.* — Pour que l'âme soit consolée, ses puissances, l'entendement et surtout la volonté, ont nécessairement besoin d'un objet; mais il n'est pas nécessaire que cet objet soit tellement connu et compris, que la consolation ait pu naître dans l'âme par les actes ordinaires de l'entendement et de la volonté. — Dans l'ancienne version *ms.* on lit après ces mots les citations suivantes : *B. Thomas* 1. 2. q. 9. art. 6. et q. 10. art. 4. Le Docteur angélique traite dans ces endroits du mouvement de la volonté *sous l'action divine.*

(3) Textuellement : *Afin qu'elle croisse et monte de* BIEN EN MIEUX. — Saint Ignace suppose ici que la personne qui reçoit la consolation est actuellement dans un bon état; et, par conséquent, le bon esprit lui donne cette consolation afin

ange, au contraire, veut toujours arrêter ses progrès dans le bien, pour l'attirer enfin à ses intentions coupables et perverses.

Quatrième règle. C'est le propre de l'ange mauvais, lorsqu'il se transforme en ange de lumière, d'entrer d'abord dans les sentiments de l'âme pieuse, et de finir par lui inspirer les siens propres. Ainsi, il commence par suggérer à cette âme des pensées bonnes et saintes, conformes à ses dispositions vertueuses ; mais bientôt, peu à peu, il tâche de l'attirer dans ses piéges secrets, et de la faire consentir à ses coupables desseins (1).

Cinquième regle. Nous devons examiner avec grand soin la suite et la marche de nos pensées.

qu'elle *avance* dans la vertu; le mauvais au contraire, afin de la porter à un *moindre bien*, ou même *au mal.*

(1) Cette quatrième règle est de plus haute importance, ainsi que la cinquième, pour nous préserver de toute séduction sous l'apparence du bien, et de l'éloignement de la véritable vertu. Car il est impossible que nous nous portions à une vertu quelconque avec une certaine ardeur, sans que le démon qui s'en aperçoit ne s'efforce, soit en nous faisant tomber dans l'excès de cette même vertu, soit par d'autres artifices, d'exciter le trouble dans notre âme, de couvrir d'obstacles notre chemin, et de tout employer pour nous perdre. Combien de personnes ont été perdues en effet, et se perdent tous les jours, par *un zèle indiscret, une dévotion mal entendue!* Au moins, de combien de personnes ces vertus pratiquées sans la prudence nécessaire n'ont-elles pas arrêté, et n'arrêtent-elles pas chaque jour le progrès ! L'ennemi les a séduites. Mais l'homme vraiment *humble*, et surtout l'homme vraiment *obéissant*, est à l'abri de ces séductions : car les efforts extérieurs de l'esprit mauvais sont impuissants, tant que *l'amour-propre*, cet ennemi domestique, ne s'unit pas à lui pour conspirer notre ruine

Si le commencement, le milieu et la fin, tout en elles est bon (1), et tendant purement au bien, c'est une preuve qu'elles viennent du bon ange ; mais si, dans la suite des pensées qui nous sont suggérées, il finit par s'y rencontrer quelque chose de mauvais, ou de dissipant, ou de moins bon que ce que nous nous étions proposé de faire, ou si ces pensées affaiblissent notre âme, l'inquiètent, la troublent, en lui ôtant la paix, la tranquillité et le repos dont elle jouissait d'abord, c'est une marque évidente qu'elles procèdent du mauvais esprit, ennemi de notre avancement et de notre salut éternel (2).

Sixième règle. Quand l'ennemi de la nature humaine aura été découvert et reconnu à sa queue de serpent, c'est-à dire par la fin pernicieuse à laquelle il nous porte, il sera utile à la personne qui a été tentée de reprendre aussitôt la suite des bonnes pensées qu'il lui a suggérées, d'en exa-

(1) Textuellement : *Est tout bon, tendant à tout bien.* — Il faut que tout ce qu'un examen sérieux aura découvert dans le commencement, le milieu et la fin, c'est-à-dire dans l'origine, le progrès et le terme de nos pensées, *soit bon, et ne tende qu'au bien* : deux conditions tout à fait distinctes et que la suite nous fera mieux comprendre par le contraire. — Remarquez surtout cette preuve que l'on nous donne de la présence du mauvais esprit : si ces pensées jettent *le trouble et l'inquiétude* dans l'âme. Elles ont toute l'apparence du bien ; cela est possible : cependant, que *cette inquiétude et ce trouble* vous les rendent pour le moins suspectes.

(2) *Et de notre salut éternel.* — Négliger de se mettre en garde contre les illusions du démon, ce n'est pas seulement s'exposer à ne point arriver à la perfection, c'est encore exposer son salut.

miner le principe, et de voir comment, peu à peu, il a tâché de la faire déchoir de la suavité et de la joie spirituelle dans laquelle elle était, jusqu'à l'amener à sa fin dépravée. L'expérience qu'elle acquerra par cette recherche et cette observation lui fournira les moyens de se mettre en garde dans la suite contre les artifices ordinaires de l'ennemi.

Septième règle. Le bon ange a coutume de toucher doucement, légèrement et suavement l'âme de ceux qui font chaque jour des progrès dans la vertu ; c'est, pour ainsi dire, une goutte d'eau qui pénètre une éponge. Le mauvais ange, au contraire, la touche durement, avec bruit et agitation, comme l'eau qui tombe sur la pierre. Quant à ceux qui vont de mal en pis, les mêmes esprits agissent sur eux d'une manière tout opposée. La cause de cette diversité est dans la disposition même de l'âme, qui est contraire ou semblable à la leur. Si elle est contraire, ils entrent avec bruit et commotion ; on sent facilement leur présence. Si elle est semblable, ils entrent paisiblement et en silence, comme dans une maison qui leur appartient, et dont la porte leur est ouverte.

Huitième règle. Lorsque la consolation spirituelle est sans cause qui l'ait précédée, il est certain qu'elle est à l'abri de toute illusion, puisque, comme nous l'avons dit dans la seconde de ces règles, elle ne peut venir que de Dieu, notre Seigneur. Cependant la personne qui reçoit cette consolation doit apporter beaucoup d'attention et

de vigilance à distinguer le temps même de la consolation, du temps qui la suit immédiatement. Dans ce second temps où l'âme est encore toute fervente, et comme pénétrée des restes précieux de la consolation passée, elle forme de son propre raisonnement, par une suite de ses habitudes naturelles, et en conséquence de ses conceptions et de ses jugements, sous l'inspiration du bon ou du mauvais esprit, des résolutions et des décisions qu'elle n'a pas reçues immédiatement de Dieu, notre Seigneur, et que, par conséquent, il est nécessaire de bien examiner avant de leur accorder une entière créance, et de les mettre à exécution.

DE LA DISTRIBUTION DES AUMONES.

Règles à observer dans le ministère de la distribution des aumônes (1).

Première règle. Si je distribue des aumônes à des parents, à des amis, ou à des personnes pour lesquelles je me sente de l'affection, je dois observer quatre points dont il a été fait mention dans la matière de l'Élection (2).

(1) *Dans le ministère.* — Saint Ignace appelle la répartition des aumônes un *ministère*. Cette expression est remarquable, et doit rappeler à ceux qui les distribuent qu'ils sont les *ministres* de celui qui s'appelle le Père des pauvres ; ce qui est toujours vrai, surtout lorsqu'il s'agit de personnes qui possèdent des bénéfices ecclésiastiques.

(2) [Élection, second mode, première règle et suivantes, page 214.]

Le premier est que l'amour qui m'engage à faire l'aumône à ces personnes vienne du Ciel, et ait sa source dans l'amour même que j'ai pour Dieu, notre Seigneur. Je dois donc, avant d'agir, sentir intérieurement que l'amour plus ou moins grand que je leur porte est pour Dieu, et voir Dieu dans le motif qui me les fait aimer davantage.

Le second consiste à me représenter un homme que je n'ai jamais vu ou connu, et à qui je désire toute la perfection à laquelle il peut atteindre dans l'exercice de son emploi : puis, je ferai moi-même, ni plus ni moins, ce que je voudrais qu'il fît dans la distribution de ses aumônes, prenant pour moi la règle que je lui conseillerais de suivre, et que je juge être conforme à la plus grande gloire de Dieu et à la plus grande perfection de son âme.

Le troisième, à examiner, comme si je me trouvais à l'article de la mort, comment je voudrais m'être comporté dans l'exercice de mon emploi; et, me réglant sur ce que je désirerais alors avoir fait, le mettre en pratique maintenant.

Le quatrième, à considérer ce que je penserai au jour du jugement. Comment voudrais-je alors m'être acquitté de ce ministère? Quelle règle voudrais-je avoir suivie? C'est celle que je dois suivre à cette heure.

Deuxième règle. Lors donc que l'on ressent de l'inclination ou de l'affection pour les personnes entre lesquelles on désire répartir des aumônes, il faut d'abord suspendre sa détermination, puis

faire sur les quatre points de la règle précédente des réflexions sérieuses, recherchant et examinant la source de l'affection que l'on éprouve, et ne se décider à faire l'aumône qu'après avoir, conformément à cette première règle, ôté entièrement et rejeté de son cœur toute affection déréglée.

Troisième règle. Bien que l'on puisse légitimement accepter des bénéfices ecclésiastiques (1) pour en distribuer le fruit, quand on se sent appelé de Dieu, notre Seigneur, à cet état; il est cependant certain que dans la détermination de la quantité qu'il est permis de s'appliquer à soi-même, et de celle que l'on doit distribuer aux autres, on peut avec raison craindre d'excéder et de blesser sa conscience. Il sera donc bon de réformer sa conduite en consultant les règles présentes.

Quatrième règle. Pour les raisons que nous avons déjà exposées et pour beaucoup d'autres, le meilleur et le plus sûr, lorsqu'il s'agit de dépenses personnelles et domestiques, est toujours de restreindre et de diminuer de plus en plus, jusqu'à se rapprocher autant que possible du Pontife souverain, notre règle et notre modèle, qui est Jésus-Christ, notre Seigneur. C'est conformément à cette règle que le concile de Carthage, auquel assista saint Augustin, détermine et ordonne que l'ameublement de l'évêque soit commun et pauvre. Ceci doit s'appliquer à tous les

(1) [Textuellement : *Les biens de Dieu, notre Seigneur.*

états ; ce qui n'empêche pas d'avoir égard et de se conformer à ce que le rang et la condition réclament. Saint Joachim et sainte Anne, pour citer un exemple de personnes engagées dans le mariage, divisaient leurs biens en trois parts. Ils donnaient la première aux pauvres ; ils consacraient la seconde au culte divin et au service du Temple ; ils se servaient de la troisième pour leur entretien et celui de leur maison.

SUR LES SCRUPULES.

Règles utiles pour la connaissance et le discernement des scrupules et des insinuations trompeuses de notre ennemi.

Première règle. On nomme assez communément scrupule un jugement libre et volontaire, par lequel nous prononçons qu'une action est péché lorsqu'elle ne l'est pas ; par exemple, lorsqu'il arrive à quelqu'un de juger qu'il a péché en mettant le pied par hasard sur deux brins de paille en forme de croix. Or ceci est plutôt, à proprement parler, un jugement erroné qu'un scrupule.

Deuxième règle. Mais après avoir marché sur cette croix, ou après avoir fait, dit ou pensé une chose quelconque, il me vient du dehors la pensée que j'ai péché; d'un autre côté, il me semble intérieurement que je n'ai pas péché. J'éprouve en cela du trouble, en tant que je doute et ne doute pas : or c'est là proprement un scrupule et

une tentation que l'ennemi fait naître en moi.

Troisième règle. Il faut abhorrer la première sorte de scrupule, dont il est question dans la première règle, parce qu'elle n'est qu'erreur. Quant à la seconde, indiquée dans la seconde règle, elle est très-utile, durant quelque temps, à l'âme qui s'adonne aux exercices spirituels ; car elle sert grandement à la rendre plus nette et plus pure, en la séparant entièrement de toute apparence de péché, selon cette parole de saint Grégoire : C'est le propre des bonnes âmes de reconnaître une faute là où il n'y a pas de faute : *Bonarum mentium est. ibi culpam agnoscere, ubi culpa nulla est.*

Quatrième règle. L'ennemi considère attentivement si une âme est peu scrupuleuse, ou si elle est timorée (1). Si elle est timorée, il tâche de la rendre délicate à l'extrême pour la jeter plus facilement dans le trouble et l'abattre. Il voit, par exemple, qu'elle ne consent ni au péché mortel, ni au péché véniel, ni à rien de ce qui a l'ombre de péché délibéré ; il tâchera, puisqu'il ne peut la

(1) [Textuellement : Si l'âme est *épaisse* ou *mince.* Et plus bas, dans cette règle et dans la suivante, saint Ignace se sert des verbes correspondants à ces adjectifs : *amincir, épaissir* l'âme. Ces expressions, qui ne conviennent proprement qu'aux objets matériels, ont l'avantage de rendre sensibles des opérations intérieures très-délicates. — *La rendre délicate à* l'EXTRÊME. A quelle fin? *Pour troubler l'âme plus facilement et l'abattre.* TROUBLER l'âme, c'est la première opération de l'esprit de ténèbres ; L'ABATTRE, c'est la seconde ; et il ne tient pas à lui qu'elle ne se relève jamais. Le verbe espagnol *des-*

faire tomber dans l'apparence même d'une faute, de lui faire juger qu'il y a péché là où il n'y a point de péché, comme dans une parole ou une pensée sans importance. Au contraire, si l'âme est peu scrupuleuse, l'ennemi s'efforcera de la rendre moins scrupuleuse encore. Par exemple, si jusqu'ici elle ne faisait aucun cas des péchés véniels, il tâchera qu'elle fasse peu de cas des péchés mortels; et si elle faisait encore quelque cas des péchés mortels, il la portera à y faire beaucoup moins d'attention, ou à les mépriser entièrement.

Cinquième règle. L'âme qui désire avancer dans la vie spirituelle doit toujours procéder d'une manière contraire à celle de l'ennemi. S'il veut la rendre peu délicate, qu'elle tâche de se rendre délicate et timorée; mais si l'ennemi s'efforce de la rendre timorée à l'excès pour la pousser à bout, qu'elle tâche de se consolider dans un sage milieu (1) pour y demeurer entièrement en repos.

baratar signifie, en terme de guerre, *mettre en déroute, tailler en pièces,* et en général causer une sorte de confusion semblable à celle qui règne dans une armée dispersée par un ennemi vainqueur. Or, une âme ainsi *troublée, abattue,* non-seulement est incapable d'aucun bien pour elle-même, mais elle devient encore inutile pour le prochain ; et le mal est grand lorsqu'il s'agit d'une personne appelée par son état ou par sa position à produire des fruits abondants de salut dans les âmes !]

(1) *De se consolider dans le* MILIEU. — Expression bien remarquable, conseil plein de sagesse. L'auteur des Exercices ne se sert nullement des paroles que lui prêtent la Vulgate et l'abbé Clément : *Si le tentateur relâche la conscience, il faut la resserrer,* ET LA RELACHER *au contraire s'il la resserre.* Car bien que cette conduite semble être une consé-

Sixième règle. Lorsqu'une âme pieuse désire dire ou faire quelque chose qui ne s'écarte, ni des usages de l'Église, ni des traditions de nos pères, et qu'elle croit propre à procurer la gloire de Dieu, notre Seigneur, s'il lui vient du dehors une pensée ou une tentation de ne point dire ou faire cette chose, sous prétexte de vaine gloire ou d'autre défaut, qu'elle élève son entendement à son Créateur et Seigneur ; et si elle voit que cette parole ou cette action tend au service de Dieu, ou du moins ne lui est pas contraire, qu'elle fasse ce qui est diamétralement opposé à celui que suggère la tentation (1), répondant à l'ennemi avec saint

quence de la proposition générale de saint Ignace, qui veut que l'on procède toujours d'une manière contraire à celle de l'ennemi ; cependant, quand il en vient à l'application, il précise sa pensée et dit : Que l'âme qui est ainsi tentée s'efforce *de se consolider dans un sage milieu.* En effet, celui qui se propose d'*élargir,* et surtout de *relâcher* sa conscience, lorsque le démon travaille à la lui *rétrécir,* est exposé à aller au delà de ce *sage milieu,* et à donner contre l'écueil du relâchement, ce qui est précisément le but de l'ennemi, en le pressant sans le laisser respirer, et en le tenant dans de continuelles angoisses. Pourquoi faut-il qu'un grand nombre de personnes scrupuleuses aient prouvé cette vérité par une triste expérience !

(1) [Textuellement : *Elle doit agir* DIAMÉTRALEMENT *contre cette tentation.* — Avis d'une haute importance. C'est le résumé de la règle précédente, qui nous dit de procéder toujours d'une manière contraire à celle de l'ennemi. Saint Ignace se sert de la même expression dans la douzième règle du discernement des esprits, première semaine, où il dit que l'ennemi perd courage et prend la fuite avec ses tentations, quand la personne qu'il attaque fait *diamétralement* le contraire de ce qu'il suggère. Tel est donc le moyen le plus court,

Bernard : « Ce n'est pas pour toi que j'ai commencé, ce n'est pas pour toi que je cesserai : *Nec propter te incepi, nec propter te finiam.* »

DE LA SOUMISSION A L'ÉGLISE.

Règles à suivre pour ne nous écarter jamais des véritables sentiments que nous devons avoir dans l'Église militante.

Première règle. Renoncer à tout jugement propre, et se tenir prêt à obéir promptement à la véritable Épouse de Jésus-Christ, notre Seigneur, c'est-à-dire à la sainte Église hiérarchique, notre Mère (1).

Deuxième règle. Louer la confession sacramentelle, la réception du très-saint sacrement de l'Eucharistie au moins une fois dans l'année, beaucoup plus tous les mois, et plus encore chaque semaine, avec les dispositions requises et convenables.

Troisième règle. Louer l'usage d'entendre sou-

et sans contredit le plus efficace pour vaincre les scrupules, et se délivrer de leurs embarras et de leurs dangers. Mais il faut le mettre en pratique avec beaucoup de résolution et de constance : deux qualités avec lesquelles il est difficile de demeurer longtemps scrupuleux. Voyez encore : Discernement des esprits, première semaine, règle deuxième : C'est le propre du mauvais esprit,... et note 1, page 306]

(1) *Hiérarchique.* — Où il y a ordre, subordination et pouvoir. L'ancienne version *ms.* dont s'est servi saint Ignace, comme nous l'avons souvent répété, ajoute ici ces mots : *qui est l'Église Romaine...*

vent la sainte messe; louer de même les chants ecclésiastiques, la psalmodie et les prières, même prolongées, dans l'église ou dans tout autre lieu convenable. Approuver la détermination de certaines heures pour la célébration de l'office divin, pour la récitation des Heures canoniales et de toute autre prière.

Quatrième règle. Louer beaucoup les ordres religieux, la virginité et la continence, et ne pas louer autant le mariage.

Cinquième règle. Louer les vœux de Religion, d'obéissance, de pauvreté, de chasteté, et les autres par lesquels on s'oblige à des œuvres de surérogation et de perfection. Or, il est à remarquer que le vœu ayant essentiellement pour matière les choses qui se rapprochent davantage de la perfection évangélique, on ne doit point faire vœu de ce qui s'en éloigne, comme d'entrer dans le commerce, ou de s'engager dans le mariage.

Sixième règle. Louer l'usage de prier les Saints et de vénérer leurs reliques; louer les stations (1), les pèlerinages, les indulgences, les jubilés, les faveurs spirituelles accordées par les souverains Pontifes dans l'intention d'obtenir de Dieu le triomphe de l'Église sur les infidèles, l'usage de brûler des cierges dans nos temples.

Septième règle. Louer les lois de l'Église relativement aux jeûnes et aux abstinences du Carême, des Quatre-Temps, des Vigiles, du vendredi et du

(1) [Visites privées ou publiques d'églises, d'autels privilégiés, de calvaires...]

samedi; louer aussi les pénitences, non-seulement intérieures, mais encore extérieures.

Huitième règle. Louer le zèle pour la construction et l'ornement des églises; louer de même l'usage des tableaux et des images, et les vénérer en vue des objets qu'ils représentent.

Neuvième règle. Louer enfin tous les préceptes de l'Église, et être toujours prêt à chercher des raisons pour les justifier et les défendre, et jamais pour les condamner ou les blâmer (1).

Dixième règle. Nous devons être plus portés à approuver et à louer les règlements, les recommandations et la conduite de nos supérieurs qu'à les blâmer : car, supposé que quelques-unes de leurs dispositions ne soient pas, ou puissent ne pas être dignes d'éloges, il est toujours vrai, à raison des murmures et du scandale, qu'il y a plus d'inconvénients que d'utilité à les condamner, soit en prêchant en public, soit en parlant devant le bas peuple; ce qui l'irriterait contre ses supérieurs temporels et spirituels. Cependant, comme il est dangereux de parler mal des supérieurs en leur absence devant le peuple, ainsi peut-il être utile

(1) [Les règles précédentes regardent tous les fidèles; les suivantes s'adressent particulièrement à ceux qui sont chargés de les instruire. On peut dire que ces règles d'orthodoxie, tracées, il est vrai, pour d'autres temps, et spécialement dirigées contre les novateurs du seizième siècle, sont, pour la plupart, applicables à l'époque actuelle, et que toutes ont un rapport plus ou moins direct aux besoins présents de la société, toujours travaillée par le même esprit d'opposition à toute autorité ecclésiastique et civile.]

de manifester l'irrégularité de leur conduite aux personnes mêmes qui ont le pouvoir d'y porter remède.

Onzième règle. Louer la théologie positive et scolastique : car, comme c'est particulièrement le propre des Docteurs positifs, tels que saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire, et les autres, d'exciter les affections et de porter les hommes à aimer et à servir de tout leur pouvoir Dieu, notre Seigneur; ainsi le but principal des Scolastiques, tels que saint Thomas, saint Bonaventure, le Maître des Sentences, et ceux qui les ont suivis, est de définir et d'expliquer, selon le besoin des temps modernes, les choses nécessaires au salut éternel, d'attaquer et de manifester clairement toutes les erreurs et les faux raisonnements des ennemis de l'Église. En effet, plus récents que les premiers, non-seulement ils se servent avantageusement de l'intelligence de la sainte Écriture et des écrits des saints Docteurs positifs; mais éclairés et enseignés eux-mêmes par la vertu divine, ils s'aident encore, pour notre instruction, des Conciles, des canons et des constitutions de notre Mère la sainte Église.

Douzième règle. Évitons de faire des comparaisons entre les personnes encore vivantes et les saints qui sont dans le ciel; car on est grandement exposé à se tromper en ce point. Gardons-nous donc de dire : Cet homme est plus savant que saint Augustin; celui-ci est un autre saint François, s'il ne le surpasse; celui-là est un autre saint Paul en vertu, en sainteté, etc.

Treizième règle. Pour ne nous écarter en rien de la vérité, nous devons toujours être disposés à croire que ce qui nous paraît blanc est noir, si l'Église hiérarchique le décide ainsi. Car il faut croire qu'entre Jésus-Christ, notre Seigneur, qui est l'Époux, et l'Église qui est son Épouse, il n'y a qu'un même Esprit qui nous gouverne et nous dirige pour le salut de nos âmes, et que c'est par le même Esprit et le même Seigneur qui donna les dix Commandements, qu'est dirigée et gouvernée notre Mère la sainte Église.

Quatorzième règle. Quoiqu'il soit très-vrai que personne ne puisse se sauver sans être prédestiné, et sans avoir la foi et la grâce, il faut s'observer beaucoup dans la manière de parler et de discourir sur ce sujet (1).

Quinzième règle. Nous ne devons parler ni beaucoup ni souvent (2) de la prédestination; mais, si on en dit parfois quelque chose, que l'on évite de donner au peuple l'occasion de tomber dans quelque erreur, et de lui faire dire ce que l'on entend quelquefois : Si je dois être damné ou sauvé, c'est une affaire déjà décidée ; mes ac-

(1) C'est tout ce que dit le texte espagnol. L'ancienne veron *ms.* ajoute : *de peur qu'en accordant beaucoup à la prédestiation et à la grâce, nous ne paraissions détruire les forces natuelles et les efforts du libre arbitre, ou qu'en élevant trop les forces du libre arbitre, nous ne fassions injure à la grâce de Jésus-Christ.*

(2) Textuellement : *Par manière de coutume.* — Peut-être pourrait-on traduire, *ordinairement.* L'ancienne version *ms.* dit : *par usage et coutume.*

tions bonnes ou mauvaises ne feront pas qu'il en arrive autrement. Et, sur ce raisonnement, on tombe dans l'indolence, et on néglige les œuvres utiles au profit de l'âme et nécessaires au salut.

Seixième règle. Il faut également prendre garde qu'à force de parler sans explication et sans distinction de l'excellence et de la vertu de la foi, on ne donne occasion au peuple de devenir lâche et paresseux pour les bonnes œuvres, soit avant la conversion, lorsque la foi n'est pas encore animée par la charité, soit après.

Dix-septième règle. Ne nous arrêtons pas, et n'insistons pas tellement sur l'efficacité de la grâce, que nous fassions naître dans les cœurs le poison de l'erreur qui nie la liberté. Il est permis sans doute de parler de la foi et de la grâce, autant qu'il est possible avec le secours divin, pour la plus grande louange de la divine Majesté; mais non de telle manière, surtout en des temps si difficiles, que les œuvres et le libre arbitre en reçoivent quelque préjudice, ou soient regardés, celui-ci comme un vain mot, et celles-là comme inutiles.

Dix-huitième règle. Bien que nous devions surtout désirer que les hommes servent Dieu, notre Seigneur, par le motif du pur amour, nous devons cependant louer beaucoup la crainte de la divine Majesté : car non-seulement la crainte filiale est pieuse et très-sainte ; mais la crainte servile même, lorsque l'homme ne s'élève pas à quelque chose de meilleur et de plus utile, l'aide beaucoup à sortir du péché mortel; et lorsqu'il en est sorti,

il parvient facilement à la crainte filiale, qui est tout agréable et chère à Dieu, parce qu'elle est inséparablement unie avec son amour.

Nota. On lit à la fin de l'ancienne version *ms.* : *Louange à Dieu. Ces Exercices ont été écrits l'an du Seigneur* 1541 *Rome, le neuvième jour de juillet.* Or, l'ancienne version *ms.* est parfaitement conforme à l'autographe espagnol, tel que nous l'avons maintenant; d'où il suit que, dès cette année 1541, et probablement longtemps auparavant, les *Exercices* de saint Ignace étaient et ont toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui, sans aucune addition, sans aucun changement.

LETTRES

DE

SAINT IGNACE DE LOYOLA

A UNE RELIGIEUSE DE BARCELONE,

NOMMÉE RÉGADELLE

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR.

C'est au P. Barthélemy Alcazar que nous sommes redevables du texte de ces deux lettres. « Les soins multipliés, dit cet historien (1), et les saintes œuvres d'Ignace dans la ville de Venise ne pouvaient rassasier son zèle, et lui faire oublier le bien spirituel des personnes même éloignées. On conserve dans les archives de notre collége d'Alcala les copies de deux lettres qu'il écrivit vers ce temps (1536) à une religieuse nommée Régadelle. Je pense qu'elle habitait Barcelonne, et que c'est d'elle qu'il est parlé dans la lettre à l'archidiacre Cazador, numéro 5. Saint Ignace, dans ces deux lettres, donne à cette religieuse des enseignements si admirables de perfection, il

(1) *Chronico-historia de la Compania de Jesus en la provincia de Toledo*, por el P. Bartholome Alcazar, primera parte, libro preliminar, cap. 6, § 3.

y montre si clairement ce rare discernement des esprits que Dieu lui avait communiqué, que je me suis décidé à les transcrire littéralement, pour ne point priver le lecteur de l'instruction qu'elles renferment. » C'est aussi la raison qui nous a engagé à les traduire. Elles trouveront naturellement leur place dans le livre des *Exercices spirituels*, à la suite des règles si lumineuses du *Discernement des esprits*, dont elles seront l'explication authentique et le complément. Du reste, dans la traduction de ces lettres comme dans celle des *Exercices*, nous nous sommes attaché à reproduire au naturel, autant que possible, la pensée de notre bienheureux Père, préférant à tout autre mérite celui de la fidélité.

PREMIÈRE LETTRE.

A LA SOEUR RÉGADELLE, MA SOEUR EN NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Que la grâce et l'amour de Jésus-Christ, notre Seigneur, nous soient toujours en aide.

J'ai reçu, il y a quelques jours, une de vos lettres. Elle m'a causé une grande joie dans le Seigneur, que vous servez et que vous désirez servir davantage; c'est à lui seul que nous devons rapporter tout le bien que nous voyons dans les créatures. Carcérès (1), dites-vous, m'informera au long de tout ce qui vous regarde; il l'a fait à la vérité, et m'a parlé non-seulement de vos affaires, mais des moyens d'exécution et des conseils qu'il vous donnait pour chacune en particulier. Si les choses sont telles qu'il me les a exposées, je ne vois rien à ajouter aux réponses qu'il vous a faites. Cependant, j'aurais mieux aimé que votre lettre me mît au courant de tout : car personne ne peut faire connaître les affections de l'âme aussi bien que celui qui les éprouve.

Vous me priez, par l'amour de Dieu, notre Seigneur, de consentir à me charger de votre conduite. Assurément, depuis bien des années, la divine Majesté me donne de vifs désirs de faire tout le plaisir que je puis à tous ceux

(1) Peut-être *Cazerès*. (Traduction latine, édition de Bologne.)

et à toutes celles qui marchent dans la voie de son bon plaisir, et de servir tous ceux qui travaillent comme ils le doivent à son service. Et comme je ne doute pas que vous ne soyez de ce nombre, je désire me trouver là où vous êtes, afin de vous prouver par les œuvres la sincérité de mes paroles. Vous me demandez encore instamment de vous écrire ce que le Seigneur voudra bien m'inspirer, et de vous manifester mon sentiment sans détours. Je vous dirai ce que je pense dans le Seigneur, et je le ferai franchement et de grand cœur. Si je vous parais sévère en quelque chose, soyez persuadée que ce sera moins envers vous qu'envers ceux qui s'efforcent de vous troubler.

Le démon vous trompe en deux points, sans aller cependant jusqu'à vous faire tomber dans le péché et vous séparer de votre Dieu et Seigneur. Mais il vous trouble; et, par là, il vous empêche de servir Dieu parfaitement, et il vous prive de la paix du cœur (1). Pour arriver à ce but, premièrement il vous présente une fausse humilité, qu'il vous porte à embrasser; secondement, il vous inspire une crainte excessive, à laquelle vous vous arrêtez mal à propos, et dont vous vous occupez trop.

Et quant au premier point, la marche ordinaire de l'ennemi à l'égard de ceux qui veulent servir Dieu, notre Seigneur, et qui commencent à le faire est d'élever devant eux des empêchements et des obstacles (2). Telle est la première arme avec laquelle il essaye de frapper son adversaire. Il lui dit, par exemple : Comment pourras-tu mener jusqu'à la mort une vie aussi mortifiée, éloigné de tes parents, de tes amis, dépouillé de tes biens, privé de

(1) Littéralement : il vous éloigne du plus grand service de Dieu et de votre plus grand repos. (Note du traducteur.)

(2) Voy. Discernement des esprits, première semaine, seconde règle, p. 305. (Note du trad.)

toute société, et cela sans prendre aucun relâche? Ne peux-tu pas te sauver par une autre voie sans tant de dangers (1)? Il veut nous faire croire que nous devons vivre, au milieu des travaux qu'il nous représente, plus longtemps que jamais homme ne vécut en ce monde; mais il ne nous montre pas les joies et les consolations que le Seigneur a coutume de donner avec abondance à ceux qui renoncent à tout pour le mieux servir.

Si le nouveau serviteur de Dieu renverse tous ces obstacles, et se détermine courageusement à embrasser les souffrances avec son Créateur et Seigneur, aussitôt l'ennemi emploie contre lui la seconde arme, celle de l'orgueil ou de la vaine gloire. Il lui insinue qu'il y a en lui un grand fonds de vertu et de sainteté, et il l'élève à ses propres yeux bien au-dessus de son mérite. Le serviteur du Seigneur résiste-t-il à ce trait en s'humiliant et en s'abaissant, en repoussant la bonne opinion que l'ennemi veut lui donner de lui-même; alors il tire sa troisième arme, je veux dire la fausse humilité.

Le démon, voyant donc le serviteur du Seigneur si solidement établi dans la vertu et dans l'humilité, que, tout en faisant ce que Dieu demande de lui, il se regarde comme un homme entièrement inutile; que, bien loin de songer à la vaine gloire, il ne considère que ses faiblesses; il lui met dans l'esprit qu'en parlant des grâces qu'il a reçues de Dieu, notre Seigneur, de ses actions, de ses résolutions, de ses bons désirs, il pèche par une autre sorte de vaine gloire, parce qu'en tout cela il parle à sa propre louange. Ainsi le démon s'efforce de l'empêcher de rien manifester des dons qu'il a reçus de son Sei-

(1) *Sans tant de* DANGERS. — L'énumération précédente semblait demander, sans tant de *sacrifices*; mais l'ennemi se plaît à représenter une vie de sacrifices comme pleine de *dangers*. (Note du trad.)

gneur, de peur qu'il n'opère par là quelque bien dans lui-même ou dans les autres. Je dis dans les autres, car, s'ils viennent à concevoir pour lui de l'estime, ils ajouteront facilement foi à ses discours, et en profiteront pour leur avancement spirituel, ce que redoute par-dessus tout l'ennemi des âmes (1). C'est ainsi que, lorsqu'il nous voit humbles, il tâche de nous inspirer une fausse humilité, une humilité excessive et mal entendue.

Vos paroles mêmes sont une preuve suffisante de ce que j'avance. Car, après avoir exposé quelques-unes de vos misères et de vos craintes, qui reviennent à ce que je disais tout à l'heure, vous ajoutez aussitôt : *Je suis une pauvre religieuse... Il me semble que je désire servir Jésus-Christ notre Seigneur.* Vous n'osez pas dire franchement : *Je désire servir Jésus-Christ, notre Seigneur*; ou bien : *Le Seigneur me donne le désir de le servir.* Vous vous croyez obligée de dire : *Il me semble que je désire.* Si vous y réfléchissiez bien, vous reconnaîtriez que ces désirs de servir Jésus-Christ, notre Seigneur, ne sont point de vous; mais que c'est lui-même qui vous les donne; et que, par conséquent, en disant : *Le Seigneur me donne de vifs désirs de le servir,* c'est lui-même que vous louez; ce sont ses dons que vous publiez; c'est en lui, et non en vous que vous vous glorifiez, puisque vous ne vous attribuez nullement cette grâce (2).

(1) Le texte est obscur. Cette phrase est soulignée et annotée dans la traduction latine déjà citée; mais la note ne l'éclaircit point. Le sens que nous adoptons paraît naturel. (Note du trad.)

(2) Le P. Lancicius établit solidement cette doctrine dans son traité de l'*Humilité*, qui est le huitième de ses opuscules, ch. 6, n. 56. Il y démontre qu'on ne peut soutenir *sans une grande témérité* qu'il est contraire à l'humilité de reconnaître les dons que Dieu a mis en nous, fussent-ils extraordinaires, et même miraculeux. — On peut encore voir,

Nous devons donc user de beaucoup de circonspection. Si l'ennemi nous élève, abaissons-nous, rappelons-nous le nombre de nos péchés et de nos misères; s'il nous humilie et nous abaisse, élevons-nous dans le Seigneur par une foi vraie et une espérance ferme, énumérant les bienfaits que nous avons reçus de lui, pensant avec quelle bonté et avec quel amour il nous attend pour nous sauver. Car l'ennemi n'examine point si ce qu'il nous dit est vrai ou faux; il n'a qu'un désir, celui de nous vaincre. Considérez avec quel courage les martyrs, en présence des juges idolâtres, se déclaraient serviteurs de Jésus-Christ. Et vous, en présence de l'ennemi de toute la nature humaine, quand il vous tente, quand il veut vous ôter les forces que le Seigneur vous donne, quand il emploie la ruse et l'artifice pour vous rendre de plus en plus faible et timide, vous n'oserez pas dire que vous désirez servir votre Seigneur? Oui, vous devez dire et confesser sans crainte que vous êtes sa servante, son esclave, et que vous mourrez plutôt que d'abandonner son service. Si Satan me montre la justice, je regarde la miséricorde; s'il me représente la miséricorde, je considère la justice. Ainsi est-il nécessaire que nous marchions pour n'être point troublés, et pour que le séducteur soit lui-même confondu (1), nous attachant à cette maxime de la sainte Écriture : *Prenez garde de vous laisser séduire en vous humiliant jusqu'à la folie* (2).

ch. 10, la question suivante : *La manifestation des grâces que l'on a reçues de Dieu est-elle contraire à l'humilité ?* (Note de la traduction latine.)

(1) Littéralement : et que le moqueur demeure moqué. (Note du trad.)

(2) Attende ne seductus in stultitiam humilieris. (*Eccli.* XIII, 10.)

Je passe maintenant à la seconde erreur. Lorsque l'ennemi est parvenu à mettre en nous une crainte excessive sous une ombre d'humilité qui n'a aucune réalité; lorsque nous n'osons plus parler même de choses bonnes, saintes et utiles, il s'efforce de nous inspirer une autre crainte plus dangereuse encore, celle d'être éloignés, séparés et comme repoussés de Notre-Seigneur (1). Ce qui est en grande partie une suite de ce qui précède. Car l'ennemi ayant remporté sur nous la victoire en nous inspirant la première sorte de crainte, il lui est plus facile de nous tenter au moyen de la seconde. Pour expliquer ce point, que j'ai déjà touché, je parlerai d'un autre genre d'attaque que le démon met en œuvre.

S'il rencontre une personne qui ait la conscience large, une personne qui n'examine pas si les péchés qu'elle commet sont légers ou graves, il fait tout ce qu'il peut pour lui faire regarder le péché véniel comme une bagatelle; le péché mortel, comme véniel; un péché énorme comme assez peu de chose. De sorte qu'il profite adroitement du défaut ou de la mauvaise disposition qu'il remarque en nous, et qui est, dans la personne que nous supposons, d'avoir une conscience trop large. Rencontre-t-il, au contraire, une personne d'une conscience délicate (et la délicatesse de conscience n'est point par elle-même un défaut), voyant qu'elle évite avec soin non-seulement les péchés mortels, mais encore les péchés véniels, autant qu'elle le peut; qu'elle s'efforce même de repousser jusqu'à l'apparence du péché le plus léger, de la moindre faute ou imperfection; il tâche d'embarrasser la conscience de cette personne, de lui

(1) Lancicius développe fort bien ce sujet dans le traité déjà cité, ch. VI, n. 58. (Note de la traduct. lat.)

faire croire qu'il y a péché là où il n'y en a point, de lui faire regarder comme défectueux ce qui est parfait, afin de la troubler, de la tourmenter, de la déconcerter et de l'abattre. Car, ne pouvant pas toujours faire tomber une âme dans le péché, ni espérer d'en venir à bout, il s'attache du moins à la harceler et à l'inquiéter.

Afin de faire comprendre plus clairement la cause et le principe de cette crainte, j'exposerai, bien que brièvement, deux leçons que le Seigneur a coutume de nous donner par lui-même, ou de permettre que nous recevions (1). La première, celle qu'il donne, est la consolation intérieure (2). Cette consolation chasse tout trouble de l'âme, et l'attire entièrement à l'amour du Seigneur. C'est par cette consolation que Dieu communique aux uns sa lumière, qu'il découvre aux autres de nombreux secrets, et produit d'autres opérations semblables. Cette divine consolation a la vertu de changer toute peine en plaisir et toute fatigue en repos. Pour celui qui marche avec cette ferveur, cette ardeur et cette consolation intérieure, il n'est point de fardeau si pesant qui ne devienne léger; point de pratiques de pénitence, point de travaux, quelque pénibles qu'ils soient, qui ne paraissent très-doux. Elle nous indique et nous ouvre le chemin que nous devons suivre; elle nous montre pareillement celui que nous devons éviter. Elle n'est pas toujours en

(1) Alcazar : *Prometer*, promettre ; mais il est évident qu'il faut lire, avec le traducteur latin, *permitir*, permettre. Saint Ignace semble ici faire allusion au passage suivant de l'*Imitation de Jésus-Christ :* « J'ai coutume de visiter mes élus en deux manières, par la tentation et par la consolation, et je leur lis tous les jours deux leçons. » (Liv. III, ch. 3, n. 5. — Note du trad.)

(2) Voy. Discernement des esprits, première semaine, règl. 3e et 4e. (Note du trad.)

nous ; elle ne manque pas cependant de se faire sentir à certains moments, selon l'opération divine, le tout pour notre bien.

Lorsque cette consolation a disparu, c'est alors que commence la seconde leçon, celle que Dieu permet.

Notre ancien ennemi nous représente alors toutes les difficultés imaginables pour nous détourner du chemin dans lequel nous sommes entrés; et il nous tourmente de telle sorte, contrairement à la première leçon, que souvent nous nous trouvons tristes, sans savoir ni pouvoir nous rendre compte de notre tristesse. Il nous est impossible de prier avec quelque dévotion, de méditer, de parler ou même d'entendre parler de Dieu avec la moindre saveur ou goût intérieur. Ce n'est pas tout : nous trouve-t-il affaiblis et abattus par les pensées qu'il nous suggère, c'est alors qu'il nous met dans l'esprit que nous sommes oubliés de Dieu, notre Seigneur. Et il nous semble, en effet, que nous sommes entièrement séparés de lui; que tout ce que nous avons fait jusqu'ici, et tout ce que nous voudrions faire à l'avenir, n'est d'aucun mérite devant lui. C'est ainsi qu'il s'efforce de nous faire tomber dans le désespoir; et, si nous y réfléchissons sérieusement, nous verrons que la cause de notre crainte excessive et de notre abattement est que nous nous arrêtons trop en ces moments à considérer nos misères, et que nous nous laissons trop abattre par les fallacieuses suggestions de l'ennemi.

Il est donc nécessaire de bien observer de quel côté nous sommes attaqués. Est-ce au sujet de la consolation? abaissons-nous, humilions-nous, et rappelons-nous que l'épreuve de la tentation ne tardera pas à venir. Si la tentation se présente, si la tristesse et l'obscurité de l'âme nous assiégent, marchons contre elles sans con-

sentir aux impressions qu'elles causent en nous (1), et attendons avec patience la consolation du Seigneur : elle chassera loin de nous tous les troubles, et dissipera toutes les ténèbres.

Il me reste à dire, supposé que ce que nous éprouvons vienne de Dieu, notre Seigneur, comment nous pourrons le reconnaître et en faire notre profit.

Il arrive souvent que Notre-Seigneur meut et force, pour ainsi dire, notre âme à une opération ou à une autre, en l'ouvrant lui-même; c'est-à-dire en lui parlant intérieurement, sans aucun bruit de paroles, et en l'élevant toute à son amour; et quand nous voudrions résister à ce mouvement, nous ne saurions le faire (2). Mais avant de prononcer que les sentiments que nous éprouvons viennent de Dieu, nous devons nous assurer s'ils sont conformes à ses commandements, aux préceptes de l'Eglise, à l'obéissance envers nos Supérieurs, et s'ils nous inspirent une véritable humilité; car l'esprit de Dieu est partout le même.

Du reste, il est un moment où bien souvent nous sommes exposés à nous laisser tromper : ce moment est celui qui suit immédiatement la consolation ou l'inspiration (3). Car l'âme se trouvant encore inondée de joie, l'ennemi s'approche sous des dehors riants, exha-

(1) *Sans prendre* ou recevoir volontairement *aucun goût* de la tentation; et, ce qui n'est pas moins important, sans conserver après la tentation aucun *arrière-goût* de ce qui s'est passé en nous. C'est ce que signifie *resabio* en espagnol : saveur désagréable, mauvais goût laissé à la bouche; et, au figuré : déplaisir, ennui, chagrin. (Note du trad.)

(2) Voy. Élection, premier et second temps, p. 210; — Discernement des esprits, seconde semaine, règle 2, p. 316, et première semaine, règle 3, p. 306. (Note du trad.)

(3) Voy. Discernement des esprits, seconde semaine, règle 8, p. 319. (Note du trad.)

lant une odeur de parfum; et, dans l'intention d'exciter en nous du trouble et de la tristesse, il nous suggère des pensées qu'il veut nous faire ajouter à celles que nous avons reçues de Dieu, notre Seigneur. D'autres fois, il cherche à diminuer le fruit de la leçon ou visite que nous avons reçue ; et pour cela il crée des embarras et imagine des difficultés, afin de nous empêcher d'accomplir entièrement ce qui nous a été commandé. C'est ici, plus qu'en tout autre point, que la discrétion est nécessaire. Car souvent il sera utile de réprimer la trop grande envie que nous avons de parler des choses de Dieu, notre Seigneur; et en d'autres circonstances, il conviendra de parler de ces mêmes choses plus que nous n'en avons le désir et que nous ne nous y sentons portés. Ce qu'on peut dire, c'est qu'il faut avoir égard au bien spirituel du prochain plus qu'à nos propres désirs, lorsque nous nous apercevons que l'ennemi veut ajouter ou ôter aux bons sentiments que nous avons reçus. Efforçons-nous donc d'être utiles aux autres; mais imitons celui qui veut passer une rivière à gué. Si nous trouvons un chemin sûr, c'est-à-dire, si nous avons l'espoir de produire quelque fruit, allons en avant; mais si le gué est trouble; c'est-à-dire, si nous craignons qu'on ne se scandalise de nos paroles, usons de modération, cherchant toujours l'heure et le moment favorable pour parler.

J'ai touché dans cette lettre plusieurs points que je ne saurais développer, du moins sans m'étendre beaucoup; et quand je le ferais, il resterait toujours des choses qui ont plus besoin d'être senties que d'être expliquées, surtout dans une lettre.

J'espère que nous nous verrons bientôt, s'il plaît à Notre-Seigneur; nous pourrons alors traiter certains points plus à fond. En attendant, puisque Castro est plus près de vous, il sera bon, je pense, que vous lui écri-

viez ; je n'y vois aucun inconvénient, et vous pourrez en tirer quelque avantage.

J'ajoute que si vous considérez votre état actuel avec attention, vous trouverez qu'autrefois, lorsque vous étiez bien plus engagée dans le péché, et moins animée du désir de servir votre Seigneur, vous n'étiez pas tentée et tracassée de la sorte par ce serpent qui cherche toujours à vous jeter dans le trouble. C'est que vos œuvres d'alors lui plaisaient, et que vos œuvres d'à présent lui déplaisent. Et puisque vous me dites de vous écrire toujours ce que je penserai dans le Seigneur, je vous dis que vous serez bienheureuse si vous savez conserver ce que vous avez. Je m'arrête, et je prie la très-auguste Trinité, par sa bonté infinie, de nous accorder une grâce abondante pour connaître sa très-sainte volonté, et pour l'accomplir entièrement.

Venise, le 18 juin 1536.

IGNACE.

SECONDE LETTRE

Que la grâce et l'amour de Jésus-Christ, notre Seigneur, nous soit toujours en aide.

J'ai reçu séparément deux lettres de votre main. J'ai répondu à la première assez au long, ce me semble, et cette réponse doit vous être parvenue. Dans la seconde, vous me repétez les mêmes choses que dans la première; vous ajoutez néanmoins quelques nouveaux points, auxquels je répondrai brièvement.

Vous trouvez en vous une grande ignorance, un égal défaut de courage, etc. C'est beaucoup de le reconnaître. Et il vous semble que cela provient surtout des conseils multipliés que l'on vous donne en divers sens, et qui ne sont pas assez déterminés. Je suis de votre avis, et je pense que celui qui précise peu comprend peu et aide encore moins. Mais le Seigneur, qui est témoin de votre peine, est assez puissant pour la soulager.

Quant à l'oraison, toute méditation dans laquelle l'esprit travaille, fatigue le corps. Il est au contraire d'autres méditations, ordinaires ou extraordinaires, qui sont douces pour l'entendement, qui ne sont point laborieuses pour les facultés de l'âme, et se font sans effort intérieur ni extérieur. Celles-ci ne fatiguent point le corps, mais elles le délassent, excepté dans les deux circonstances suivantes. Premièrement, lorsqu'elles vous font oublier de prendre la nourriture et le délassement que vous devez accorder à votre corps. Je dis la nourriture, lorsque, par exemple, on est tellement occupé de la méditation,

que l'on ne pense pas à donner au corps la réfection nécessaire, aux heures requises. Je dis le délassement, pieux toutefois, lorsqu'on ne permet pas à son esprit de passer avec liberté d'une chose à une autre, pourvu qu'elle soit bonne ou indifférente, n'excluant que celles qui seraient mauvaises. Secondement, il arrive à beaucoup de personnes adonnées à l'oraison ou à la contemplation, de s'appliquer tellement l'esprit immédiatement avant l'heure du sommeil, que, tout occupées des choses qu'elles ont méditées le jour même, ou préparées pour le lendemain, il ne leur est plus permis de fermer l'œil. L'ennemi fait alors tout son possible pour leur suggérer de bonnes pensées, afin d'épuiser le corps en lui ôtant le repos : ce qu'il faut absolument éviter. Tant que vous aurez le corps sain, vous pourrez faire beaucoup de choses ; je ne sais ce que vous pourrez quand il sera infirme. La santé du corps est d'un grand secours pour faire beaucoup de mal et beaucoup de bien : beaucoup de mal, lorsqu'on a une volonté dépravée et des penchants vicieux ; beaucoup de bien, lorsque la volonté est attachée à Dieu, notre Seigneur, et qu'elle a acquis l'habitude de la vertu. Du reste, je sais quelles sont les méditations ou exercices que je vous ai conseillé de faire, et combien de temps vous devez les continuer, comme vous l'a dit Carcérès (1) ; mais quand je ne le saurais pas, je n'aurais absolument rien autre chose à vous dire que ce que je vous ai écrit.

Je le confirme donc de nouveau : oui, vous devez surtout penser que votre Seigneur vous aime, ce dont je ne doute pas ; et que c'est une obligation pour vous de lui rendre le même amour. Ne faites aucun cas des pensées mauvaises, obscènes ou sensuelles, de l'inclination aux choses basses et des tiédeurs que vous éprouvez contre

(1) Peut-être *Cazerès*. (Voy. p. 337.)

votre gré : saint Pierre et saint Paul eux-mêmes n'ont pu éviter de les souffrir, en tout ou en partie. Or, bien que le mépris de ces tentations ne puisse pas remédier à tout il peut cependant remédier à beaucoup de choses. Car, de même que je ne serai point sauvé à cause des bonnes œuvres des bons Anges; ainsi ne serai-je point damné à cause des pensées mauvaises et des objets dangereux que les mauvais Anges, le monde et la chair me représentent. Dieu, notre Seigneur, ne demande de moi qu'une seule chose, c'est que mon âme soit entièrement soumise à sa divine Majesté. L'âme ainsi soumise fait que le corps se conforme de gré ou de force à la volonté divine, ce en quoi consiste notre principal combat et le bon plaisir de l'éternelle et souveraine Bonté. Que Dieu daigne, par son infinie miséricorde et par sa grâce, nous conduire toujours de sa propre main.

Venise, le 11 septembre 1536

IGNACE.

DE

LA MANIÈRE DE MÉDITER

PAR

LE R. P. ROOTHAAN,

Général de la Compagnie de Jésus.

(TRADUIT DU LATIN.)

AVERTISSEMENT.

L'opuscule dont nous offrons la traduction n'est pas une simple méthode de méditation ; c'est un excellent petit traité sur la manière de bien faire cet exercice. On y trouvera de la clarté, de l'onction même; et, ce qui est surtout à désirer dans un guide. de la sagesse.

On ne traite ici que de ce qui regarde la Méditation dans l'acception spéciale de ce mot. La Méditation est le premier degré de l'Oraison mentale, et la base, ordinairement parlant, de ceux qui sont plus relevés. C'est aussi le seul dont on puisse donner des règles proprement dites.

Il y a plusieurs modes de méditation. L'auteur a choisi le plus universel, celui que saint Ignace désigne sous le nom d'*Exercice des puissances de l'âme*, et auquel se rapportent nécessairement tous les autres.

On fera peut-être, contre cette méthode, une objection

tirée de la multiplicité des actes qu'elle propose. Nous répondrons, avec l'auteur, qu'il n'est pas nécessaire de faire tous ces actes dans chaque méditation ; avec lui et avec les auteurs ascétiques les plus expérimentés, nous recommandons de suspendre ces actes aussitôt que l'âme aura trouvé dans les considérations une nourriture solide; et d'entretenir, aussi longtemps qu'il sera possible, les sentiments et les affections. En présentant cette variété de points, on n'a pas prétendu mettre à la torture l'esprit de celui qui médite ; on a désiré lui aplanir la voie, en lui fournissant les moyens de développer un sujet, et d'employer avec fruit et sans dégoût le temps consacré à l'exercice de la méditation.

CHAPITRE PRELIMINAIRE.

MOYEN NÉCESSAIRE POUR OBTENIR LA GRACE DE BIEN MÉDITER : LA PRIÈRE, ACCOMPAGNÉE D'UN ARDENT DÉSIR, UNIE A LA DILIGENCE ET AUX EFFORTS.

L'art de méditer, il faut le reconnaître avant tout, appartient à la science des Saints, et n'en est pas la partie la moins importante. Or cette science des Saints, c'est l'onction du Saint-Esprit et le désir du cœur, bien plus que les préceptes et les leçons de l'homme, qui l'enseignent. Il est donc nécessaire d'avertir tout d'abord celui qui désire véritablement méditer avec fruit, de demander souvent cette grâce : *Seigneur, enseignez-nous à prier, enseignez-nous à méditer* (1). *L'onction du Saint-Esprit nous enseigne toutes choses* (2). *C'est cet Esprit qui prie pour nous avec des gémissements ineffables* (3). *Personne*, nous dit l'apôtre saint Paul, *ne peut dire : Seigneur Jésus, sans le secours de l'Esprit-Saint* (4). Qui donc pourra consacrer une heure entière à la méditation des choses divines, avec ferveur et avec fruit, si la grâce du même Esprit ne le prévient et ne l'accompagne? Le premier moyen pour bien méditer sera donc de demander ardemment au Seigneur la grâce, la science de la méditation.

Je dis qu'il faut faire cette demande avec ferveur;

(1) Domine, doce nos orare. (*Luc.* II, 1.)
(2) Unctio ejus docet vos de omnibus. (*I Joan.* II, 27.)
(3) Ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. (*Rom.* VIII, 26.)
(4) Nemo potest dicere : Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto. (*I Cor.* XII, 3.)

car il s'agit d'un don précieux, d'un don qui nous est absolument nécessaire, au point que l'on peut dire avec vérité : La science de la méditation, et d'une méditation fructueuse, est d'un aussi grand prix pour un religieux de notre Compagnie que la grâce insigne de sa vocation, et que la persévérance dans sa vocation. L'indigent apprend avec empressement et avec plaisir un art qui lui offre l'espérance de s'enrichir en l'exerçant; avec quelle ardeur ne devons-nous pas demander, avec quel zèle ne nous faut-il pas mettre en pratique ce qui est pour nous un moyen infaillible d'enrichir notre pauvreté spirituelle, de remédier à toutes les misères de notre âme, bien autrement graves que tous les maux corporels? Ainsi, de notre côté, prière fervente et application sérieuse. Car il ne faut pas attendre que Dieu fasse en notre faveur des miracles, et qu'il nous communique comme par infusion le don de la méditation, sans que nous fassions pour le mériter aucun effort.

Cela supposé, et sans oublier ce désir sincère d'avancer dans la vertu, sans lequel tout serait inutile, j'exposerai brièvement ce que nous pourrons faire de notre part, avec le secours de la grâce divine, pour obtenir le don de la méditation. Il est des points qu'il faut observer avant la méditation, d'autres pendant la méditation, d'autres après la méditation. Ceux qu'il faut observer avant la méditation prennent le nom de *préparation*, et c'est par eux naturellement que nous devons commencer.

CHAPITRE PREMIER.

CE QU'IL FAUT OBSERVER AVANT LA MÉDITATION.

ux sortes de préparation. — La préparation éloignée : 1° Elle combat les *obstacles* : l'orgueil, la dissimulation, tout ce qui est péché, la dissipation de l'âme ; 2° elle emploie les *moyens* : les vertus contraires, surtout la mortification. — La préparation prochaine : elle renferme ce que l'on doit faire la veille, avant le sommeil ; le matin, au commencement de la méditation.

On distingue deux sortes de préparation : l'une *éloignée*, l'autre *prochaine*. Nous avons déjà dit quelque chose de la préparation éloignée ; car ce désir vrai et sincère de notre avancement, dont nous avons fait entrevoir la nécessité absolue pour méditer avec fruit, serait seule une excellente préparation à la méditation. Mais pour plus de clarté, nous entrerons dans quelques détails sur ce sujet.

La préparation *éloignée* à la méditation n'est autre chose qu'une disposition de l'âme qui la rend propre à méditer avec fruit, en éloignant *les obstacles* et en employant *les moyens*. Nous ne connaissons que trop les obstacles à la méditation : il suffira de rappeler les principaux. Premier obstacle à la méditation : l'orgueil et la vaine estime de soi-même ; car il est écrit que *les entretiens du Seigneur sont avec les simples et avec les humbles* (1). *Il regarde les humbles avec complaisance, et il ne voit que de loin les esprits hautains et superbes* (2). Second obstacle : la dissimulation ou le désir de paraître ce que l'on

(1) Cum simplicibus sermocinatio ejus. (*Prov.* III, 32.)
(2) Dominus... humilia respicit, et alta à longè cognoscit. (*Ps.* CXXXVII, 6.)

n'est pas; car l'Esprit-Saint, *qui est le premier maître de cette science intérieure, fuit le déguisement* (1). Troisième obstacle : tous les péchés auxquels l'âme est attachée, et qu'elle ne travaille pas à détruire; *parce que la sagesse n'entrera point dans une âme méchante, et qu'elle n'habitera pas dans un corps assujetti au péché* (2). Et nous devons croire que le texte sacré ne fait ici mention, d'une manière aussi expresse, de la souillure du corps, que pour nous avertir avec force combien les péchés et les fautes contre la vertu angélique sont contraires aux grâces de l'Esprit-Saint. Enfin, c'est encore un grand obstacle à la méditation, que la dissipation de l'âme et la négligence de la garde des sens pendant le jour. Comment, en effet, méditer avec dévotion, quand on apporte à cet exercice une imagination remplie de bagatelles? Comment être recueilli pendant l'oraison, lorsque, moins pour satisfaire aux obligations de son emploi que pour contenter sa curiosité, son immodestie et ses autres penchants vicieux, on entretient volontairement son esprit et son cœur dans une continuelle dissipation? Tels sont, pour ne point parler des autres, les principaux obstacles que doit combattre sérieusement celui qui veut méditer avec fruit.

Il doit encore employer *les moyens*. Ils se réduisent presque uniquement à l'exercice des vertus contraires à ces obstacles, et sont l'humilité, la simplicité ou la droiture dans nos actions, la garde des sens, etc. La pratique de ces vertus contribue beaucoup à établir l'âme dans le repos, et à la rendre par là même plus apte à la méditation; elle attire aussi sur elle une effusion plus

(1) Spiritus enim disciplinæ sanctus effugiet fictum. (*Sap.* I, 5.)

(2) Quoniam in malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis. (*Sap.* I. 4.)

abondante des grâces divines. *Heureux ceux qui ont le cœur pur parce qu'ils verront Dieu* (1). C'est sur eux que Dieu se plaît *à faire briller la lumière de son visage* (2) pendant l'oraison. Mais n'oublions pas *la mortification* Elle est comme le prix auquel Dieu veut que nous achetions le don de la méditation. En effet, on voit ordinairement que plus quelqu'un s'adonne à la mortification, plus il trouve de goût dans l'oraison, et que ce goût diminue dans la même proportion que la pratique de cette vertu. C'est que Dieu nous accorde volontiers ce qu'il nous voit désirer avec tant d'ardeur, que nous sommes prêts à l'acheter au prix de tous les sacrifices, sans épargner notre propre corps.

Je l'avoue, cette disposition habituelle de l'âme, que j'indique comme préparation éloignée, paraît supposer l'usage de la méditation, d'une méditation même qui déjà aurait produit des fruits. Mais cette disposition a plusieurs degrés; et celui qui veut se livrer à l'exercice de la méditation avec profit doit au moins posséder les premiers. — Quant au désir sincère d'avancer dans la vertu, tous doivent l'avoir, même les novices, puisque la perfection est l'unique fin que nous devons nous être proposée en entrant dans la Compagnie.

La préparation *prochaine* consiste, d'après le livre des *Exercices spirituels* de S. Ignace, dans les points suivants.

La veille, on lira ou on entendra lire attentivement le sujet de la méditation du lendemain, pensant quel fruit on en pourra retirer relativement à l'état de son âme.

Après s'être mis au lit, on repassera brièvement le même sujet avant de s'endormir.

(1) Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. (*Matth.* v, 8.)

(2) Illuminet vultum suum super nos. (*Ps.* LXVI, 2.)

Le matin, la première pensée qui suivra le réveil sera encore le sujet de la méditation.

En se levant, en allant et venant, on entretiendra cette pensée, et on nourrira des sentiments conformes au sujet de la méditation.

Enfin on commencera la méditation avec un esprit calme et recueilli : « Je me tiendrai debout, ce sont les paroles mêmes de notre bienheureux Père, le temps de réciter l'Oraison dominicale, à un ou deux pas de l'endroit où je dois méditer, l'esprit élevé vers le ciel et considérant comment Dieu, notre Seigneur, me regarde. » Il faut donc penser en présence de qui nous sommes, à qui nous allons parler, et, *avant de nous mettre à genoux*, nous représenter avec une foi vive Dieu présent, et pénétrant de son regard jusqu'au plus intime de notre âme. Je dis : *Avant de nous mettre à genoux;* car ce vif sentiment de la présence de Dieu, nous devons l'exciter en nous, non après l'oraison préparatoire et en forme de prélude, mais avant l'oraison préparatoire, aussi bien qu'avant toute autre prière. J'ai cru devoir insister sur ce premier acte de la méditation, parce qu'on l'omet souvent pour se jeter à genoux avec une sorte de précipitation, sans songer à ce que l'on va faire.

Il n'est aucun de ces points qui ne soit d'une grande importance, et chacun peut se persuader que ses progrès dans l'oraison mentale seront rapides, s'il les observe avec une grande fidélité; qu'ils ne seront que médiocres, s'il les observe avec moins d'exactitude; qu'ils seront nuls, s'il n'y fait aucune attention. *Préparez votre âme avant la prière, et ne soyez pas comme un homme qui tente Dieu,* nous dit l'*Ecclésiastique* (1). Voilà ce que saint

(1) Ante orationem præpara animam tuam; et noli esse quasi homo qui tentat Deum. (*Eccli.* XVIII, 23.)

Ignace, notre bienheureux Père, prescrit avant l'oraison; voilà ce qu'il a fait lui-même, ce qu'il n'omit jamais d'accomplir fidèlement, bien que Dieu lui eût communiqué un don spécial d'oraison, et qu'il l'eût élevé à un degré sublime de contemplation. Combien donc n'est-il pas juste, étant aussi peu versés dans cet exercice, si enclins à la dissipation, si sujets aux distractions de tout genre, que nous nous acquittions dans tous les détails, et avec le plus grand soin, de cette préparation?

On reconnaîtra ici, pour le rappeler en passant, la raison de cette persévérance que l'on met à nous recommander le silence le plus strict, la modestie la plus sévère, le soir avant le repos, et le matin avant la méditation. C'est que toute faute de ce genre, commise dans ces moments, a une influence marquée sur la méditation même, et peut être un grand obstacle à son succès, soit à cause de la dissipation à laquelle l'âme se livre par de semblables imperfections, soit à raison de la soustraction de la grâce divine, châtiment de ces sortes d'infidélités.

Nous pouvons encore ajouter à la préparation prochaine la pratique suivante. Dans la visite qui se fait le matin au très-saint Sacrement, nous recommanderons le bon succès de notre méditation à Notre-Seigneur Jésus-Christ réellement présent, à la très-sainte Vierge sa Mère, et à nos saints Patrons, implorant leur intercession spéciale pour l'heure de l'oraison.

CHAPITRE SECOND.

CE QU'IL FAUT FAIRE PENDANT LA MÉDITATION.

La méditation se divise en trois parties : le commencement, le milieu ou le corps de la méditation, et la conclusion. L'explication de ces trois points sera le sujet des trois articles de ce chapitre.

Article premier.

LE COMMENCEMENT DE LA MÉDITATION.

Adoration. — Oraison préparatoire. — Préludes.

On entend par commencement ou entrée de la méditation, les actes qui se doivent faire avant d'aborder les points ou le sujet que l'on doit méditer. Ces actes sont au nombre de trois.

Premièrement, l'*adoration.* On adorera profondément la Majesté divine en se mettant à genoux, sauf le cas d'infirmité corporelle, et alors on s'efforcera de suppléer à cet acte extérieur par un plus grand respect intérieur. Tel est le premier acte de la méditation. Pour qu'il soit accompagné de l'affection intime du cœur, il doit lui-même être précédé de la considération dont nous avons parlé dans la préparation prochaine. Que vais-je faire ? Quel est le Seigneur en présence de qui je suis ? Et, animé d'une foi aussi vive que si je voyais le ciel ouvert au-dessus de moi, que si le Dieu de gloire et de majesté, environné de tous les anges, de tous les saints et de toute la cour céleste, avait les yeux fixés sur moi pour contempler ce que je vais faire, comment je vais prier ; je fléchirai humblement les genoux, et réciterai, avec

toute la dévotion dont je suis capable, l'oraison préparatoire accoutumée (1).

Secondement l'*oraison préparatoire.* Cette prière est la même pour toutes les méditations. Elle renferme, outre l'acte d'*adoration,* qui est un aveu de son néant en présence de la Majesté divine, la *douleur* et la détestation de ses péchés, à laquelle il est si juste de s'exciter avant toute prière ; de plus, l'*offrande* de soi-même et de ses puissances afin de bien méditer, et enfin la *demande* du secours divin afin de bien prier. — On fera en sorte que ces actes partent moins de la bouche que du cœur. On aura soin surtout de ne jamais les omettre, un empêchement imprévu obligeât-il de commencer la méditation après l'heure marquée.

Troisièmement, les *préludes,* qui sont toujours au nombre de deux pour le moins.

Premier prélude. 1° Pour les objets sensibles.

Le premier prélude sert à fixer l'imagination et à éloigner plus efficacement les distractions. Saint Ignace l'appelle *la composition de lieu.* Elle consiste à se mettre sous les yeux le sujet de la méditation. Je dois, par exemple, méditer sur Jésus en Croix : je m'imaginerai que je suis sur la montagne du Calvaire. Là je verrai Jésus-Christ, couvert de plaies, ruisselant de sang, attaché au bois de son supplice entre deux larrons ; et près de la croix, Jean, Madeleine, et quelques autres pieuses femmes. J'entendrai les blasphèmes et les sarcasmes de cette multitude d'hommes impies, témoins

(1) Saint Ignace n'a pas formulé cette prière : il s'est contenté de dire que « l'oraison préparatoire consiste à demander à Dieu que toutes mes intentions, toutes mes actions, toutes les opérations de mon âme soient purement dirigées à son service et à la louange de sa divine Majesté. » (*Exerc. spirit.*, prem. semaine, prem. jour, prem. Exercice.)

du Crucifiement du Fils de Dieu. Si le sujet de la méditation est la Naissance de Notre-Seigneur, je me figurerai ce mystère tel qu'on a coutume de le représenter : une étable abandonnée, ouverte à tous les vents, et dans un coin de cette étable, la crèche dans laquelle le divin Enfant, enveloppé de langes, repose et pleure comme les autres enfants. La Vierge-Mère et saint Joseph sont auprès de la crèche. Enfin, si le sujet de la méditation le demande, on peut y supposer quelques bergers, etc.

Dans ces méditations sur des objets sensibles, la composition de lieu est ordinairement très-utile, si elle est bien faite, parce qu'elle empêche l'imagination de divaguer, en l'attachant à un objet déterminé. Si elle vient à s'échapper dans le cours de la méditation, il faut recourir à la même *composition* ou représentation mentale, à l'exemple de ceux qui, examinant soigneusement un objet, et se trouvant distraits par quelques clameurs ou quelque événement fortuit, se recueillent bientôt en eux-mêmes et s'appliquent de nouveau à la considération de l'objet dont leur attention a été détournée.

Toutefois on évitera avec soin, dans la représentation de ces objets sensibles, de se les figurer comme de simples tableaux ou comme des faits accomplis il y a plusieurs siècles. On agira, au contraire, comme si l'on était soi-même actuellement témoin de tous ces faits, comme si l'on était dans l'étable de Bethléhem ou sur le Calvaire, comme voyant tout de ses yeux, comme entendant tout de ses oreilles, comme étant réellement présent à l'accomplissement de tous ces mystères.

2° Pour les objets non sensibles.

Si le sujet sur lequel on médite ne tombe pas par

lui-même sous les sens, comme le péché, la vertu ou tout autre objet spirituel, ce prélude ne sera point d'un aussi grand secours, à moins que l'on ne soit doué d'une imagination fort vive. Cependant, il ne sera pas entièrement impossible de se faire une sorte de composition de lieu ou de représentation mentale. Ainsi dans la méditation du péché, dit saint Ignace on pourra, à l'aide de l'imagination, se représenter son âme enfermée dans ce corps mortel comme dans une étroite prison, condamnée à vivre avec lui au milieu de stupides animaux. On pourra encore se représenter le péché sous la forme d'un monstre hideux et horrible ; de même ses effets, comme les feux de l'Enfer préparés au pécheur ; ou encore l'homme sous la puissance du démon, chargé de chaînes pesantes et près d'être précipité dans ce gouffre, lieu de tous les tourments. Ces images et autres semblables pourront s'employer utilement selon la diversité des sujets. Mais il faut déterminer ces sortes d'images ou de préludes dès la veille, en préparant la méditation, observant de ne pas en prendre plusieurs, et de ne pas faire trop d'efforts pour les trouver ou pour se les représenter. Si rien ne s'offre comme de soi-même, le premier prélude consistera simplement à se rappeler le sujet de la méditation.

3° Pour une maxime ou une sentence.

Enfin, si la matière de la méditation est une sentence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous prendrons place parmi les disciples du Sauveur ou parmi les autres personnes qui l'entendent, et nous recevrons cette maxime comme sortant de la bouche de ce divin Maître. Si nous méditons sur quelques autres paroles de l'Écriture sainte, nous les entendrons comme de la bouche même de l'écrivain sacré à qui elles ont été inspirées; nous

pourrons encore supposer que nous les entendons comme venant du haut du ciel, et qu'elles nous sont adressées d'une manière spéciale, à nous, qui allons nous en occuper pendant la méditation. J'en dis autant de toute autre parole ou sentence sur lesquelles nous pourrions méditer.

Second prélude. — Le second prélude est la demande de la grâce ; non plus de la grâce en général de bien méditer (cette demande a été faite dans l'oraison préparatoire), mais de la grâce spéciale d'obtenir le fruit que l'on s'est proposé de tirer de la méditation. On demandera ordinairement deux choses : la lumière de l'entendement, et le mouvement de la volonté, pour connaître et vouloir. Le sujet de la méditation est, par exemple, le péché. Nous demanderons, pour l'entendement, la grâce de connaître combien l'offense de Dieu est un grand mal, et, pour la volonté, la grâce de détester cette offense et de l'avoir en horreur. On trouvera dans tous les livres de piété des formules de demandes adressées aux trois Personnes divines ; on aura recours à ces formules, que l'on particularisera en exprimant le fruit spécial de chaque méditation.

Lorsque le sujet de la méditation est un trait historique, saint Ignace prescrit de se rappeler brièvement, avant les deux préludes précédents, l'ensemble de l'histoire ; viennent ensuite la composition de lieu et la demande de la grâce : ce qui fera trois préludes.

Au reste, le commencement ou l'entrée de la méditation, c'est-à-dire l'adoration, l'oraison préparatoire et les préludes, ne doivent pas excéder ordinairement quatre minutes, ou cinq au plus.

Article deuxième.

LE MILIEU, OU LE CORPS DE LA MÉDITATION.

Exercice de la mémoire, de l'entendement, de la volonté.

On entend par le milieu, ou le corps de la méditation, les points que l'on doit avoir préparés dès la veille, et qui sont ordinairement au nombre de deux ou de trois, quelquefois plus. C'est dans la considération et dans l'étude de ces points, ainsi que dans la recherche du fruit spécial que l'on doit en retirer, que consiste proprement la méditation. Je ne dis rien ici de la division des points. On a coutume de les préparer dans quelque auteur ascétique, quand on ne les reçoit pas de vive voix ou par écrit. Quant à la manière de développer son sujet, d'arrêter son esprit sur une vérité donnée et de s'en occuper utilement, de chercher et de trouver dans chaque point le fruit qui lui est propre, d'appliquer, enfin, la vérité que l'on médite à l'état présent de son âme, ce sont autant de questions auxquelles il est important de répondre maintenant.

La méditation consiste donc, selon la pensée de saint Ignace, dans l'application des trois puissances de l'âme : la *mémoire*, l'*entendement* et la *volonté*. Si cette application se fait de la manière requise, la méditation sera bonne. On appliquera successivement chacune des puissances à chacun des points, à moins qu'un seul ne fournisse une matière suffisante pour toute la méditation.

§ I. — COMMENT IL FAUT EXERCER LA MÉMOIRE.

Il faut, en premier lieu, que la mémoire se rappelle de nouveau le sujet de la méditation, comme elle a

dû le faire dans le premier prélude, avec les différences suivantes : premièrement, on ne se rappellera pas, comme dans le prélude, le sujet tout entier, mais seulement ce qui forme le premier point ; secondement, on le fera avec beaucoup plus d'exactitude et de détail, ordinairement, que dans le premier prélude. Je médite, par exemple, sur une maxime ; il suffit, dans le prélude, de me figurer que j'entends cette maxime de la bouche du Sauveur, ou de m'imaginer qu'elle m'est adressée du haut du ciel. Mais, dans l'application ou l'exercice de la mémoire, il faut que je regarde cette maxime comme dite à moi-même et pour moi-même ; que je considère attentivement par qui elle est proférée, quel en est le sens, pesant avec soin la signification de chaque mot. L'application de la mémoire, faite de la sorte, préparera la voie aux réflexions que doit bientôt faire l'entendement. — De même, si le sujet de la méditation est un fait, je me contenterai également de me rappeler le premier point ; mais il ne suffira pas de le faire brièvement et simplement, comme dans le premier prélude ; il faudra encore bien considérer les circonstances de ce fait et les examiner, en me posant les questions suivantes : Quel est celui qui agit ? Que fait-il ? Quel est le lieu de l'action ? Quels sont les moyens, la fin, la manière, le temps, etc. (1) ? En effet, l'examen de ces questions semble plutôt se rapporter à l'exercice de la mémoire qu'à celui de l'entendement, où l'on doit surtout s'appliquer à retirer, par le raisonnement, un fruit pratique de la considération attentive de ces circonstances.

Afin de jeter un plus grand jour sur les observations

(1) Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodò, quandò, etc.

précédentes, nous présenterons ici deux exemples : l'un pour une maxime, l'autre pour un fait.

Premier exemple, pour une maxime. — Le sujet de la méditation est cette maxime de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme* (1) ?

Premier prélude. — « Je me représenterai Notre-Sei» gneur au milieu de ses disciples ; je prendrai place » parmi eux et je me figurerai entendre ces paroles » de la bouche du Sauveur : *Que sert à l'homme,* etc. ? »

Application de la mémoire. — « Quel est celui qui » parle ? C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ... l'éternelle » Sagesse et l'éternelle Vérité... lui, envoyé du Ciel » pour enseigner aux hommes les voies du salut... » qui ne veut pas me frapper d'une vaine terreur ou me » jeter dans l'anxiété, mais me sauver... Ce Jésus, ce » Sauveur, que dit-il ? *Que sert à l'homme... ?* c'est-à» dire, il ne sert de rien... à tout homme... *de gagner* » *l'univers...* de gagner seul tout l'univers... toutes ses » richesses... tous ses honneurs... tous ses plaisirs... » oui, quand il serait maître de tout... lui seul... *si,* par » le péché, *il vient à perdre son âme...* immortelle et » éternelle... et à la perdre pour l'éternité !... Cela est » vrai... Jésus-Christ l'a dit en termes exprès... Je le » crois,.. parce que celui qui parle est la Vérité infail» lible et éternelle. Je crois que tous les biens du » monde... toute sa gloire... toutes ses délices... ne » servent... ne serviront de rien à l'homme... s'il perd » son âme. Oui, Jésus-Christ l'a dit... et il a dit vrai... » car tout le monde passe... mais l'âme ne passe pas... » elle demeure éternellement... pour être éternellement

(1) Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiatur ? (*Matth.* XVI, 26.)

» heureuse... ou malheureuse éternellement... — Le
» monde passe... et avec lui toute sa gloire... toutes ses
» douceurs... toutes ses richesses... tout passe... Un
» jour viendra la fin de tous ces biens... et alors il ne
» servira de rien d'en avoir joui autrefois... puisque leur
» fin sera venue... — Quand un homme jouirait de tous
» les biens de la fortune pendant dix, trente, quarante
» ans... ce bonheur est rare... il est le partage d'un bien
» petit nombre!...supposons cependant qu'il soit le par-
» tage de quelqu'un...que lui servira ce bonheur, s'il perd
» son âme ?... Toutes ces années passeront... leur fin
» viendra... et l'âme sera éternellement... sauvée... ou
» damnée !... Et la fin de cette éternité de bonheur...
» ou de malheur... ne viendra jamais... non, jamais...
» — Donc, cela est vrai : *Que sert à l'homme de gagner*
» *l'univers, s'il vient à perdre son âme ?* »

J'avoue que les raisonnements faits en dernier lieu pour entrer dans l'intelligence de cette sentence paraissent plus se rapporter à l'exercice de l'entendement qu'à celui de la mémoire. Mais la difficulté est légère : j'en ai usé de la sorte pour ne laisser à faire à l'entendement de celui qui médite que l'application de la vérité générale à soi-même et à son état particulier. Rien n'empêche assurément que l'application de la mémoire ne paraisse s'allier en quelque sorte avec l'exercice de l'entendement. Je dis plus : la volonté elle-même peut produire ici quelques affections.

Second exemple, pour un fait. — J'indiquerai encore le premier prélude, afin de faire comprendre en quoi il diffère de l'exercice de la mémoire.

Le sujet de la méditation est Jésus en Croix.

Premier point. — Ce que souffre Notre-Seigneur Jésus-Christ en son corps.

Deuxième point. — Ce qu'il souffre en son honneur

Troisième point. — Ce qu'il souffre en son âme.

Il est clair que le premier prélude doit embrasser sommairement tout le sujet de la méditation ; l'application de la mémoire doit se restreindre au point que l'on va méditer.

Premier prélude. — Je me transporterai sur le Calvaire, et je me représenterai le Sauveur du monde attaché à la Croix entre deux voleurs. Il respire encore ; il est couvert de sang ; une multitude innombrable l'outrage par des moqueries et des blasphèmes ; la fureur se peint sur leurs visages ; j'entends leurs murmures et leurs cris. Cependant Jésus, réduit à l'agonie, dit à haute voix : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné* (1) ? Ce prélude, on le voit, comprend en abrégé les trois points de la méditation.

Application de la mémoire. — Sans penser aux deux derniers points, nous nous occuperons uniquement du premier : *Ce que souffre Notre-Seigneur dans son corps.*

« Il est attaché à la croix !... Que ses douleurs sont » grandes... que ses tourments sont cruels !... Tout » son corps est couvert de blessures et de sang... Vraiment, *il n'a plus d'éclat ni de beauté* (2). *Depuis la » plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y a rien » de sain en lui* (3)... Il est cruellement tourmenté dans » tous ses membres... Sa tête est couronnée d'épines... » les pointes percent son front. Ses yeux sont teints de » sang... son visage est meurtri et livide... Sa bouche » est abreuvée de fiel... Sa poitrine, ses épaules, ses » côtés, ses bras, ses jambes, sont horriblement déchi-

(1) Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ? (*Matth.* XXVII, 46.)

(2) Non est species ei, neque decor. (*Is.* LIII, 2.)

(3) A plantâ pedis usque ad verticem, non est in eo sanitas. (*Is.* I, 6.)

» rés par les fouets... Des lambeaux de chair sont enle-
» vés en plusieurs endroits de son corps... et ses os sont
» à nu... Ses mains et ses pieds sont fixés à la croix
» par des clous, avec d'indicibles douleurs... Ses bles-
» sures s'élargissent... Ses nerfs, déjà endommagés par
» les coups, se rompent... car il est suspendu sur les
» blessures de ses mains et de ses pieds déchirés, depuis
» une heure... deux heures... trois heures... et il est
encore en vie... Tourments affreux !... ces tourments,
c'est Jésus-Christ qui les endure... ce Jésus innocent,
saint, sans tache, bon... l'innocence, la sainteté, la
» bonté même... Dieu et homme... le Sauveur du genre
» humain... digne d'un amour infini !... — Celui qui est
» la joie des Anges... et que les esprits célestes désirent
» de contempler... est ainsi traité par les hommes...
» Son Père éternel le permet et en dispose de la sorte...
» Et pourquoi ces inconcevables souffrances? Assuré-
» ment ce n'est pas pour ses péchés personnels... il n'en
» a aucun... jamais il n'a commis le péché... jamais il
» n'a pu le commettre... C'est donc pour les péchés des
» hommes... c'est donc pour mes péchés !... oui, pour
» tels et tels péchés dont je me suis rendu si souvent
» coupable... Voilà la cause des souffrances de Jésus...
» Et, quoique ces souffrances surpassent tout ce que
» j'en puis comprendre, et que lui soit innocent... il
» souffre en silence... sans se plaindre... non-seulement
» sans aucun sentiment de haine... mais avec l'amour
» le plus tendre et le plus fort pour ceux qui sont la
» cause et les auteurs de ses maux... — Cela est vrai...
» la foi me l'enseigne... je le crois... je le crois d'une
» manière indubitable... parce que la foi me le dit... cette
» foi qui est appuyée sur la Révélation et la Parole de
» Dieu, Vérité infaillible et éternelle. »

C'est ainsi que l'on pourra faire l'exercice de la mé-

moire. Il ne sera pas nécessaire d'y consacrer un temps considérable, puisque la plupart des considérations qui regardent cette première partie de la méditation se trouvent ordinairement dans les livres. Cependant il faudra toujours que celui qui médite étende et résume son sujet avec beaucoup de soin, et non comme en passant ; car l'application de la mémoire est le fondement de toutes les réflexions et de toutes les affections qui doivent la suivre. C'est d'elle que naissent tous les autres actes de la méditation, comme la plante sort de la semence, l'arbre de la racine. D'où il suit que si elle n'est pas faite avec le soin requis, on perdra nécessairement un grand nombre de salutaires réflexions. — Je ferai encore observer qu'il est très-utile, lorsqu'on le peut, de joindre à l'application de la mémoire des actes de foi sur la vérité ou le fait que l'on médite. Les auteurs ascétiques recommandent souvent cette pratique, et avec raison. Les réflexions qui suivront n'en seront que plus solides, et n'auront que plus de force pour mouvoir la volonté. C'est pour ce motif que l'on a fait entrer ces actes dans les deux exemples précédents.

§ II. — COMMENT IL FAUT APPLIQUER L'ENTENDEMENT.

Lorsque la mémoire aura représenté à l'esprit le sujet de la méditation à peu près comme nous venons de le faire, on passera aux actes de l'entendement. Le devoir de cette faculté est de faire des réflexions sur les vérités que la mémoire a proposées, de les appliquer à l'âme et à ses besoins, d'en tirer des conséquences pratiques, de peser les motifs de nos résolutions, de considérer comment, jusqu'ici, nous avons conformé notre conduite aux vérités que nous méditons, et comment nous devons le faire dans la suite : telle sera la tâche de l'entende-

ment. Pour cela, il n'est pas besoin d'une grande science. Tout homme, le plus simple même et le moins instruit, pourra facilement, aidé de la grâce divine, former des raisonnements en lui-même sur les divers points que nous venons d'indiquer : car on ne demande pas des conceptions extraordinaires, des remarques savantes, mais des applications pratiques. Un moyen très-facile, à la portée de tous, et communément recommandé par les auteurs ascétiques, serait de se faire quelques questions faciles à résoudre, pour peu que l'on apporte un esprit sérieux et recueilli à l'exercice de la méditation. Ces questions peuvent être les suivantes :

Qu'ai-je à considérer sur le sujet que je médite ?

Quelle conclusion pratique dois-je en tirer ?

Quels motifs m'engagent à me conformer à cette doctrine ?

Comment l'ai-je suivie jusqu'ici ?

Que dois-je faire dans la suite ?

Quel empêchement ai-je à éloigner ?

Quel moyen à prendre ?

Disons un mot sur chacune de ces questions ou sujets de réflexion.

PREMIÈRE QUESTION.

Qu'ai-je à considérer sur le sujet que je médite ?

Pour répondre à cette première demande, il faut s'arrêter à une des vérités contenues dans le point dont on s'occupe. Je dis à une des vérités : car souvent un seul point en renferme plusieurs. On commencera donc par en prendre une, puis une seconde, puis les autres, les discutant et se les appliquant successivement. Ainsi dans la maxime que nous avons choisie plus haut : *Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme ?* on dé-

couvre d'abord deux vérités : la première, que le gain du monde entier n'est pas un bien solide, mais une vanité ; la seconde, que le gain ou la perte de l'âme est une affaire de la plus haute importance, puisque c'est d'elle que dépend tout le bonheur ou tout le malheur de l'homme. — De même dans le premier point de la méditation sur les douleurs de Jésus en croix, on trouvera facilement autant de considérations et de réflexions que l'exercice de la mémoire aura suggéré de questions : *Quel est celui qui souffre? Que souffre-t-il? Pourquoi, comment souffre-t-il?* etc. Car chacune de ces demandes renferme des réflexions qu'il sera utile de faire et de s'appliquer à soi-même. On commencera donc par prendre la première de ces réflexions, sur laquelle on se fera les autres questions : *Quelle conclusion pratique dois-je en tirer?* etc. On fera de même sur la seconde réflexion ; puis sur la troisième ; puis sur les autres.

DEUXIÈME QUESTION.

Quelle conclusion pratique dois-je en tirer?

Ici, j'examinerai ce que je dois faire, les choses étant véritablement telles que je viens de le reconnaître ; et comment je dois conformer ma conduite à cette vérité. Ainsi, sur la maxime de l'Évangile : *Que sert à l'homme...*, la première réflexion était que l'acquisition du monde entier n'était pas un bien réel, mais une vanité, si l'on vient à perdre son âme. Quelle conclusion ou conséquence pratique dois-je déduire de cette vérité? Cette conclusion se présente d'elle-même. « Donc, je dois « mépriser le monde entier, avec toutes ses richesses, « tous ses honneurs, tous ses plaisirs ; puisqu'il ne me « servira de rien d'avoir gagné le monde entier, si je « perds mon âme. Donc je ne dois consentir à souffrir

» aucun dommage en mon âme, quand même il s'agirait » de gagner tout l'univers, de jouir de tous ses plaisirs, » de tous ses honneurs, et de posséder toutes ses ri» chesses. A plus forte raison ne dois-je pas offenser » Dieu et m'exposer à perdre mon âme pour un bien » temporel de peu d'importance, pour une vapeur de » vaine gloire, pour une parole de louange de la part » des hommes, pour quelque plaisir des sens... »

Il se présente ici une observation de la plus haute importance : c'est que celui qui médite doit tirer des réflexions qu'il a faites une conclusion qui soit en rapport avec son état, et avec les dispositions actuelles de son âme. Car, en premier lieu, une conclusion générale est ordinairement sans résultat. Si je me bornais à déduire de la maxime déjà citée la conclusion suivante : *Donc il faut mépriser le monde entier*, sans descendre à rien de particulier, cette résolution pourrait se comparer avec justesse à l'explosion d'une pièce de guerre vers un but incertain. De pareils coups ne nuisent pas à l'ennemi, ne renversent pas ses murailles. Il en est de même de ces conclusions générales, sans application particulière ; elles ne frappent pas les ennemis de l'âme ; elles ne réduisent pas les passions ; elles ne renversent pas les obstacles. Que font-elles ? Elles frappent l'air. En second lieu, il ne suffit pas même que la conclusion soit particulière ; il faut encore qu'elle nous convienne d'une manière spéciale, et que nous en fassions l'application pratique à ce qui est en nous la source de nos péchés et de nos défauts, ou un empêchement dans le service de Dieu.

Ainsi, nous avons tiré de la maxime qui nous occupe la conclusion générale : *Donc il faut mépriser le monde entier ; donc je ne dois rien faire qui puisse nuire à mon âme, quand il s'agirait de gagner tout l'univers* ; *donc*,

je dois renoncer à tout ce que le monde m'offre de richesses, d'honneurs et de plaisirs, plutôt que de m'exposer à perdre mon âme ; je dis que cette conclusion générale devra s'appliquer diversement selon la diversité des dispositions de celui qui médite. Celui qui est sujet aux attaques de la vaine gloire conclura de la sorte : « Si le » monde entier est digne de mépris, à combien plus » forte raison dois-je fouler aux pieds cette fumée de » vaine gloire, qui ternit et corrompt mes bonnes ac» tions, et cause à mon âme un si grand dommage. » Quand je jouirais de toute la gloire du monde ; quand » mon mérite serait loué et publié par tous les hommes, » dans tous les pays du monde, cela ne me servirait » absolument de rien : que me servira donc que je sois » loué d'un homme ou de deux ? que le peu de per» sonnes au milieu desquelles je vis me louent et m'es» timent ? etc. » Il faudra même descendre à celles de nos actions que la vaine gloire empoisonne le plus souvent, aux péchés que le désir de la vaine gloire nous fait commettre, aux défauts dans lesquels il nous fait tomber, comme d'user quelquefois de déguisement dans notre conduite pour être loués, de cacher nos défauts, de les excuser, de les diminuer, d'avoir même recours, pour cette fin, à de légers et artificieux mensonges, etc. Tels sont les défauts auxquels il faudra appliquer cette maxime : *Que sert à l'homme... ?*

Celui qui éprouve des mouvements de sensualité ou de gourmandise, qui se surprend souvent dans la recherche de ses aises, pourra raisonner comme il suit : « Il est certain que je devrais renoncer à tous les plaisirs » du monde, plutôt que de consentir à commettre le pé» ché ; comment donc, pour satisfaire en un point ou en » l'autre ma sensualité, pour choisir dans la nourriture » ce qui peut flatter un moment le palais, consentirais-je

» à violer mes règles, à porter atteinte aux intérêts de
» mon âme? S'il est vrai qu'il ne me servirait de rien de
» jouir de tous les plaisirs du monde, que me servira la
» jouissance d'un plaisir qui n'est rien? Si je dois mé-
» priser le monde avec toutes ses délices, combien plus
» dois-je dédaigner la basse satisfaction de la gourman-
» dise et de la sensualité? etc. » Puis on descendra aux circonstances qui sont une occasion plus fréquente de péchés ou de défauts dans lesquels on tombe par gourmandise et par sensualité.

Enfin, une personne rencontre quelque épreuve dans la vie religieuse; tel point de sa règle lui cause de la répugnance et est pour elle un pesant fardeau, peut-être jusqu'à lui rendre la vie religieuse elle-même sans saveur et sans goût. Voici comment cette personne doit s'appliquer la même maxime. « Il vaut mieux, nous dit
» Jésus-Christ, perdre le monde entier que de s'exposer
» à perdre son âme; donc il vaut mieux surmonter cou-
» rageusement telle ou telle difficulté, que de perdre le
» don précieux de ma vocation et l'assurance de mon
» salut éternel. Car, que me servira d'avoir fui cette
» peine, de m'être dérobé à cette croix, d'avoir évité ce
» qui répugnait à ma nature, si je nuis à mon âme, si je
» perds ma vocation, si je perds le ciel, si je suis un
» jour condamné à souffrir éternellement les plus cruels
» supplices? etc. »

Ici encore nous entrerons dans le détail des difficultés qui se présentent le plus souvent, et qui sont la cause la plus fréquente de nos troubles et de nos dégoûts. — C'est ainsi que chacun s'appliquera la même vérité d'une manière diverse, selon la diversité de ses besoins; et que, d'une même conséquence générale, il déduira des conséquences particulières en rapport avec son état et avec ses dispositions actuelles. Je ne crains pas de le dire, cet

avertissement est d'une si haute importance, que le fruit de la méditation dépend en grande partie de notre diligence ou de notre négligence en ce point.

TROISIÈME QUESTION.

Quels motifs m'engagent à me conformer à cette doctrine ?

La méditation nous a montré ce que nous devons faire : considérons et pesons ici les motifs qui nous portent à le faire, afin que nos résolutions pour l'avenir soient appuyées sur de solides fondements. La volonté suit l'entendement ; si l'entendement ne comprend pas suffisamment les motifs d'une détermination, la volonté s'y portera sans vigueur.

Or les motifs qui doivent nous exciter à fuir le vice, à suivre la vertu, à surmonter avec courage les ennuis et les difficultés, sont les suivants : *La convenance, l'utilité, l'agrément, la facilité, la nécessité* (1), et les autres considérations capables de mouvoir et de porter l'esprit vers un objet, supposé que cette énumération ne les comprenne pas toutes. Nous appliquerons donc tous ces motifs, ou quelques-uns au moins, au sujet que nous méditons, et à la conclusion pratique que nous en avons déduite.

1° LA CONVENANCE.

Une chose est *convenable* quand elle est honnête et bienséante. On se demandera donc à soi-même : Est-il convenable que j'agisse en qualité d'homme raisonnable, de chrétien, de religieux, de compagnon de Jésus ?

(1) Decens, utile, jucundum, facile, necessarium.

Quels motifs nombreux et puissants ne sont pas renfermés dans ces titres ! Un enfant d'Ignace devrait surtout se rappeller tous les jours, ou plutôt sans cesse, celui de *compagnon de Jésus*, si capable d'émouvoir et d'exciter un cœur généreux. En effet, quel vice, quel défaut, même léger, n'est-il pas convenable que j'évite, si je ne veux pas porter en vain le nom de compagnon de Jésus ? Quelle vertu ne doit point pratiquer, je dis plus, à quel degré de perfection, de sainteté, ne doit point aspirer un compagnon de Jésus ; oui, de Jésus, ce divin modèle de toute vertu et de toute sainteté ? Quelle difficulté, quel ennui, quelle épreuve, quel genre même de supplices, de mépris, ne doit point généreusement surmonter et souffrir un compagnon de Jésus, et de Jésus crucifié ? Le seul titre de compagnon de Jésus, bien médité, est donc capable d'opérer la conviction dans notre âme, et de lui communiquer la plus forte impulsion. Nous trouverons dans ce nom une source intarissable de pieuses pensées, de sentiments humbles, de désirs de tendre à quelque chose de plus parfait.

2° L'UTILITÉ.

L'*utilité* comprend les avantages spirituels que me procurera l'observation de cette doctrine pratique. Je dis les avantages spirituels, ceux qui regardent le bien de mon âme et l'éternité : car les autres ne sont pas surnaturels, et manquent par conséquent de solidité. Ce ne sont donc pas de semblables avantages qu'il faut peser dans la méditation. On ne dira pas, par exemple : J'éviterai les pénitences, je contenterai mes supérieurs, je plairai à mes frères, etc. Ces motifs sont essentiellement défectueux ; ils peuvent porter au vice aussi bien qu'à la vertu, et sont plus propres à faire des hypocrites

que des hommes solidement vertueux. Peut-être pourrait-on quelquefois joindre quelques-uns de ces motifs humains aux motifs surnaturels ; mais il faut le faire avec réserve, de peur d'appuyer notre vertu sur d'aussi fragiles fondements. Considérons donc les motifs surnaturels, et disons-nous à nous-mêmes : En me conformant à cette doctrine, j'éviterai de tomber dans un grand nombre de péchés et de défauts ; je m'épargnerai bien des troubles et des remords ; je ne contracterai point des dettes multipliées qu'il me faudra payer dans le purgatoire ; je jouirai de la paix d'une bonne conscience ; j'exercerai plusieurs actes de vertu ; chacun de ces actes me méritera un accroissement de grâce devant Dieu, augmentera mes mérites pour l'éternité, et m'enrichira aux yeux du Seigneur ; j'attirerai la bénédiction d'en haut sur mes emplois, je deviendrai un instrument utile à la gloire divine, etc. Il n'est pas une conclusion pratique qui ne renferme des motifs sans nombre, réels, solides et surnaturels : chacun insistera sur ceux qui lui feront une plus grande impression. Mais il ne faudra jamais oublier ces deux motifs généraux : Quels maux spirituels éviterai-je? Quels biens obtiendrai-je, pour moi et pour le prochain ? Car il est écrit : *Celui qui aime l'iniquité hait son âme* (1) ; *mais l'âme de celui qui craint le Seigneur est heureuse*... (2), *et toutes ses œuvres seront couronnées de succès* (3).

3° L'AGRÉMENT (4).

Combien n'aurai-je pas lieu de me réjouir, si je me

(1) Qui diligit iniquitatem, odit animam suam. (*Ps.* x, 6.)

(2) Timentis Dominum beata est anima ejus. (*Eccli.* XXXIV, 17.)

(3) Et omnia quæcumque faciet, prosperabuntur. (*Ps.* I, 3.)

(4) *L'agrément.* — Le contentement intérieur, la joie du

conforme dans la pratique à cette doctrine ? La vie de l'homme ne peut pas être triste, quand elle a pour règle la volonté divine. Et s'il est quelque joie véritable dans cette vallée de larmes, elle est assurément pour l'âme qui n'a d'autre désir que celui de servir Dieu. *Israël, que n'as-tu gardé mes commandements ! ta paix aurait été comme un fleuve, et ta justice comme les profondeurs de l'Océan* (1). Le sort des impies est bien différent : *L'affliction et le malheur sont dans leurs voies ; et ils n'ont point connu le chemin de la paix* (2). Ces motifs, et plusieurs autres semblables, sont encore confirmés par l'expérience de tous les Saints ; nous pouvons donc nous les proposer comme de puissants encouragements pour tendre à la vertu et à la perfection.

4° LA FACILITÉ.

Notre-Seigneur Jésus-Christ nous assure lui-même que son joug est doux, et son fardeau léger ; lui-même promet à tous ceux qui voudront le prendre sur eux le repos de leurs âmes. C'est donc une vérité ; et je l'éprouverai, moi aussi, pourvu que je prenne ce joug sur moi ; c'est-à-dire, pourvu que j'observe fidèlement toute la loi de l'Évangile. Car c'est ce que signifie *prendre le joug du Seigneur* SUR SOI, et le placer, pour parler de la

cœur, le bonheur que procure et qui accompagne la pratique de la vertu. *Jucundum* signifie en général ce qu'il y a *d'agréable* dans un objet, et ici, en particulier, ce qu'il y a *d'agréable* dans la fidélité à suivre les lumières que l'on a reçues dans la méditation. (Note du trad.)

(1) Utinam attendisses mandata mea ! facta fuisset sicut flumen pax tua, et justitia tua sicut gurgites maris (*Is.* XLVIII, 18.)

(2) Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt. (*Ps.* XIII, 3.)

sorte, sur ses épaules. Celui qui ne veut pas accomplir tous les commandements, qui se contente d'en observer quelques-uns, ne trouvera pas le joug du Seigneur léger, mais pesant ; parce qu'il ne veut le porter que de la main. Si donc on trouve pesant le joug de Jésus-Christ, c'est parce qu'on ne le prend pas tout entier sur soi, c'est parce que l'on n'est pas doux et humble de cœur ; car le Seigneur exige ces deux conditions : *Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* ; voilà les conditions : *Et vous trouverez le repos de vos âmes, car mon joug est doux et mon fardeau léger* (1) ; voilà les promesses. *Les commandements du Seigneur ne sont point pesants* (2), dit le disciple bien-aimé; les impies avouent au contraire qu'*ils ont marché dans des chemins difficiles et se sont lassés dans la voie de l'iniquité* (3). Il en est ainsi, proportion gardée, des religieux qui ne sont pas animés de l'esprit d'humilité, d'obéissance, etc. Il en coûte plus de nourrir l'orgueil dans son cœur, de tenir avec opiniâtreté à sa volonté propre, que de renoncer à ces mêmes vices, que nous affaiblissons par là même que nous y renonçons. En agissant de la sorte, nous étouffons ces serpents qui vivent en nous, qui sont la cause de toutes nos tristesses, de toutes nos peines intérieures, et qui, à la première occasion de la tentation, nous déchirent de leurs morsures et nous livrent à toutes les angoisses de l'âme. — Mais si nous tournons nos regards vers la gloire céleste, combien nous paraîtront doux

(1) Tollite jugum meum super vos, et discite à me, quia mitis sum, et humilis corde; et invenietis requiem animabus vestris. Jugum enim meum suave est, et onus meum leve. (*Matth.* XI, 29, 30.)

(2) Mandata ejus gravia non sunt. (*I Joan.* V, 3.)

(3) Lassati sumus in viâ iniquitatis... ambulavimus via difficiles. (*Sap.* V, 7.)

et faciles des travaux auxquels est promise une gloire éternelle! Tout fardeau m'est léger, disait le séraphique saint François, à cause des grands biens que j'espère (1). Si les difficultés nous abattent, proposons-nous ces motifs, si capables de relever notre courage. Mais, hâtons-nous de le dire, pour des cœurs généreux la difficulté même n'est-elle pas le motif le plus puissant? C'est la difficulté de l'entreprise qui les anime; trop heureux de pouvoir faire, de pouvoir souffrir quelque chose pour celui qui a tant fait et tant souffert pour eux, et qui est digne d'un amour infini. Ils penseront toujours avec raison lui offrir un bien léger sacrifice, même en souffrant mille fois la mort la plus cruelle pour son amour.

5° LA NÉCESSITÉ.

La *nécessité* embrasse tous les motifs si graves que j'ai de me conformer dans la pratique à la doctrine que je médite, abstraction faite de ce qu'elle a d'ailleurs d'utile ou d'agréable, me parût-elle même offrir les plus grandes difficultés. Je dois donc me dire : Si je ne fais pas de ces principes la règle de ma conduite, je ne puis être que malheureux, ou, du moins, je m'expose aux plus grands dangers. Car il n'est point indifférent de faire ou de ne pas faire ce que la lumière intérieure m'a montré comme un devoir, il est de toute nécessité que je le fasse. C'était à saint Paul une nécessité d'être un apôtre brûlant de zèle : *C'est une nécessité pour moi ; malheur à moi si je n'évangélise* (2) ! Je dois me dire également à moi même : *Malheur à moi* si je ne deviens humble ! *malheur à moi*

(1) Leve est mihi omne opus quod fero, propter magnum illud bonum quod spero.

(2) Necessitas enim mihi incumbit : væ enim mihi est, si non evangelizavero. (*I Cor.* IX, 16.)

si je ne deviens parfaitement obéissant ! *malheur à moi* si je ne méprise pas les choses de ce monde ! *malheur à moi* si je ne travaille pas à devenir un homme mortifié ! *malheur à moi* si je ne tends pas sérieusement à la perfection ! etc. ; parce que ce sont là les obligations de mon état et de ma vocation. Et si je ne m'efforce pas de les remplir, je ne serai point sauvé, ou assurément je m'expose à un danger imminent. Si je veux vivre dans la Compagnie de Jésus, il ne m'est pas libre d'être ou de n'être pas un bon religieux ; je ne puis pas dire que je ferai bien d'observer mes règles, de m'acquitter des obligations de ma vocation; mais que je ne ferai pas mal en négligeant les unes et les autres. Il n'en est pas ainsi : *c'est une nécessité absolue pour moi* d'observer ces règles, d'accomplir ces devoirs. Autrement, je ne suis pas en sûreté; et *malheur à moi !* Ce n'est pas une grâce que je fais à Dieu de le servir fidèlement et religieusement ; même alors je suis un serviteur inutile ; je fais ce que je dois faire ; mais je commets à son égard une injustice en ne le servant pas de la sorte. — Ce motif de la nécessité ne laisse pas de conserver une véritable force dans les points mêmes qui ne semblent être que de plus grande perfection, supposé qu'ils me soient connus, et que Dieu me porte à les embrasser. Car, même en ce cas, mon infidélité et ma désobéissance à la voix divine qui m'appelle peuvent attirer sur moi les plus grands malheurs, et spécialement le plus terrible de tous, celui d'être abandonné de Dieu et rejeté comme un serviteur infidèle et désobéissant.

Puisque le motif de la nécessité a toujours une si grande force pour déterminer notre volonté, nous devons surtout l'invoquer dans les circonstances les plus difficiles, et lorsque la crainte des difficultés et la lâcheté naturelle se réunissent pour appesantir notre âme. Alors, plus que

jamais, nous nous représenterons vivement les châtiments divins : les peines du purgatoire, les flammes de l'enfer, les menaces de Dieu contre les tièdes, qu'il commence à vomir de sa bouche ; la crainte de la mort et du jugement : aiguillons puissants pour nous aider à secouer notre engourdissement et à sortir de notre paresse.

C'est ainsi que l'on pourra développer cette question : *Quels motifs m'engagent à suivre cette doctrine pratique ?* On s'acquittera avec le plus grand soin de cette partie de la méditation, afin que notre vertu ne soit point dépendante des circonstances, de l'occasion, du moment ; mais qu'elle soit solide et basée sur des motifs surnaturels que l'entendement aura bien médités et bien compris. Il me semble inutile d'apporter d'autres exemples. Cette question nous a fourni assez de développements pour que l'on puisse en faire soi-même l'application aux divers sujets : je passe donc à la suivante.

QUATRIÈME QUESTION.

Comment ai-je suivi jusqu'ici cette doctrine ?

Ce point est comme un examen de conscience, dans lequel nous nous demandons compte de notre conduite passée relativement à la vérité que nous méditons. Si notre manière d'agir a été conforme jusqu'ici à ce que cette vérité nous enseigne, nous en rendons grâces à Dieu ; si elle y a été contraire, nous nous confondons intérieurement, nous en rougissons devant Dieu, et nous prenons des mesures pour l'avenir. Mais gardons-nous de nous en rapporter trop facilement à nous-mêmes, supposé que notre conscience ne nous fasse aucun reproche. L'amour propre, le défaut de connaissance de notre intérieur peuvent facilement nous tromper ; nous

aimons tant à nous flatter d'avoir fait quelques progrès dans la pratique de la vertu ! Cette illusion est plus à craindre pour ceux qui entrent dans la carrière. Ils auront reçu quelque lumière sur un point pratique de la vie spirituelle ; ils en auront compris les raisons et les motifs ; du reste, l'occasion de pratiquer cette vertu ne s'est pas encore présentée ; ils s'imaginent aussitôt l'avoir acquise, bien qu'ils en soient très-éloignés, ce qu'une expérience funeste leur fera peut-être connaître plus tard à leurs dépens. Il faut donc toujours nous porter à nous humilier et à nous confondre : il faut nous accuser de n'avoir pas suivi cette doctrine, ou si nous l'avons suivie quelquefois, de ne l'avoir fait que très-imparfaitement, et d'être restés bien en deçà de ce que demandaient de nous les grâces que nous recevions. Ici encore descendons dans le détail de notre conduite ; venons-en aux occasions particulières ; c'est le meilleur moyen de connaître où nous en sommes, pour la vertu comme pour le vice. Que l'on se contente de se demander en général : *Ai-je méprisé le monde ? commencé-je du moins à le mépriser maintenant ?* peut-être, pour le moment présent, pourra-t-on se répondre avec quelque vérité : *Je le méprise.* Mais, que l'on se fasse cette question particulière : « Quels sont mes sentiments lorsqu'on » vient à me tourner en dérision, à me mépriser, à » m'humilier, à me traiter avec moins d'égards, à dé» noncer mes défauts ou à m'en reprendre ? » peut-être alors commencera-t-on à porter de soi-même un tout autre jugement ; peut-être alors sera-t-on obligé d'avouer que, dans le fond, on est encore l'esclave de la vanité et du monde, bien loin d'en être le contempteur. On pourra bien encore se trouver réduit à faire le même aveu si l'on s'adresse la demande suivante, opposée à la première : « Quels sont mes sentiments lorsque tout me

» réussit? lorsqu'on m'accorde des marques d'estime et » des louanges? » Car si dans ces occasions on ressent au fond du cœur une certaine jouissance, une complaisance secrète, assurément on ne méprise pas encore le monde. — Faisons le même raisonnement touchant la sensualité et la recherche des aises du corps, touchant l'amour des richesses et des biens temporels, touchant les vertus et les vices. Si nous nous bornons à un examen général et spéculatif, nous croirons facilement avoir vaincu les vices et acquis toutes les vertus ; mais si nous descendons dans le détail, nous trouverons que nous sommes fort éloignés de l'un et de l'autre. — Le fruit principal que nous devons chercher à retirer de cette quatrième question est donc une véritable connaissance de nous-mêmes, qui nous portera à nous humilier sincèrement et profondément en la présence de Dieu, nous accusant et nous condamnant devant lui.

CINQUIÈME QUESTION.

Que dois-je faire à l'avenir?

On se propose dans ce cinquième point d'assurer l'avenir ; et, à cette fin, l'entendement examine les bonnes résolutions que la volonté doit ensuite embrasser. Ici, comme dans les points précédents, il faut descendre aux cas particuliers, surtout à ceux qui semblent offrir plus de difficulté, ou qui reviennent plus souvent, surtout encore à ceux qui doivent ou peuvent se présenter le jour même ; afin d'examiner d'avance de quelle manière nous devons nous conduire dans l'occasion, pour nous conformer à la vérité que nous avons connue par la méditation. Il ne sera pas non plus inutile de se rappeler de nouveau les motifs que l'on a déjà considérés, afin que

la volonté se dispose avec plus de générosité à remporter une glorieuse victoire. Ce que nous avons dit dans les autres points jette assez de jour sur celui-ci et nous dispense de donner des exemples.

SIXIÈME QUESTION

Quel empêchement ai-je à éloigner? Quel moyen à prendre?

Quel obstacle m'a donc empêché jusqu'ici de suivre cette doctrine? Quel moyen pourra m'aider à la mettre plus fidèlement en pratique? Il est difficile de statuer ici quelque chose d'absolu. Les empêchements et les moyens varient suivant la nature des sujets que l'on médite, et plus encore selon le caractère et les dispositions de celui qui médite. Il appartient donc à chacun de considérer en quelles occasions il a coutume de tomber dans les défauts ou les péchés sur lesquels il médite; d'examiner avec soin quelle est enfin la source de ces fautes, et ce qui le porte à les commettre. Mais on se gardera de tout attribuer aux occasions. Lorsqu'il s'agit de péchés de surprise, de péchés indélibérés, il faut surtout, à la vérité, prévoir les occasions et les éviter : aussi est-ce un avis plein de sagesse, que toutes nos résolutions contre les fautes indélibérées et de surprise doivent avoir pour objet principal la fuite des occasions. Mais pour les autres péchés, dont la cause est dans nos passions, c'est moins à la fuite des occasions (j'excepte ceux qui sont contraires à la pureté : il faut les éviter par la fuite) qu'à la vigilance, et à une généreuse victoire sur nous-mêmes, que nous devons avoir recours. Celui, par exemple, qui est enclin à la colère ne doit pas croire que telle ou telle occasion, telle personne qui lui est importune, soit pour lui un obstacle à la vertu de douceur. Il serait dans l'er-

reur : la cause du mal est en lui-même. Cette cause est la passion qu'il porte dans son âme : c'est donc cette passion qu'il doit mortifier, au lieu de fuir les occasions.

Les empêchements généraux se réduisent aux trois suivants : l'orgueil, la sensualité, la dissipation de l'âme. Les moyens généraux seront donc : l'humilité, la mortification, le recueillement intérieur. On peut ajouter, comme appendice, la pensée de la présence de Dieu, l'usage des oraisons jaculatoires, le souvenir fréquent des motifs dont nous avons compris la force dans la méditation, l'attention à nous prémunir avec un soin tout spécial, lorsque la nécessité nous oblige à nous trouver dans des occasions où il nous arrive souvent de faillir, etc. Ces moyens, du reste, peuvent se rapporter à quelqu'un des trois généraux.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les empêchements et les moyens en général. Que chacun fasse des considérations sérieuses sur soi-même, invoque les lumières du Ciel, voie ce qui est un empêchement pour lui en particulier, et quel remède il peut employer. Il le connaîtra, sans doute, s'il est animé d'un véritable désir de son avancement spirituel. La grâce divine l'environnera de sa lumière ; les conseils de ses supérieurs et de ses directeurs, la droite raison même, éclairée par la foi, lui prêteront un puissant secours.

Telles sont les questions sur lesquelles doit s'exercer l'entendement. Si cette partie de la méditation se fait sérieusement, il est difficile qu'elle ne fournisse pas une matière suffisante à de solides réflexions. — Après avoir raisonné de la sorte sur une des vérités que l'on aura déduites du sujet de la méditation, on passera à la deuxième, puis à la troisième, puis à celles qui suivent, en se faisant toujours au moins quelques-unes des ques-

tions indiquées, quand on ne se les fera pas toutes. Parlons maintenant de l'exercice de la volonté.

§ III. — COMMENT IL FAUT APPLIQUER LA VOLONTÉ.

La volonté a deux devoirs à remplir dans la méditation : elle doit s'exciter à de pieuses *affections*, et former des *résolutions* ou *bons propos*. Ces deux points sont tellement essentiels à la méditation, que sans eux elle ne saurait prendre le nom d'oraison mentale : ce serait une étude ou une pure spéculation.

° LES AFFECTIONS.

Le premier devoir de la volonté est donc de s'exciter à de pieuses *affections*, ou de produire certains mouvements de l'âme, et d'exercer intérieurement des actes de différentes vertus. Les affections doivent être répandues dans toute la méditation : elles doivent au moins être très-fréquentes, puisque ce sont elles qui font de la méditation une vraie prière. Le feu de la grâce et de l'amour divin qui doit toujours brûler, ou du moins demeurer dans nos cœurs, trouvera un aliment dans les diverses considérations de l'entendement, et ne pourra manquer de s'échapper en de vives flammes, selon cette parole du Prophète : *Le feu s'enflammera dans ma méditation* (1). Les affections varieront encore selon la diversité des sujets que l'on médite. Ainsi, les grandes choses, comme sont toutes les œuvres de Dieu, exciteront *mon admiration;* le souvenir de ses bienfaits me portera *à la louange, à l'action de grâces, à l'amour* ; les effets de sa colère et ses menaces me frapperont *de crainte ;* la mé-

(1) In meditatione meâ exardescet ignis. (*Ps* XXXVIII, 4.)

ditation de mes péchés et de mes misères excitera en mon cœur un vif sentiment *d'humiliation, de confusion, de douleur, de prière*, etc.

Quant à la manière d'exciter les affections, il faut se persuader avant tout qu'il n'est pas besoin de paroles disposées avec art. Le cœur est le siége des affections, non la langue ; et nous ne sommes pas dans la nécessité d'agir avec Dieu comme nous faisons avec les hommes, qui ne comprennent les sentiments de notre cœur que lorsqu'ils sont exprimés par le langage. *Lorsque vous priez,* nous dit Notre-Seigneur, *ne parlez pas beaucoup, comme font les païens ; car ils s'imaginent qu'ils seront exaucés à force de paroles* (1). Cet avertissement du Sauveur semble regarder surtout ceux qui s'adonnent à l'oraison mentale. Plusieurs pensent qu'il ne peut y avoir de bons sentiments, à moins qu'ils ne soient exprimés en termes éloquents et recherchés. Erreur grossière ! il n'est point nécessaire de recourir à des phrases imposantes pour se rendre Dieu favorable, comme on en use à l'égard des hommes. Cette *œuvre*, dit saint Augustin, *est l'affaire de nos gémissements plutôt que de nos discours* (2). L'Écriture sainte, il est vrai, et particulièrement le livre des Psaumes, nous parle souvent de *cris* poussés vers le Seigneur ; mais cette expression doit moins s'entendre d'un cri de la bouche que de ces vives et ardentes affections qui sont véritablement les cris du cœur. Au reste, c'est un point que le P. Rodriguez traite parfaitement, à son ordinaire, dans la première partie de la *Perfection chrétienne*, traité cinquième, chapitre douzième. Il me suffit d'avoir fait remarquer que l'on ne doit jamais

(1) Orantes autem, nolite multùm loqui, sicut ethnici ; putant enim quòd in multiloquio suo exaudiantur. (*Matth.* VI, 7.)
(2) Hoc negotium plus gemitibus, quam sermonibus agitur.

se mettre en peine de la manière d'exprimer ses affections, puisqu'on peut le faire très-bien de cœur, sans employer aucune parole. J'avouerai cependant que, pour l'ordinaire, le sentiment du cœur est efficacement secondé par quelques paroles qui l'expriment ; mais il n'est pas nécessaire que ces paroles soient recherchées et multipliées ; il est même plus convenable, ce me semble, qu'elles soient simples, peu nombreuses, mais répétées plus fréquemment et savourées plus à loisir. Si l'on rencontre dans l'Écriture sainte, dans les prières de l'Église, dans les maximes de quelque saint, l'expression juste de son sentiment, ce sera le mieux sans doute, puisque de telles sources sont toujours agréables à Dieu, et qu'elles ont une onction qui ne se trouve pas ailleurs. Mais ici, peut-être, quelques exemples ne seront pas hors de propos.

Vous désirez exciter en vous le sentiment de la reconnaissance à la vue des bienfaits de Dieu. Quoi de plus simple que de dire avec le Psalmiste : *Oh ! que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits* (1) ? Puis, méditant dans votre cœur ce que vous êtes, ce qu'est Dieu, auteur de ces bienfaits, vous répéterez avec reconnaissance : *Que rendrai-je... moi... au Seigneur... à ce Seigneur si grand, pour tous les biens qu'il m'a faits ?* Et, continuant à réfléchir sur la grandeur d'un bienfait particulier, ou de tous les bienfaits divins, il vous sera facile d'entretenir le sentiment de la reconnaissance, en répétant par intervalles, doucement et avec attention. *Que rendrai-je au Seigneur pour tous les bienfaits que j'ai reçus de lui ?*

On peut encore très-bien se servir, pour exprimer le

(1) Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi ? (*Ps.* cxv, 12.)

même sentiment, des paroles du patriarche Jacob : Seigneur, *je suis indigne de toutes vos miséricordes* (1). Elles sont un excellent modèle d'actions de grâces, parce qu'elles renferment une connaissance intime de cette profonde bassesse qui rend l'homme indigne des regards d'un Dieu si grand, et un vif sentiment de l'impuissance où il est de rendre au Seigneur de dignes actions de grâces pour la moindre de ses bontés. Oui, Seigneur, *je suis trop petit pour mériter le moindre de tous vos bienfaits.* On se servira enfin de beaucoup d'autres passages ; et, s'il ne s'en présente aucun à la mémoire, on dira de cœur : *Mon Dieu, je vous remercie, je vous rends grâces ;* ce sera un bon acte de reconnaissance : car Dieu ne regarde pas les paroles, mais le cœur.

De même la considération de notre propre bassesse excite-t-elle en nous un sentiment d'humilité, quoi de plus naturel que de dire : *Oui, mon Dieu, je suis véritablement, et sous tous les rapports, très-indigne de paraître devant vous...* Quoi de plus facile en pensant à ces paroles : *Moi... en toute façon... très-indigne...* que de nous rappeler les causes qui nous rendent si indignes des regards divins, et de nourrir ainsi plus longtemps le sentiment de l'humilité ?

On emploiera aussi efficacement, pour exciter et entretenir le même sentiment, ces paroles empruntées en partie à la deuxième méditation du livre des Exercices : *Que suis-je ?* Pour le corps, *un amas de boue, la pâture des vers ;* pour l'âme, *un ulcère infect, un abcès dégoûtant, source intarissable de corruption et de péchés.* Et c'est sur cette fange que les yeux divins sont obligés de s'arrêter sans cesse. — Quelquefois on répétera ces paroles de l'Apocalypse : *Je suis vraiment malheureux, et misérable,*

(1) Minor sum cunctis miserationibus tuis. (*Gen.* XXXII, 10.)

et pauvre, et aveugle, et nu (1) ! Ou bien on se contentera de dire : *Oh! que je suis vil et abominable!* c'est un sentiment d'humilité : ne faites pas attention aux paroles; ne cherchez qu'à le nourrir dans votre cœur.

Il serait facile, en consultant l'Écriture sainte, les prières de l'Église et les paroles des Saints, de former un recueil de courtes sentences assorties aux divers sentiments de l'âme. Chacun même pourrait se faire ce choix de maximes pieuses, et se les rendre familières en les répétant souvent dans l'oraison, lorsqu'il désire exciter en lui un des sentiments qu'elles renferment. La raison pour laquelle il serait plus utile de faire ce recueil soi-même que d'en adopter un tout fait, se présente d'elle-même. Tous ne sont pas également touchés des mêmes pensées, et les uns trouveront plus de goût et de dévotion dans une maxime que les autres. Ceux qui ont coutume de réciter leurs prières vocales avec attention, de faire avec réflexion des lectures spirituelles, réuniront facilement, pour les sentiments divers, diverses maximes dont ils pourront s'occuper avec fruit, selon l'occasion, pendant l'oraison. Mais que ces maximes soient courtes, que l'on en comprenne bien la force, et que l'on ait soin de se les rendre familières. L'exemple d'un grand nombre de Saints recommande cette pratique.

Nous n'omettrons point ici une remarque pleinement conforme à l'esprit de saint Ignace, notre Père. Lorsque nous éprouvons en nous quelque bon sentiment, efforçons-nous de le nourrir le plus longtemps qu'il nous sera possible, sans nous mettre en peine du reste du sujet de la méditation ; tâchons de le conserver et de l'entretenir jusqu'à ce que notre dévotion soit satisfaite. Il s'agit, par

(1)... Miser, et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus. (*Apoc.* III, 17.)

exemple, du sentiment de l'humilité et de la connaissance de notre propre bassesse : pensons et repensons à ces paroles : *Oui, je suis véritablement et en toute façon très-indigne de paraître devant vous,* ou à d'autres semblables, aussi longtemps que nous conserverons ce sentiment de notre bassesse, qu'il échauffera notre âme et que nous le goûterons intérieurement , et, ne ferions-nous rien autre chose durant l'heure entière, nous aurons fait une excellente méditation. Lorsque ce sentiment commencera à se refroidir, nous passerons à une autre considération. — Quant aux sentiments qui sont moins de nature à nourrir dans l'âme l'humilité et l'idée de sa propre bassessse, comme seraient la joie et la confiance, j'avoue qu'ils peuvent être saints; mais, comme ils sont aussi plus sujets à l'illusion, dans le cas où l'on s'y arrêterait un temps considérable, surtout si l'on s'en occupait tout le temps de la méditation, et que cela se répétât souvent, il faudrait, pour plus de sécurité, le communiquer au Père spirituel.

Nous avons dit que les affections doivent être répandues dans tout le cours de la méditation ; nous n'exceptons pas le temps consacré à l'exercice de la mémoire et de l'entendement. Que l'on se rappelle ce qui a été dit plus haut de l'application de ces deux puissances, et l'on comprendra que non - seulement les affections sont compatibles avec cet exercice, mais qu'il est difficile qu'il n'en fasse pas naître quelques-unes comme naturellement. Dès le commencement de la méditation, on peut, comme nous l'avons fait remarquer en son lieu, exciter au moins un sentiment de foi sur la vérité que l'on médite, et l'on ne devrait jamais omettre cette pratique. On dira du fond du cœur : *Je crois cette vérité. parce que la foi me l'enseigne*, — ou bien : *Je la crois, parce que c'est vous, ô éternelle Vérité, qui l'avez révélée,*

et que vous n'êtes pas, comme l'homme, capable de tromper. Le ciel et la terre passeront, mais vos paroles ne passeront pas. La dernière de ces formules, on le comprend, sera préférable, si l'on médite une maxime de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou quelque parole de Dieu même, tirée des saintes Écritures.

2° LES RÉSOLUTIONS.

Le second devoir de la volonté est de prendre de bonnes résolutions pour l'avenir. Ce point est tellement essentiel, surtout dans notre Compagnie, qui est vouée à la vie active, que l'on ne peut négliger de prendre des résolutions sans manquer le but de la méditation : car la fin de cet exercice, particulièrement dans la Compagnie, n'est pas seulement de prier Dieu pendant une heure, mais encore de purifier l'âme de ses vices, de l'orner de vertus, de réformer et de perfectionner toute sa conduite, de se confirmer dans la détermination de servir Dieu, de se prémunir contre les difficultés et contre les tentations, de régler ses actions afin de les faire d'une manière plus parfaite... ce qui ne peut s'obtenir dans la méditation que par les bonnes *résolutions*. Ce point étant, comme on le voit, un des plus importants que nous ayons traités jusqu'ici, nous croyons nécessaire de tracer quelques règles, aussi précises qu'il nous sera possible, avec le secours de la bonté divine.

1° On comprend assez à quels moments de la méditation on doit prendre les résolutions. C'est, comme nous l'avons dit en parlant de l'application de l'entendement, à la fin de la considération de chaque conclusion pratique, déduite du sujet de la méditation. Parmi les questions que l'on doit se faire, se trouve la suivante : *Que dois-je faire à l'avenir?* La réponse à cette question

contiendra les résolutions. J'en dis autant des autres demandes : *Quel empêchement ai-je à éloigner? quel moyen à choisir?* Lorsque la volonté se résout à mettre en pratique les lumières que l'entendement lui a données sur ces questions, cette détermination est une *résolution*. Ce que nous disons n'empêche nullement que l'on ne puisse prendre sur-le-champ une résolution particulière dans le cours de la méditation, lorsqu'il se présente une chose que l'on doit faire ou qu'il faut éviter. Néanmoins le moment propre des résolutions, qui sont comme le fruit solide de la méditation, est toujours vers la fin des questions que l'on doit se faire dans l'application de l'entendement. — On ne manquera pas de s'adresser ces questions dans chaque point, comme nous l'avons recommandé plus haut; et, s'il se rencontre dans le premier point ou dans les autres plusieurs considérations pratiques, on se fera les questions et on prendra des résolutions après chacune de ces considérations. Les exemples que nous avons proposés ne laissent aucune difficulté sur ce sujet.

2° Que nos résolutions soient *pratiques*, c'est-à-dire efficaces pour améliorer et perfectionner notre vie. Je voudrais surtout bien faire comprendre ici que nos résolutions ne doivent pas se borner à telle ou telle pratique d'une petite dévotion. Par exemple, vous méditez sur la mort, et vous ne prenez point d'autre résolution que de réciter tous les jours l'Oraison dominicale et la Salutation angélique pour les agonisants, et telle prière à la très-sainte Vierge, pour obtenir une bonne mort. Ces sortes de résolutions sont bonnes, mais elles ne suffisent pas. Voulez-vous que les vôtres soient véritablement solides et pratiques? Voyez ce que vous avez le plus à éviter, quel péché à fuir, quel défaut à corriger. Examinez quelle vertu il vous importe principalement d'acquérir

pour vous préparer à une heureuse mort; quelle passion vous devez mortifier, et par quel moyen. Voilà ce que j'appelle des résolutions *pratiques*.

3° Que nos résolutions ne soient pas universelles, mais *particulières*. On peut consulter l'explication de la seconde question : *Quelle conclusion pratique dois-je tirer de cette doctrine?* Et celle de la quatrième : *Comment l'ai-je suivie jusqu'ici?* Ce qui a été dit sur ces deux points convient parfaitement à celui-ci. J'ajoute qu'il y a deux manières de rendre les résolutions particulières. La première manière est de les appliquer à un cas particulier; la seconde, de déterminer quelque chose de particulier sur un point général; ce que j'explique brièvement par un exemple. Vous dites : *je serai patient dans toutes les adversités*. Voilà une résolution générale, qui, par conséquent, n'est pas bonne; excepté peut-être pour des hommes très-avancés dans les voies spirituelles et dans celles de la perfection. Vous pourrez donc particulariser votre résolution universelle de deux manières. Premièrement, en disant : *Je serai patient dans telle et telle circonstance*, vous proposant en même temps les occasions dans lesquelles vous avez appris par expérience que vous êtes le plus souvent tenté d'impatience. Secondement, en disant encore : *S'il se présente quelque peine à souffrir, je penserai que cette peine est bien peu de chose en comparaison de celles de l'Enfer que j'ai méritées*; ou bien : *Je m'encouragerai à la supporter patiemment par amour pour Jésus crucifié*. De l'une ou de l'autre de ces manières la résolution sera particulière, et par conséquent bonne; mais elle sera excellente, si vous la rendez particulière des deux manières à la fois; par exemple : *Je serai patient dans telle et telle circonstance, en pensant que cette souffrance est bien peu de chose en comparaison des peines de l'Enfer que j'ai méritées*, etc. Car, de la

sorte, vous trouvez dans votre résolution même le motif d'y être fidèle.

4° Que nos résolutions soient *appropriées à notre état présent.* Voyez ce qui a été dit sur la question cinquième : *Que dois-je faire à l'avenir ?* Et remarquez de plus que ces résolutions ne doivent point s'étendre à un temps encore très-éloigné ; comme si un novice ou un jeune scolastique se disait : *Quand je serai prêtre, je ferai ceci ou cela.* De semblables résolutions sont ordinairement inutiles ; souvent même elles sont sujettes à bien des illusions. Que nos résolutions aient donc pour objet un besoin actuel, ou du moins très-prochain.

5° Je dis plus : que l'on détermine chaque jour quelque point spécial de réforme ou d'avancement dans la perfection, qui doive être mis à exécution le *jour même.* Cette pratique est facile à ceux qui font régulièrement l'examen de leur conscience, et qui sont animés d'un désir sincère de se corriger des défauts qu'ils découvrent en eux, et de ceux dont les supérieurs les ont avertis. Les choses que nous avons vraiment à cœur se présentent d'elles-mêmes à notre mémoire ; et tous les sujets de méditation nous fournissent des motifs d'amendement. Que nous méditions sur l'amour de Dieu, ou sur ses menaces contre les pécheurs ; sur la passion de Jésus-Christ, ou sur les mystères de sa vie glorieuse ; sur nos péchés personnels, ou sur les vertus des Saints ; toujours la conclusion pratique nous amènera à combattre ce qu'il y a de vicieux en nous. Il est surtout nécessaire d'en user de la sorte, lorsque nous nous sentons plus vivement pressés par quelque passion, ou plus retardés par quelque difficulté dans le service de Dieu. C'est alors qu'il faut, pour ainsi parler, dresser toutes nos batteries, diriger toutes nos machines de guerre vers ce but, afin de remporter une pleine victoire. — On voit de là qu'il

est souvent utile que le sujet de la méditation coïncide avec la matière de l'examen particulier ; et que l'examen particulier ne doit pas rencontrer un léger moyen de succès dans la méditation.

6° Que nos résolutions soient *fondées*, c'est-à-dire établies sur des motifs solides. Elles le seront toujours, si l'on examine avec soin la troisième question : *Quels motifs m'engagent à me conformer à cette doctrine ?* Voyez ce qui a été dit plus haut sur cette demande. — On se trompe souvent en prenant des résolutions aussitôt que l'entendement nous a fait connaître ce que nous devons faire. Cette promptitude de volonté est louable, il est vrai ; mais combien de fois ces résolutions prises à la hâte ne ressemblent-elles pas à une maison bâtie sur le sable ? Le premier vent de la tentation, l'approche de la première difficulté les renverse. Voulons-nous que nos résolutions soient stables : appuyons-les sur les vérités éternelles ; convainquons pleinement notre entendement *de la nécessité*, *de l'utilité*, *de la justice*... d'accomplir le devoir, d'éviter le défaut dont il s'agit. Et il ne suffit pas de considérer une ou quelques fois les motifs de nos résolutions, sous prétexte que nous comprenons suffisamment pour quelles raisons nous devons agir de la sorte ; il faut y revenir souvent dans la méditation, surtout lorsqu'il s'agit d'un point particulier qui demande tous nos efforts ; comme de remporter la victoire sur notre orgueil, d'obtenir l'humilité ou de surmonter tout autre vice qui nous poursuit, d'acquérir toute autre vertu dont nous avons un plus pressant besoin. Ces motifs souvent médités entrent plus avant dans le cœur, et si l'on joint à la méditation les actes fréquents, on finit par acquérir l'heureuse habitude de la vertu.

7° Que nos résolutions soient *humbles*, c'est-à-dire leines de défiance de nous-mêmes. Le défaut d'humilité

dans les résolutions est la cause première pour laquelle elles ne sont point observées, surtout dans ceux qui les font sérieusement et qui ont une volonté vraie de servir Dieu. Dans la méditation, ils se promettent fermement d'agir de telle et telle manière, en telle et telle circonstance ; et, en prenant ces résolutions, dont ils comprennent si clairement les motifs, ils se persuadent, par une présomption secrète, qu'ils s'y conformeront très-certainement dans la pratique ; il leur semble même impossible qu'il en soit autrement : cependant, à la première occasion qui se présente, le plus souvent ils manquent de courage. Pourquoi ? Ils n'ont pas manqué de sincérité, mais d'humilité, de défiance d'eux-mêmes et de leurs forces ; et Dieu, dans sa justice et dans sa miséricorde, humilie ainsi leur orgueil. Il faut donc, lorsque nous prenons des résolutions, craindre notre inconstance et notre faiblesse ; il faut mettre toute notre confiance dans la grâce et dans le secours divin, et l'implorer avec une humilité profonde ; il faut recourir à l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, de nos saints patrons, de notre Ange gardien... et dire, par exemple : « Il est » vrai, ô mon Dieu, que je prends maintenant cette réso- » lution ; il est vrai que je veux agir de la sorte : ce- » pendant, je n'en ferai rien, Seigneur, si vous ne m'ai- » dez vous-même. — Je ne connais que trop ma perver- » sité et mon inconstance ; trop souvent j'en ai fait l'ex- » périence, pour me fier à mes résolutions. Seigneur, » j'ai espéré en vous, je ne serai point confondu pour » toujours. Accordez-moi votre grâce, lorsque l'occasion » de mettre cette résolution en pratique sera venue. » Alors, Seigneur, rappelez à mon esprit la vérité que » vous venez de me faire comprendre, et fortifiez ma vo- » lonté. De quoi me servirait votre lumière qui me » montre ce que je dois faire, si je ne la suivais pas ?

» Aidez-moi donc, ô mon Dieu, à cause de votre saint » Nom. Je vous le demande par les mérites de Jésus-» Christ, par son sang, par son Cœur sacré... Mes saints » patrons, secourez-moi; et vous surtout, Vierge très-» sainte, Mère de Dieu, et aussi ma mère, qui m'avez » déjà prévenu de tant de miséricordes, ne m'aban-» donnez pas : obtenez-moi la grâce que j'implore... » Mon saint Ange gardien, quand cette occasion viendra, » parlez à mon cœur et aidez-moi... » etc.

Cet avis est d'une extrême importance; observons-le donc avec d'autant plus de fidélité, que nous aurons éprouvé plus souvent notre inconstance et notre faiblesse. — Si parfois notre volonté se montre paresseuse à prendre des résolutions, il faut l'y contraindre en la combattant, en lui faisant violence, en insistant sur les motifs, particulièrement celui de la *nécessité*, comme il a été dit dans la troisième question : *Quels motifs*, etc.; il faut enfin prier Dieu avec un redoublement de ferveur, pour qu'il daigne relever notre courage abattu.

Article troisième.

DE LA FIN OU CONCLUSION DE LA MÉDITATION.

Récapitulation. — Colloques.

La méditation se termine ordinairement par la récitation du *Pater* et de l'*Ave*. Mais nous voulons moins parler ici de cette fin, que d'autres actes qui doivent la précéder et qui forment *la conclusion* de la méditation

Le premier est la *Récapitulation*. Si, comme il arrive ordinairement, on a pris plusieurs résolutions dans le cours de la méditation, il sera très-utile de les recueillir

toutes et de les confirmer vers la fin. Il est vrai que cet exercice doit encore se renouveler plus tard dans la *réflexion* ou l'*examen :* néanmoins, il est très-avantageux de le faire avant la fin de la méditation, et pendant l'oraison même. On en retirera, entre plusieurs autres fruits, celui de passer avec plus de ferveur les dernières minutes de la méditation ; tandis que souvent cette fin, qui devrait être toute brûlante, languit misérablement. Soyons surtout fidèles à cette pratique, lorsque la matière nous manque vers la fin de l'oraison, et au moins alors faisons la récapitulation de toute la méditation et de toutes nos résolutions.

Le second est le *Colloque.* Mais en tout cas, on ne doit jamais omettre, avant la récitation du *Pater* et de l'*Ave,* la prière que saint Ignace désigne sous le nom de *Colloque.* Elle peut s'adresser à Dieu le Père, à Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou à la bienheureuse Vierge, ou à quelque saint, selon le sujet de la méditation. On observera sur ce point les cinq remarques suivantes.

1° Dans le colloque le cœur est tout, comme nous l'avons dit en parlant des affections ; les paroles ne sont rien. Ne vous mettez donc nullement en peine de l'arrangement de vos pensées, du choix des expressions : laissez parler le sentiment, le cœur.

2° C'est dans le colloque qu'il faut demander à Dieu la grâce d'être fidèles à nos résolutions lorsque le temps de les mettre à exécution sera venu. Voyez comme exemple de cette prière ce qui est dit au n° 7 : *Que nos résolutions soient* HUMBLES. Cette demande s'étendra à toutes les résolutions prises dans le cours de l'oraison quand même on n'en ferait pas l'énumération.

3° On pourra encore dans le colloque ajouter d'autres demandes, implorer une grâce qui nous est actuellement nécessaire, recommander les intentions de nos Supé-

rieurs, une personne que nous désirons secourir par nos prières..., etc.

4° Au lieu de réciter le *Pater* et l'*Ave*, comme on le fait ordinairement, rien n'empêche de terminer la méditation par une autre prière vocale : ce qui est entièrement conforme à l'esprit de notre bienheureux Père. C'est encore assez l'usage de séparer l'Oraison dominicale et la Salutation angélique par la prière *Ame de Jésus-Christ ;* et il ne faut pas manquer de s'y conformer lorsqu'on médite sur les mystères de Notre-Seigneur. Si l'on médite sur le Saint-Esprit, il conviendra de terminer par le *Veni Creator,* ou le *Veni sancte Spiritus.* Lorsque la méditation a pour sujet les bienfaits de Dieu, on récitera le *Te Deum.* Quand elle est sur les vertus d'un saint, on dira l'oraison de ce saint ou toute autre prière composée en son honneur, si on l'a sous la main. Cependant il faut ordinairement ajouter à ces prières l'Oraison dominicale et la Salutation angélique.

5° Lorsqu'on récite plusieurs prières vocales, on peut les entremêler de colloques. Voici le mode que présente saint Ignace pour les trois prières : *Notre Père, Ame de Jésus-Christ, Je vous salue, Marie.* Premièrement, on supplie la bienheureuse Vierge Marie de daigner demander elle-même à son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, la grâce que l'on désire, et on récite *Je vous salue, Marie.* Secondement, en s'adressant à Notre-Seigneur Jésus-Christ, on le prie par sa divine clémence, et en sa qualité de souverain Médiateur, de demander la même grâce à son Père, et de nous l'accorder lui-même, *puisque tout pouvoir lui a été donné au ciel et sur la terre* (1) ; puis on récite la prière *Ame de Jésus-Christ.* Troisièmement

(1) Data est mihi omnis potestas in cœlo, et in terra. (*Matth.* XXVIII. 18.)

on supplie le Père éternel, au nom et par les mérites de Jésus-Christ, de ne nous point refuser cette grâce ; et on termine toute la méditation en disant *Notre Père*

Enfin on se lève, n'interrompant qu'avec respect son entretien avec Dieu et sans perdre de vue sa présence. Immédiatement après l'oraison, s'il est nécessaire de quitter sur-le-champ le lieu de la méditation, on aura un soin spécial de garder la modestie, à moins que l'on ne veuille perdre en un instant le fruit que l'on a recueilli pendant une heure entière. On passera ensuite à la *Réflexion,* dont il nous reste à dire quelques mots.

CHAPITRE TROISIÈME.

CE QU'IL FAUT OBSERVER APRÈS LA MÉDITATION.

Examen. — Récapitulation.

Après la méditation, suit ordinairement, d'après les prescriptions de saint Ignace, l'examen ou la *Réflexion.* Cette revue est, je ne dirai pas très-utile, mais absolument nécessaire, et pour apprendre l'art de bien méditer, et pour recueillir le fruit de la méditation. On passe quelquefois un temps considérable en religion; on fait tous les jours la méditation ; et cependant on ignore encore l'art de méditer : d'où vient cela ? De ce que la *Réflexion* est omise ou mal faite. Tous les jours on considère les vérités éternelles ; on conçoit à leur lumière des projets d'une vie meilleure ; et cependant les mêmes passions vivent toujours dans l'âme ; toujours on est enclin aux mêmes vices, sujet aux mêmes défauts : où en est la cause ? Le plus souvent dans le peu de soin que l'on apporte à la *Réflexion.* — Sachons-le bien, aucune des règles tracées par saint Ignace, notre Père, pour assurer

le succès de la méditation, n'est superflue. Toutes se lient comme les anneaux d'une même chaîne; que l'un soit ôté ou brisé, elle devient inutile ou moins apte aux usages auxquels elle pouvait servir. Mais nous, enfants de la Compagnie, pour qui les prescriptions de notre Père ne sont pas une simple instruction, mais ont force d'obligation plus grande, bien moins pourrons-nous espérer le secours de la grâce divine dans cette science des Saints, si nous manquons en ce point même à notre devoir; à un devoir que l'autorité de notre bienheureux Père, l'esprit de notre Institut, une religieuse coutume, en un mot, l'obéissance elle-même nous impose. Que ce soit donc pour nous un principe, et gravons-le profondément dans nos cœurs dès les commencements de la vie religieuse, que nous ne devons jamais omettre la *Réflexion* après la méditation. Si une circonstance imprévue nous empêche de la faire de suite, faisons-la plus tard, mais faisons-la toujours. Omettons de préférence d'autres prières ou pratiques de dévotion, que peut-être nous avons cru bon d'adopter; elles sont louables, je le veux bien; mais elles sont assurément moins nécessaires que la *Réflexion*.

Bien que saint Ignace semble ne faire consister l'exercice de la *Réflexion* que dans l'examen de la méditation, il paraît cependant difficile de bien faire cet examen sans y joindre une sorte de récapitulation La réflexion renfermera donc comme deux parties: l'*examen* proprement dit, et la *répétition* ou *récapitulation* de la méditation.

1° L'EXAMEN.

La méditation terminée, on examinera comment elle réussi. Il faudra donc rechercher comment on s'est

comporté, et dans la *préparation*, et dans la *méditation* elle-même.

Par rapport à la *préparation* : Ai-je lu ou entendu lire les points la veille avec attention ? Me suis-je maintenu ensuite dans le recueillement? Ai-je repassé brièvement le sujet de la méditation après le coucher, avant de m'endormir? Me le suis-je encore rappelé le matin, à mon réveil, en éloignant toute autre pensée? Ai-je entretenu des sentiments conformes au sujet de la méditation en me lavant les mains et le visage, en me rendant à la chapelle ou ailleurs ? Me suis-je conservé dans le repos intérieur, surtout immédiatement avant la méditation ? Supposé que je n'aie pas lu de nouveau les points, me les suis-je du moins remis dans la mémoire ? Avant de commencer, me suis-je tenu quelques instants debout, pensant à l'action que j'allais faire et à la présence de Dieu? — Telles sont à peu près les questions que l'on peut se faire sur la préparation.

Par rapport à la méditation elle-même, examinons le *commencement*, le *milieu*, la *fin*.

1° Le *commencement*. Avec quel respect, quelle attention, quelle dévotion ai-je fait l'oraison préparatoire? Ai-je fait exactement les préludes, surtout le second, en demandant à Dieu la lumière et la grâce spéciale, selon le sujet de la méditation?

2° Le *milieu de la méditation*. Ai-je fait avec le soin requis l'application des puissances de l'âme? — de la *mémoire*, en considérant attentivement le sujet de la méditation? – de l'*entendement*, en raisonnant sur les questions indiquées? *qu'y a-t-il à considérer sur ce sujet?... quelle doctrine pratique?...* etc. Ai-je bien pesé les motifs : la *nécessité*, l'*utilité*, la *convenance?* etc. ; — de la *volonté*, en excitant des affections dans le cours de la méditation? Ai-je pris des résolutions sérieuses pour ré-

former ma vie et tendre à la perfection? Après avoir pris des résolutions, ai-je demandé humblement le secours d'en haut pour les mettre à exécution? — Dans tous ces actes, ai-je surmonté les distractions qui sont survenues? du moins ai-je été fidèle à ne pas les admettre? Ai-je vaincu ou méprisé cet ennui qui, peut-être, commençait à entrer dans mon âme, et n'ai-je point, pour cela, cessé de m'appliquer autant que je le pouvais? Ai-je eu recours au premier prélude, lorsqu'il était de nature à contenir mon imagination vagabonde et à la fixer au sujet de la méditation? Ai-je, de cette manière, apporté une application sérieuse à tous les points de la méditation? etc.

3° La *fin*. Ai-je fait le colloque et la demande de la grâce avec ferveur? Ai-je secoué cette torpeur qui s'empare quelquefois de l'âme, surtout vers la fin de l'oraison? Ai-je terminé la méditation avec respect?

Enfin, me suis-je efforcé, depuis le commencement jusqu'à la fin, de correspondre à la grâce divine selon mes forces? L'application de l'esprit a-t-elle été sérieuse, le maintien du corps convenable? Le respect intérieur et extérieur a-t-il été gardé? La méditation n'a-t-elle pas été interrompue ou quittée sans nécessité? et, s'il y a eu nécessité, ai-je du moins conservé le repos de l'esprit et le recueillement de l'âme? etc.

Que l'on ne s'effraye pas du nombre de ces questions, qui pourraient se multiplier encore. Pourvu que l'on connaisse la marche de la méditation, on saisira avec facilité et promptitude en quoi on a manqué; notre propre conscience nous servira de guide et d'accusateur, et, en parcourant séparément, comme nous l'avons dit, la *préparation*, le *commencement*, le *milieu* et la *fin* de la méditation, les plus légers défauts dans lesquels nous serons tombés pourront à peine nous échapper.

Si la méditation *a mal réussi*, dit saint Ignace, notre

Père, *j'en rechercherai les causes avec repentir et propos de me corriger*. On découvrira facilement ces causes à l'aide de l'examen précédent. Cependant, si l'on ne rencontrait dans toutes ces questions aucune cause du mauvais succès de la méditation, que l'on pense à la préparation éloignée, au recueillement intérieur pendant le jour, à l'observation de ses règles, à la pureté du cœur, au zèle pour la mortification. etc.; car il est certain que Dieu punit souvent dans l'oraison des fautes commises hors de l'oraison, comme aussi il récompense souvent avec abondance, dans l'oraison, notre ferveur dans les autres actions qui regardent son service.

Si l'on ne trouve aucune cause du mauvais succès de la méditation, on ne laissera pas de s'humilier, en pensant que cette cause peut être secrète ; mais en s'humiliant on évitera l'anxiété, par la résignation de sa volonté à la volonté divine. Observons, du reste, les paroles de notre bienheureux Père : *J'en rechercherai les causes avec repentir et propos de me corriger*. La première fin de la *réflexion* est d'apprendre à méditer. Si nous faisions tous les jours ce qui nous est ici prescrit, nous acquerrions facilement cet art, avec le secours de la grâce divine.

Si la méditation a bien réussi, continue saint Ignace, *j'en rendrai grâces à Dieu, et je ferai une autre fois de la même manière ;* c'est-à-dire que je garderai toujours dans la méditation la même méthode, et que toujours j'y apporterai la même application.

2° LA RÉCAPITULATION.

La *récapitulation* est le second point de la *réflexion*, et doit aller de front avec le premier, qui est l'*examen*. On repasse donc dans son esprit toute la suite de la méditation ; on examine ce que l'on a fait dans le premier,

le second et le troisième point; et, en recherchant dans cet ordre les défauts dans lesquels on est tombé, ou plutôt, tandis qu'ils se présentent comme d'eux-mêmes à notre mémoire, on se rappelle en même temps les conclusions pratiques que l'on a déduites, les motifs sur lesquels on les a appuyées, les bons mouvements qu'ils ont produits en nous, les résolutions que l'on a formées. Si l'on a reçu une lumière particulière sur quelque point; si l'on a compris une vérité avec plus de clarté que de coutume; si une vérité, une parole, un motif nous a frappés davantage, on le repassera dans son esprit, on le goûtera de nouveau, on le méditera intérieurement, et on se proposera de le repasser, de le goûter et de le méditer souvent dans la suite. On confirmera les résolutions prises dans le cours de la méditation, on en déterminera l'exécution pour un temps marqué, en prévoyant les occasions, s'il est possible. Enfin, on invoquera brièvement le secours divin pour être fidèle à ses promeses.

Saint Ignace assigne *un quart d'heure environ* à la réflexion. Les actes indiqués n'exigent pas ordinairement un quart d'heure entier; cependant ils demandent un certain espace de temps pour être bien faits, au moins un demi-quart d'heure ou dix minutes : assurément deux ou trois minutes ne suffisent pas. Ceux qui ont un véritable désir de leur perfection accorderont volontiers à cet exercice le temps convenable: l'expérience leur en a fait connaître l'utilité. La réflexion sera pour eux comme la récolte des fruits que la méditation aura produits, et qui, sans ce travail, devaient périr. Il leur arrivera même assez souvent de trouver dans la réflexion ce qu'ils auront inutilement cherché dans la méditation même : le goût de la dévotion. Ils s'étaient trouvés dans un état de sécheresse, sans éprouver aucun bon désir, sans former aucun bon propos, de leur faute ou

non ; et voilà que Dieu supplée abondamment à tout dans ce moment ; ils prennent de bonnes résolutions, non moins efficaces que si elles s'étaient présentées dans le temps même de l'oraison. Mais, en tout ceci, l'expérience en apprendra bien plus que les paroles et les écrits des hommes. La bonté de Dieu est au-dessus de nos expressions et de nos idées ; pour peu que nous apportions un soin sérieux à bien faire, il nous offre aussitôt ses grâces, il nous excite à nous montrer de jour en jour plus diligents, afin de pouvoir nous combler à son tour plus libéralement de nouvelles faveurs.

On peut ajouter à la réflexion un moyen, ou, si l'on veut, une industrie, dont plusieurs se servent avec beaucoup de fruit pour être fidèles à leurs résolutions. Ils choisissent une oraison jaculatoire conforme au sujet de leur méditation et à leurs résolutions ; ils la répètent souvent durant le jour, et se rappellent ainsi et leur méditation et leurs bons propos. Et si le fruit de la méditation est en rapport avec le sujet de l'examen particulier, comme nous l'avons conseillé en parlant des résolutions, on comprend le profit spirituel que l'on peut retirer de cette pratique. Il arrive souvent que nous violons nos résolutions, parce que les vérités à la lumière desquelles nous les avions conçues, s'obscurcissent dans notre esprit et finissent par s'évanouir. Le moyen que nous présentons ne servira pas peu à conserver cette lumière. Pourquoi les saints ont-ils été saints ? Parce qu'ayant toujours présente à l'esprit la lumière des vérités éternelles, ils se sentaient puissamment portés par la grâce à prendre en toutes choses ces mêmes vérités pour règle de leurs actions.

Enfin, il ne faut pas négliger une pratique souvent recommandée, et familière à ceux qui ont à cœur leur perfection. Cette pratique consiste à prendre par écrit

quelques notes sur la méditation, afin de pouvoir les relire de temps en temps dans la suite. On remarquera qu'il faut noter les *lumières* et les *résolutions*. Si l'on n'écrit que les résolutions, sans ajouter quelques-uns des motifs qui les ont fait prendre, elles manqueront ordinairement de force pour presser leur exécution. On notera donc, surtout, les lumières : je veux dire les vérités que l'on a bien comprises, les illustrations de l'entendement, les bonnes pensées, les motifs qui ont déterminé à prendre de semblables résolutions, et lorsque dans la suite on relira, à certains temps, ces résolutions et les lumières qui les ont fait prendre, on se sentira plus efficacement excité à les observer fidèlement. Ordinairement, cependant, ces notes ne doivent pas être verbeuses, mais courtes et claires. Il ne faut pas non plus noter toutes les résolutions, mais les principales, ou celles que l'on n'a pas l'occasion d'observer chaque jour. Quant à celles qui regardent nos actions ordinaires et nos defauts habituels, c'est moins par des notes écrites que par une prompte exécution et par la pratique journalière qu'il faut les fixer dans la mémoire. — Au reste, c'est surtout pendant les Exercices annuels que l'on doit prendre exactement note des lumières et des résolutions ; car il ne s'agit pas seulement alors de régler ses actions pour un ou deux jours, mais de se tracer une ligne de conduite pour une année entière, et, en certains points, pour la vie. Mais qu'il me suffise d'avoir touché en passant ce sujet.

CONCLUSION.

Il ne me reste plus qu'à répéter ce que j'ai dit en commençant : L'art de méditer est proprement la science

des Saints, et dépend bien moins des enseignements de l'homme que de l'onction du Saint-Esprit et des désirs d'une volonté ferme. En vain posséderiez-vous parfaitement toutes les règles que nous venons d'exposer, cette connaissance demeurera stérile si elle n'est animée d'un véritable désir de votre avancement spirituel : cette vérité est claire par elle-même. Je dis plus : le désir de votre avancement et l'observation exacte de cette méthode seront encore sans effet, si la grâce de l'Esprit-Saint ne survient pour les rendre efficaces.

Car la méditation n'est point une œuvre humaine, mais divine. Cependant ne doutons nullement que la bonté et la miséricorde infinies de Dieu ne secondent les efforts des hommes de bonne volonté, puisque cette bonne volonté d'avancer dans l'esprit est elle-même un grand don de Dieu. — Employons donc tous les moyens que nous fournira notre propre industrie avec le secours de la grâce, et disons souvent au Seigneur : *Mon Dieu, enseignez-moi à prier* (1), enseignez-moi à méditer, accordez-moi le don de prière. *Tous les biens nous viendront avec lui, et il nous apportera des richesses innombrables.., car ce don est un trésor infini pour les hommes, et ceux qui y ont puisé sont devenus les amis de Dieu, recommandables par les dons de la science* (2).

(1) Domine, doce nos orare. (*Luc.* II. 1.)

(2) Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illâ, et innumerabilis honestas per manus illius... Infinitus enim thesaurus est hominibus : quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei, propter disciplinæ dona commendati (*Sap.* VII, 11, 14.)

TABLEAU SYNOPTIQUE

DE

LA MÉTHODE DE MEDITATION.

PRÉPARATION ÉLOIGNÉE.

1° Mortification des sens;
2° Recueillement habituel;
3° Humilité profonde

PRÉPARATION PROCHAINE.

1° Lire le sujet de méditation la veille au soir;
2° Y penser à son réveil;
3° Exciter en son cœur des sentiments qui y soient conformes;
4° Se mettre à la méditation avec calme, confiance et humilité.

1° Commencement de la méditation.

Pensez que Dieu vous voit et regarde ce que vous allez faire. Dites-vous à vous-mêmes: Qui suis-je? que vais-je faire? devant qui? et pourquoi?

ORAISON PRÉPARATOIRE.

Mon Dieu, je vous supplie de m'accorder la grâce que toutes les facultés de mon âme et ses opérations tendent sincèrement à votre honneur et à votre gloire.

PRÉLUDES. . . .
1° Souvenir rapide de la vérité à méditer ·
2° Construction du lieu;
3° Demander une grâce spéciale, conforme au sujet, qui vous fasse *connaître* et *vouloir*.

2° Corps de la méditation.

EXERCER LA MÉMOIRE, L'ENTENDEMENT ET LA VOLONTÉ.

MÉMOIRE.. . . . Se représenter à l'esprit le sujet de la méditation, avec ses circonstances.

	Examiner
ENTENDEMENT. . .	1° Ce que je dois considérer dans ce sujet ; 2° Quelle conclusion pratique je dois en tirer; 3° Quels en sont les motifs ? Cela est-il convenable, utile, agréable, facile, nécessaire ? 4° Comment l'ai-je observé jusqu'à présent ? 5° Que dois-je faire à l'avenir ? 6° Quels obstacles dois-je écarter ? 7° Quels moyens dois-je employer
VOLONTE.. . . .	1° Produire des affections plutôt de cœur que de bouche dans tout le cours de la méditation ; 2° Prendre des *résolutions* vers la fin de chaque point médité; et ces résolutions doivent être : 1° Pratiques, 2° Personnelles, 3° Fondées sur des motifs solides, 4° Appuyées sur l'humilité, la défiance de soi-même et la confiance en Dieu.

3° Conclusion de la méditation.

RÉCAPITULER ET CONFIRMER LES RÉSOLUTIONS QU'ON A PRISES.

COLLOQUES	S'adresser à Dieu le Père, à Jésus-Christ, à la sainte Vierge ou à d'autres Saints
REVUE.	1° Comment ai-je fait la méditation ? 2° En quoi et pourquoi l'ai-je *bien* ou *mal* faite ? 3° Quelles sont les conclusions pratiques que j'en ai tirées ; leurs motifs, les affections ou actes que j'ai produits, les demandes que j'ai faites, les résolutions que j'ai prises, les traits de lumière qui m'ont le plus frappé ? 4° Recueillir un de ces traits, une pensée ou une sentence qui puisse servir comme de bouquet spirituel pendant la journée.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES

SUR

LES DEUX EXAMENS DE CONSCIENCE.

EXAMEN PARTICULIER.

I. « Il y a ordinairement dans tous les hommes un vice ou mauvais penchant que l'on peut appeler dominant, et qui est en eux la cause et comme la racine de toutes leurs fautes.

« Et supposé que quelqu'un reconnût en soi plusieurs de ces inclinations ou défauts, il serait néanmoins utile d'en choisir un en particulier et de l'attaquer de toutes ses forces Après l'avoir extirpé, on s'appliquera de la même manière à vaincre successivement les autres.

« Tel est le but de l'Examen particulier, dont la pratique ne doit pas se borner au temps des Exercices, mais s'étendre à toute la vie. Cependant on le commencera pendant les Exercices afin d'en acquérir quelque usage, et parce qu'il doit se faire sur les Exercices mêmes et sur la fidélité aux Additions.

« Cet examen est d'une grande utilité, surtout pour acquérir la pureté du cœur, comme l'enseignent Cassien, *Conférence* 5, et saint Bernard en plusieurs endroits » (Direct., ch. XIII, n. 2, 3, 4, 5.)

II. L'examen particulier est-il *difficile?* — Pris en lui-même ou *objectivement*, il n'est pas plus difficile que la méditation ou tout autre exercice de piété; la difficulté qu'il pourrait offrir ne serait donc que *subjective*, c'est-à-dire qu'elle n'aurait sa cause que dans nos dispositions personnelles, dans notre inconstance, par exemple, dans la légèreté ou la mobilité de notre esprit. Disons cependant, et nous serons dans la vérité, que l'examen particulier est quelque chose de *sérieux*. Car il suppose en premier lieu, dans celui qui veut le faire avec fruit, une certaine connaissance de lui-même. Il arrive souvent que l'on fait son examen parti-

culier sur des défauts extérieurs; c'est en effet par là qu'il faut commencer, surtout lorsque ces défauts sont notables et édifient mal le prochain; mais ce n'est là qu'une préparation à un examen plus grave. Il n'est point d'effets sans cause; ces défauts extérieurs sont des ruisseaux : il faut donc remonter à leur source; il faut la chercher au fond de son âme, et ne point s'arrêter qu'on ne l'ait découverte et qu'on ne puisse dire : LE MAL EST LA. Afin de procéder avec quelque succès dans cette recherche, il est bon de savoir que l'homme a ordinairement les défauts opposés à ses bonnes qualités naturelles : ainsi la douceur deviendra souvent de l'indolence, et la fermeté ira jusqu'à la dureté. Le défaut dominant tient donc au fond même du caractère: nous reviendrons bientôt sur cette pensée. — L'examen particulier suppose en second lieu du courage; car il faut du courage pour s'attaquer soi-même dans ce qu'on a de plus intime, dans ce qui est inné en nous. Dites à une personne qu'elle est impérieuse et altière, et que c'est là son défaut dominant : C'est ma nature, répondra-t-elle : puis-je me refaire? Cette personne, en disant que son défaut dominant est sa nature, dit une grande vérité; mais en croyant qu'elle ne peut pas corriger et réformer sa nature, et que par conséquent elle ne doit pas même essayer de le faire, elle se trompe. C'est en effet la nature elle-même qu'il faut attaquer, parce qu'elle est la source qui alimente tant de ruisseaux infects, le tronc qui nourrit tant de branches malades chargées de mauvais fruits; et c'est seulement lorsque nous en venons à nous attaquer nous-mêmes directement, que nous commençons à faire quelque chose; avant cela, les gains sont petits. — En troisième lieu, il est impossible de bien faire l'examen particulier, c'est-à-dire de la manière que le demande saint Ignace, sans pratiquer les vertus de vigilance sur soi-même, de recueillement intérieur, de mortification des passions, en un mot sans des efforts généreux et constants. Et c'est pour toutes ces raisons que nous disons que l'examen particulier est quelque chose de *sérieux*, bien qu'il ne soit pas difficile considéré en lui-même : car la loi du Seigneur n'est point pesante : *Mandata ejus gravia non sunt.* (I Joan. v, 3.)

III. L'examen particulier est *efficace*. — Premièrement, parce que l'homme, comme nous venons de le voir, y attaque ses véritables ennemis; secondement, parce qu'il les divise

pour les vaincre les uns après les autres; troisièmement, parce qu'il suppose dans celui qui l'entreprend une volonté ferme et invariable de ne point se désister de son entreprise. Appuyé sur le secours de la grâce, il dit avec le Roi-Prophète : *Je poursuivrai mes ennemis, et je les atteindrai, et je ne retournerai point qu'ils ne soient détruits. Je les briserai, et ils ne pourront tenir contre moi, et ils tomberont sous mes pieds. Et vous m'avez revêtu de force* POUR LA GUERRE... « *Persequar inimicos meos, et comprehendam illos, et non convertar donec deficiant. Confringam illos, nec poterunt stare, et cadent subtus pedes meos. Et præcinxisti me virtute* AD BELLUM... (Ps. XVII, 38.)

IV. L'examen particulier demande l'homme spirituel *tout entier.* — L'ennemi de notre perfection se rit de nos résolutions vagues et indéterminées; il sait par expérience quel en est le résultat. *Si celui qui prend des résolutions généreuses ne laisse pas de tomber souvent, que sera ce de celui qui n'en prend que rarement, ou d'une manière moins déterminée?* « *Quod si fortiter proponens sæpe deficit, quid ille qui rarò aut minùs fixè aliquid proponit?* (*Imit.*, I. I, c. XIX, n. 2.) Or, l'examen particulier n'est point une résolution vague, c'est la résolution la plus spéciale, et par conséquent la plus efficace que nous puissions prendre. Il attaque en effet cette nature que l'on a beau chasser même avec la fourche, dit un poëte profane, et qui revient sans cesse : *Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.* Elle se cachera quelquefois des années entières pour vous donner le change; elle n'est point morte, elle n'est qu'endormie. Cessez de veiller sur vous-même, de vous défier de vous-même, et bientôt cette nature, je veux dire votre défaut dominant, se réveillera plus puissante et plus forte, et vous attaquera avec plus de violence que jamais. Car les défauts particuliers de l'homme croissent en lui avec l'âge; et c'est quelquefois à un tel point, que l'on dit de certaines personnes, même adonnées à la piété, mais peu habituées à se vaincre elles-mêmes, qu'elles sont *insupportables.* Mais si l'examen particulier attaque le fond même de notre nature, faut-il s'étonner qu'il demande l'homme *tout entier?*

Conclusion. Si vous voulez devenir parfait, CONNAISSEZ-VOUS VOUS-MÊME; attaquez votre défaut dominant au moyen de l'examen particulier, selon la méthode que vous présente ici saint Ignace. *Nous devons toujours nous proposer quelque chose de fixe, et surtout contre ce qui met le plus d'obstacles à not*

perfection. « *Semper tamen aliquid certi proponendum est, et contra illa præcipue quæ ampliùs nos impediunt.* » (Imit., l. c. XIX, n. 3.) *Rarement nous surmontons parfaitement un défaut. Si nous déracinions chaque année un seul vice, nous deviendrions bientôt des hommes parfaits.* « *Rarò etiam unum vitium perfectè vincimus. Si omni anno unum vitium extirparemus, citò viri perfecti efficeremur.* » (Imit., l. I, c. XI, n. 2, 5.)

EXAMEN GÉNÉRAL

L'examen général doit se faire tous les soirs, et c'est une pratique commune à toutes les personnes vraiment désireuses de leur avancement dans la vertu. Plusieurs cependant y rencontrent des difficultés. Ils trouvent cet exercice aride et monotone; ce qui fait qu'ils s'en acquittent d'une manière superficielle, sans goût, sans fruit; puis, qu'ils l'omettent quelquefois, puis enfin qu'ils finissent par l'abandonner entièrement. La méthode présentée ici par saint Ignace remédie à cet inconvénient, en répandant une certaine variété sur l'examen de conscience, qu'elle divise en cinq points, bien propres à aider, à consoler et à fortifier l'âme. Il ne sera pas inutile de faire quelques observations sur chacun de ces points.

Premier point. — Rendre grâces à Dieu des bienfaits que l'on a reçus. — Peu d'auteurs, s'il en est, nous apprennent à commencer l'examen de notre conscience par un acte de reconnaissance. Cependant, quoi de plus consolant et de plus encourageant que le souvenir des bienfaits divins? et quand l'homme a-t-il plus besoin de courage qu'au moment de demander compte à son âme de ses négligences et de ses infidélités, de faire la recherche et l'examen de ses faiblesses? De plus, la pensée de tant de bienfaits m'aidera, dans le quatrième point, à comprendre mon ingratitude.

Second point. Demander la grâce, etc. — Moins par quelques prières vocales que par la prière du cœur. Il arrive souvent que les formules récitées de mémoire engendrent une routine qui dessèche l'âme. Le cœur au contraire a des manières de prier qui varient à l'infini; il ne se répète jamais. — De *connaître* ses péchés, et de les BANNIR de son cœur. — Il ne suffit pas de connaître nos péchés, il faut les détester, il faut les chasser de notre âme et les traiter comme des ennemis auxquels on ne fait point de quartier.

Troisième point. — Demander compte à son âme. — Cet examen doit se faire avec soin, mais sans anxiété. Il n'excédera pas de beaucoup la cinquième partie du temps consacré à tout l'exercice, puisqu'il n'est qu'un des cinq points. Un grand nombre de personnes réduisent presque l'examen de conscience à ce point unique ; ce qui est la cause du dégoût et de l'aridité qu'elles y éprouvent, du peu de fruit spirituel qu'elles en retirent, et souvent de leur défaut de persévérance, comme nous l'avons dit au commencement de cette note.

Quatrième point. — Demander pardon à Dieu. — En s'excitant à la douleur de ses fautes. La douleur a la vertu d'effacer le péché. Que notre douleur de chaque jour efface donc nos offenses de chaque jour.

Cinquième point. — Former la résolution de se corriger, *avec le secours de la grâce.* — Ce dernier point est sans contredit le plus important de tout l'examen, et peut-être ne le comprend-on pas assez dans la pratique. En effet, pourquoi faisons-nous l'examen de conscience? — Pour connaître nos défauts. — Je l'accorde : mais encore? — Pour les détester, — Rien n'est plus juste ; mais enfin je ne m'applique à connaître mes défauts que *pour m'en corriger*; et, pour y parvenir, j'ai besoin de renouveler chaque jour le ferme propos de ne plus retomber dans les mêmes fautes. *La fermeté de notre résolution est la mesure de notre progrès,* dit l'auteur de l'*Imitation*; ce qui est très-certain, dans le sens que nous restons souvent en deçà de nos résolutions, mais que rarement nous allons au delà. *Si celui qui prend de généreuses résolutions,* continue le même auteur, *ne laisse pas de se relâcher souvent, que sera-ce de celui qui n'en forme que rarement, ou d'une manière vague et indéterminée ? Si vous ne pouvez pas vous recueillir continuellement, faites-le de temps en temps, au moins une fois le jour, le matin ou le soir.* (Variante : *au moins* DEUX *fois le jour, le matin* ET *le soir.*) *Le matin, prenez des résolutions ; le soir, examinez votre conscience, et voyez quelles ont été en ce jour vos paroles, vos actions et vos pensées ; car en tout ceci peut-être vous avez beaucoup offensé Dieu et le prochain. C'est ainsi que chaque jour nous devons renouveler nos bonnes résolutions, nous exciter à une nouvelle ferveur, comme si notre conversion ne datait que d'aujourd'hui, et répéter du fond de notre cœur : Aidez-moi, mon Seigneur et mon Dieu,*

dans la sainte résolution que je prends de me consacrer à votre service ; accordez-moi la grâce de commencer aujourd'hui parfaitement : car ce que j'ai fait jusqu'ici n'est rien. (*Imit.*, l. I, c. XIX.) — AVEC LE SECOURS DE LA GRACE : condition absolument nécessaire. *Les bonnes résolutions des justes sont plus fondées sur la grâce de Dieu que sur leur propre sagesse; et c'est toujours en lui qu'ils mettent leur confiance dans toutes leurs entreprises : « Justorum propositum in gratiâ Dei potius quam in propriâ sapientiâ pendet ; in quo et semper confidunt, quidquid arripiunt.* (Id. ib.) — Voyez dans le même sens la fin de première note, p. 48, sur l'examen particulier.

TABLE DES MATIÈRES

EXERCICES SPIRITUELS

DE SAINT IGNACE DE LOYOLA.

PREMIÈRE SEMAINE.

MÉDITATIONS SUPPLÉMENTAIRES.

SECONDE SEMAINE.

Premier jour.

Second jour.

Troisième jour.

Quatrième jour.

Cinquième jour.

Sixième jour.

Septième jour.

Huitième jour.

Neuvième jour.

Dixième jour.

Onzième jour.

Douzième jour.

TROISIÈME SEMAINE.

Premier jour.

Second jour

Troisième jour.

Quatrième jour.

Cinquième jour.

Sixième jour.

Septième jour

QUATRIÈME SEMAINE.

Premier jour.

LES MYSTÈRES

DE LA VIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

LETTRES DE SAINT IGNACE

ADRESSÉES A UNE RELIGIEUSE.

DE LA MANIÈRE DE MÉDITER.

PARIS. — IMP. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'Accueil : Méditations eucharistiques pour servir avant et après la Sainte Communion, par la R. M. MARIE LOYOLA. Traduit par Mme DE NEXON. In-18 raisin.................................. 3 fr. 50

Comment vivre, Pourquoi vivre, par M. l'abbé AIRAUDI, préface du R. P. SERTILLANGES. In-12...... 2 fr. »

La Messe et la vie chrétienne, par Mgr DE GIBERGUES. In-16.................................. 1 fr. 25

Considérations pour la méditation quotidienne, par M. l'abbé GAYRARD, curé de Saint-Louis d'Antin, 4 vol. in-12.................................. 12 fr. »

Méditations de la vie du Christ, par saint BONAVENTURE, traduction de H. DE RIANCEY. In-18 raisin... 3 fr. »

Méditations pour tous les jours de l'année sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le P. HAYNEUVE, S. J. Abrégé à l'usage du clergé et des fidèles, par J. M. GUILLEMON, prêtre de St-Sulpice. 4 vol. in-12 12 fr. »

Méditations sur tous les évangiles du Carême et de la Semaine de Pâques, par le P. PÉTÉTOT, supérieur général de l'Oratoire, précédées d'une notice biographique sur l'auteur, par le P. LESCŒUR. In-12..... 4 fr. »

Méditations sur la vie présente et future, tirée des saints Pères, par le P. Théodore RATISBONNE. In 18.. 0 fr. 75

Pensées et affections sur les Mystères et sur les Fêtes qui se rencontrent dans l'année, et neuvaines de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge Marie, par le P. GAETAN MARIE DE BERGAME. Traduit de l'italien par le P. DENIS DE PARIS. 2 vol. in-18 raisin.................. 4 fr. »

Méditations pour tous les jours de l'année, d'après les meilleurs auteurs ascétiques, par M. l'abbé BOUIX. 4 vol. in-12.................................. 10 fr. »

Du zèle de la perfection religieuse, des moyens de l'exciter, de l'accroître et de le conserver, par le P. BAYMA. Traduit du latin, par le P. OLIVAINT. In-32 raisin.................................. 0 fr. 75

Paris. - Imp. Levé, 17, rue Cassette.

NESSEAUX

RCICES

RITUELS

DE

IGNACE

LOYOLA



GIGORD

DITEUR

